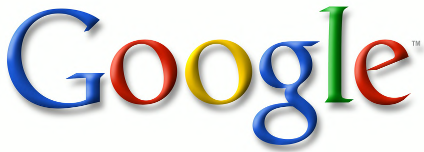
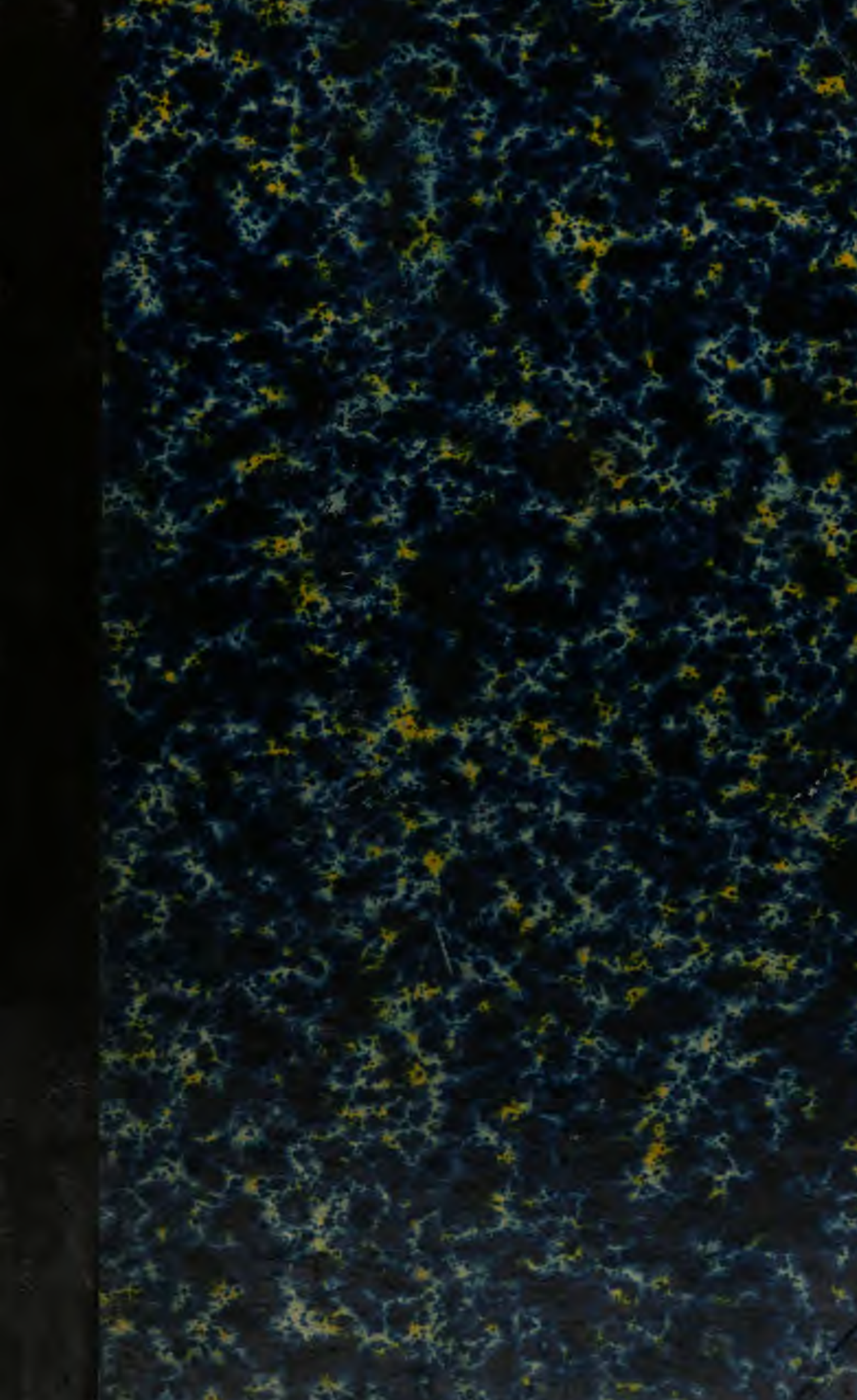
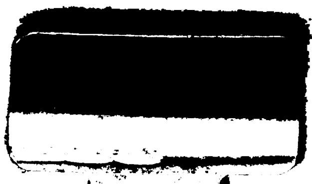








COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

HISTOIRE

DE LA

CIVILISATION

EN ANGLETERRE

Bruxelles. — Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.

HENRY THOMAS BUCKLE

HISTOIRE
DE LA
CIVILISATION
EN ANGLETERRE

TRADUCTION AUTORISÉE, PAR A. BAILLOT

TOME TROISIÈME

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
Boulevard Montmartre, 15, au coin de la rue Vivienne
MÊME MAISON A BRUXELLES, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1865



HISTOIRE

DE LA

CIVILISATION EN ANGLETERRE

CHAPITRE X

La puissance de l'esprit protecteur en France explique la défaite de la Fronde. Comparaison entre la Fronde et l'insurrection anglaise à la même époque.

Dans le chapitre précédent, nous avons recherché l'origine de l'esprit protecteur et nous avons prouvé par de nombreux témoignages que cet esprit s'organisa d'abord, et prit une forme séculière au moment où il faut clore les siècles obscurs, et que, tout d'abord, grâce à de certaines circonstances, il fut bien moins puissant en Angleterre qu'en France. Nous avons dit comment peu à peu il avait perdu du terrain chez nous, tandis qu'en France, dès le commencement du quatorzième siècle, il prit une autre forme, donna lieu à un mouvement centralisateur, qui ne se manifesta pas seulement dans les institutions civiles et politiques, mais aussi dans les habitudes littéraires et sociales de la nation française. Nous avons ainsi déblayé le chemin à l'intelligence de l'histoire des deux pays. Je vais maintenant reprendre ce

sujet et le pousser un peu plus loin, en montrant comment cette différence explique la contradiction entre les guerres civiles d'Angleterre et celles qui éclatèrent en France à la même époque.

Au nombre des circonstances marquantes qui se rattachent à la grande insurrection anglaise est celle-ci, que ce fut une guerre de castes aussi bien que de factions. Dès le début de la querelle, la yeomanry et le commerce adhérèrent au parlement (1); les nobles et le clergé se rallièrent autour du trône (2), et les noms de têtes rondes (3) et de cavaliers (4) donnés aux deux partis prouvent que cette opposition était bien connue. Chacun sentait qu'une question grave était en jeu, que l'Angleterre se divisait non point à propos des intérêts particuliers des individus, mais à propos des intérêts généraux des deux castes auxquelles ces individus appartenaient.

(1) « From the beginning it may be said that the yeomanry and trading classes of towns were generally hostile to the king's side, even in those counties which were in his military occupation; exception in a few, such as Cornwall, Worcester, Salap and most of Wales, where the prevailing sentiment was chiefly royalist. » Hallam, *Const. Hist.*, t. I, pag. 578. Voyez aussi Lingard, *Hist. of England*, t. VI, pag. 304, et Alison, *Hist. of Europe*, t. I, pag. 49.

(2) Sur cette division des castes qui, malgré quelques exceptions, est certainement vraie comme fait général, comparez *Mémoirs of Sir P. Warwick*, pag. 217; Carlyle, *Cromwell*, t. III, pag. 307; Clarendon, *Hist. of the Rebellion*, pag. 294, 297, 345, 346, 401, 476; May, *Hist. of the Long Parliament*, liv. I, pag. 22, 64; liv. II, pag. 63; liv. III, pag. 78; Hutchinson, *Memoirs*, pag. 100; Ludlow, *Memoirs*, t. I, pag. 104; t. III, pag. 258; Bulstrode, *Memoirs*, pag. 86.

(3) Lord Clarendon dit dans son grand style : « The abble contemned and despised under he name of roundheads. » *Hist. of the Rebellion*, pag. 136. Ceci eut lieu en 1641, quand cette qualification paraît avoir été donnée d'abord. Voyez Fairfax, *Correspond.*, t. II, pag. 135, 320.

(4) Précisément avant la bataille de Hodgehill, en 1642, Charles dit à ses troupes : « You are called cavaliers in a reproachful signification. » Voyez discours du roi dans Somers, *Tracts*, t. IV, pag. 478. Aussitôt après la bataille, il accusa ses adversaires de « rendering all persons of honour odious to the common people under the style of cavaliers. » May, *Hist. of the Long Parliament*, liv. III, pag. 25.

Il n'y a point de traces dans l'histoire de la révolte française d'une division aussi étendue. Le but de la guerre était exactement le même dans les deux pays, les moyens pour arriver à ce but furent différents. La Fronde fut, comme notre insurrection, une lutte du parlement avec la couronne, un effort de la liberté pour élever une barrière contre le despotisme du gouvernement (1). Tant que nous ne nous écartons pas du but politique, le parallèle reste complet. Mais les antécédents intellectuels et sociaux des Français diffèrent de beaucoup avec ceux des Anglais, et il s'ensuit que, quoique le prétexte en soit le même, la forme que prend la révolte est tout à fait différente. Examinant cette divergence de plus près, nous voyons qu'elle a sa cause dans un fait que nous avons déjà signalé, à savoir qu'en Angleterre une guerre pour la liberté était aussi une guerre de castes, tandis qu'en France il n'y avait point trace de guerre entre les diverses classes de la société. Il résulta de ce fait qu'en France la révolte, n'étant que politique et non sociale comme chez nous, eut moins de prise sur l'esprit public. Elle eut pour soutien ces sentiments d'insubordination qui ont toujours été incompatibles avec la liberté, et

(1) M. Saint-Aulaire (*Hist. de la Fronde*, t. I, pag. 5) dit que le but des Frondeurs était de « limiter l'autorité royale, consacrer les principes de la liberté civile et en confier la garde aux compagnies souveraines, » et à la page vi il appelle la déclaration de 1648 « une véritable charte constitutionnelle. » Voyez aussi au t. I, pag. 128, le paragraphe concluant du discours d'Omer Talon. Joly blâmait cette tendance en ce que, en 1648, « le peuple tombait imperceptiblement dans le sentiment dangereux, qu'il est naturel et permis de se défendre et de s'armer contre la violence des supérieurs. » *Mém. de Joly*. Au nombre des dispositions proposées par la Fronde, l'une avait pour but de diminuer la taille et l'autre d'obtenir une loi qui interdirait de tenir quelqu'un en prison plus de vingt-quatre heures, « sans être remis entre les mains du parlement pour lui faire son procès s'il se trouvait criminel ou l'élargir s'il était innocent. » *Mém. de Montglat*, t. II, pag. 135; *Mém. de Motteville*, t. II, pag. 398; *Mém. de Retz*, t. I, pag. 265; *Mém. d'Omer Talon*, t. II, pag. 224, 225, 240, 328.

comme elle n'avait point pris racine dans le caractère national, elle ne put sauver le pays de cet état de servilité dans lequel il tomba rapidement quelques années plus tard, sous le gouvernement de Louis XIV.

Que notre grande insurrection dans sa forme extérieure fût une guerre de castes, c'est là un de ces faits palpables à la surface même de l'histoire. Le parlement (1) essaya d'abord, il est vrai, d'attirer les nobles, et il réussit pendant quelque temps ; mais à mesure que la lutte devint plus sérieuse, l'inutilité de cette politique devint plus évidente. Dans l'ordre naturel du grand mouvement, les nobles se montrèrent plus sincères (2) et le parlement plus démocratique (3). Et quand il fut démontré que les deux partis avaient pris la résolution de vaincre ou de mourir, il n'y eut plus moyen de mettre en doute cet antagonisme des deux castes, la perception que chacune avait de ses intérêts s'était aiguisée par la grandeur de l'enjeu pour lequel elles combattaient.

Nous ne chargerons pas cette introduction de tout ce que nos lecteurs peuvent trouver dans toutes les histoires ; il

(1) J'emploie ici le mot *parlement* dans le sens que lui donnent les écrivains de cette époque et non dans le sens légal.

(2) En mai 1642, il restait à Westminster quarante-deux pairs. Hallam, *Const. Hist.*, t. I, pag. 559. Mais insensiblement ils abandonnèrent la cause populaire, et, d'après la *Parl. Hist.* (t. III, pag. 1282), diminuèrent si bien qu'ils étaient « seldom more than five or six » présents.

(3) Ces tendances démocratiques croissantes sont indiquées dans l'ouvrage très curieux de Walker, *The History of Independency*. Voyez entre autres passages, pag. 19. Et Clarendon, à l'année 1644, dit (*Hist. of the Rebellion*, pag. 514) : « That violent party, which had at first cozened the rest into the war, and afterwards obstructed all the approaches towards peace, pound now that they had finished as much of their work as the tools which they had wrought with could be applied to, and what remained to be done must be despatched by new workmen. » Il explique plus loin ce qu'il entend par ces *new workmen* (pag. 641) : « The most inferior people preferred to all places of trust and profit. » Liv. XI, année 1648. Comparez quelques bonnes observations de M. Bell dans Fairfax, *Correspond.*, t. III, pag. 115, 116.

nous suffira de leur remettre en mémoire quelques-uns des événements de cette époque. Au début même de la guerre, le comte d'Essex fut nommé général des forces parlementaires, ayant pour lieutenant le comte de Bedford. Le comte de Manchester (1), le seul homme de haut rang pour qui Charles avait témoigné quelque inimitié (2), eut une commission pour lever des troupes. Malgré ces marques de confiance, les nobles, en qui le parlement se montrait disposé à croire, ne pouvaient s'empêcher de laisser percer le vieux levain de leur ordre (3). La conduite du comte d'Essex fut telle qu'elle inspira au parti populaire de grandes appréhensions de sa trahison (4), et quand la défense de Londres fut confiée à Waller, il refusa avec tant d'obstination à mettre le nom de cet officier distingué dans la commission, que les communes l'y inscrivirent en vertu de leur autorité propre,

(1) Ceci eut lieu après la nomination d'Essex et de Bedford en 1643. Ludlow, *Mem.*, t. I, pag. 58; Carlyle, *Cromwell*, t. I, pag. 189.

(2) « When the king attempted to arrest the five members, Manchester, at that time Lord Kymbolton, was the only peer whom he impeached. This circumstance endeared Kymbolton to the party; his own safety bound him more closely to its interests. » Lingard, *England*, t. VI, pag. 337. Comparez Clarendon, pag. 375; Ludlow, t. I, pag. 20. On dit aussi que lord Essex, ayant à se plaindre personnellement du roi, se joignit au parti populaire. Fairfax, *Correspond.*, t. III, pag. 37.

(3) M. Carlyle a fait quelques observations très caractéristiques et très justes sur les « High Essexes and Manchesters of limited notions and large estates. » Carlyle, *Cromwell*, t. I, pag. 215.

(4) Ludlow, *Memoirs*, t. III, pag. 110; Hutchinson, *Memoirs*, pag. 230, 231; Harris, *Lives of the Stuarts*, t. III, pag. 106; Bulstrode, *Memoirs*, pag. 112, 113, 119; Clarendon, *Rebellion*, pag. 486, 514. Ou, comme le dit lord North, « for General Essex began now to appear to the private cabalists somewhat Wresty. » North, *Narrative of passages relating to the Long Parliament*, publié en 1670 dans Somer, *Tracts*, t. VI, pag. 578. A la page 584, le même élégant écrivain dit d'Essex : « Being the first person and last of the nobility employed by the parliament in military affairs, which soon brought him to the period of his life. And may he be an example to all future ages, to deter all persons of like dignity from being instrumental in setting up a democratical power whose interest is to keep down all persons of his condition. » La « letter of admonition, » qui lui fut adressée par le parlement en 1644, est imprimée dans *Parl. Hist.*, t. III, pag. 274.

malgré l'opposition du général qu'elles avaient nommé (1). Le comte de Bedford, quoique ayant reçu un commandement militaire, n'hésita pas à abandonner ceux qui le lui avaient donné. Ce noble transfuge courut de Westminster à Oxford, mais ayant trouvé que le roi, qui ne pardonna jamais à ses ennemis, ne le recevait pas avec la faveur qu'il attendait, il revint à Londres, où il lui fut permis de demeurer en sûreté, mais on ne pouvait supposer qu'il retrouvât jamais la confiance du parlement (2).

De pareils exemples étaient peu faits pour diminuer la méfiance des partis les uns envers les autres. Il fut bientôt démontré qu'une guerre de caste était inévitable et que la révolte du parlement contre le roi se retremperait dans une insurrection du peuple contre les nobles (3). C'est à quoi le parti populaire, quelle qu'ait été sa première intention, consentit bientôt. En 1645, il fit une loi qui retirait leurs commandements aux comtes d'Essex et de Manchester, et déclarait tous les membres de leurs maisons inaptes au

(1) Lingard, *Hist. of England*, t. VI, pag. 318. Voyez aussi sur les hostilités entre Essex et Waller, Walker, *Hist. of Independency*, part. I, pag. 28, 29, et *Parl. Hist.*, t. III, pag. 177. Sir Philip Warwick (*Memoirs*, pag. 254) donne dédaigneusement à Waller le nom de « favourite-general of the city of London. »

(2) Comparez Hallam, *Const. Hist.*, t. I, pag. 569, 570, avec Bulstrode, *Memoirs*, pag. 96, et la lettre de lord Bedford dans *Parl. Hist.*, t. III, pag. 189, 190. Cette lettre embarrassée confirme le récit défavorable de l'écrivain, qui se trouve dans Clarendon, *Rebellion*, pag. 422.

(3) Le docteur Bates, qui avait été médecin de Cromwell, fait entendre que ce fait était prévu dès le commencement. Il dit que le parti populaire offrit des commandements à quelques nobles : « Not that they had any respect for the lords, whom shortly they intended, to turn out and to level with the commoners, but they might poison them with their own venom, and rise to greater authority by drawing more over to their side. » Bates, *Account of the late Troubles in England*, part. I, pag. 76. Lord North aussi suppose que presque aussitôt après la guerre commencée on résolut de dissoudre la chambre des lords. Voyez Somer, *Tracts*, t. VI, pag. 582. Au delà de cette époque je ne vois pas de preuve de ce fait, si ce n'est qu'en 1644 on attribue à Cromwell cette pensée : « There would never be a good time in England till we have done with lords. » Carlyle, *Cromwell*, t. I, pag. 217. Les mêmes circonstances se retrouvent dans Holles, *Memoirs*, pag. 18.

service militaire (1). Une semaine seulement après l'exécution du roi, il retirait solennellement aux pairs le pouvoir législatif et formulait cette opinion mémorable que la chambre des lords est « inutile, dangereuse, et devait être abolie (2). »

Nous trouvons des preuves encore plus convaincantes du véritable caractère de l'insurrection anglaise, si nous considérons par qui elle fut accomplie. Elles nous démontrent la nature démocratique d'un mouvement que les hommes de loi et de l'ancien régime ont essayé, mais vainement, de couvrir du manteau de précédents constitutionnels. Notre grande insurrection fut l'œuvre non des hommes qui regardent derrière eux, mais de ceux qui regardent en avant. Il n'appartient qu'à ces historiens qui ne comprennent que les exposés des motifs d'un projet de loi ou les décisions d'un magistrat, de ne voir dans cette explosion sans exemple que des causes temporaires et personnelles, de ne l'attribuer qu'à des dissentiments sur l'impôt des navires ou à une querelle à propos des priviléges du parlement. Ces écrivains oublient le jugement d'Hampden, et la dénonciation des cinq membres n'aurait produit aucun effet sur le pays, si le peuple n'avait été déjà préparé, à moins que l'esprit d'examen et d'insubordination n'eût enflammé le mécontentement à ce point, qu'une simple étincelle, tombant sur cette traînée de poudre, eût suffi pour allumer une conflagration générale.

(1) C'est la « self denying ordinance » qui fut présentée en 1644, mais qui, à cause de la résistance des pairs, ne fut portée qu'en avril suivant. *Parl. Hist.*, t. III, pag. 326-337, 340-343, 354, 355. Voyez aussi *Mem. of Lord Holles*, pag. 30; *Mem. of Sir P. Warwick*, pag. 283.

(2) Sur cette grande époque de l'histoire d'Angleterre, voyez *Parl. Hist.*, t. III, pag. 1284; Hallam, *Const. Hist.*, t. I, pag. 643; Campbell, *Chief Justices*, t. I, pag. 424; Ludlow, *Mem.*, t. I, pag. 426; Warwick, *Mem.*, pag. 182, 336, 352.

La vérité est que l'insurrection fut une explosion de l'esprit démocratique; c'en était la forme politique quand la réforme en était la forme religieuse; et de même que la réforme ne fut pas faite par les titulaires de hauts offices ecclésiastiques, les grands cardinaux ou les riches évêques, mais par les membres les plus humbles du bas clergé, ainsi l'insurrection anglaise fut un mouvement de bas en haut, un soulèvement des bas fonds ou comme on l'a dit des rebuts de la société. Le petit nombre de personnages de haut rang qui avaient adhéré à la cause populaire furent bientôt congédiés, et la facilité, la promptitude avec laquelle ils se retiraient indiquait assez le tour que prenaient les choses. Aussitôt que l'armée fut délivrée de ces nobles chefs et qu'on lui eut donné pour la commander des hommes de plus basse extraction, la fortune de la guerre changea, les royalistes furent défaits partout et le roi fut fait prisonnier par ses propres sujets. Entre la prise du roi et son exécution, les deux événements les plus importants furent son enlèvement par Joyce et l'expulsion par force des membres de la chambre des communes que l'on supposait pouvoir intervenir en sa faveur. Ces deux actes décisifs ne pouvaient être posés que par des hommes d'une grande influence personnelle et d'un esprit hardi et résolu, et c'est ce qui arriva en effet. Joyce qui s'empara du roi et qui jouissait d'une grande réputation dans l'armée avait cependant été tout récemment un petit tailleur en journée (1), et le colonel Pride, dont le nom est gardé dans l'histoire pour avoir purgé la chambre des communes des délinquants, n'était

(1) « Cornet Joyce, who was one of the agitators in the army, a tailor, a fellow who had two or three years before served in a very inferior employment in M. Holles's house. » Clarendon, *Rebellion*, pag. 612. « A shrewd tailor-man. » D'Israeli, *Commentarie on the Reign of Charles I*, 1851, t. II, pag. 466.

pas d'une condition plus élevée, car il avait d'abord été charretier (1). Le tailleur et le charretier étaient à cette époque assez forts pour diriger les affaires publiques et pour se faire dans l'État une position marquante. La même tendance se continua après l'exécution de Charles. La vieille monarchie étant détruite, le parti peu nombreux, mais actif, connu sous le nom de « Filth monarchy men » (les hommes de la monarchie de l'ordure) voit croître son importance et pendant quelque temps exerce une influence considérable. Les trois membres principaux et les plus distingués de ce parti sont Denner, Tuffnel et Okey (2). Denner, le chef, était tonnelier; Tuffnel, qui commandait en second, charpentier (3); Okey, quoiqu'il fût plus tard colonel, remplissait l'humble emploi de chauffeur dans une brasserie d'Islington (4).

Et ce ne sont pas là des exceptions. A cette époque l'avancement, les promotions ne dépendaient que du mérite; un homme qui avait du mérite était sûr de parvenir quelle que fût sa naissance, quels que fussent ses moyens d'existence, Cromwell lui-même était brasseur (5) et le colonel

(1) Ludlow (*Memoirs*, t. II, pag. 139), Noble (*Mem. of the House of Cromwell*, t. II, pag. 470) et Winstanley (*Loyal Martyrology*, édit. 1665, pag. 108) disent que Pride avait été charretier. On dit que Cromwell, pour tourner en ridicule les vieilles distinctions, lui avait conféré l'ordre de la chevalerie « with a faggot » (avec un fagot). Orme, *Life of Owen*, pag. 164; Harris, *Lives of the Stuarts*, t. III, pag. 478.

(2) « The filth monarchy, headed manly by one Venner, a wine cooper. » Carlyle, *Cromwell*, t. III, pag. 282. « Venner, a wine cooper. » Lister, *Life and Corresp. of Clarendon*, t. II, pag. 62.

(3) « The second to Venner was one Tuffnel, a carpenter living in Gray's inn lane. » Winstanley, *Martyrology*, pag. 163.

(4) « He was stoker in a brew-house at Islington, and next a most poor chandlar near Lion-key in Thames Street. » *Parl. Hist.*, t. III, pag. 1605. Voyez aussi Winstanley, *Martyrology*, pag. 122.

(5) Quelques maladroits flatteurs de Cromwell voudraient supprimer le fait qu'il était brasseur, mais c'est un fait avéré par un grand nombre de preuves, qu'il pratiquait cet utile commerce; son propre médecin, le docteur Bates, l'affirme. Bates, *Troubles in England*, t. II, pag. 238. Voyez aussi Walker, *Hist. of Independency*, part. I, pag. 32;

Jones, son beau-frère, avait été domestique chez un particulier (1); Denner était domestique d'un commerçant, mais il devint amiral et fut nommé l'un des commissaires de la marine (2); le colonel Goffe avait été apprenti chez un marchand de salaison (3); le major-général Whalley, apprenti chez un drapier (4); Skippon, simple soldat qui n'avait reçu aucune éducation (5), fut nommé commandant de la milice de Londres, il fut ensuite élevé au grade d'adjudant-major général de l'armée; fut nommé commandant en chef en Irlande; et devint l'un des quatorze membres du conseil de Cromwell (6). Berkstead et Tichborne étaient deux lieutenants de la Tour, et Berkstead était colporteur ou tout au plus un petit marchand de merceries; Tichborne qui était, lui, marchand de nouveautés (7), non seulement reçut la lieutenance

part. II, pag. 25; part. III, pag. 37. Noble, *House of Cromwell*, t. I, pag. 328-331. Ceux qui ont étudié la littérature de ce temps se rappelleront d'autres passages qui ne me reviennent point en mémoire pour le moment.

(1) « John Jones, at first a serving man, then a colonel of the Long Parliament. . . . . married the protector's sister. » *Parl. Hist.*, t. III, pag. 1600. « A serving man. . . . . in process of time married one of Cromwell's sisters. » Winstanley, *Martyrology*, pag. 125.

(2) « Richard Deane, Esq. is said to have been a servant to one Button, a toyman in Ipswich, and to have himself been the son of a person in the same employment; . . . . . was appointed one of the commissioners of the navy with Popham and Blake, and in April (1649) he became an admiral and general at sea. » Noble, *Lives of the Regicides*, t. I, pag. 172, 173. Winstanley (*Martyrol.*, pag. 121) dit aussi que Deane était « servant in Ipswich. »

(3) « Apprentice to one Vaughan a dry-salter. » Noble, *House of Cromwell*, t. II, pag. 507. Voyez ses *Regicides*, t. I, pag. 255.

(4) « Bound apprentice to a woollen-draper. » Winstanley, *Martyrol.*, pag. 108. Plus tard il entreprit le commerce pour son compte, mais avec peu de succès, car le docteur Bates (*Troubles in England*, t. II, pag. 222) l'appelle « a broken clothier. »

(5) Altogether illiterate. » Clarendon, *Rebellion*, pag. 152. Deux discours extraordinaires de lui se trouvent dans Burton, *Diary*, t. I, pag. 24, 25, 48-50.

(6) Holles, *Mem.*, pag. 82; Ludlow, *Mem.*, t. II, pag. 39, et une lettre de Fairfax dans Cary, *Memorials of the Civil War*, 1842, t. I, pag. 413.

(7) « Berkstead who heretofore seld needles, bodkins and thimbles and would have run on an errand any where for a little money; but who now by Cromwell was preferred to the honourable charge of lieutenant of the Tower of London. » Bates, *Account of the Troubles*, part. II, pag. 222.

de la Tour, mais il devint colonel, membre du comité de l'État en 1655 et membre du conseil d'État en 1659 (1). D'autres commerçants furent également heureux, les plus belles carrières étant ouvertes indistinctement à tous, pourvu qu'on y apportât la capacité nécessaire. Le colonel Harvey était marchand de soieries (2), ainsi que le colonel Rowe (3), et le colonel Venn (4). Salway avait été apprenti chez un épicier, mais comme c'était un homme capable, il s'éleva au rang de major dans l'armée; il fut nommé secrétaire du roi, et, en 1659, le parlement le nomma membre du conseil d'État (5). Autour de la table du conseil se trouvaient Bond, le drapier (6), Cawley, le brasseur (7), tandis qu'à côté d'eux nous voyons John Berners qu'on dit avoir été domestique (8), et Cornelius Holland qui l'avait été également et qui auparavant était porteur de torches (9). Au nombre de

(1) Noble, *Regicides*, t. II, pag. 272, 273. Lord Holles (*Memoirs*, pag. 174) dit aussi qu'il était marchand de nouveautés.

(2) « Edward Harvy, late a poor silkman, now colonel and hath got the Bishop of London's house and mannor of Fulbam. » Walker, *Independency*, part. I, pag. 170. « One Harvey a decayed silk-man. » Clarendon, *Rebellion*, pag. 418.

(3) Owen Rowe « put to the trade of a silk-mercer. . . . . went into the parliament army and became a colonel. » Noble, *Regicides*, t. II, pag. 150.

(4) « A silkman in London. . . . . went into the army and rose to the rank of a colonel. » Noble, *Regicides*, t. II, pag. 283. « A broken silk-man in cheap-side. » Winstanley, *Martyrology*, pag. 130.

(5) Walker, *Independancy*, part. I, pag. 143; *Parl. Hist.*, t. III, pag. 1608; Ludlow, *Mem.*, t. II, pag. 241, 259; Noble, *Regicides*, t. II, pag. 158, 162.

(6) Il était « drapier à Dorchester » et « was one of the council of state in 1649 and 1651. » Noble, *Regicides*, t. I, pag. 99. Voyez aussi *Parl. Hist.*, t. III, pag. 1594.

(7) « A Brewer in Chichester. . . . . in 1650 I, he was appointed one of the council of state. » Noble, *Regicides*, t. I, pag. 136. « William Cawley, a brewer of Chichester. » Winstanley, *Martyrol.*, pag. 138.

(8) John Berners, « supposed to have been originally a serving-man, » était « one of the council of state in 1659. » Noble, *Regicides*, t. I, pag. 90.

(9) « Holland the linke-boy. » Walker, *Independency*, part. III, pag. 37. « He was originally nothing more than a servant to Sir Henry Vane; . . . . . upon the establishment of the Commonwealth, he was made one of the council of state in 1649, and again in 1650. » Noble, *Regicides*, t. I, pag. 357, 358.

ceux qui furent favorisés et promus à des postes de confiance, fut Packe le marchand de drap (1). Le parlement réuni, 1653 (2), porte encore le nom de parlement de Barebone du nom d'un de ses membres les plus actifs qui était marchand corroyeur dans Fleet street (3). Dowinny aussi, quoiqu'un pauvre enfant de charité (4), devint comptable de l'échiquier et représentant de l'Angleterre à La Haye (5). A ces noms nous ajouterons ceux du colonel Horton qui avait été domestique d'un gentilhomme (6), du colonel Berry qui avait été vendeur de bois (7), du colonel Cooper, chapelier ou mercier garnisseur (8), du major Rolfe, cordonnier (9), du colonel Fox, chaudronnier (10) et du colonel Hewson, savetier (11).

(1) Noble, *Mem. of Cromwell*, t. II, pag. 502.

(2) Walker, *Hist. of Independency*, part. I, pag. 167.—Ellis, *Original Letters illustrative of English History*, 3e série, t. IV, pag. 219. Lond., 1846.

(3) *Parl. Hist.*, t. III, pag. 1407; Rose, *Biog. Dict.*, t. III, pag. 172; Clarendon, *Rebellion*, pag. 794.

(4) « A poor child bred upon charity. » Harris, *Stuarts*, t. V, pag. 281. « A man of an obscure birth, and more obscure education. » Clarendon, *Life of Himself*, pag. 1116.

(5) Voyez Vaughan, *Cromwell*, t. I, pag. 227, 228; t. II, pag. 299, 302, 433; Lister, *Life and Corresp. of Clarendon*, t. II, pag. 231; t. III, pag. 134. L'opinion reçue est qu'il était le fils d'un « Clergyman a Hackney; » mais si elle est vraie, et si nous considérons comment il fut élevé, il faut admettre qu'il était illégitime. Il est très douteux cependant qu'il fût un Hackney, et personne ne paraît savoir au juste qui était son père. Voyez *Notes and Querries*, t. III, pag. 69, 213.

(6) Noble, *Regicides*, t. I, pag. 362. Cromwell avait un grand respect pour cet homme remarquable, qui était non seulement un soldat distingué, mais qui, à en juger par une lettre de lui publiée récemment, semble avoir comblé les lacunes de son éducation première. Voyez Fairfax, *Correspond.*, t. IV, pag. 22, 25, 108. Jamais, à aucune autre époque de l'histoire d'Angleterre, on vit dans les services publics autant de capacités innées que pendant la république.

(7) Noble, *House of Cromwell*, t. II, pag. 507.

(8) Noble, *Cromwell*, t. II, pag. 318; Bates, *Troubles*, t. II, pag. 222.

(9) Bates, *Late Troubles*, t. I, pag. 87; Ludlow, *Mem.*, t. I, pag. 220.

(10) Walker, *Independency*, part. II, pag. 87.

(11) Ludlow, qui connaissait beaucoup le colonel Hewson, dit qu'il « had been a shoemaker. » Ludlow, *Mem.*, t. II, pag. 139. C'est là une façon aimable de dire les choses de la part d'un ami; la vérité est que le galant colonel n'était ni plus ni moins qu'un savetier. Voyez

Tels étaient les chefs de l'insurrection anglaise, ou, à proprement parler, tels étaient les instruments qui servirent à la consommer (1). Tournons maintenant nos regards vers la France, et la différence entre les sentiments et le tempérament des deux nations nous sera démontrée à l'évidence. Le vieil esprit protecteur conservait encore dans ce pays toute son activité, et le peuple, maintenu dans un état de servage, n'avait pu apprendre à être maître de lui-même, à avoir en ses propres forces cette noble confiance qui seule fait les grandes choses. Il avait si bien pris l'habitude de regarder avec un timide respect les classes élevées de la société que même, en courant aux armes, il conservait encore ces idées de soumission que nos ancêtres avaient rejetées depuis longtemps. L'influence du haut rang ne fit que décroître en Angleterre, elle fut à peine ébréchée en France. Et c'est ainsi que quoique les iusurrections françaises et anglaises fussent contemporaines et que dans leur origine elles visassent toutes deux précisément au même but, elles se distinguent cependant l'une de l'autre d'une façon très importante. Mais c'est que les rebelles anglais étaient menés par des chefs pris

Walker, *Independencg*, part. II, pag. 39; Winstanley, *Martyrol.*, pag. 123; Bates, *Late Troubles*, t. II, pag. 222; Noble, *Cromwell*, t. II, pag. 251, 345, 470.

(1) Walker, qui raconte ce dont il a été témoin, dit que vers 1649 l'armée fut commandée par « colonels and superior officers, who lord it in their gils-coaches, rich apperel, costly feastings, though some of them led dray horses, wore leather pelts, and were never able to name their own fathers or mothers. » *Hist. of Independency*, part. II, pag. 244. Le *Mercurius Rusticus* (1647), dit : « Chehersford was governed by a Pinker, two cobblers, two tailors, two pedlars. » Southey, *Commonplace Book*, 3e série, 1850, pag. 430. Un autre ouvrage, à la page 434, en 1647, fait un état pareil à propos de Cambridge, et lord Holles certifie que « most of the colonels, and officers (were) mean tradesmen, brewers, tailors, goldsmiths, shoemakers and the like. » Holles, *Memoirs*, pag. 149. Quand Whitelocke était en Suède, en 1653, le *prœtor* de l'une des villes injuria le parlement, disant « that they had killed their king, and were a rompany of taylors and cobblers. » Whitelocke, *Swedish Embassy*, t. I, pag. 205. Voyez aussi une note dans Carwithen, *Hist. of the Church of England*, t. II, pag. 156.

dans le peuple, tandis que les rebelles français l'étaient par des chefs nobles. Les habitudes fortes et vigoureuses cultivées depuis longtemps en Angleterre avaient donné à la classe moyenne et à la basse classe la possibilité de nommer leurs chefs dans leurs propres rangs. En France, on n'eût pu trouver de pareils chefs parce que, l'esprit protecteur aidant, les mêmes habitudes n'avaient pas été prises. Aussi, tandis que dans notre île les fonctions des départements civils et de la guerre étaient occupées avec une habileté remarquable et un succès complet par des bouchers, des boulangers, des brasseurs, des cordonniers, des chaudronniers, la lutte qui se continuait en France dans le même temps présentait un aspect tout à fait différent. L'insurrection dans ce pays était conduite par des hommes bien plus élevés, par des hommes des familles les plus anciennes et les plus illustres. Jamais certainement il n'y eut étalage d'une splendeur aussi exceptionnelle, ce fut une galerie de gens de haut parage, un noble assemblage d'insurgés aristocratiques et de démagogues titrés. On comptait parmi les insurgés le prince de Condé, le prince de Conti, le prince de Marsillac, le duc de Bouillon, le duc de Beaufort, le duc de Longueville, le duc de Chevreuse, le duc de Nemours, le duc de Luynes, le duc de Brissac, le duc d'Elbœuf, le duc de Candale, le duc de la Tremouille, le marquis de la Boulaye, le marquis de Largues, le marquis de Noirmoustiers, le marquis de Vitry, le marquis de Fosseuse, le marquis de Sillery, le marquis d'Estissax, le marquis d'Hocquincourt, le comte de Rantzau, le comte Montrésor.

C'étaient là les chefs de la fronde (1), et la nomenclature

(1) Le cardinal de Retz lui-même, qui essaya d'organiser un parti populaire, a reconnu

seule de leurs noms indique la différence qui existe entre l'insurrection anglaise et l'insurrection française. La conséquence de cette différence fut de donner des résultats dignes de fixer l'attention de ces écrivains qui, dans leur ignorance des progrès de l'humanité, cherchent à soutenir le pouvoir aristocratique dont l'éclat heureusement pour les intérêts du genre humain pâlit de jour en jour, et qui a reçu tant et de si sérieuses atteintes pendant ces soixante et dix dernières années, que son destin dans l'avenir peut à peine faire naître quelques doutes.

L'insurrection anglaise eut pour chefs des hommes dont les goûts, les habitudes et les rapports étant populaires formaient un lien de sympathie entre eux et le peuple et assuraient l'union de tout le parti. En France, la sympathie était très faible, et l'union par conséquent précaire. Quelle sympathie pouvait-il y avoir entre l'artisan et le paysan travaillant pour leur pain de chaque jour et les nobles riches et dissolus dont la vie se passait dans des loisirs frivoles propres à rapetisser l'esprit et à faire de la noblesse un vain mot et une honte aux yeux des nations. Parler de la sympathie qui unit les deux classes, c'est dire une absurdité, et certainement ces hommes de haute naissance qui n'avaient pour leurs inférieurs que dédain, insolence et mépris, eussent considéré cette sympathie comme une insulte. Mais il est malheureusement vrai que, pour des causes déjà citées plus haut, le peuple regardait avec la plus grande vénération ceux qui étaient placés au dessus de lui (1). Chacune des pages de l'histoire des Fran-

qu'il était impossible de rien faire sans les nobles, et, malgré ses sympathies démocratiques, il trouva bon en 1648 de « tâcher d'engager dans les intérêts publics les personnes de qualité. » *Mém. de Joly*, pag. 31.

(1) Mably (*Observations sur l'hist. de France*, t. I, pag. 357) dit franchement : « L'exemple d'un grand a toujours été plus contagieux chez les Français que partout ail-

çais atteste que ce sentiment ne trouvait en haute aucune réciprocité et que les classes inférieures étaient maintenues dans un état de servilité complète. Quand donc les Français, par la longue habitude de la dépendance, comprirent leur incapacité à mener leur propre révolte et reconnurent la nécessité de se placer sous le commandement des nobles, ils confirmèrent par ce fait même cette servilité, étouffant ainsi la liberté dans sa naissance, et empêchèrent la nation d'effectuer par leurs guerres civiles ces grandes choses que nous avons pu faire en Angleterre.

Il suffit vraiment de jeter un coup d'œil sur la littérature française du dix-septième siècle pour comprendre l'antipathie des deux classes l'une envers l'autre et combien il y avait peu d'espoir d'opérer une fusion entre le parti populaire et l'esprit aristocratique. Tandis que le peuple cherchait à secouer le joug des nobles, ceux-ci ne cherchaient que de nouvelles sources de plaisirs (1) propres à satisfaire cette vanité personnelle qui a acquis de tous temps à la noblesse une si grande notoriété. Il sera même intéressant, car cette partie de l'histoire a été très peu étudiée, de réunir quelques exemples qui feront ressortir le tempérament de cette aris-

leurs. » Voyez aussi t. II, pag. 267. « Jamais l'exemple des grands n'a été aussi contagieux ailleurs qu'en France ; on dirait qu'ils ont le malheureux privilége de tout justifier. » Rivarol, quoique d'opinions tout opposées à celles de Mably sur d'autres points, dit qu'en France « la noblesse est aux yeux du peuple une espèce de religion dont les gentilshommes sont les prêtres. » *Mém. de Rivarol,* pag. 94. La révolution française ou plutôt les causes de cette révolution ont heureusement détruit cet hommage ignominieux.

(1) Le duc de la Rochefoucauld reconnaît naïvement qu'en 1649 les nobles entreprirent une guerre civile avec d'autant plus de chaleur que c'était une nouveauté. » *Mém. de la Rochefoucauld,* t. I, pag. 406. Lemontey dit aussi (*Établissement de Louis XIV,* pag. 368) : « La vieille noblesse, qui ne savait que combattre, faisait la guerre par goût, par besoin, par vanité, par ennui... » Comparez dans les *Mém. d'Omer Talon* (t. II, pag. 467, 468) les motifs sommaires qui, en 1649, portèrent les nobles à aller en guerre, et, sur la légèreté qu'ils apportèrent dans la Fronde, voyez Lavallée, *Hist. des Français,* t. III, pag. 169, 170.

tocratie française et nous donneront la mesure des honneurs et des distinctions dont cette puissante classe de la société était surtout jalouse.

Inutile de démontrer la puérilité du but qu'elle poursuivait : ceux qui ont étudié l'effet produit chez le plus grand nombre par ces distinctions héréditaires sur le caractère individuel l'ont déjà deviné. L'histoire de toutes les aristocraties de l'Europe est là pour prouver à quel point ces distinctions sont pernicieuses ; n'est-ce pas un fait notoire qu'aucune n'a pu donner, même des hommes de moyenne capacité, si ce n'est dans les pays où elle s'est rajeunie par l'infusion généreuse du sang plébéien, où elle s'est fortifiée en appelant à elle ces facultés transcendantes qui sont naturelles chez les hommes qui font eux-mêmes leur position et qu'on cherche vainement chez ceux qui la trouvent toute faite, car quand une fois l'idée s'est implantée en soi, qu'il faut chercher au dehors la source de l'honneur, il doit nécessairement en résulter que l'on arrive à préférer la possession de distinctions extérieures au sentiment de sa propre puissance, à considérer la majesté de l'intelligence et la dignité de la science comme subordonnées à ces degrés ridicules et faux de hiérarchie par lesquels les hommes apprécient le niveau de leur petitesse. C'est ainsi que l'ordre des choses est interverti : ce qui est petit est prisé plus que ce qui est grand ; l'esprit s'énerve à apprécier le mérite d'après des données fausses uniquement basées sur des préjugés. A ce point de vue on a évidemment tort de reprocher aux nobles leur orgueil comme trait caractéristique, car si la noblesse se montrait fidèle à son orgueil de caste au point de n'y déroger jamais, elle s'éteindrait rapidement. Il ne faut pas confondre avec le véritable orgueil la vanité que tirent les nobles de

leur rang héréditaire; l'orgueil c'est le légitime hommage qu'on se rend à soi-même; la vanité se repait surtout des hommages d'autrui; l'orgueil, c'est une passion intime, un sentiment élevé qui dédaigne ces distinctions extérieures auxquelles la vanité s'accroche volontiers. L'homme fier trouve en lui-même la source de sa dignité, et il sait bien qu'elle ne peut être augmentée ni diminuée que par ses propres actes. L'homme vain, inquiet, insatiable, avide de l'admiration de ses contemporains, fait naturellement grand cas de ces marques extérieures, de ces signes visibles, décorations ou titres, qui frappent directement les sens et captivent le vulgaire parce qu'ils sont palpables pour ainsi dire à son intelligence. La grande distinction entre l'orgueil et la vanité étant donc que l'orgueil regarde en dedans, tandis que la vanité regarde au dehors, il devient évident que lorsqu'un homme s'estime pour le rang dont il a hérité par hasard, sans aucun effort, sans aucun mérite personnel, il donne la preuve non de son orgueil, mais de sa vanité et d'une vanité de la pire espèce. Un homme de cette sorte n'a aucun sentiment de la vraie dignité; il ignore ce que c'est que la véritable grandeur. Quoi d'extraordinaire à ce que pour des esprits de cette trempe les choses les plus insignifiantes deviennent des choses de la plus haute importance, à ce que des intelligences aussi vides s'occupent de rubans, d'étoiles, de croix, etc.! Pourquoi s'étonner si tel noble languit après l'ordre de la Jarretière, si tel autre se meurt en attendant la Toison d'Or; tandis qu'un tel n'a qu'un désir, celui de tenir la baguette du juge dans l'hémicycle de la cour, tel autre, d'avoir une position dans la maison du roi et qu'un troisième se contenterait de voir sa fille, fille d'honneur de la reine, ou sa femme occuper l'emploi de grande maîtresse de la garde-robe.

Quand nous voyons ce qui se passe chez nous, nous ne devons pas nous étonner de ce que les Français, au dix-septième siècle, aient fait preuve dans leurs intrigues, dans leurs querelles, d'une frivolité qui, à quelques heureuses exceptions près, se trouve être le fond du caractère de toute aristocratie héréditaire? Quelques exemples suffiront pour donner au lecteur une idée des goûts et du tempérament de cette classe puissante qui, pendant plusieurs siècles, retarda les progrès de la civilisation en France.

De toutes les questions sur lesquelles les nobles français ont été le plus divisés, la plus importante est celle qui touchait au droit de s'asseoir en présence du roi et de la reine (au droit d'avoir le tabouret chez la reine). Ce droit était considéré comme un fait d'une telle gravité, qu'une tentative de liberté ne pouvait lui être comparé, et devait même leur paraître insignifiante. Ce qui aiguillonnait le plus l'esprit des nobles c'était la difficulté extrême qu'on éprouvait à attaquer ce grand problème social. D'après les lois de l'ancienne étiquette de la cour de France, quand un homme était duc, sa femme avait le tabouret chez la reine; mais s'il n'avait qu'un rang inférieur à celui-là, si même il était marquis, pareil privilége ne pouvait lui être accordé (1). Jusque-là la règle était fort simple, et on ne peut plus agréable aux duchesses elles-mêmes. Mais elle contrariait beaucoup les marquis, et les comtes, et les autres illustra-

(1) C'est ce qui a fait diviser les duchesses entre « les femmes assises » et « non assises, » qui étaient d'un rang inférieur. *Mém. de Fontenay Mareuil*, t. I, pag. III. Le comte de Ségur nous dit que « les duchesses jouissaient de la prérogative d'être assises sur un tabouret chez la reine. » *Mém. de Ségur*, t. I, pag. 79. L'importance attachée à ce tabouret est racontée d'une façon très amusante dans les *Mém. de Saint-Simon*, t. III, pag. 215-218. Paris, 1842, qu'il faut comparer avec de Tocqueville, *Règne de Louis XV*, t. II, pag. 116, et les *Mém. de Genlis*, t. X, pag. 383.

tions de la noblesse, et tous s'ingéniaient pour procurer à leurs femmes cet honneur insigne. Leurs efforts rencontraient de la part des ducs une grande résistance, mais, grâce à de certaines circonstances que l'histoire n'a pas encore bien éclaircies, une innovation s'introduisit sous le règne de Louis XIII : le privilége du tabouret chez la reine fut concédé aux filles de la maison de Bouillon (1). Ce fâcheux précédent compliqua sérieusement la question. De ce moment, d'autres membres de l'aristocratie jugèrent que la pureté de leur descendance leur donnait tout au moins autant de droits à pareille faveur qu'à la maison de Bouillon dont l'ancienneté, disaient-ils, avaient été grossièrement exagérée. Les querelles qui s'ensuivirent eurent pour effet de séparer les nobles en deux partis hostiles, dont l'un cherchait à conserver exclusivement pour lui le privilége que l'autre au contraire désirait partager. On eut recours à divers expédients pour amener une réconciliation entre ces prétentions rivales; mais tout fut inutile, et la cour, pendant l'administration de Mazarin, poussée par la crainte de la révolte, découvrit sa faiblesse et se montra disposée à céder aux nobles de second rang sur le point qui était l'objet de leur convoitise. En 1648 et 1649, la reine régente, pre-

(1) « Survint incontinent une autre difficulté à la cour sur le sujet des tabourets que doivent avoir les dames dans la chambre de la reine; car encore que cela ne s'accorde régulièrement qu'aux duchesses, néanmoins le feu roi Louis XIII l'avait accordé aux filles de la maison de Bouillon, » etc. *Mém. d'Omer Talon*, t. III, pag. 5. Voyez aussi sur l'empiétement des droits des duchesses sous Louis XIII le cas de Séguier dans Duclos, *Mémoires secrets*, t. I, pag. 360, 361. Les conséquences de cette innovation furent très sérieuses, et Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. III, pag. 223, 224) mentionne une dame distinguée et dit d'elle : « Pour satisfaire son ambition, il lui fallait un tabouret; elle cabale pour épouser le vieux Bouillon La Marck, veuf pour la seconde fois. » Elle ne réussit pas; mais, décidée à l'emporter, « elle ne se rebute point, et, voulant à toute force avoir un tabouret, elle épouse le fils aîné du duc de Villars; c'est un ridicule de corps et d'esprit, car il est bossu et quasi imbécile et gueux par dessus cela. » Ce triste fait a lieu en 1649.

nant avis de son conseil, concéda formellement le droit de s'asseoir en sa royale présence aux trois membres les plus distingués de la petite aristocratie, à savoir : la comtesse de Fleix, madame de Pons, et la princesse de Marsillac (1).

A peine cette décision était-elle promulguée, que l'agitation fut grande parmi les princes du sang et les pairs du royaume (2). Ils convoquèrent tous les membres de leur ordre dans la capitale, et là, se formant en assemblée, ils adoptèrent séance tenante des mesures pour revendiquer leurs anciens droits (3). De leur côté, les nobles de second ordre, fiers de leurs succès récents, insistèrent pour que la concession qui venait d'être faite constituât un précédent, et que, puisque l'honneur de s'asseoir en présence de Sa Majesté avait été concédé à la maison de Foix, dans la personne de la comtesse de Fleix, il fût également accordé à tous ceux dont les ancêtres n'étaient pas moins illustres (4). La confusion se mit dans les partis, et comme des deux côtés on faisait valoir des droits avec une égale ardeur, il y eut pendant plusieurs mois danger imminent de voir la

(1) Sur la comtesse de Fleix et madame de Pons, voyez *Mém. de Motteville*, t. III, pag. 116, 369. Si nous en croyons cette même grande autorité (t. III, pag. 367), l'infériorité de la princesse de Marsillac consistait dans le fait que son mari n'était que le fils d'un duc et que le duc lui-même était encore en vie. « Il n'était que gentilhomme, et son père, le duc de la Rochefoucauld, n'était pas mort. »

(2) Le long récit de ces faits dans les *Mém. de Motteville* (t. III, pag. 367, 393) montre l'importance qu'y attachaient les contemporains.

(3) En octobre 1649, « la noblesse s'assembla à Paris sur le fait des tabourets. » *Mém. de Lenet*, t. I, pag. 184.

(4) « Tous ceux donc qui par leur aïeux avoient dans leurs maisons de la grandeur, par des alliances des femmes descendues de ceux qui étoient autrefois maîtres et souverains des provinces de France, demandèrent la même prérogative que celle qui venoit d'être accordée au sang de Foix. » *Mém. de Motteville*, t. III, pag. 117. Un autre contemporain dit : « Cette prétention émut toutes les maisons de la cour sur cette différence et inégalité. » *Mém. d'Omer Talon*, t. III, pag. 6. Et t. II, pag. 437 : « Le marquis de Noirmoutier et celui de Vitry demandoient le tabouret pour leurs femmes. »

question se décider par les armes (1). Cependant les nobles de première volée, quoique moins nombreux que leurs adversaires, étaient les plus puissants, et, en fin de compte, le débat se termina en leur faveur. La reine envoya à leur assemblée un message formel, lequel fut porté par quatre maréchaux de France. Elle promettait de retirer les priviléges dont la concession avait été une si grande offense pour les membres les plus illustres de l'aristocratie française. En même temps, les maréchaux se portèrent par serment caution de la promesse de la reine; mais en même temps aussi ils proposaient de signer un arrangement où il était stipulé qu'ils en assureraient personnellement l'exécution (2). Cependant les nobles qui conservaient un vif ressentiment de leurs griefs, ne se montrèrent point encore satisfaits; il leur parut nécessaire que la réparation fût aussi publique que l'injure, et, avant qu'ils se séparassent en paix, on jugea qu'il fallait que le gouvernement rendît une ordonnance signée de la reine régente et des quatre secrétaires d'État (3), par laquelle on retirait les faveurs concédées à la noblesse privilégiée, et l'honneur tant caressé d'avoir le tabouret en présence de la reine fut enlevé à la princesse de Marsillac, à madame de Pons, et à la comtesse de Fleix (4).

C'est là ce qui occupait l'esprit des nobles de France, ce qui usait leur énergie pendant que le pays était ruiné par la

(1) Il y eut un moment où l'on décida que les petits nobles feraient une contre-démonstration qui, si elle avait été adoptée, eût pu causer la guerre civile. « Nous résolûmes une contre-assemblée de noblesse pour soutenir le tabouret de la maison de Rohan. » De Retz, *Mémoires*, t. I, pag. 284.

(2) *Mém. de Motteville*, t. III, pag. 349.

(3) « Signé d'elle et des quatre secrétaires d'État. » *Ibid.*, t. III, pag. 394.

(4) Les meilleurs récits de cette grande lutte se trouvent dans les *Mém. de madame de Motteville* et dans ceux d'Omer Talon, deux écrivains d'un esprit très différent qui tous deux sentent vivement la grandeur du débat.

guerre civile, et que des questions de la plus haute importance, questions de liberté pour la nation et de réorganisation du gouvernement, étaient soulevées (1). Il est à peine nécessaire de dire combien ces hommes étaient peu faits pour guider le peuple dans leur lutte inégale avec la noblesse et combien la différence était grande entre ces hommes et les chefs de la grande insurrection anglaise. Les causes de la chute des Français sont palpables quand on considère que les chefs étaient tirés de cette classe même dont on répudiait les goûts et jusqu'aux sentiments (2), sentiments sur lesquels nous venons de nous étendre. Nous pourrions, et ceux qui ont lu les mémoires français du dix-septième siècle ne l'ignorent pas, multiplier les preuves à l'infini. Les ouvrages écrits, pour la plupart, par les nobles ou leurs partisans sont pleins des meilleurs matériaux pour aider à former une opinion. C'est dans ces autorités qui traitent de ces matières avec un sentiment convenable de l'importance de leur sujet que nous voyons surgir les plus grandes difficultés et les contestations sur la question de savoir qui aurait un fauteuil à la cour (3), qui serait invité aux dîners

(1) Saint-Aulaire (*Hist. de la Fronde*, t. I, pag. 317) dit que dans la même année (1649) « l'esprit de discussion fermentait dans toutes les têtes, et chacun. à cette époques, soumettait les actes de l'autorité à un examen raisonné. » On lit aussi dans les *Mém. de Montglat*, sous la date de 1649 : « On ne parlait publiquement dans Paris que de république et de liberté. » T. II, pag. 186. En 1648, « effusa est contemptio super principes. » *Mém. d'Omer Talon*, t. II, pag. 271.

(2) De retz, le plus fin observateur de son temps, admet que la débâcle de la Fronde ne doit pas être attribuée à l'inconstance du peuple. « Vous vous étonnerez peut-être de ce que je dis plus sûr, à cause de l'instabilité du peuple ; mais il faut avouer que celui de Paris se fixe plus aisément qu'aucun autre ; et M. de Villeroi, qui a été le plus habile homme de son siècle et qui en a parfaitement connu le naturel dans tout le cours de la Ligue, où il le gouverna sous M. du Maine, a été de ce sentiment. Ce que j'en éprouvois moi même me le persuadoit. » *Mém. de Retz*, t. I, pag. 348. Ce passage remarquable forme un contraste frappant avec les déclamations de ces écrivains qui ne savent que reprocher au peuple sa légèreté.

(3) Le point litigieux fut décidé en faveur du duc d'York, à qui en 1649 « la reine fit de

royaux, qui en serait exclu (1); qui recevrait le baiser de la reine, qui ne le recevrait pas (2); qui aurait la première chaire à l'église (3); en quoi différait exactement le rang des divers personnages, et quelle devait être la dimension du drap sur lequel il leur était permis de poser les pieds (4); à quelles dignités le noble devait être parvenu pour justifier son entrée dans le Louvre en carrosse (5); qui devait avoir le pas dans les couronnements (6); si tous les ducs étaient égaux, ou si, comme quelques-uns le pensaient, le duc de Bouillon, ayant possédé autrefois la souveraineté de Sédan, avait le pas sur le duc de la Rochefoucault, qui n'avait jamais eu aucune souveraineté (7); si le duc de Beaufort

grands honneurs et lui donna une chaise à bras. » *Mém. de Motteville*, t. III, pag. 275. Dans la chambre du roi, la chose paraît avoir été arrangée autrement, car Omer Talon (*Mém.*, t. II, pag. 332) nous dit que « le duc d'Orléans n'avait point de fauteuil, mais un simple siége pliant, à cause que nous étions dans la chambre du roi. » L'année suivante, la scène ne se passant pas dans la chambre du roi, le même écrivain dit : « M. le duc d'Orléans assis dans un fauteuil. » *Ibid.*, t. III, pag. 95. Comparez le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, t. III, pag. 310. Voltaire (*Dict. philos.*, art. *Cérémonies*) dit : « Le fauteuil à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite et la main gauche ont été pendant plusieurs siècles d'importants objets de politique et d'illustres sujets de querelles. » *OEuvres de Voltaire*, t. XXXVII, pag. 486. L'étiquette du « fauteuil » et de la « chaise » est expliquée dans les *Mém. de Genlis*, t. X, pag. 287.

(1) Voyez *Mém. de Motteville*, t. III, pag. 309, 310.

(2) Voyez la liste de ceux à qui la reine pouvait donner le baiser dans *Mém. de Motteville*, t. III, pag. 318.

(3) *Mém. d'Omer Talon*, t. I, pag. 217-219. Le prince de Condé soutint avec chaleur qu'au *Te Deum* « il ne pouvait être assis en autre place que dans la première chaire. » Ceci se passait en 1642.

(4) Sur la querelle touchant le « drap de pied, » voyez *Mém. de Motteville*, t. II, pag. 249.

(5) Un débat très sérieux fut soulevé par le prince de Marsillac, qui réclamait la « permission d'entrer au Louvre en carrosse. » *Mém. de Motteville*, t. III, pag. 367, 389.

(6) *Mém. de Pontchartrain*, t. I, pag. 422, 423, au couronnement de Louis XIII. D'autres exemples de difficultés causées par des questions de préséance se trouvent dans les *Mém. d'Omer Talon*, t. III, pag. 23, 24, 437, et même dans le sérieux ouvrage de Sully, *OEconomies royales*, t. VII, pag. 126; t. VIII, pag. 395, qu'il faudrait comparer avec de Thou, *Hist. universelle*, t. IX, pag. 86, 87.

(7) *Mém. de Lenet*, t. I, pag. 378, 379. Lenet, grand admirateur des nobles, entre dans tous ces détails, sans avoir le moindre sentiment de leur absurdité. Je ne devrais pas omettre

devait ou ne devait pas entrer dans la chambre du conseil avant le duc de Nemours, et si, une fois entré, il devait s'asseoir au dessus de lui (1). C'étaient là les grandes questions de l'époque : et comme pour épuiser la somme des absurdités, les plus sérieux différends s'élevèrent sur la question de savoir qui devait présenter la serviette au roi quand il se mettait à table (2), et qui aurait le privilége inestimable d'aider la reine à passer sa chemise (3).

On trouvera peut-être que je dois m'excuser auprès du lecteur de ce que j'attire son attention sur de semblables mesquines querelles, mais quelque misérables qu'elles puissent nous paraître aujourd'hui, il ne faut pas oublier que des hommes intelligents ne les jugèrent pas au dessous d'eux. Il faut surtout se rappeler que l'importance qu'on y attacha jadis forme une partie de l'histoire de France; on ne doit donc

ici la terrible querelle qui eut lieu en 1652 à propos de la reconnaissance des droits du duc de Rohan (*Mém. de Conrart*, pag. 151, 152) ni une autre querelle, sous le règne d'Henri IV, sur la question de savoir si un duc devait signer son nom avant celui d'un maréchal ou si le maréchal devait signer le premier. De Thou, *Hist. universelle*, t. XI, pag. 11.

(1) Cette grande question fut la cause, en 1652, d'une grande querelle entre les deux ducs, qui se termina par un duel dans lequel le duc de Nemours fut tué, ainsi que le mentionnent la plupart des écrivains contemporains. Voyez *Mém. de Montglat*, t. II, pag. 357; *Mém. de la Rochefoucauld*, t. II, pag. 172; *Mém. de Conrart*, pag. 172-175; *Mém. de Retz*, t. II, pag. 203; *Mém. d'Omer Talon*, t. III, pag. 437.

(2) Pontchartrain, l'un des ministres d'État, écrit en l'année 1620 : « En ce même temps s'était mû un très grand différend entre M. le prince de Condé et M. le comte de Poissons sur le sujet de la serviette que chacun d'eux prétendait devoir présenter au roi quand ils se rencontreraient tous deux près Sa Majesté. » *Mém. de Pontchartrain*, t. II, pag. 295. Le Vassor, qui donne un récit plus complet (*Règne de Louis XIII*, t. III, pag. 536, 537) dit : « Chacun des deux princes du sang fort échauffez à qui ferait une fonction de maître d'hôtel, tirait la serviette de son côté, et la contestation augmentait d'une manière dont les suites pouvaient devenir fâcheuses. » Le roi s'étant interposé, « ils furent donc obligés de céder, mais ce ne fut pas sans se dire l'un à l'autre des paroles hautes et menaçantes. »

(3) Suivant quelques-uns, il fallait qu'on fût duc avant que sa femme pût prétendre à se mêler de la chemise de la reine; suivant quelques autres, la dame de service, quel que fût son rang, avait ce droit, à moins qu'une princesse ne fût présente. Sur ces différents cas et sur les difficultés auxquels ils donnaient lieu, comparez *Mém. de Saint-Simon*, 1842, t. VII, pag. 123, avec *Mém. de Motteville*, t. VII, pag. 28, 276, 277.

pas les apprécier d'après leur valeur intrinsèque, mais comme informations sur un état de choses qui n'est plus. Ces petits événements, négligés par les historiens ordinaires, comptent cependant parmi les échelons et les bases de l'histoire. Ils ne nous aident pas seulement à mettre sous nos yeux les siècles auxquels ils se rapportent, ils ont aussi une grande valeur au point de vue philosophique. Ils font partie des matériaux desquels nous tirons des inductions générales du grand esprit protecteur qui doit toujours sa puissance, quelle que soit la forme qu'il prenne, au sentiment de la vénération opposé au sentiment de l'indépendance. Comment se fait-il que cette puissance soit naturelle à de certaines époques de la société? C'est ce qui nous sera clairement démontré si nous examinons les bases sur lesquelles repose ce sentiment de vénération. L'origine de la vénération sont la peur et le sens du merveilleux. Que ces deux sentiments se combinent ou s'isolent, c'est toujours en eux qu'il faut chercher la source de la vénération; et la manière dont ils prennent naissance est facile à comprendre. Nous nous émerveillons parce que nous sommes ignorants, et nous avons peur parce que nous sommes faibles. Il est donc naturel que, dans des temps éloignés, quand les hommes étaient plus ignorants et plus faibles, ils aient aussi été plus portés à la vénération, qu'ils aient pris ces habitudes de respect qui, si on les transporte dans la religion, amènent la superstition et, si on les transporte dans la politique, amènent le despotisme. Dans la marche ordinaire de la société, on oppose à ces sentiments les progrès de la science qui corrige l'ignorance et crée des ressources, c'est à dire qui diminue le penchant à l'admiration et à la peur et qui, en affaiblissant les sentiments de vénération, fortifie d'autant les senti-

ments d'indépendance. Mais en France les efforts de la science venaient échouer, comme nous l'avons vu déjà, devant la tendance opposée; aussi, tandis que d'un côté l'esprit protecteur en était affaibli, il se retrempait de l'autre dans ces circonstances politiques et sociales aux sources desquelles nous avons essayé de remonter et en vertu desquelles chaque classe de la société exerçant une pression sur celle qui venait immédiatement après elle, la subordination de chacune en particulier et de toutes ensemble se maintenait intacte. C'est ainsi que l'esprit prend l'habitude de regarder en haut au dehors de lui et de s'en rapporter aux ressources d'autrui plutôt qu'aux siennes propres. C'est aussi ce qui explique le caractère humble et flexible des Français jusqu'au dix-huitième siècle, et ce respect sans bornes pour les opinions d'autrui, respect sur lequel repose la vanité, trait caractéristique de leur personnalité (1), car les sentiments de la vanité et de la vénération ont évidemment cela de commun qu'ils portent chacun à mesurer ses actions sur un jugement en dehors de soi, tandis que le sentiment opposé, celui de l'orgueil et de l'indépendance, lui fait préférer le jugement que chacun porte en soi-même. Le résultat de cette différence fut que quand au milieu du dix-septième siècle, le mouvement intellectuel poussa les Français à la révolte, l'effet en fut neutralisé par cette tendance sociale qui, même au plus fort de la lutte, conserva vivaces toutes les vieilles habitudes de leur humilité. C'est ainsi que, tant que dura la guerre, le peuple ne put s'empêcher de continuer à tourner les regards vers les nobles, pendant que les nobles levaient les leurs

(1) Et qui se rattache aussi à l'institution de la chevalerie. Le sentiment chevaleresque est près de la vénération.

vers la couronne. Chacune des deux classes avait foi en celle qui était immédiatement au dessus de l'autre. Le peuple croyait que sans les nobles il n'y avait point de salut; les nobles croyaient qu'en dehors de la couronne il n'y avait point d'honneur. Il est difficile de blâmer les nobles, car c'est de la couronne qu'ils tiennent leurs distinctions. Ils sont directement intéressés à soutenir la vieille idée que le souverain est la source de tout honneur; ils sont directement intéressés à soutenir cette doctrine absurde, qu'à un moment donné et de par le seul fait de la volonté du prince, l'homme le plus vil peut être élevé à la dignité d'un homme d'honneur, tant l'idée fausse qu'ils se sont faite de la source de l'honneur a détruit chez eux le vrai sentiment de l'honneur. Cette idée fausse est au nombre des vieux moyens pour créer des distinctions où la nature n'a rien à voir; pour substituer à la supériorité réelle, une supériorité de convention et pour mettre les petits esprits au niveau des grands. Il est certain que toutes ces tentatives échoueront et même qu'elles cesseront à mesure que la société fera des progrès; mais il est évident aussi que, tant qu'elles continueront, ceux qui en profitent en estimeront les auteurs. A moins que des circonstances agissant dans le sens contraire ne s'interposent, la sympathie entre les deux partis ne peut mourir, le souvenir des faveurs passées, l'espérance des faveurs à venir l'entretiennent. Ce sentiment naturel étant fortifié par l'esprit protecteur qui porte les hommes à s'attacher à ceux qui sont placés au dessus d'eux, on ne peut trouver singulier que les nobles français, même en pleine révolte, recherchent les plus légères faveurs avec une ardeur dont nous venons de donner quelques exemples. Ils s'étaient habitués depuis si longtemps à voir dans leur souverain la source de leur propre

dignité, qu'ils croyaient sérieusement qu'il y avait une dignité cachée attachée à ses moindres actions; si bien que, dans leur esprit, c'était une chose de la plus grande importance que celle de savoir lequel d'entre eux lui présenterait la serviette, lequel tiendrait la cuvette, lequel lui mettrait sa chemise (1). Certes, ce n'est pas pour jeter le ridicule sur ces hommes oisifs et frivoles que j'ai réuni mes preuves touchant les petites querelles qui absorbèrent leurs esprits. Loin de là; nous estimons qu'ils sont plus à plaindre qu'à blâmer; ils agirent conformément à leurs instincts et même ils exercèrent les vives aptitudes que la nature leur avait départies. Mais il doit nous être permis de plaindre ce grand pays qui a besoin de veiller à ses intérêts. Ce n'est qu'en ce qui touche la destinée du peuple français que l'historien a le droit de s'inquiéter de l'histoire des nobles français. Cependant des preuves comme celles que nous avons établies, en découvrant les tendances de la vieille noblesse, montrent sous une de ses formes les plus actives cet esprit protecteur et aristocratique dont on ne sait pas grand'chose quand on sait seulement dans quelles conditions réduites et flottantes il se trouve aujourd'hui. Il faut considérer de pareils faits comme une maladie cruelle dont l'Europe est encore affligée, mais que nous ne voyons plus que sous une forme adoucie, et de la violence de laquelle personne ne pouvait se faire une idée, à moins de l'avoir étudiée dans ses premiers développements, alors que, régnant sans contrôle, elle prit tant d'empire qu'elle arrêta la croissance de la liberté, entrava

(1) Ces sentiments existaient encore à la veille de la révolution française. Voyez par exemple les détails extraordinaires dans Campan, *Mém. sur Marie-Antoinette*, t. I, pag. 90, 99. Il faudrait comparer avec un extrait tiré de Prudhomme, *Mém. de Paris*, dans Southey, *Commonplace Book*, 3e série, 1850, pag. 251, n° 165.

les progrès des nations et rapetissa les facultés de l'esprit humain.

Il est à peine nécessaire de nous étendre davantage sur l'espèce de divergence qui exista entre la France et l'Angleterre ou d'indiquer plus au long la différence, dont nous espérons n'avoir plus à faire comprendre l'évidence et qui distingua les guerres civiles des deux pays. Il est certain que les gens du peuple et leurs chefs plébéiens dans notre insurrection ne pouvaient avoir de sympathie pour tout ce qui embarrassait l'intelligence des nobles français. Des hommes comme Cromwell et ses coadjuteurs n'étaient guère versés dans les mystères de la généalogie ou dans les subtilités de la science héraldique. Ils s'étaient peu inquiétés de l'étiquette des cours; ils ignoraient les règles de la préséance. Ces choses étaient étrangères à leurs vues. Mais ils faisaient bien ce qu'ils voulaient faire. Ils savaient qu'ils avaient une grande œuvre à accomplir et ils en vinrent à bout (1). Ils avaient pris les armes contre un gouvernement cruel et despotique, et ils ne voulurent prendre aucun repos avant d'avoir fait tomber tous ceux qui occupaient de hauts emplois; jusqu'à ce qu'ils eussent détruit le mal, et châtié du même coup ceux qui l'avaient commis. Et quoique dans le cours de cette glorieuse entreprise il aient pu mettre au jour quelques-unes de ces infirmités auxquelles les plus grands esprits doivent payer tribut; encore ne devrions-nous jamais parler d'eux

(1) Ludlow exprime ainsi les sentiments qui le poussèrent à faire la guerre à la couronne : « The question in dispute between the king's party and us being, as I apprehended, whether the king should govern as a god by his will, and the nation be governed by force like beasts? Or whether the people should be governed by laws made by themselves, and live under a government derived from their own consent? Being fully persuaded, that an accommodation with the king was unsafe to the people of England, and injust and wicked in the nature of it. » Ludlow, *Memoirs*, t. 1, pag. 230. Comparez le discours plein de verve à Christina dans le *Journal of the Swedish Embassy*, t. I, pag. 238, et voyez pag. 390, 391.

qu'avec le profond respect dû à ceux qui ont donné aux rois de l'Europe la première grande leçon, et qui, dans une langage qu'ils devaient bien comprendre, proclamèrent à leur face que leur impunité était arrivée à son terme et que contre leurs transgressions, le peuple avait enfin trouvé un remède plus prompt et plus décisif qu'aucun de ceux qu'eût osé essayer jusqu'alors la révolution.

CHAPITRE XI

L'esprit protecteur porté par Louis XIV dans la littérature. — Examen des conséquences de cette alliance entre les classes intelligentes et les classes gouvernantes.

Le lecteur est désormais à même de comprendre comment il se fit que le système protecteur avec les idées de subordination qui s'y rattachent acquit en France une puissance qu'il n'eut jamais en Angleterre et comment cette puissance fut la cause d'une divergence essentielle entre les deux pays. Pour achever la comparaison, il semble maintenant qu'il soit nécessaire d'examiner comment ce même esprit agit sur l'histoire de France purement intellectuelle, comme il avait agi sur son histoire politique et sociale, car les idées de dépendance, bases de l'édifice protecteur, encourageaient la croyance que la subordination étant dans la politique et dans la société, elle devait être aussi dans la littérature, que le système d'inquisition, paternel et centralisateur, qui réglementait les intérêts matériels du pays devait aussi réglementer les intérêts de la science. Quand donc la Fronde eut été complétement vaincue, toutes choses se trouvèrent disposées pour cette singulière politique intellectuelle qui, pendant

cinquante ans, fut la politique de Louis XIV et fut à la littérature en France ce que la féodalité avait été à la politique. Dans les deux cas, un parti rendait hommage quand l'autre parti accordait faveurs et protection. Tout homme de lettres devint vassal de la couronne de France. Pas un livre ne fut écrit sans avoir en vue la faveur du roi. Obtenir le patronage du roi était considéré comme la preuve irrécusable d'une supériorité intellectuelle. Nous allons dans ce chapitre examiner les résultats de ce système. Le caractère personnel de Louis XIV en était la cause apparente; mais les causes réelles, celles qui dominaient toutes les autres, se trouvaient dans les circonstances que j'ai indiquées et dans de certaines associations d'idées qui s'emparèrent de l'esprit français et s'y fixèrent jusqu'au dix-huitième siècle. Tous les efforts de Louis XIV tendirent à fortifier ces idées et à les faire pénétrer partout. Ils furent couronnés du succès le plus complet. Aussi l'histoire de ce règne est-elle des plus instructives : elle nous offre l'exemple le plus remarquable qui jamais ait été donné du despotisme, d'un despotisme large et intelligent autant que conséquent, despotisme qui régna cinquante ans sur le peuple le plus civilisé de l'Europe, qui en supporta le joug non seulement sans murmure, mais s'y soumit avec gaîté et même avec reconnaissance envers celui qui le lui imposait (1).

(1) Sur la servilité dégradante des hommes de lettres les plus éminents, voyez Capefigue, *Louis XIV*, t. I, pag. 41, 42, 116, et, sur les sentiments du peuple, le Vassor, qui écrivit vers la fin du règne de Louis XIV, et qui dit avec amertume : « Mais les Français, accoutumés à l'esclavage, ne sentent plus la pesanteur de leurs chaînes. » Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, t. VI, pag. 670. Les étrangers s'étonnaient tous de la généralité de la servilité et encore plus de son bon vouloir. Lord Shaftesbury, dans une lettre datée de février 1704-5, fait un grand éloge de la liberté; mais il ajoute qu'en France « you will hardly find this argument understood; for whatever flashes may now and then appear. I never yet knew one single man a free man. » Forster, *Original Letters of Locke, Sidney and Shaftesbury*, 1830, pag. 205. La même année, de Foe fait la même remarque sur les nobles de France (Wilson, *Life of*

Ce qu'il y a de plus étrange dans ce fait c'est que, jugé par les plus indulgents, au point de vue de l'honneur, des mœurs et des intérêts matériels, le règne de Louis XIV doit être infailliblement condamné. Un libertinage grossier et sans frein, ayant pour compagne la superstition la plus étroite et la plus avilissante, caractérisa sa vie privée, pendant que, dans sa vie publique, il déploya une arrogance et une perfidie systématique qui excitèrent par moments la colère de toute l'Europe et attirèrent sur la France les plus terribles représailles. Quant à sa politique intérieure, il fit une alliance intime avec l'Église, et, quoiqu'il résistât personnellement à l'autorité du pape, il laissa volontiers opprimer ses sujets par la tyrannie du clergé (1). Il abandonna tout au clergé, mais il lui défendit de toucher à la prérogative royale (2). Guidé par ce clergé, du moment qu'il prit les rênes du gouvernement, il empiéta sur les libertés religieuses dont Henri IV avait posé les bases et qui jusqu'à lui s'étaient conservées intactes (3). Ce fut à l'instigation du clergé qu'il

de Foe, t. II, pag. 209), et, en 1699, Addison écrit de Blois une lettre qui peint en traits frappants l'abaissement des Français. Aikin, *Life of Addison*, t. I, pag. 80. Comparez Burnet, *Own Time*, t. IV, pag. 365, sur « the gross excess of flattery to which the French have run beyond the exemples of former ages in honour of their king. »

(1) Les termes de ce contrat entre la couronne et l'Église sont loyalement cités par M. Banke : « Wir sehen, die bieden Gewalten unterstützen ein-ander : Der Kœnig ward von den Tinwirkungen der weltlichen, der Clerus von der unbedingten Autoritæt der geistlichen Gewalt des Pæpstthums freige-sprochen. » *Die Pæpste*, t. III, pag. 168.

(2) Ce côté de son caractère est très habilement dessiné par Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXV, pag. 43.

(3) Flassan suppose que les premières lois de persécution furent publiées en 1679 : « Dès l'année 1679, les concessions faites aux protestants avaient été graduellement restreintes. » *Diplomatie française*, t. IV, pag. 92. Mais le fait est que ces lois datent de 1662, l'année qui suivit la mort de Mazarin. Voyez Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXV, pag. 167; Benoist, *Edit de Nantes*, t. III, pag. 460-462, 481. En 1667, une lettre de Thyrme de lord Clarendon (Lister, *Life of Clarendon*, t. III, pag. 446), mentionne « the horrid prosecutions the reformed religion undergoes in France, » et Locke, qui voyagea en France en 1675 et 1676, constate dans son journal (King, *Life of Locke*, t. I, pag. 110) que les protestants perdaient « every day some privilege or other. »

révoqua l'édit de Nantes qui, depuis près d'un siècle, avait introduit dans la loi du pays l'esprit de tolérance (1). Ce fut à l'instigation du clergé que, peu de temps avant d'outrager ainsi les droits les plus sacrés de ses sujets, il lâcha sur eux, afin d'amener par la terreur la conversion des protestants, des bandes indisciplinées de soldats à qui l'on tolérait les cruautés les plus révoltantes. Les barbaries horribles qui s'ensuivirent sont racontées par des écrivains de l'époque (2)

(1) On trouve le récit de la révocation de l'édit de Nantes dans tous les historiens; mais je ne me rappelle pas qu'aucun d'eux ait remarqué qu'on en parlait tout bas à Paris vingt-quatre ans avant qu'il fût aboli. En mars 1665, Patin écrit : « On dit que pour miner les huguenots le roi veut supprimer les chambres de l'édit et abolir l'édit de Nantes. » *Lettres de Patin*, t. III, pag. 516.

(2) Comparez Burnet, *Own Time*, t. III, pag. 73-76, au *Siècle de Louis XIV*, dans les *OEuvres de Voltaire*, t. XX, pag. 377, 378. Voltaire dit que les protestants qui persistèrent dans leur religion « étaient livrés aux soldats, qui eurent toute licence excepté celle de tuer. Il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées qu'elles en moururent. Et Burnet, qui était en France en 1665, dit : « All men set their thoughts on worts to invent new methods of cruelty. » Ce que c'était que ces méthodes, c'est ce que je vais maintenant raconter, parce que, quelque penible que ce soit, il est cependant utile que nous soyons capables de comprendre le règne de Louis XIV. Il est utile que le voile soit déchiré et que la pudeur, qui voudrait taire de pareils faits, cède au devoir qu'a l'historien de livrer à l'opprobre public et de flétrir comme infâmes : l'Église qui fut l'instigateur de ces mesures, le souverain qui les appuya et le siècle qui les toléra. Nous puisons dans les deux sources primitives de ces événements : Quick, *Synodicon in Gallia*, 1692, folio, et Benoist, *Hist. de l'édit de Nantes*, 1695, in-4°. J'extrais de ces deux ouvrages les passages suivants : « Afterwards they fall upon the persons of the Protestants; and there was no wickedness, though never so horrid, which they did not put in practice, that they might enforce them to change their religion. . . . . They bound them as criminals are when they be put to the rack; and in that posture, putting a funnel into their mouths, they poured wine down their throats till its fumes had deprived them of their reason, and they had in that condition made them consent to become Catholics. Some they stripped stark naked, and after they had offered them a thousand indignities, they stuck them with pins from head to foot; they cut them with pen-knives, tear them by the noses with red-hot pincers, and dragged them about the rooms till they promised to become Roman Catholics, or that the doleful outcries of these poor tormented creatures, calling upon God for mercy, constrained them to let them go. . . . . In some places they tied fathers and husbands to the bed-posts, and ravished their wives and daughters before their eyes. . . . . From others they pluck off the nails of their hands and toes, which must needs cause an intolerable pain. They burnt the feet o others. They blew up men and women with bellows, till they were ready to burst in pieces. If these horrid usages could not prevail upon them to violate their consciences, and aban-

et l'on peut se faire une idée de l'effet produit sur les intérêts matériels de la nation par le fait que ces persécutions religieuses coûtèrent à la France cinq cent mille de ses habitants les plus industrieux qui portèrent dans d'autres pays leurs habitudes de travail, fruits de l'expérience dont ils s'étaient servis jusque-là pour enrichir leur pays dans leurs

don their religion, they did then imprison them in close and noisome dungeons, in which they exercised all kinds of inhumanities upon them.» Quick, *Synodicon*, t. I, pag. cxxx, cxxxi. « Cependant les troupes exerçoient partout des cruautez inouies. Tout leur étoit permis, pourveu qu'ils ne fissent pas mourir. Ils faisoient danser quelquefois leurs hôtes jusqu'à ce qu'ils tombassent en défaillance. Ils bernoient les autres jusqu'à ce qu'ils n'en pouvoient plus. . . . . Il y en eut quelques-uns à qui on versa de l'eau bouillante dans la bouche. . . . . Il en eut plusieurs à qui on donna des coups de bâton sous les pieds, pour éprouver si ce supplice est aussi cruel que les relations le publient. On arrachoit à d'autres le poil de la barbe. . . . . D'autres brûloient à la chandelle le poil des bras et des jambes de leurs hôtes. D'autres faisoient brûler de la poudre si près du visage de ceux qui leur résistoient, qu'elle leur grilloit toute la peau. Ils mettoient à d'autres des charbons allumez dans les mains, et les contraignoient de les tenir fermées jusqu'à ce que les charbons fussent éteints. . . . . On brûla les pieds à plusieurs, tenant les uns long-tems devant un grand feu; appliquant aux autres une pelle ardente sous les pieds; liant les pieds des autres dans des bottines pleines de graisse, qu'on faisoit fondre et chauffer peu à peu devant un brasier ardent. » Benoist, *Hist. de l'édit de Nantes*, t. V, pag. 887-889. Parlant d'un protestant nommé Ryau, il ajoute : « ils le lièrent fort étroitement; lui sevrèrent les doigts des mains; lui fichèrent des épingles sous les ongles; lui firent brûler de la poudre dans les oreilles; lui percèrent les cuisses en plusieurs lieux, et versèrent du vinaigre et du sel dans ses blessures. *Par ce tourment ils épuisèrent sa patience en deux jours, et le forcèrent à changer de religion.* » Pag. 890. « Les dragons étoient les mêmes en tous lieux. Ils battoient, ils étourdissoient, ils brûloient en Bourgogne comme en Poitou, en Champagne comme en Guyenne, en Normandie comme en Languedoc. Mais ils n'avoient pour les femmes ni plus de respect ni plus de pitié que pour les hommes. Au contraire, ils abusoient de la tendre pudeur qui est une des propriétez de leur sexe, et ils s'en prévaloient pour leur faire de plus sensibles outrages. On leur levoit quelquefois leurs juppes par dessus la tête, et on leur jettoit des seaux d'eau sur le corps. Il y en eut plusieurs que les soldats mirent en chemise, et qu'ils forcèrent de danser avec eux dans cet état. . . . . Deux filles de Calais, nommées le Noble, furent mises toutes nuës sur le pavé, et furent ainsi exposées à la mocquerie et aux outrages des passans. . . . . Des dragons ayant lié la dame de Vezençai à la quenouille de son lit, lui crachoient dans la bouche quand elle l'ouvroit pour parler ou pour soupirer. » Pag. 891, 892. A la page 917, se trouvent d'autres détails bien plus horribles encore sur le traitement fait aux femmes que l'indignation bien plus que la honte m'empêche de transcrire ici. La honte en doit retomber sur le clergé et sur le gouvernement, deux autorités réunies qui souffrirent la perpétration d'outrages aussi scandaleux dans le seul but de contraindre les gens à changer leurs opinions religieuses.

industries respectives (1). Ces choses sont notoires; elles sont incontestables et se trouvent à la surface de l'histoire. Et cependant, en présence de ces événements, on voit encore des hommes conserver leur admiration pour Louis XIV. Quoiqu'il soit bien connu que sous son règne le dernier vestige de la liberté fut détruit; que le peuple succombait sous le poids d'impôts écrasants; que ses enfants lui étaient enlevés par milliers pour grossir les armées royales; que les ressources du pays étaient gaspillées comme jamais elles ne l'avaient été; qu'un despotisme insupportable s'était fermement consolidé; quoique aucun de ces faits ne soit contesté, cependant, même de nos jours, il est des écrivains qui prisent si haut la gloire littéraire, qu'elle compense à leurs yeux les crimes les plus grands et qu'ils pardonnent facilement le mal fait par un prince dont le règne a produit les lettres de Pascal, les discours de Bossuet, les comédies de Molière et les tragédies de Racine.

Cette façon d'apprécier les mérites d'un souverain est si bien abandonnée, que je ne me donnerais pas la peine d'en rien dire pour la réfuter, si elle ne se rattachait à une erreur plus répandue quant à l'influence royale sur la littérature nationale. Illusion d'hommes de lettres qu'ils ont été les premiers à propager. Si nous nous laissions entraîner par le langage dans lequel plusieurs d'entre eux semblent se com-

(1) M. Blanqui (*Hist. de l'économie politique*, t. II, pag. 40) dit que la révocation de l'édit de Nantes coûta à la France « cinq cent mille de ses enfants les plus industrieux, » qui portèrent dans d'autres pays « les habitudes d'ordre et de travail dont ils étaient imbus. » Voyez aussi *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXVI, dans *OEuvres de Voltaire*, t. XX, pag. 380, 381. Plusieurs émigrèrent dans l'Amérique du nord. Comparez Godwin, *On Population*, pag. 388, 389, avec Benoist, *l'Édit de Nantes*, t. V, pag. 973, 974, et Lyell, *Second Visit to the United States*, édit. 1849, t. II, pag. 159. Voyez aussi sur les effets de la révocation, *Lettres inédites de Voltaire*, t. II, pag. 473.

plaire, nous finirions par croire que les sourires d'un roi ont un pouvoir magique qui stimule l'esprit et dilate le cœur de l'écrivain fortuné sur lequel ils daignent tomber. Il faut mépriser de semblables idées, non pas seulement comme faisant partie de ces innocents préjugés qui flottent encore autour de la personne des souverains, mais comme très mauvaises dans leurs conséquences pratiques, car elles ont leurs bases dans de fausses notions sur la nature de toutes choses. Elles font tort à l'esprit indépendant qui doit toujours être celui de la littérature; elles font tort aux princes eux-mêmes, car elles augmentent cette vanité dont ils n'ont en général qu'une part beaucoup trop large. En vérité, si nous considérons la position qu'occupent maintenant les écrivains dans la plupart des pays civilisés, nous reconnaîtrons bientôt que l'opinion émise par plusieurs est absurde dans l'état actuel de la science et indigne des hommes dont elle doit être le seul culte.

Du jour où tomba la fiction théologique du droit divin des rois, le respect qu'ils inspiraient tomba tout naturellement au même degré (1). La vénération superstitieuse dont on les entourait autrefois n'est plus, et aujourd'hui cette divinité que nous sentions en leurs personnes ne nous impose plus (2). Nous avons la conscience des règles d'après les-

(1) Sur le respect pour les rois, réduit à néant par le mépris du droit divin, voyez Spencer, *Social Statics*, pag. 423, 424, et, sur l'influence du clergé dans la propagation des vieilles doctrines, voyez le savant ouvrage de Allen sur les *Royal Prerogative*, édit. 1849, pag. 156. Voyez aussi quelques remarques essentielles par Locke, dans King, *Life of Locke*, t. II, pag. 90.

(2) « Qu'est devenu, en effet, le droit divin, cette pensée, autrefois acceptée par les masses, que les rois étaient les représentants de Dieu sur la terre, que la racine de leur pouvoir était dans le ciel? Elle s'est évanouie devant cette autre pensée qu'aucun nuage, aucun mysticisme n'obscurcit, devant cette pensée si naturelle et brillant d'une clarté si nette et si vive, que la souveraine puissance sur la terre appartient au peuple entier et non à une

quelles il nous faut les juger ; il faut applaudir à leur conduite lorsqu'ils contribuent au bonheur de la nation qui leur a confié le pouvoir; mais il nous faut aussi ne pas oublier que par l'éducation qu'ils reçoivent et les hommages puérils dont ils sont l'objet, leur jugement est faussé et leur esprit imbu de préjugés (1). Aussi, loin de nous attendre à ce qu'ils soient de judicieux protecteurs des lettres et qu'ils se placent à la tête de leur siècle, nous devons nous montrer satisfaits quand ils ne se mettent point en opposition avec l'esprit de l'époque et qu'ils n'essaient point d'arrêter la marche de la société. Car à moins que le souverain, en dépit du désavantage intellectuel de sa position, ne soit un homme d'un esprit très large, il doit arriver qu'il récompensera non les plus capables, mais les plus complaisants, et qu'en même temps qu'il refusera sa protection à un penseur profond et indépendant, il l'accordera à l'auteur qui caressera ses anciens préjugés et défendra les vieux abus. C'est pourquoi l'usage d'accorder aux hommes de lettres des récompenses honorifiques ou pécuniaires peut être agréable sans doute à ceux qui les reçoivent, mais il y a là une tendance manifeste à affaiblir la hardiesse, l'énergie de leurs sentiments, et par conséquent à diminuer la valeur de leurs œuvres. C'est ce qu'on pourrait prouver par la publication de la

fraction et moins encore à un seul homme. » Rey, *Science sociale*, t. III, pag. 308. Comparez Manning, *On the Law of Nation*, pag. 101 ; Laing, *Sweden*, pag. 408; Laing, *Denmark*, pag. 196; Burk, *Works*, t. I, pag. 391.

(1) En ceci comme en tout le langage du respect survit longtemps au sentiment auquel la langage doit son origine. Lord Brougham (*Political Philosophy*, t. I, pag. 42. London, 1849) fait observer que « all their titles are derived from a divine original — all refer so them as representing the Deity on earth. They are called *Grace, Majesty*. They are termed *The Lord anointed, The vicegerent of God upon earth ;* with many other names which are either nonsensual or blasphemous, but which are out done in absurdity by the Kings of the Earl. » Cela est vrai, mais si lord Brougham avait écrit ces lignes il y a trois siècles, on lui eût coupé les oreilles pour la peine.

liste des pensions d'hommes de lettres qui ont été accordées par des souverains d'Europe. Cette publication ferait ressortir le mal résultant de semblables récompenses. Après une étude consciencieuse de l'histoire de la littérature, je me crois en droit d'affirmer que, pour un exemple de récompense accordée par un souverain à un homme dont les idées sont en progrès sur son siècle, il y en a vingt d'accordées à des hommes en arrière de leur siècle. Il en résulte que dans tous les pays de protection royale les idées dans la littérature, au lieu d'être des idées de progrès, sont toujours des idées réactionnaires. Ceux qui donnent font alliance avec ceux qui reçoivent. Le système des faveurs engendre une classe nécessiteuse et gourmande qui a surtout faim de pensions, de places et de titres; qui met par conséquent le désir du gain au dessus de la recherche de la vérité et verse dans ses écrits tous les préjugés de la cour à laquelle elle se cramponne. Et c'est ainsi que les marques de faveur deviennent des signes de servitude. C'est ainsi que la poursuite de la science, la plus noble de toutes les études, celle qui élève le plus la dignité de l'homme, tombe au niveau des professions les plus humbles, de celles où le succès se mesure par le nombre de récompense, et où les plus hauts honneurs dépendent de celui qui se trouve par hasard le ministre ou le souverain du jour.

Cette tendance renferme en elle-même une objection péremptoire aux vues de ceux qui veulent confier au pouvoir exécutif le soin de récompenser les hommes de lettres, Mais il est une contre-objection encore plus sérieuse; toute nation qui n'est point entravée dans sa marche satisfait aisément aux besoins de son esprit et produit la littérature qui s'adapte le mieux à sa condition, et il est évident qu'il est de

l'intérêt de toutes les classes d'une société que la production ne soit pas plus grande que les besoins, que l'offre n'excède pas la demande. Il est nécessaire qu'il y ait un certain rapport entre ceux qui sont plus portés les uns à penser, les autres à agir. Si nous étions tous auteurs, nos intérêts matériels souffriraient; si nous étions tous hommes d'affaires, nos plaisirs intellectuels seraient diminués; dans le premier cas nous serions des philosophes faméliques, dans le second, de riches imbéciles. Maintenant il est évident aussi que d'après les principes les plus ordinaires qui régissent l'humanité dans son action, ces deux classes doivent s'équilibrer par le mouvement naturel et spontané de la société. Quand un gouvernement prend sur lui de pensionner les hommes de lettres, ce mouvement en est dérangé, l'harmonie de toutes choses en est troublé. Ce résultat inévitable de l'esprit d'intervention, ou comme nous l'avons appelé, de protection, a été la cause de grands maux dans tous les pays. Supposons par exemple que l'État mette en réserve un fond spécial pour récompenser les bouchers et les tailleurs, il est certain que le nombre de ces hommes utiles s'en accroîtra inutilement. Qu'un autre fonds soit affecté à l'encouragement de la littérature, les hommes de lettres deviendront plus nombreux qu'il ne le faut pour le pays. Dans les deux cas, il y a action malsaine produite par un stimulant artificiel. Assurément la nourriture et le vêtement sont aussi nécessaires pour le corps que la littérature pour l'esprit. Pourquoi donc s'adresser au gouvernement pour encourager ceux qui écrivent nos livres, plutôt que pour encourager ceux qui tuent nos moutons ou confectionnent nos habits. La vérité est que la marche intellectuelle de la société et sa marche physique sont exactement semblables. Il arrive parfois qu'une offre

forcée créé des besoins factices, mais c'est là un état artificiel qui indique une action maladive. Dans les conditions normales, ce n'est pas l'offre qui fait naître le besoin, mais c'est le besoin qui produit l'offre. Supposer que l'accroissement du nombre des auteurs produira une plus grande diffusion de la science, c'est supposer que l'accroissement du nombre des bouchers produira une plus grande consommation de viande. Tel n'est pas l'ordre des choses. Pour manger, il faut d'abord que l'homme ait faim; avant d'acheter, il faut qu'il ait de l'argent; avant de lire, il faut qu'il soit curieux. Les deux grands mobiles de l'humanité sont l'amour de la richesse et l'amour de la science. Ces deux principes représentent et gouvernent respectivement les deux classes les plus importantes de tout pays civilisé. Ce qu'un gouvernement donne à l'une de ces classes, il doit le prendre à l'antre. Ce qu'il donne à la littérature, il doit le prendre à la richesse. Ce système ne peut jamais être pratiqué sur une grande échelle sans avoir les conséquences les plus désastreuses, car une fois les proportions naturelles détruites, il n'y a plus que confusion dans la société. Les hommes de lettres sont-ils protégés, les hommes d'industrie sont dépréciés. Les classes inférieures ont peu d'importance aux yeux de ceux qui considèrent la littérature comme le premier des besoins. L'idée de liberté pour le peuple sera abandonnée; l'individu opprimé; le travail imposé. Pour favoriser les arts qui embellissent la vie on sacrifiera ceux qui lui sont nécessaires. Pour charmer un petit nombre d'individus, on ruinera le plus grand nombre. Splendeur en haut, fange en bas. De beaux tableaux, de riches palais, des drames émouvants, tout cela peut-être créé à profusion pendant un temps, mais ce ne peut être

qu'aux dépens de la vitalité et de la force d'une nation. La classe même pour laquelle auront été faits ces sacrifices déclinera. Que les poètes chantent les louanges du prince qui les a payées de son or, ils n'empêcheront pas que quand on commence par perdre son indépendance, on ne finisse par perdre son génie. Il faut qu'un esprit soit bien robuste pour ne pas dépérir dans l'atmosphère malsaine d'une cour. Le but étant tout entier dans le maître, on contracte insensiblement les habitudes de servilité qui conviennent à la position; l'ordre des sympathies devient moins élevé, le génie dans son action journalière s'amoindrit. La soumission devient une habitude, la servitude un plaisir. Dans les mains de ces flatteurs la littérature perd bientôt sa hardiesse, elle en appelle à la tradition comme à la source de toute vérité et l'esprit d'investigation s'éteint. C'est alors que surviennent ces tristes époques où l'opinion ne se faisant plus jour, l'esprit des hommes est impuissant à reprendre son cours naturel. Leurs mécontentements ne pouvant s'exprimer s'enveniment lentement et deviennent des haines mortelles; leurs passions se gonflent dans le silence, jusqu'à ce qu'enfin, perdant toute mesure, elles éclatent en l'une de ces terribles révolutions par lesquelles elles abaissent l'orgueil de leurs despotes et vont chercher leurs vengeances jusque dans le cœur des palais.

La vérité de ce tableau est frappante pour tous ceux qui ont étudié l'histoire de Louis XIV et ses rapports avec la révolution française. Ce prince, pendant le cours de son long règne, prit la mauvaise habitude de récompenser les hommes de lettres par le don de fortes sommes d'argent et de les combler des marques nombreuses de sa faveur personnelle. Comme cela dura pendant plus d'un demi-siècle, et

comme la richesse dont il se servit ainsi sans scrupule fut, comme de raison, prise à ses autres sujets, nous ne pouvons présenter d'exemple plus parfait des résultats qu'un pareil protectorat doit produire. Il est vrai qu'il eut le mérite d'organiser en un système cette protection de la littérature que tant de gens désireraient voir renaître. Nous verrons bientôt quels en furent les effets sur les grands intérêts de la science. Mais c'est sur les auteurs eux-mêmes que les effets devraient en être étudiés tout particulièrement par ces hommes de lettres qui, sans respect pour leur propre dignité, ne cessent de reprocher au gouvernement anglais de ne faire aucun cas de la profession qui est la leur. En aucun siècle, les hommes de lettres ne furent récompensés avec tant de prodigalité que sous le règne de Louis XIV, et dans aucun siècle ils ne furent si petits, si serviles, si complétement au dessous de la grande vocation d'apôtres de la science et de missionnaires de la vérité. L'histoire des plus célèbres auteurs de cette époque prouve que, malgré leur talent, la puissance de leur esprit, ils furent impuissants à résister à la corruption de tous. Pour gagner la faveur du roi, ils sacrifièrent leur indépendance qui eût dû leur être plus chère que la vie. Ils renoncèrent à l'héritage du génie; ils vendirent leur droit de naissance pour un horrible ragoût. Ce qui arriva alors arriverait encore dans les mêmes circonstances. Quelques penseurs éminents trouvent en eux la force de résister pendant longtemps à la pression de leur siècle, mais en général, jugeant par ce que nous voyons dans l'humanité tout entière, la société n'a de prise sur aucune classe que par le medium des intérêts. Il appartient donc à tout peuple de veiller à ce que l'intérêt des hommes de lettres soit d'être pour lui plutôt que pour les gouvernants, car la littérature

est l'expression de l'intelligence qui est progressive ; tandis que le gouvernement est toujours l'expression de l'ordre qui est stationnaire. Tant que ces deux grands pouvoirs, le gouvernement et la littérature, sont séparés, ils se corrigent en réagissant l'un sur l'autre, et le peuple tient la balance. Mais s'ils se coalisent, si le gouvernement peut corrompre l'intelligence, et si l'intelligence reçoit les ordres du gouvernement, le résultat inévitable doit être le despotisme en politique, et la servilité dans la littérature. Ce fut l'histoire de la France sous Louis XIV, et nous pouvons être certains que telle sera l'histoire de tout pays qui sera tenté de suivre un exemple, attrayant sans doute, mais certainement funeste.

La réputation de Louis XIV s'est faite par la reconnaissance des hommes de lettres; mais à l'appui de ce fait il est une autre idée qui a pris cours. C'est que c'est à ses soins parternels que l'on doit la littérature de son époque, célèbre à si juste titre. Si cependant nous allons au fond de cette opinion, nous trouverons que, comme la plupart des traditions dont se forme l'histoire, elle ne s'appuie sur aucune vérité. Nous trouverons tout d'abord deux faits principaux qui prouvent que l'éclat de la littérature de son règne ne fut point l'œuvre de ses efforts, mais de la génération qui le précéda, et que bien loin que l'esprit en France ait grandi par sa munificence, il fut au contraire arrêté dans son développement par sa protection.

Premier fait : l'impulsion immense donnée par les administrations de Richelieu et de Mazarin aux branches les plus élevées de la science fut subitement arrêtée. En 1665, Louis XIV prit les rênes du gouvernement (1), et de ce

(1) « La première période du gouvernement de Louis XIV commence donc en 1661. » Capefigue, *Louis XIV*, t. I, pag. 4.

moment jusqu'à sa mort, en 1715, l'histoire de France, au point de vue des découvertes, est nulle dans les annales de l'Europe. Écartant toute idée préconçue sur la gloire supposée de ce siècle, et mettant toute sincérité dans notre examen, nous trouvons partout disette manifeste de penseurs originaux. Il y avait abondance de ce qui est élégant, attrayant. Les sens des hommes étaient flattés, charmés par les créations de l'art : des tableaux, des palais, de la poésie; mais c'est à peine si quelque chose d'important fut ajouté à la somme des connaissances humaines. Il est universellement admis que ceux qui ont cultivé les mathématiques et ces sciences mixtes auxquelles elles s'adaptent, avec le plus de succès en France, pendant le dix-septième siècle, furent Descartes, Pascal, Fermat, Gassendi et Mersenne. Mais il s'en faut de beaucoup que Louis XIV soit pour quelque chose dans l'honneur qui leur revient; ces hommes éminents avaient commencé leurs découvertes scientifiques quand le roi était encore dans son berceau, et ils achevèrent leurs travaux avant qu'il eût pris le gouvernement, et qu'il eût essayé les ressorts de son système de protection. Descartes mourut en 1650 (1); le roi avait douze ans. Pascal, dont on associe le nom, comme celui de Descartes, au siècle de Louis XIV, s'était fait une réputation européenne alors que Louis XIV, encore occupé de ses jouets d'enfant, ne soupçonnait pas même l'existence d'un homme pareil. Son traité des sections coniques fut écrit en 1639 (2). Ses expériences décisives sur la pesanteur de l'air datent de 1648 (3), et ses

(1) *Biog. universelle*, t. XI, pag. 157.

(2) Dans la *Biog. universelle* (t. XXXIII, pag. 50) il est dit qu'il le composa « à l'âge de seize ans, » et, à la page 46, qu'il était né en 1623.

(3) Leslie, *Natural Philosophy*, pag. 201; Bordas Demoulin, *le Cartésianisme*, t. I, pag. 310. Sir John Herschell (*Disc. on Nat. Philos.*, pag. 229, 230) dit de ceci que ce fut

problèmes de la cycloïde, la dernière de ses grandes recherches, de 1658 (1), alors que Louis était encore sous la tutelle de Mazarin et n'avait aucune espèce d'autorité. Fermat fut l'un des plus profonds penseurs du dix-septième siècle, surtout comme géomètre, science dans laquelle Descartes seul était au dessus de lui (2). Il acheva ses importantes découvertes touchant la géométrie des infinis appliqués aux ordonnées et aux tangentes des courbes, en 1636 ou un peu avant 1636 (3). Quant à Gassendi et Mersenne, il suffit de dire que Gassendi mourut en 1655 (4), six années avant que Louis fût à la tête des affaires, et que Mersenne mourut en 1648 (5), alors que le Grand n'était âgé que de dix ans.

Ces hommes florissaient en France, précisément avant l'époque où Louis XIV mit son système en œuvre. C'est peu

« one of the first, if not the very first, » preuve cruciale mentionnée en physique, et il pense que « it tended more powerfully than any thing which had previously been done in science, to confirm in the minds of men that disposition to experimental verification which had scarcely yet taken full and secure root. » Sous ce point de vue ce qu'elle ajoute à la science est le moindre de ses mérites.

(1) Montucla (*Hist. des mathématiques*, t. II, pag. 61) dit « vers 1658, » et à la pag. 65 : « Il se mit vers le commencement de 1658 à considérer plus profondément les propriétés de cette courbe. »

(2) Montucla (*Hist. des mathématiques*, t. II, pag. 136) déclare dans son enthousiasme que, « si Descartes eût manqué à l'esprit humain, Fermat l'eût remplacé en géométrie. » Simson, le grand restaurateur de la géométrie grecque, dit que Fermat était le seul qui comprit les porismes. » Voyez Trail, *Account of Simson*, 1812, in-4°, pag. 18, 41. Sur la connexité entre ses vues et les découvertes subséquentes du calcul différentiel, voyez Brewster, *Life of Newton*, t. II, pag. 7, 8. Comparez avec Comte, *Philosophie positive*, t. I, pag. 228, 229, 726, 727.

(3) Voyez des extraits de deux lettres écrites par Fermat à Roberval, en 1636, dans Montucla, *Hist. des mathématiques*, t. II, pag. 136, 137. Hutton (*Mathem. Dict.*, t. I, pag. 510, in-4°, 1815) n'en fait aucune mention dans son petit article sur Fermat. C'est une vérité pour les mathématiciens anglais que cet ouvrage incomplet est encore aujourd'hui le meilleur sur l'histoire de la science qu'ils cultivent. On remarque la même insouciance sur les dates dans les notes sur Fermat par Playfair. Voyez Playfair, *Dissert. on the Progress of Mathem. Science, Encyclop. Brit.*, t. I, pag. 440, 7e édit.

(4) Hutton, *Mathemat. Dict.*, t. I, pag. 572.

(5) *Ibid.*, t. II, pag. 46.

après leur mort que le protectorat du roi commença à se faire sentir sur l'esprit national; et pendant les cinquante années qui suivirent, on ne voit plus, à la seule exception près de la science de l'acoustique (1), aucun progrès important dans aucune des sciences auxquelles s'appliquent les mathématiques (2). Plus le dix-septième siècle avance, plus le déclin moral en devient évident, et mieux nous suivons la connexité des pouvoirs affaiblis de la France avec cet esprit protecteur qui diminua les forces qu'il désirait décupler. Louis savait que l'astronomie est une belle science; il voulut en encourager l'etude en France afin d'ajouter encore à la gloire de son nom (3). Dans ce but il répandit ses récompenses sur les astronomes avec une profession inouïe; il fit bâtir le magnifique Observatoire de Paris; il invita à sa cour les astronomes étrangers les plus éminents : Cassini d'Italie, Romer de Danemark, Huygens de Hollande. Mais la France ne produisit pas un talent natif, elle n'eut pas un seul homme pour ces découvertes qui font époque dans la science astronomique. Cependant on vit de grands progrès se faire dans tous les autres pays, et Newton en particulier, par l'immensité de son savoir, réforma presque toutes les branches de la physique et refit l'astronomie en y

(1) Dont Sauveur peut être considéré comme le créateur. Comparez *Éloge de Sauveur*, dans les *OEuvres de Fontenelle*. Paris, 1766, t. V, pag. 435, avec Whewell, *Hist. of the Induct. Sciences*, t. II, pag. 334; Comte, *Philos. posit.*, t. II, pag. 627, 628.

(2) Dans le rapport présenté à Napoléon par l'Institut de France, il est dit du règne de Louis XIV : « Les sciences exactes et les sciences physiques peu cultivées en France dans un siècle qui paroissoit ne trouver de charmes que dans la littérature. » Dacier, *Rapport historique*, pag. 24. Et Lacretelle dit positivement (*Dix-huitième siècle*, t. II, pag. 40) : « La France, après avoir fourni Descartes et Pascal, eut pendant quelque temps à envier aux nations étrangères la gloire de produire des génies créateurs dans les sciences. »

(3) Un écrivain de la fin du dix-septième siècle dit avec simplicité : « The present king of France is reputed an encourager of choice and able men in all faculties, who can attribute to his so greatness. » Aubrey, *Letters*, t. II, pag. 624.

portant les lois de la gravitation jusqu'à la limite extrême du système solaire. De son côté, la France était tombée dans un tel état de torpeur, que ces découvertes merveilleuses qui changeaient la face de la science passaient pour elles inaperçues, et l'on ne trouve point d'exemple jusqu'à 1732, c'est à dire quarante-cinq ans après leur publication par leur immortel auteur (1), qu'elles aient été adoptées par aucun astronome français. Le perfectionnement le plus estimable, dans un objet de détail obtenu par les Français sous le pouvoir de Louis XIV, ne fut même pas original. Ils réclamèrent l'invention du micromètre, admirable ressource qu'ils ont supposé avoir été inventée par Picart et Auzout (2). Mais la vérité est qu'en ceci encore ils avaient été prévenus par l'activité d'un peuple plus libre et moins protégé et que le micromètre fut inventé par Gascoigne en l'année ou précisément avant l'année 1639, quand le monarque anglais, loin d'avoir le temps de protéger la science, était sur le point de commencer la lutte dans laquelle, dix ans plus tard, il perdit et la couronne et la vie (3).

(1) Le *Principia* de Newton parut en 1687, et Maupertuis, en 1732, « was the first astrot nomer of France who undersook a critical defence of the theory of gravitation. » Grant, *Hist. of Physical Astronomy,* pag. 31, 43. En 1738, Voltaire écrit : « La France est jusqu'à présent le seul pays où les théories de Newton en physique et de Boërhaave en médecine soient combattues. Nous n'avons pas encore de bons éléments de physique ; nous avons pour toute astronomie le livre de Bion, qui n'est qu'un ramas informe de quelques mémoires de l'Académie. » *Corresp.* dans les *OEuvres de Voltaire,* t. LVII, pag. 340. Sur la tardive réception des découvertes de Newton en France, comparez *Éloge de Lacaille,* dans les *OEuvres de Bailly.* Paris, 1790, t. I, pag. 175, 176. Ce qui rend ce fait encore plus remarquable, « c'est que plusieurs des conclusions auxquelles Newton est arrivé étaient publiées avant qu'elles fussent réunies dans le *Principia*, et, si nous en croyons Brewster (*Life of Newton,* t. I, pag. 25, 26, 290), ses études spéculatives sur la gravité commencèrent en 1666 ou peut-être même dans l'automne de 1665.

(2) « L'abbé Picard fut en société avec Auzout, l'inventeur du micromètre. » *Biog. univ.,* t. XXXIV, pag. 253. Voyez aussi *Préface de l'hist. de l'Acad. des sciences,* dans *OEuvres de Fontenelle.* Paris, 1766, t. X, pag. 20.

(3) Le meilleur récit que j'aie vu de l'invention du micromètre est dans l'ouvrage récen-

Ce qui frappe en France pendant toute cette époque c'est non seulement l'absence de toute grande découverte, mais aussi d'inventions purement pratiques. Les choses qui n'exigent qu'une exactitude minutieuse, par exemple les outils de nécessité courante, pour peu qu'ils fussent compliqués, étaient de fabrication étrangère, les ouvriers du pays n'étant pas assez habiles. Le docteur Lister, juge très compétent (1), qui étaient à Paris vers la fin du dix-septième siècle, nous donne la preuve que les meilleurs instruments de mathématiques qui se vendaient dans cette ville n'étaient pas faits par un Français, mais bien par Butterfield, anglais résidant à Paris (2). Ils ne réussissaient guère mieux dans les objets d'une utilité plus journalière. Les perfectionnements apportés dans les manufactures furent peu nombreux et insignifiants et n'avaient point pour but le bien-être du peuple : on visait au contraire à renchérir sur le luxe des classes

de M. Grant, *Hist. of Phys. Astron.*, pag. 428, 450-453. Il y est prouvé que Gascoigne l'inventa en 1639, ou peut-être un an ou deux plus tôt. Comparez le *Cosmos* d'Humboldt, t. III, pag. 32, qui l'attribue aussi à Gascoigne, mais qui se trompe en y donnant la date de 1640. Montucla (*Hist. des mathématiques*, t. II, pag. 570, 571) admet la priorité de Gascoigne, mais il déprécie son mérite, sans doute parce qu'il ignorait le témoignage de M. Grant qui fut donné plus tard.

(1) Pour plus amples détails sur cet homme capable, voyez Lankester, *Men of Rey*, pag. 17.

(2) Malgré le préjugé qui existait contre les Anglais, Butterfield était employé par « the king and all princes. » Lister, *Account of Paris at the close of the seventeenth century*, publié par le docteur Henning, pag. 85. Fontenelle cite « M. Hubin, » comme l'un des plus célèbres fabricants de 1687 (*Éloge d'Amontons*, dans *OEuvres de Fontenelle*. Paris, 1766, t. V, pag. 113); mais il a oublié de dire que lui aussi était Anglais : « Lutetiæ sedem posuerat ante aliquod tempus *Anglus quidam nomine Hubinus*, vir ingeniosus, atque hujusmodi machinationum peritus opifex et industrius. Hominem adii, » etc. Huetii *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*, pag. 346. Ainsi la supériorité des Anglais comme fabricants de pendules demeura incontestable jusque bien avant dans le règne de Louis XIV. Comparez *Biog. univ.*, t. XXIV, pag. 242, 243, avec Brewster, *Life of Newton*, t. II, pag. 262, et, pour l'éloge du milieu du règne de Louis XIV, voyez *Éloge de Sébastien*, dans les *OEuvres de Fontenelle*, t. VI, pag. 332, 333.

oisives (1). On négligea tout ce qui avait une valeur réelle; aucune grande invention ne fut faite, et lorsqu'arriva la fin du règne de Louis XIV, on n'avait rien fait soit en mécanique soit dans le domaine de ces arts utiles qui, en économisant le travail de l'homme, augmentent la richesse nationale (2).

Si tel était l'état non seulement des sciences mathématiques et astronomiques, mais aussi des inventions dans les arts mécaniques, on pouvait suivre encore dans les autres départements de la science des symptômes d'affaiblissement dans le pouvoir. Dans la physiologie, l'anatomie, la médecine, nous cherchons en vain des hommes à la hauteur de ceux qui dans les siècles précédents avaient fait honneur à la France. La plus grande découverte qui ait jamais été faite par un Français est celle du réservoir du chyle, découverte qui, si nous nous en rapportons à une grande autorité médicale, n'est pas inférieure à celle de la circulation du sang par Harvey (3). Mais ce premier pas important dans la science que l'on se plaît de faire remonter au siècle de Louis XIV, n'est point dû à sa gracieuse bonté; il serait même difficile

(1) « Les manufactures étaient plutôt dirigées vers le brillant que vers l'utile. On s'efforça, par un arrêt du mois de mars 1700, d'extirper ou du moins de réduire beaucoup les fabriques de bas au métier. Malgré cette fausse direction, les objets d'un luxe très recherché faisaient des progrès bien lents. En 1687, après la mort de Colbert, la cour soldait encore l'industrie des barbares, et faisait fabriquer et broder ses plus beaux habits à Constantinople. » Lemontey, *Établissement de Louis XIV*, pag. 364. Lacretelle (*Dix-huitième siècle*, t. II, pag. 5) dit que, pendant les trente dernières années du règne de Louis XIV, « les manufactures tombaient. »

(2) Cuvier (*Biog. univ.*, t. XXXVII, pag. 199) decrit ainsi la condition de la France sept ans seulement après la mort de Louis XIV : « Nos forges étaient alors presque dans l'enfance, et nous ne faisions point d'acier : tout celui qu'exigeaient les différents métiers nous venait de l'étranger. . . . . Nous ne faisions point non plus alors de fer-blanc, et il ne nous venait que de l'Allemagne. »

(3) « Certainement la découverte de Pecquet ne brille pas moins dans l'histoire de notre art que la vérité démontrée pour la première fois par Harvey. » Sprengel, *Hist. de la médecine*, t. IV, pag. 208.

de dire en quoi elle pouvait y être pour quelque chose, car cette découverte fut faite par Pecquet en 1647 (1), quand le grand roi n'avait que neuf ans. Après Pecquet, le plus éminent des anatomistes français du dix-septième siècle fut Riolan et l'on trouve aussi son nom au nombre des hommes illustres qui furent l'ornement du règne de Louis XIV. Mais les principaux ouvrages de Riolan furent écrits avant que Louis XIV vînt au monde; son dernier ouvrage fut publié en 1652 et lui-même mourut en 1657 (2). Il y eut alors un temps d'arrêt, et pendant trois générations les Français ne s'occupèrent plus de ces grands objets. Ils n'écrivirent plus aucun ouvrage que l'on puisse lire de nos jours; ils ne firent aucune découverte, et ils semblent avoir perdu tout courage jusqu'à la renaissance des sciences qui eut lieu en France, comme nous le dirons bientôt, vers le milieu du dix-septième siècle. Les mêmes lois régissent la théorie et la pratique de la médecine et les arts qui se rattachent à la chirurgie. Les Français, dans ces matières, comme dans beaucoup d'autres, avaient eu des hommes des plus éminents, qui leur avaient conquis une réputation européenne et dont les ouvrages sont encore étudiés aujourd'hui. Pour n'en citer que deux ou trois exemples, ils ont eu une longue série de médecins célèbres commencée par Fernel et Joubert (3); en chirurgie ils ont

(1) Henle (*Anatomie générale*, t. II, pag. 106) dit que la découverte fut faite en 1649; mais les historiens de la médecine y assignent la date de 1647. Sprengel, *Hist. de la médecine*, t. IV, pag. 207, 405; Renouard, *ibid.*, t. II, pag. 173.

(2) *Biog. universelle*, t. XXXVIII, pag. 123, 124.

(3) Quelques-uns des grands progrès obtenus par Joubert sont brièvement exposés dans Broussais, *Examen des doctrines médicales*, t. I, pag. 293, 294; t. III, pag. 361. Comparez Sprengel, *Hist. de la médecine*, t. III, pag. 210. Fernel, quoique Patin fasse de lui un éloge enthousiaste, était loin sans doute d'être l'égal de Joubert. *Lettres de Patin*, t. III, pag. 59, 199, 648. A la page 106, Patin appelle Fernel « le premier médecin de son temps et peut-être le plus grand qui sera jamais. »

eu Ambroise Paré qui non seulement introduisit des perfectionnements importants dans la pratique de cet art (1), mais qui eut encore le mérite plus rare d'être le fondateur de l'ostéologie comparée (2); et ils ont eu Baillon qui, sur la fin du seizième siècle et au début du dix-septième, fit faire des progrès à la pathologie en la rattachant à l'étude de l'anatomie morbide (3).

Tout changea sous Louis XIV. Sous son règne, la chirurgie fut négligée, et cependant, dans d'autres pays, elle fit de rapides progrès (4). Les Anglais, vers le milieu du dix-septième siècle, avaient pris une avance considérable en médecine; les branches thérapeutiques étaient réformées principalement par Sydenham, les branches physiologiques par Clisson (5). Le siècle de Louis XIV ne peut leur opposer

(1) En voir le sommaire dans Sprengel, *Hist. de la médecine*, t. III, pag. 405, 406; t. VII, pag. 14, 15. Sir Benjamin Brodie (*Lectures on Surgery*, pag. 21) dit: « Few greater benefits had been conferred on mankind than that for which we are indebted to Ambroise Parey — the application of a ligature to a bleeding artery. »

(2) « C'était là une vue très juste et très ingénieuse qu'Ambroise Paré donnait pour la première fois. C'était un commencement d'ostéologie comparée. » Cuvier, *Hist. des sciences*, part. II, pag. 42. Ajoutons qu'il est le premier écrivain français qui ait écrit sur la jurisprudence médicale. Paris et Fonblanques, *Medical Jurisprudence*, 1823, t. I, pag. XVIII.

(3) « L'un des premiers auteurs à qui l'on doit des observations cadavériques sur les maladies est le fameux Baillon. » Broussais, *Examen des doctrines médicales*, t. II, pag. 218. Voyez aussi t. III, pag. 362, et Renouard, *Hist. de la médecine*, t. II, pag. 89. L'étendue des services qu'il a rendus est reconnue dans un très bon ouvrage récent. Philips, *On Scrofula*, 1846, pag. 16.

(4) « The most celebrated surgeon of the sixteenth century was Ambroise Paré. . . . . From the time of Paré until the commencement of the eighteenth century, surgery was but little cultivated in France. Mauriceau, Saviard, and Belloste, were the only French surgeons of note who could be contrasted with so many eminent men of other nations. During the eighteenth century, France produced two surgeons of extraordinary genius; these are Petit and Desault. » Bowman, *Surgery*, dans *Encyclop. of Medical Sciences*, 1847, in-4°, pag. 829, 830.

(5) Il est inutile de multiplier les preuves touchant les services rendus par Sydenham, car elles sont généralement admises; mais ce qu'on sait peut-être moins, c'est que Clisson devança les idées sur l'irritabilité développées plus tard par Haller et Gorter. Comparez

aucun écrivain médical de la même valeur, il ne peut non plus se glorifier d'aucun nom comme ayant ajouté à la somme des spécifiques connus. A Paris, la médecine pratique était notoirement inférieure à celle des capitales d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre, et dans les provinces de France, l'ignorance même des meilleurs médecins était un scandale (1). Il n'y a point d'exagération à affirmer que, pendant toute cette longue période, les Français, en ces matières, ne produisirent rien comparativement; ils n'apportèrent point leur part à la littérature médicale, à peine l'apportèrent-ils à la thérapeuthie, à la pathologie, à la physiologie ou à l'anatomie (2).

Dans ce qu'on appelle les sciences naturelles, nous trouvons encore les Français dans le statu quo. Ils avaient antérieurement possédé des hommes remarquables, au premier rang desquels nous remarquons Belon et Rondelet (3). Mais dans ce vaste champ des recherches, nous ne voyons pas sous Louis XIV un seul observateur original (4). Dans la chimie,

Renouard, *Hist. de la médecine*, t. II, pag. 192; Elliotson, *Human Physiol.*, pag. 471; Bordas Demoulin, *Cartésianisme*, t. I, pag. 170. Dans Wagner (*Physiol.*, 1841, pag. 655) la théorie est trop exclusivement attribuée à Haller.

(1) Beaucoup d'étrangers qui ont été en France ont formulé la même plainte. Voici le témoignage d'un homme célèbre. En 1699, Addison écrit de Blois : « I made use of one of the physicians of this place who are as cheap as our English farriers and generally as ignorant. » Aikin, *Life of Addison*, t. I, pag. 74.

(2) M. Bouillaud, dans son appréciation de l'art de la médecine au dix-septième siècle, ne cite pas un seul Français pendant cette époque. Voyez Bouillaud, *Philos. médic.*, pag. 13 et suiv. Pendant plusieurs années du pouvoir de Louis XIV, l'Académie française ne posséda qu'un anatomiste, et bien peu de ceux qui ont étudié la physiologie ont jamais entendu parler de lui. « M. du Verney fut assez longtemps le seul anatomiste de l'Académie, et ce ne fut qu'en 1684 qu'on lui joignit M. Mery. *Éloge de du Verney*, dans les *OEuvres de Fontenelle*, t. VI, pag. 392.

(3) Cuvier, *Hist. des sciences*, part. II, pag. 64-73, 76-80.

(4) Après Belon, on ne fit plus rien en France dans l'histoire naturelle des animaux jusqu'en 1734 que parut le premier volume du grand ouvrage de Réaumur. Voyez Swain, *On the Study of Nat. Hist.*, pag. 24, 43.

Rey, sous Louis XIII, avait émis des vues si larges qu'il avait devancé quelques-unes de ces généralisations qui firent la gloire de l'esprit français au dix-huitième siècle (1). Tout fut oublié pendant le règne frivole et corrompu de Louis XIV; les travaux de Rey furent négligés; l'indifférence devint telle que même les expériences célèbres de Boyle demeurèrent inconnues en France pendant plus de quarante ans après leur publication (2).

Au point de vue philosophique comme au point de vue naturel, la botanique se lie intimement à la science de la zoologie, car elle se rattache au règne animal, comme au règne minéral; elle indique les rapports de l'un avec l'autre et, sur différents points, touche aux limites des deux. Elle jette aussi un grand jour sur les fonctions de la nutrition (3) et sur les lois du développement, et d'après l'analogie marquée existant entre les animaux et les végétaux, nous avons tout lieu

(1) Sur cet homme remarquable, le premier chimiste philosophe qu'a produit l'Europe et qui, dès l'année 1630, avait compris les généralisations faites cent cinquante ans plus tard par Lavoisier, voyez Liebig, *Letters on Chemistry*, pag. 46, 47; Thomson, *Hist. of Chemistry*, t. II, pag. 95, 96; Humboldt, *Cosmos*, t. II, pag. 729; Cuvier, *Progrès des sciences*, t. I, pag. 30.

(2) Cuvier (*Progrès des sciences*, t. I, pag. 30) dit de Rey : « Son écrit était tombé dans l'oubli le plus profond. » Et dans un autre ouvrage, le même auteur écrit (*Hist. des sciences*, part. II, pag. 333) : « Il y avait plus de quarante ans que Becker avait présenté sa nouvelle théorie développée par Stahl; il y avait encore plus longtemps que les expériences de Boyle sur la chimie pneumatique avaient été publiées, et cependant rien de tout cela n'entrait encore dans l'enseignement général de la chimie, du moins en France. »

(3) Les plus hautes généralisations existantes sur les lois de la nutrition sont de M. Chevreul, que MM. Robin et Verdeil résument ainsi dans leur admirable ouvrage, *Chimie anatomique*, t. I, pag. 203. Paris, 1853 : « En passant des plantes aux animaux, nous voyons que plus l'organisation de ces derniers est compliquée, plus les aliments dont ils se nourrissent sont complexes et analogues par leurs principes immédiats aux principes des organes qu'ils doivent entretenir. En définitive, on voit que les végétaux se nourrissent d'eau, d'acide carbonique, d'autres gaz et de matières organiques à l'état d'engrais ou en d'autres termes altérées, c'est à dire ramenées à l'état de principes plus simples, plus solubles. Au contraire, les animaux plus élevés dans l'échelle organique ont besoin de matières bien plus complexes quant aux principes immédiats qui les composent et plus variées dans leurs propriétés. »

d'espérer qu'à l'avenir ses progrès, aidés par ceux de l'électricité, prépareront la voie à une théorie claire de la vie, à la hauteur de laquelle ne sont point encore arrivées les données actuelles de la science, mais vers laquelle tend évidemment le mouvement de la science moderne. Pour les éléments qu'elle renferme, bien plus que pour ses avantages pratiques, la botanique attirera toujours l'attention des penseurs qui, s'inquiétant peu de son utilité immédiate, ont surtout en vue les résultats ultérieurs, et ne font cas des faits particuliers qu'autant qu'ils viennent en aide à la découverte des vérités générales. Le premier pas dans cette noble étude se fit vers le milieu du seizième siècle quand, au lieu de copier ce que d'autres avaient écrit avant eux, les auteurs commencèrent à observer la nature par eux-mêmes (1). Le progrès devait être d'ajouter l'expérience à l'observation ; mais il fallut encore cent ans pour obtenir des résultats exacts, parce que le microscope, instrument essentiel dans de pareilles recherches, ne fut inventé que vers 1620, et les efforts de toute une génération ne furent pas de trop pour le rendre utile à de minutieuses investigations (2). Cependant, aussitôt qu'il fut assez perfectionné pour pouvoir être appliqué aux plantes, la marche de la botanique fut prompte, du moins en ce qui

(1) Brunfels en 1530 et Fuchs en 1542 furent les deux premiers écrivains qui observèrent le royaume végétal par eux-mêmes au lieu de copier ce qu'en avaient dit les anciens. Comparez Whewell, *Hist. of the Sciences*, t. III, pag. 305, 306, avec Pulteney, *Hist. of Botany*, t. I, pag. 38.

(2) Le microscope fut exhibé à Londres par Drebbel vers 1620, et il semble exact de dire que c'est la première fois qu'il ait fixé l'attention, quoique des écrivains affirment qu'il ait été inventé au commencement du dix-septième siècle ou même en 1590. Comparez les différentes opinions dans Pouillet, *Éléments de physique*, t. II, pag. 357 ; Humboldt, *Cosmos*, t. II, pag. 699, 700; Sprengel, *Hist. de la médecine*, 1848, pag. 2; Cuvier, *Hist. des sciences*, part. II, pag. 470 ; Hallam, *Lit. of Europe*, t. III, pag. 202; Leslie, *Nat. Philos.*, pag. 52. Sur les perfectionnements du microscope pendant le dix-septième siècle, voyez Brewster, *Life of Newton*, t. I, pag. 29, 242, 243.

concerne les détails; car ce ne fut qu'au dix-huitième siècle que les faits purent être généralisés. Mais dans le travail préliminaire d'accumulation des faits, on fit preuve de grandes facultés, et pour des raisons indiquées dans une des premières parties de l'introduction, cette étude, comme toutes celles qui se rattachent au monde extérieur, fit de rapides progrès sous le règne de Charles II. Henshaw découvrit la trachée des plantes en 1661 (1); Hooke leur tissu cellulaire en 1667 (2). Ces découvertes étaient un grand pas vers l'analogie entre les plantes et les animaux, et, quelques années plus tard, Grene pénétra plus avant. Il avait fait des dissections si étendues et si minutieuses, qu'il avait élevé l'anatomie des végétaux à la hauteur d'une étude particulière, en prouvant que leur organisation n'est pas moins compliquée que celle des animaux (3). Son premier voyage fut écrit en 1670 (4); et en 1676, un autre Anglais, Millington, affirma l'existence d'une distinction dans les sexes (5) et établit une

(1) Voyez Belfour, *Botany*, pag. 15. Cette magnifique découverte, si mes souvenirs ne me trompent pas, n'est pas même mentionnée dans Pulteney, *Progress of Botany in England*, mais il paraît, d'après une lettre écrite en 1672, qu'elle commençait à se répandre et qu'elle avait été confirmée par Grew et Malpighi. Ray, *Correspond.*, édit. 1848, pag. 98. Comparez Richard, *Éléments de botanique*, pag. 46. Cependant M. Richard suppose à tort que Grew ne connut la trachée qu'en 1682.

(2) Comparez Cuvier, *Hist. des sciences*, part. II, pag. 471, à Thomson, *Vegetable Chemistry*, pag. 950.

(3) Le docteur Thomson (*Vegetable Chemistry*, pag. 950) dit : « But to the persons to whom we are indebted for the firt attempt to as certain the structure of plants by dissection and microscopical observations was Dr Nathaniel Grew. » Le caractère des recherches de Grew, comme « viewing the internal as well as external parts of plants, » est aussi apprécié dans Ray, *Correspond.*, pag. 188, et M. Winckler (*Gesch. der Botanik*) lui attribue, ainsi qu'à Malpighi, le « neun Anfschwung » de la physiologie végétale dans la dernière partie du dix-septième siècle. Voyez aussi sur Grew, Lindley, *Botany*, t. I, pag. 93, et *Third Report of Brit. Assoc.*, pag. 27.

(4) Le premier livre de son anatomie des plantes fut présenté à la *Royal Society* en 1670 et imprimé en 1671. Hallam, *Lit. of Europe*, t. III, pag. 580, et Thomson, *Hist. of the Royal Society*, pag. 44.

(5) « The presence of sexual organs in plants was first shown in 1676, by Sir Thomas Mil-

nouvelle preuve de l'harmonie entre le règne animal et le règne végétal, et de l'unité de l'idée qui en règle la composition.

Voilà les résultats qu'on obtenait en Angleterre sous le règne de Charles II ; et si nous demandons ce qu'on faisait en France à la même époque sous le patronage généreux de Louis XIV, nous répondrons : rien. Nulle découverte, nulle idée qui puisse dater dans l'importante branche des sciences naturelles. Le fils du célèbre sir Thomas Browne visita Paris dans l'espoir d'ajouter à la somme de ses connaissances en botanique; il pensait qu'il ne pouvait faire que des progrès dans un pays où la science était tenue en si grand honneur, où les professeurs étaient choyés, où les recherches scientifiques étaient si largement rémunérées ! A son grand étonnement, en 1665 ! il ne trouva pas un professeur dans cette grande ville qui fût capable d'enseigner sa science favorite, et les cours publics lui parurent maigres et dérisoires (1). Ni alors ni plus tard les Français ne possédèrent un bon traité populaire sur la botanique; moins encore, ils firent peu de progrès dans cette science. Ils en comprenaient si peu la philosophie, que Tournefort, le seul botaniste de mérite sous le règne de Louis XIV, rejetait la découverte des sexes dans les plantes, qui avait été faite avant qu'il écrivît son ouvrage,

lington and it was afterwards confirmed by Grew, Malpighi and Ray. » Balfour, *Botany*, pag. 236. Voyez aussi Pulteney, *Progress of Botany*, t. I, pag. 336, 337, et Lindley, *Botany*, t. II, pag. 217. Et à propos de Ray, qui n'admit pas tout d'abord cette découverte, voyez Lankester, *Mem. of Ray*, pag. 100. Avant ce temps le système des sexes dans les végétaux était empiriquement connu des anciens qui ne s'élevèrent jamais à la vérité scientifique. Comparez Richard, *Éléments de botanique*, pag. 353, 427, 428, avec Matter, *Hist. de l'école d'Alexandrie*, t. II, pag. 9.

(1) En juillet 1665, il écrit de Paris à son père : « The lecture of plants is only the naming of them, their degrees in ho and cold, and sometimes their use in physick ; searce a word more than may be seen in every herball. » Brown, *Works*, t. I, pag. 108.

et qui devint la base fondamentale du système linnéen (1). Ce qui prouve que ses vues manquaient d'étendue pour comprendre l'unité du monde organique, qui seule peut donner une valeur scientifique à la botanique. Nous pouvons donc dire qu'il n'a rien fait pour la physiologie des plantes, et son seul mérite est de les avoir collectionnées et classées (2). Et dans cette classification, il ne fut pas même guidé par la comparaison significative de leurs parties diverses, mais par des considérations tirées de la seule apparence de la fleur (3). Il enlevait ainsi à la botanique sa grandeur réelle en la mettant au niveau d'un simple classement de beaux objets, et il donnait un nouvel exemple de la manière dont les Français de cette génération appauvrirent ce qu'ils cherchaient à enrichir en rapetissant tout aux proportions faites pour plaire à l'intelligence et pour charmer la vue de cette cour ignorante et luxueuse dont ils convoitaient la faveur, et aux applaudissements de laquelle ils donnaient leur vie entière.

La vérité est que dans ces sujets comme dans tous les sujets d'une importance réelle, dans les questions qui exigent

(1) Cuvier, en mentionnant l'infériorité des vues de Tournefort comparées à celles de ses prédécesseurs, ajoute comme preuve : « Puisqu'il a rejeté les sexes des plantes. » *Hist. des sciences*, t. II, pag. 496. Puis il conclut en disant que le pollen est excrementiel.

(2) Ce point est admis par son apologiste Duvan. *Hist. univ.*, XLVI, pag. 363.

(3) Sur la méthode de Tournefort, qui s'arrêtait à la corolle des fleurs, comparez Richard, *Éléments de botanique*, pag. 547; Jussieu, *Botany*, édit. Wilson, 1849, pag. 516; Ray, *Corresp.*, pag. 381, 382; Lankester, *Mem. of Ray*, pag. 49; Winckler, *Gesch. der Botanik*, pag. 142. Cuvier (*Hist. des sciences*, part. II, pag. 496), avec une ironie tranquille, dit de cette méthode : « Vous voyez, messieurs, que cette méthode a le mérite d'une grande clarté ; qu'elle est fondée sur la forme de la fleur, et par conséquent sur des considérations agréables à saisir. . . . . Ce qui en fit le succès, c'est que Tournefort joignit à son ouvrage une figure de fleur et de fruit appartenant à chacun de ses genres. » Et même sous ce rapport il semble avoir apporté peu de soins, et l'on dit qu'il a décrit « a great many plants he never examined nor saw. » *Letter from Dr Sherard*, dans Nichols, *Illustrations of the Eighteenth Century*, t. I, pag. 356.

une pensée indépendante comme dans les questions d'utilité pratique, le siècle de Louis XIV fut un siècle de décadence; siècle de misère, d'intolérance et d'oppression; siècle de servilité, de bassesse et de nullités. Cette vérité serait admise depuis longtemps si ceux qui ont écrit l'histoire de cette époque avaient pris la peine d'étudier les sujets qui font comprendre l'histoire, ou, pour mieux dire, sans lesquels l'histoire n'existe pas. La réputation de Louis XIV en eût été réduite à sa grandeur naturelle. Au risque de m'exposer ici à me voir accuser d'estimer trop mes propres travaux, je ne puis m'empêcher de dire que les faits que j'ai cités n'ont jamais été réunis, qu'ils sont restés isolés dans les textes et les répertoires des livres de la science à laquelle ils se rattachent. Cependant en dehors de ces faits il est impossible d'étudier le siècle de Louis XIV. Il est impossible d'apprécier le caractère d'une époque sans la suivre dans son développement, en d'autres termes, sans mesurer l'étendue de ses connaissances. Écrire l'histoire d'un pays sans tenir compte de ses progrès intellectuels, c'est agir comme l'astronome qui composerait son système planétaire sans tenir compte du soleil qui seul éclaire les planètes et dont l'attraction règle leur course et les contraint à ne point s'écarter de la ligne de leur orbite; car le foyer lumineux, dont les rayons éclairent les cieux, n'est ni plus noble ni plus puissant que l'intelligence de l'homme dans ce bas monde. C'est à cette intelligence humaine, à elle seule, que tout pays doit ses lumières. Et n'est-ce pas le progrès et la diffusion des lumières qui nous a donné nos arts, nos sciences, nos manufactures, nos lois, nos opinions, nos mœurs, notre bien-être, notre luxe, notre civilisation; en un mot, tout ce qui nous élève au dessus des sauvages, que leur ignorance rabaisse au

niveau des bêtes, au milieu desquelles ils vivent? Certes, le temps doit être arrivé où ceux qui entreprennent d'écrire l'histoire d'une grande nation devraient s'attacher aux choses qui règlent la destinée des hommes, et mettre de côté les petits détails insignifiants dont on nous a trop longtemps fatigués; détails relatifs à la vie des rois, aux intrigues de ministres, aux vices et aux cancans des cours.

Ce sont précisément ces considérations plus élevées qui donnent la clef de l'histoire du règne de Louis XIV. A cette époque, comme à toutes les autres, la misère du peuple et l'abaissement du pays suivirent le déclin de l'intelligence nationale; déclin qui était lui-même le résultat de l'esprit protecteur, cet esprit mauvais qui affaiblit tout ce qu'il touche. Si dans la longue carrière de l'histoire il est un fait plus évident que tout autre, c'est que toutes les fois qu'un gouvernement prend sur lui de protéger les travaux intellectuels, il les protége presque toujours à tort et à travers, et ses récompenses ne tombent jamais sur les hommes qui les méritent. Et cela ne doit pas nous étonner. Quelles connaissances peuvent avoir les rois et les ministres de ces vastes branches intellectuelles, dont la culture demande souvent, pour être couronnée de succès, le travail d'une vie entière? Comment peuvent-ils, absorbés comme ils le sont toujours dans leurs sublimes occupations, avoir assez de loisir pour s'occuper de choses si peu importantes? Comment supposer que ces connaissances puissent se trouver parmi les hommes d'État dont tous les moments sont consacrés aux intérêts les plus sérieux, tantôt écrivant des dépêches, tantôt faisant des discours, tantôt organisant un parti dans le parlement, tantôt déjouant une intrigue dans le conseil privé? Ou bien, si le souverain condescend à accorder son patronage d'après son

propre jugement, peut-on s'attendre à ce que la philosophie et la science soient choses familières à de hauts et puissants princes, qui ont déjà à faire de si lourdes études particulières, qui ont à apprendre les mystères du blason, la nature et les dignités du rang, la valeur des différents ordres, titres et décorations, les lois de préséance, les prérogatives de la noblesse, les noms et l'importance des rubans, des crachats et des jarretières, les manières diverses de conférer un honneur, l'arrangement des cérémonies, les subtilités de l'étiquette, et tous les autres talents de cour, nécessaires aux fonctions élevées qu'ils remplissent?

Le simple énoncé de ces questions prouve l'absurdité du principe qu'elles embrassent. Car, à moins de penser que les rois sont doués de l'omniscience, aussi bien que d'une pureté sans tâche, il est évident que, dans la dispensation des récompenses, ils doivent être guidés par le caprice personnel ou par le témoignage de juges compétents ; et comme nul ne peut être un juge compétent en mérite scientifique à moins d'être lui-même un homme de science, nous en sommes réduits à cette alternative monstrueuse, que les récompenses pour les travaux intellectuels doivent être conférées d'une manière peu judicieuse, ou bien qu'elles doivent être données conformément au verdict de la classe par laquelle elles sont reçues. Dans le premier cas, la récompense est ridicule ; dans le second cas, elle est déshonorante. Dans le premier cas, des hommes inférieurs profitent d'une richesse qui est enlevée au travail pour être prodiguée à la paresse. Mais dans le second cas, les hommes de véritable génie, les penseurs profonds et illustres qui sont les maîtres et les instituteurs de la race humaine, sont parés de titres sans valeur ; et après s'être donné beaucoup de mal pour obtenir

les faveurs sordides d'une cour, ils deviennent les mendiants de l'État, non seulement demandant à grand bruit leur part des dépouilles, mais encore réglant la proportion dans laquelle les parts doivent être divisées.

Les résultats naturels d'un pareil système sont d'abord l'appauvrissement et la servitude du génie; ensuite l'abaissement des connaissances; enfin la décadence du pays. Cette épreuve a été faite à trois reprises différentes dans l'histoire du monde; la même méthode a été adoptée dans le siècle d'Auguste, dans le siècle de Léon X, et dans celui de Louis XIV; et les mêmes résultats se sont présentés. Dans chacun de ces siècles, il y eut une grande splendeur extérieure, suivie immédiatement d'une décadence soudaine. Dans chacun de ces siècles, l'éclat survécut à l'indépendance; dans chacun de ces siècles, l'esprit national succomba sous l'alliance pernicieuse du gouvernement et de la littérature, alliance en vertu de laquelle les classes politiques devinrent très puissantes, et les classes intellectuelles très faibles, par la simple raison que ceux qui distribuent le patronage veulent nécessairement recevoir hommage; et si, d'un côté, le gouvernement est toujours prêt à récompenser la littérature, la littérature est, de l'autre côté, également toujours prête à se soumettre au gouvernement.

De ces trois siècles, celui de Louis XIV fut évidemment le plus mauvais; et si le peuple français a pu se relever, comme il l'a fait ensuite, malgré l'influence d'un système aussi énervant, c'est grâce à son énergie prodigieuse. Il se releva, mais cet effort lui coûta cher. Nous allons voir que la lutte dura deux générations, et ne fut terminée que par cette terrible révolution qui en fut l'épouvantable couronnement. J'essaierai dans le cours de cet ouvrage de donner

l'histoire véritable de cette lutte; mais, sans devancer le cours des événements, nous nous occuperons maintenant de ce qui constitue le second grand trait caractéristique du règne de Louis XIV.

Le second trait caractéristique intellectuel du règne de Louis XIV est d'une importance à peine inférieure à celle du premier. Nous avons déjà vu que l'intellect national, arrêté dans sa croissance par la protection de la cour, était si complétement détourné des plus nobles branches de la science, que dans aucune il ne produisit rien qui valût la peine d'être enregistré. Comme conséquence naturelle, les esprits, étant forcément éloignés des branches les plus éloignées, se réfugièrent dans les branches inférieures et se concentrèrent dans les sujets de moindre importance, dont l'objet principal n'est pas la découverte de la vérité, mais la beauté de la forme et de l'expression. La première conséquence du patronage de Louis XIV fut donc d'amoindrir le champ ouvert au génie et de sacrifier la science à l'art. La seconde conséquence fut une décadence marquée qui se manifesta bientôt dans l'art lui-même. Pendant un certain temps, l'impulsion produisit son effet; mais elle fut bientôt suivie par l'affaissement qui est son résultat naturel. Le système de patronage et de récompense est si essentiellement vicieux, qu'après la mort des écrivains et des artistes dont les œuvres sont la seule chose qui rachète le règne de Louis, il ne se trouva personne qui fût capable même d'imiter leurs grandes qualités. Les poètes, les dramatistes, les peintres, les musiciens, les sculpteurs, les architectes avaient été, presque sans exception, élevés sous le régime plus libre qui existait avant son règne. Lorsqu'ils commencèrent leurs travaux, ils eurent le bénéfice d'une munificence qui encourageait l'activité de

leur génie. Mais au bout de quelques années, une fois que cette génération eut disparu, la fausseté radicale du système fut clairement démontrée. Les hommes les plus éminents avaient cessé de vivre plus d'un quart de siècle avant la mort de Louis XIV; et on vit alors la condition misérable à laquelle la nation se trouvait réduite sous le patronage si vanté du grand roi. Au moment où Louis XIV mourut, c'est à peine s'il y avait en France un seul écrivain ou un seul artiste qui eût une réputation européenne. C'est là une circonstance digne de remarque. Si nous comparons les différentes classes de littérature, nous trouvons que la littérature sacrée fut celle qui résista le plus longtemps aux effets de ce système, précisément parce qu'elle était celle sur laquelle l'influence du roi se faisait le moins sentir. Massillon appartient en partie au règne de Louis XIV; mais parmi les autres théologiens éminents, Bossuet et Bourdaloue vécurent tous les deux jusqu'en 1704 (1), Mascaron mourut en 1703 (2), et Fléchier en 1710 (3). Comme le roi craignait, surtout pendant les dernières années de son règne, d'intervenir dans les affaires de l'Église, c'est surtout dans les choses profanes que nous pouvons reconnaître les résultats de sa politique, parce que c'était dans ces choses que son intervention avait le plus d'activité. Aussi le meilleur plan est-il de s'occuper d'abord de l'histoire des beaux-arts, et, après avoir constaté quels furent les plus grands artistes, de remarquer l'année dans laquelle ils moururent, en se rappelant que le gouvernement de Louis XIV commença en 1661, et finit en 1715.

(1) *Biographie universelle*, t. V, pag. 236, 358.
(2) *Ibid.*, XXVII, pag. 351.
(3) *Ibid.*, XV, pag. 35.

Si nous examinons maintenant cette période de cinquante-quatre années, nous serons frappés de ce fait remarquable que tout ce qui est célèbre a été accompli dans sa première moitié ; et que les grands maîtres étaient morts, en règle générale, vingt ans avant la fin de cette période, sans laisser de successeurs. Les six peintres les plus éminents du règne de Louis XIV furent Poussin, Lesueur, Claude Lorrain, Le Brun, et les deux Mignard. Le Brun mourut en 1690 (1), Mignard l'aîné en 1668 (2), le plus jeune en 1695 (3), Claude Lorrain en 1682 (4), Lesueur en 1655 (5), et Poussin, peut-être le peintre le plus remarquable de l'école française, mourut en 1665 (6). Les deux plus grands architectes furent Claude Perrault et François Mansart ; mais Perrault mourut en 1668 (7), Mansart en 1666 (8), et Blondel, leur émule, mourut en 1686 (9). Le sculpteur le plus remarquable fut Puget, qui mourut en 1694 (10). Lully, le

(1) *Biographie universelle*, XXIII, pag. 496.

(2) *Ibid.*, XXIX, pag. 17.

(3) *Ibid.*, XXIX, pag. 19.

(4) « His best pictures were painted from about 1640 to 1660 ; he died in 1682. » Wornum, *Epochs of Painting*. Lond., 1847, pag. 399. Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, dans *OEuvres*, t. XIX, pag. 205) dit qu'il mourut en 1678.

(5) *Biographie universelle*, t. XXIV, pag. 327 ; *Works of Sir Joshua Reynolds*, t. II, pag. 454, 455.

(6) *Ibid.*, t. XXXV, pag. 579. Poussin était le peintre favori de Barry. *Letter from Barry*, dans Burke, *Corresp.*, t. I, pag. 88. Comparez Otter, *Life of Clarke*, t. II, pag. 55. Sir Joshua Reynolds (*Works*, t. I, pag. 97, 351, 376) paraît l'avoir préféré à tous les peintres de l'école française, et, dans le rapport présenté à Napoléon par l'Institut, il est le seul peintre français nommé avec les artistes grecs et italiens. Dacier, *Rapport historique*, pag. 23.

(7) *Ibid.*, t. XXXIII, pag. 411 ; *Siècle de Louis XIV*, *OEuvres de Voltaire*, t. XIX, pag. 158.

(8) *Ibid.*, t. XXVI, pag. 503.

(9) *Ibid.*, t. IV, pag. 593.

(10) *Ibid.*, t. XXXVI, pag. 300. Voyez à son sujet lady Morgan, *France*, t. II, pag. 30, 31.

fondateur de la musique française, mourut en 1687 (1). Quinault, le plus grand poète lyrique de la France, mourut en 1688 (2). Avec ces hommes éminents, les beaux-arts, l'architecture, la musique, la peinture, atteignirent, sous Louis XIV, leur point culminant; mais pendant les trente dernières années de sa vie, ils déchurent avec une rapidité prodigieuse. Cette décadence atteignit même la peinture, qui pourtant fleurit plus facilement sous un gouvernement riche et despotique. Néanmoins le génie des peintres tomba si bas que, longtemps avant la mort de Louis XIV, la France avait cessé d'avoir un seul peintre de talent; et lorsque son successeur monta sur le trône, l'art de la peinture était pour ainsi dire mort dans ce grand pays (3).

Ce sont là des faits remarquables; ce ne sont pas de simples opinions que l'on puisse discuter, mais des dates inflexibles, s'appuyant sur des témoignages irréfragables. Si nous examinons de la même manière la littérature du siècle de Louis XIV, nous arrivons aux mêmes conclusions. Si nous constatons la date des chefs-d'œuvre qui font l'ornement de

(1) M. Capefigue (*Louis XIV*, t. II, pag. 79) dit : « Lulli mourut en 1689; » mais 1687 est la date donnée dans la *Biog. univ.*, t. XXV, pag. 425; Chalmers, *Biog. Dict.*, t. XX, pag. 483; Rose, *ibid.*, t. IX, pag. 350; Monteil, *Divers États*, t. VII, pag. 63. Dans les *OEuvres de Voltaire* (t. XIX, pag. 200) il est appelé « le père de la vraie musique en France. » Louis XIV l'admirait. *Lettres de Sévigné*, t. II, pag. 162, 163.

(2) *Biographie universelle*, t. XXXVI, pag. 423. Voltaire (*OEuvres*, t. XIX, pag. 162) dit : « Personne n'a jamais égalé Quinault. » Et M. Hallam (*Lit. of Europe*, t. III, pag. 507) : « The unrivalled poet of French music. » Voyez aussi *Lettres de Dudeffand à Walpole*, t. II, pag. 432.

(3) « When Louis XV ascended the throne, painting in France was in the lowest state of degradation. » Lady Morgan, *France*, t. II, pag. 31. Lacretelle (*Dix-huitième siècle*, t. II, pag. 11) dit : « Les beaux-arts dégénérèrent plus sensiblement que les lettres pendant la seconde partie du siècle de Louis XIV. . . . . Il est certain que les vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV n'offrirent que des productions très inférieures, » etc. Et Barrington (*Observations on the Statutes*, pag. 377) : « It is very remarkable that the French school hath not produced any very capital painters since the expensive establishment by Louis XIV of the academies at Rome and Paris. »

son règne, nous trouvons que, pendant les dernières vingt-cinq années de sa vie, son système de patronage fut complétement stérile en résultats; en d'autres termes, nous trouvons que les Français étaient les moins capables de produire de grandes choses, lorsqu'ils furent plus habitués au patronage royal. Louis XIV mourut en 1715. Racine écrivit *Phèdre* en 1677; *Andromaque* en 1667; *Athalie* en 1691 (1). Molière publia *le Misanthrope* en 1666; *Tartuffe* en 1667; *l'Avare* en 1668 (2). *Le Lutrin*, de Boileau, fut écrit en 1674; ses meilleures satires en 1666 (3). Les dernières fables de la Fontaine parurent en 1678, et ses derniers contes en 1671 (4). *La Recherche de la Vérité,* par Malebranche, fut publiée en 1674 (5). Les *Caractères,* de La Bruyère, en 1687 (6). Les *Maximes,* de La Rochefoucauld, en 1665 (7). Les *Provinciales,* de Pascal, furent écrites en 1656, et il mourut lui-même en 1662 (8). Quant à Corneille, ses grandes tragédies furent composées soit avant la naissance du roi, soit dans son enfance (9). Telles sont les dates des chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV. Les auteurs de ces œuvres immortelles avaient tous cessé d'écrire, et presque tous cessé de vivre, avant la fin du dix-septième siècle; et nous avons le droit

(1) *Biographie universelle,* t. XXXVI, pag. 499, 502; Hallam, *Lit.,* t. III, pag. 493.

(2) *Ibid.,* t. XXIX, pag. 306, 308.

(3) Rose, *Biog. Dict,* t. IV, pag. 376, et *Biog. univ.,* t. V, pag. 7, 8, où il est dit que « ses meilleures satires » furent publiées en 1666.

(4) *Biographie universelle,* t. XXIII, pag. 127.

(5) Tennemann, *Gesch. der Philos.,* t. X, pag. 322.

(6) *Biographie universelle,* t. VI, pag. 175.

(7) Brunet, *Manuel du libraire,* t. IV, pag. 105. Paris, 1843, et la note dans les *Lettres de Patin,* t. I, pag. 421.

(8) *Biographie universelle,* t. XXXIII, pag. 64, 71; Palissot, *Mém. pour l'hist. de la itl t.,* t. II, pag. 239, 241.

(9) *Polyeucte,* qui est probablement son chef-d'œuvre, parut en 1640, *Médée* en 1635, *le Cid* en 1636, *Horace* et *Cinna* en 1639. *Biog. univ.,* t. IX, pag. 609-613.

de demander aux admirateurs de Louis XIV quels furent les hommes qui succédèrent à ces grands maîtres. Où sont leurs noms? Où peut-on trouver leurs ouvrages? Qui lit maintenant les livres de ces obscurs mercenaires, qui pendant tant d'années encombrèrent la cour du grand roi? Qui a entendu nommer Campistron, La Chapelle, Genest, Ducerceau, Dancourt, Danchet, Vergier, Catrou, Chaulieu, Legendre, Valincour, Lamotte, et les autres compilateurs ignobles qui firent si longtemps l'ornement le plus brillant de la France? Était-ce là le résultat de la libéralité royale? Était-ce là le fruit du patronage royal? Si le système de récompense et de protection est vraiment avantageux aux arts et à la littérature, comment se fait-il qu'il ait produit les plus misérables résultats après avoir été le plus longtemps employé? Si la faveur des rois est, comme le disent leurs flatteurs, d'une importance si grande, comment se fait-il que plus la faveur était étendue, plus les effets étaient méprisables?

Cette pénurie presque inconcevable ne trouvait de compensation dans la supériorité d'aucune autre branche. Le fait est que Louis XIV survécut à toute l'intelligence de la nation française, excepté à cette petite portion qui grandit en dépit de ses principes, et qui plus tard ébranla le trône de son successeur (1). Plusieurs années après sa mort, et lorsque son système de protection avait été en vigueur pendant près d'un demi-siècle, il n'y avait pas dans toute la France un seul homme d'État capable de développer les ressources du pays, ou un général qui pût le défendre contre

(1) Voltaire (*Siècle de Louis XIV, OEuvres*, t. XX, pag. 319-322) admet à contre-cœur la décadence de l'intellect français vers la fin du règne de Louis, et Flassan (*Diplomatie française*, t. IV, pag. 400) dit qu'elle était « remarquable. » Voyez aussi Barante, *Littér. française*, pag. 28; Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXVI, pag. 217.

ses ennemis. Dans le service civil aussi bien que dans le service militaire, tout était tombé dans le plus grand désordre. A l'intérieur, il n'y avait que confusion, à l'étranger, il n'y avait que des désastres. L'esprit de la France avait succombé, et n'avait plus de vitalité. Les hommes de lettres pensionnés et décorés par la cour avaient dégénéré en une race hypocrite et flatteuse, qui, pour plaire à ses maîtres, s'opposait à tous progrès, et s'efforçait de maintenir tous les anciens abus. La fin de tout cela fut une corruption, une servilité, et une perte de pouvoir si complète, que pareille chose n'avait jamais été vue en Europe. Il n'y avait plus de liberté populaire, plus de grands hommes, plus de science, plus de littérature, plus de beaux-arts. A l'intérieur, un peuple mécontent, un gouvernement rapace et un trésor vide. A l'étranger, des armées ennemies envahissent toutes les frontières, et elles eussent démembré la monarchie française, si elles n'en eussent été empêchées par leurs jalousies mutuelles, et par un changement dans le cabinet anglais (1).

Telle était la position désespérée de ce noble pays vers la fin du règne de Louis XIV (2). Les malheurs qui abreuvè-

(1) « Oppressed by defeats abroad, and by famine and misery at home, Louis was laid at the mercy of his enemies; and was only saved by a party revolution in the English ministry. » Arnold, *Lectures on Modern History*, pag. 137. Comparez *Fragments sur l'histoire*, article XXIII (*OEuvres de Voltaire*, t. XXVII, pag. 345), avec de Tocqueville, *Règne de Louis XV*, t. I, pag. 86.

(2) Relativement à l'épuisement complet de la France dans les dernières années de Louis XIV, comparez Duclos, *Mémoires*, t. I, pag. 11-18, avec Marmontel, *Hist. de la régence*. Paris, 1826, pag. 79-97. Les *Lettres inédites de madame de Maintenon* (t. I, pag. 263, 284, 358, 389, 393, 408, 414, 422, 426, 447, 457, 463; t. II, pag. 19, 23, 33, 46, 56, et autres passages) prouvent également qu'à Paris, au dix-huitième siècle, les classes riches elles-mêmes commençaient à être sans ressources, et qu'il devenait impossible de se procurer de l'argent. En 1710, la femme de Louis XIV se plaint de ne pouvoir emprunter 500 livres : « Tout mon crédit échoue souvent auprès de M. Desmaretz pour une somme de cinq cents livres. » *Ibid.*, t. II, pag. 33. En 1709, elle écrit (t. I, pag. 447) : « Le jeu devient insipide parce qu'il n'y a presque plus d'argent. » Voyez aussi t. II, pag. 112. Et en février 1711

rent d'amertume les dernières années du roi étaient d'une nature si sérieuse, qu'ils ne pourraient manquer d'exciter notre sympathie, si nous ne savions pas qu'ils furent le résultat de son ambition remuante, de son arrogance insupportable, et avant tout d'une vanité avide et inquiète qui, en lui donnant le désir ardent de concentrer sur sa propre personne toute la gloire de la France, donna lieu à cette politique perfide, qui gagna d'abord l'admiration des classes

(pag 151) : « Ce n'est pas l'abondance, mais l'avarice qui fait jouer nos courtisans; on met le tout pour le tout pour avoir quelque argent, et les tables de lansquenet ont plus l'air d'un triste commerce que d'un divertissement. » Nous avons sur le peuple, en général, peu de renseignements dans les écrivains français, qui étaient alors trop occupés de leur grand roi et de leur littérature de clinquant. Mais j'ai réuni d'autres témoignages que voici et que je recommande à l'auteur français qui écrira une nouvelle histoire de Louis XIV. Locke, qui voyageait en France en 1676 et 1677, écrit dans son journal : « The rent of lands in France fallen one-half in these few years, by reason of the poverty of the people. » King, *Life of Locke*, t. I, pag. 129. A la même époque, sir William Temple dit (*Works*, t. II, pag. 268) : « The French peasantry are wholly dispirited by labour and want. » En 1691, un autre observateur, parlant de Calais, écrit : « From hence, travelling to Paris, there was opportunity enough to observe what a prodigious state of poverty the ambition and absoluteness of a tyrant can reduce an opulent and fertile country to. There were visible all the marks and signs of a growing misfortune; all the dismal indications of an overwhelming calamity. The fields were uncultivated, the villages unpeopled, the houses dropping to decay. » Burton, *Diary*, note par Rutt, t. IV, pag. 79. Dans une brochure publiée en 1689, l'auteur dit (Somers, *Tracts*, t. X, pag. 264) : « I have known in France poor people sell their beds, and lie upon straw; sell their pots, kettles, and all their necessary househould goods, to content the unmerciful collectors of the king's taxes. » Le docteur Lister, qui visita Paris en 1698, dit : « Such is the vast multitude of poor wretches in all parts of this city, that whether a person is in a carriage or on foot, in the street, or even in a shop, he is alike unable to transact business, on account of the importunities of mendicants. » Lister, *Account of Paris*, pag. 46. Comparez *Letter from Prior*, dans Ellis, *Letters of Literary Men*, pag. 213. En 1708, Addison, qui connaissait bien la France, écrivait : « We think here as you do in the country, that France is on her last legs. » Aikin, *Life of Addison*, t. I, pag. 233. Enfin en 1718, c'est à dire trois ans après la mort de Louis, lady Mary Montagu donne la description suivante du résultat de son règne dans une lettre à lady Rich datée de Paris 10 octobre 1718 : « I think nothing so terrible as objects of misery, except one had the godlike attribute of being able to redress them; and all the country villages of France show nothing else. While the post horses are changed, the whole town comes out to beg, with such miserable starved faces, and thin, tattered clothes, they need to other eloquence to persuade one of the wretchedness of their condition. » *Works of Lady Mary Wortley Montagu*, t. III, pag. 74, édit. 1803.

intellectuelles par des présents, des honneurs et des paroles mielleuses, qui les rendit ensuite serviles et flatteuses, et détruisit enfin toute leur hardiesse, étouffa toutes pensées originales, et recula pour une période indéfinie le progrès de la civilisation nationale.

CHAPITRE XII

Mort de Louis XIV. Réaction contre l'esprit protecteur; la révolution française se prépare.

Louis XIV mourut enfin. Lorsque la nouvelle positive de la mort du vieux roi se répandit, le peuple devint presque fou de joie (1). La tyrannie qui l'avait si longtemps écrasé n'existait plus; et on vit immédiatement surgir une réaction d'une telle violence, qu'elle est sans parallèle dans l'histoire moderne (2). La grande majorité des Français se dédommageaient de leur hypocrisie forcée en se livrant à la licence la plus grossière. Mais dans la génération qui se formait alors, il y avait quelques jeunes gens pleins de cœur qui avaient des vues bien plus élevées, et dont les idées de liberté

(1) « L'annonce de la mort du grand roi ne produisit chez le peuple français qu'une explosion de joie. » Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXVII, pag. 220. « Le jour des obsèques de Louis XIV, on établit des guinguettes sur le chemin de Saint-Denis. Voltaire, que la curiosité avoit mené aux funérailles du souverain, vit dans ces guinguettes le peuple ivre de vin et de joie de la mort de Louis XIV. » Duvernet, *Vie de Voltaire*, pag. 29. Voyez aussi Condorcet, *Vie de Voltaire*, pag. 118; de Tocqueville, *Règne de Louis XV*, t. I, pag. 18; Duclos, *Mémoires*, t. I, pag. 221; Lemontey, *Établissement de Louis XIV*, pag. 311, 388.

(2) « Kaum hatte er aber die Augen geschlossen, als alles umschlug. Der reprimirte Geist warf sich in eine zügellose Bewegung. » Ranke, *die Pæpste*, t. III, pag. 192.

n'étaient pas satisfaites de la licence de la maison de jeu et du lupanar. Tout entiers à la grande idée de rendre à la France la liberté de parole qu'elle avait perdue, ils tournaient naturellement leurs yeux vers le seul pays où la liberté fût pratiquée. Leur détermination de la rechercher dans la seule contrée où on pouvait la trouver, donna lieu à cette jonction des intellects français et anglais qui, si nous considérons ses effets immenses, est le fait le plus important dans l'histoire du dix-huitième siècle.

Pendant tout le règne de Louis XIV, les Français, dominés par la vanité nationale, avaient méprisé la barbarie d'un peuple assez peu civilisé pour tenir constamment tête à ceux qui le gouvernaient, et qui, dans une période de quarante années, avait exécuté un roi, et chassé un autre (3). Ils ne pouvaient croire qu'une horde aussi turbulente possédât un titre quelconque à l'attention d'hommes éclairés. Nos lois, notre littérature, nos mœurs, leur étaient complétement inconnues; et je doute qu'à la fin du dix-septième siècle, on ait pu trouver, soit dans la littérature, soit dans la science, cinq

(1) Ces événements donnèrent un choc sérieux à la délicatesse de l'esprit français. Le savant Saumaise déclara que les Anglais étaient « more savage than their own mastiffs. » Carlyle, *Cromwell*, t. I, pag. 444. Un autre écrivain les appelle « barbares révoltés » et « les barbares sujets du roi. » *Mém. de Motteville*, t. II, pag. 105, 562. Patin les comparait aux Turcs, et disait qu'ayant déjà décapité un roi, ils en pendraient un autre. *Lettres de Patin*, t. I, pag. 261 ; t. II, pag. 518 ; t. III, pag. 148. Compare : *Mém. de Campion*, pag. 213. Lorsque Jacques II fut chassé, l'indignation des Français fut encore plus grande, et l'aimable madame de Sévigné elle-même, en parlant de la femme de Guillaume III, ne pouvait trouver pour elle un meilleur nom que celui de Tullie : « La joie est universelle de la déroute de ce prince, dont la femme est une Tullie. » *Lettres de Sévigné*, t. V, pag. 179. On trouve encore dans les *Lettres inédites de madame de Maintenon* (t. I, pag. 303) : « La férocité des Anglais. » Et à la page 109 : « Je hais les Anglais comme le peuple. . . . . Véritablement je ne puis les souffrir. » Je donnerai encore deux autres exemples de ses sentiments. En 1679, on essaya de discréditer le quinquina comme un « remède anglais » (Sprengel, *Hist. de la médecine*, t. V, pag. 430), et à la fin du dix-septième siècle les ennemis du café à Paris donnaient comme un argument sérieux que les Anglais l'aimaient. Monteil, *Divers États*, t. VII, pag. 216.

personnes en France connaissant la langue anglaise (1). Mais l'expérience que les Français avaient acquise pendant le long règne de Louis XIV, les amena à revenir sur un grand nombre de leurs opinions. Elle les amena à soupçonner que le despotisme peut avoir quelque désavantage, et qu'un gouvernement composé de princes et d'évêques n'est pas nécessairement le meilleur pour une contrée civilisée. Ils commencèrent à regarder, d'abord avec intérêt, ensuite avec respect, ce peuple étrange et rude, qui, quoique séparé d'eux seulement par un bras de mer étroit, semblait être d'une nature complétement différente, et qui, ayant châtié ses oppresseurs, avait porté ses libertés et sa prospérité à un point si élevé que le monde n'en avait jamais eu un autre exemple. Ces sentiments, qui, avant que la révolution éclatât, étaient partagés par toutes les classes éclairées en France, furent, dans le commencement, limités aux quelques hommes qui par leur intelligence se trouvaient à la tête de

(1) « Au temps de Boileau, personne en France n'apprenait l'anglais. » *OEuvres de Voltaire*, t. XXXVIII, pag. 327; t. XIX, pag. 159. « Parmi nos grands écrivains du dix-septième siècle, il n'en est aucun, je crois, où l'on puisse reconnaître un souvenir, une impression de l'esprit anglais. » Villemain, *Littér. au* XVIII*e siècle*, t. III, pag. 324. Comparez Barante, XVIII*e siècle*, pag. 47, et Grenius, *Correspond.*, t. V, pag. 135; t. XVII, pag. 2. Pendant le règne de Louis XIV, les Français nous connaissaient surtout d'après les descriptions de leurs compatriotes Monconys et Sorbière, qui publièrent tous les deux leur voyage en Angleterre, mais qui ne savaient ni l'un ni l'autre l'anglais. Pour en avoir la preuve, voyez Monconys, *Voyage*, t. III, p. 34, 69, 70, 98, et Sorbière, *Voyage*, pag. 45, 70. Lorsque Prior arriva à la cour de Louis XIV comme plénipotentiaire, personne à Paris ne savait qu'il avait écrit des poésies (*Lettres sur les Anglais*, *OEuvres de Voltaire*, t. XXVI, pag. 130), et lorsque, dans son voyage à Paris, Addison présenta à Boileau un exemplaire des *Musæ Anglicanæ*, le poète français « first conceived an opinion of the English genius for poetry. » Aikin, *Life of Addison*, t. I, pag. 65. Enfin on dit que le *Paradise Lost* de Milton ne fut connu en France qu'après la mort de Louis XIV; le poème avait pourtant été publié en 1667, et le roi mourut en 1715. « Nous n'avions jamais entendu parler de ce poème en France avant que l'auteur de la *Henriade* nous en eût donné une idée dans le neuvième chapitre de son *Essai sur la poésie épique*. » *Dict. philos.*, art. *Épopée*, *OEuvres de Voltaire*, t. XXXIX, pag. 175; t. LXVI, pag. 249.

leur siècle. Pendant les deux générations qui s'écoulèrent entre la mort de Louis XIV et l'explosion de la révolution, il était difficile de rencontrer un Français de distinction qui n'eût pas visité l'Angleterre ou appris l'Anglais; un grand nombre réunissaient ces deux avantages. Buffon, Brissot, Broussonnet, Condamine, Delisle, Elie de Beaumont, Gournay, Helvétius, Jussieu, Lalande, Lafayette, Larcher, L'Héritier, Montesquieu, Maupertuis, Morellet, Mirabeau, Nollet, Raynal, le célèbre Roland, et sa femme encore plus célèbre que lui, Rousseau, Ségur, Suard, Voltaire, — toutes ces personnes remarquables accouraient à Londres, ainsi que beaucoup d'autres d'un talent inférieur, mais possédant une influence considérable, telles que Brequiny, Bordes, Calonne, Coyer, Cormatin, Dufay, Dumarest, Dezallier, Favier, Girod, Grosley, Godin, D'Hancarville, Hunauld, Jars, le Blanc, Ledru, Lescallier, Linguet, Lesuire, Lemonnier, Levesque de Pouilly, Montgolfier, Morand, Patu, Poissonnier, Reveillon, Septchènes, Silhouette, Siret, Soulavie, Soulès et Valmont de Brienne.

Presque toutes ces personnes étudiaient avec soin notre langue, et la plupart s'emparaient de l'esprit de notre littérature. Voltaire particulièrement s'adonna avec son ardeur ordinaire à cette nouvelle occupation, et obtint en Angleterre la connaissance de ces doctrines dont la publication lui valut plus tard une si grande réputation (1). C'est lui qui le premier rendit populaire en France la philosophie de

(1) « Le vrai roi du dix-huitième siècle, c'est Voltaire; mais Voltaire, à son tour, est un écolier de l'Angleterre. Avant que Voltaire eût connu l'Angleterre, soit par ses voyages, soit par ses amitiés, il n'était pas Voltaire, et le dix-huitième siècle se cherchait encore. » Cousin, *Hist. de la philos.*, 1re série, t. III, pag. 38, 39. Comparez Damiron, *Hist. de la philos. en France*. Paris, 1828, t. I, pag. 34.

Newton, qui remplaça bientôt celle de Descartes (1). Il recommanda à ses compatriotes les écrits de Locke (2), qui jouirent bientôt d'une popularité immense, et qui fournirent des matériaux à Condillac pour son système de métaphysique (3), et à Rousseau pour sa théorie sur l'éducation (4). Voltaire fut aussi le premier Français qui étudia Shakespeare, aux ouvrages duquel il fut grandement redevable, bien qu'il fît dans la suite tous ses efforts pour diminuer le respect, selon lui exagéré, qu'on accordait en France au poète anglais (5). Il possédait une connaissance si intime de la langue anglaise (6), que nous pouvons indiquer ce qu'il doit à Butler (7), un de nos poètes les plus difficiles, et à Tillot-

(1) « J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de Newton en langage intelligible. » *OEuvres de Voltaire*, t. I, pag. 315; t. XIX, pag. 87; t. XXVI, pag. 71; Whewell, *Hist. of Induct. Sciences*, t. II, pag. 206; Weld, *Hist. of the Royal Society*, t. I, pag. 441. La physique cartésienne perdit peu à peu du terrain, et dans Grimm (*Correspond.*, t. II, pag. 148) il y a une lettre datée de Paris 1757, dans laquelle il est dit : « Il n'y a guère plus ici de partisans de Descartes que M. de Mairan. » Comparez *Observations et pensées*, *OEuvres de Turgot*, t. III, pag. 298.

(2) Dont il ne se lassait jamais de faire l'éloge; aussi M. Cousin dit-il (*Hist. de la philos.*, 2e série, t. II, pag. 311, 312) : « Locke est le vrai maître de Voltaire. » Locke fut un des auteurs qu'il plaça entre les mains de madame du Châtelet. » Condorcet, *Vie de Voltaire*, pag. 296.

(3) Morell, *Hist. of Philos.*, 1846, t. I, pag. 134; Hamilton, *Discuss.*, pag. 3.

(4) « Rousseau tira des ouvrages de Locke une grande partie de ses idées sur la politique et l'éducation; Condillac toute sa philosophie. » Villemain, *Littér. au* XVIIIe *siècle*, t. I, pag. 83. Voyez aussi Grimm, *Correspond.*, t. V, pag. 97; Musset Pathay, *Vie de Rousseau*, t. I, pag. 38; t. II, pag. 394; *Mém. de Morellet*, t. I, pag. 113. Romilly, *Memoirs*, t. I, pag. 211, 212.

(5) En 1768, Voltaire (*OEuvres*, t. LXVI, pag. 249) écrivit à Horace Walpole : « Je suis le premier qui ait fait connaître Shakespeare aux Français. » Voyez aussi ses *Lettres inédites*, t. II, pag. 500; Villemain, *Littér. au* XVIIIe *siècle*, t. III, pag. 325, et Grimm, *Correspond.*, t. XII, pag. 124, 125, 133.

(6) Il existe un grand nombre de lettres écrites en anglais par Voltaire qui, bien qu'elles contiennent quelques erreurs, prouvent abondamment avec quelle facilité il avait saisi les idiomes de la langue. Outre ses *Lettres inédites* (publiées à Paris en 1856), voyez Chatham, *Correspond.*, t. II, pag. 131, 133, et Phillimore, *Mém. of Lyttelton*, t. I, pag. 323-325; t. II, pag. 555, 556, 558.

(7) Grimm, *Correspond.*, t. I, pag. 332; Voltaire, *Lettres inédites*, t. II, pag. 258, et la

son (1), un de nos théologiens les plus lourds. Il connaissait les spéculations de Berkeley (2), le métaphysicien le plus subtil qui ait jamais écrit en anglais ; il avait lu les ouvrages, non seulement de Shaftesbury (3), mais encore de Chubb (4), Garth (5), Mandeville (6), et Woolston (7). Montesquieu puisa dans notre pays un grand nombre de ses principes ; il étudia notre langue, et il exprima toujours une grande admiration pour l'Angleterre, non seulement dans ses écrits, mais aussi dans sa conversation (8). Buffon savait l'anglais, et son début comme auteur fut une traduction de Newton et de Hales (9). Diderot, suivant le même exemple, était un admirateur enthousiaste des romans de Richardson (10); il emprunta l'idée de plusieurs de ses pièces aux dramatistes anglais, surtout à Lillo; il prit un grand nombre de ses arguments à Shatesbury et à Collins, et son premier ouvrage fut une traduction de l'histoire de la Grèce de Sta-

description de Hudibras, avec passages traduits, dans *OEuvres*, t. XXVI, pag. 132-137, ainsi que la conversation entre Voltaire et Townley dans Nichols, *Illustrations of the Eighteenth Century*, t. III, pag. 722.

(1) Comparez Mackintosh, *Memoirs*, t. I, pag. 341, avec *OEuvres de Voltaire*, t. XXXIX, pag. 259; t. XLVII, pag. 85.

(2) *OEuvres de Voltaire*, t. XXXVIII, pag. 216-218; t. XLVI, pag. 282; t. XLVII, pag. 439; t. LVII, pag. 178.

(3) *Ibid.*, t. XXXVII, pag. 353; t. LVII, pag. 66; *Correspond. inédite de Dudeffand*, t. II, pag. 230.

(4) *OEuvres de Voltaire*, t. XXXIV, pag. 294; t. LVII, pag. 121.

(5) *Ibid.*, t. XXXVII, pag. 407, 441.

(6) *Ibid.*, t. XXXVI, pag. 46.

(7) *Ibid.*, t. XXXIV, pag. 288; t. XLI, pag. 212-217; *Biog. universelle*, t. II, pag. 199, 200.

(8) Lerminier, *Philos. du droit*, t. I, pag. 291; Klimrath, *Hist. du droit*, t. II, pag. 502; Harris, *Life of Hardwicke*, t. II, pag. 398; t. III, pag. 432-434; *Mém. de Diderot*, t. II, pag. 193, 194; Lacretelle, XVIIIe *Siècle*, t. II, pag. 24.

(9) Villemain, *Littér. au* XVIIIe *siècle*, t. II, pag. 182; *Biog. univ.*, t. VI, pag. 235; Le Blanc, *Lettres*, t. I, pag. 93; t. II, pag. 159, 160.

(10) « Admirateur passionné du romancier anglais. » *Biog. univ.*, t. XXXVII, pag. 581. Comparez Diderot, *Corresp.*, t. I, pag. 352; t. II, pag. 44, 52, 53; *Mercier sur Rousseau*, t. I, pag. 44.

nyan (1). Helvetius, qui avait visité Londres, ne se lassait jamais de faire l'éloge du peuple ; il était redevable à Mandeville d'un grand nombre des aperçus de son grand ouvrage sur l'Esprit, et il invoque constamment l'autorité de Locke, dont les principes étaient tels qu'aucun Français n'eût osé les recommander à une époque moins avancée (2). Les œuvres de Bacon, jusque-là très peu connues, furent alors traduites en français, et sa classification des facultés humaines devint la base de cette célèbre encyclopédie, qui est justement considérée comme une des plus grandes productions du dix-huitième siècle (3). La *Theory of moral sentiments*, par Adam Schmith, fut traduite trois fois dans l'espace de trente-quatre années par trois anteurs français différents (4). L'empressement était si général, qu'immédiament après la publication du *Wealth of nations*, par le même grand écrivain, cet ouvrage fut traduit en français par Morellet, qui avait alors beaucoup de réputation et qui ne put publier sa traduction, parce qu'une autre version en fut donnée dans un journal français, avant que la sienne fût terminée (5). Coyer, dont le nom est encore connu aujour-

(1) Villemain, *Littér.*, t. II, pag. 115; Schlosser, *Eighteenth Century*, t. I, pag. 34, 42; Tennemann, *Gesch. der Philos.*, t. XI, pag. 314; *Biog. univ.*, t. XI, pag. 314; Grimm, *Correspond.*, t. XV, pag. 81. L'*Histoire de Grèce* de Stanyau fut célèbre à une certaine époque, et même en 1804 le docteur Parr la recommandait. Parr, *Works*, t. VII, pag. 422. Diderot dit à sir Samuel Romilly qu'il avait réuni tous les matériaux pour écrire l'histoire de Charles Ier. *Life of Romilly*, t. I, pag. 46.

(2) Diderot, *Mémoires*, t. II, pag. 286; Cousin, *Hist. de la philos.*, 2e série, t. II, pag. 331; Helvétius, *de l'Esprit*, t. I, pag. 31, 38, 46, 65, 114, 169, 193, 266, 268; t. II, pag. 144, 163, 165, 195, 212; *Letters addressed to Hume*. Édinb., 1849, pag. 9, 10.

(3) C'est la classification de nos connaissances en mémoire, raison et imagination que d'Alembert emprunte à Bacon. Comparez Whewell, *Philos. of the Sciences*, t. II, pag. 306; Cuvier, *Hist. des sciences*, part. II, pag. 276; Georgel, *Mémoires*, t. II, pag. 241; Bordas Demoulin, *Cartésianisme*, t. I, pag. 18.

(4) Querard, *France Litt.*, IX, 193.

(5) *Mém. de Morellet*, I, 236, 237.

d'hui par sa biographie de Sobieski, alla en Angleterre, et en revenant dans son pays, il donna une nouvelle direction à ses travaux littéraires en traduisant en français les commentaires de Blackstone (1). Le Blanc voyagea également en Angleterre, écrivit un ouvrage spécial sur les Anglais, et traduisit en français les discours politiques de Hume (2). Holbach fut certainement l'un des chefs les plus actifs du parti libéral à Paris ; mais une grande partie de ses nombreux écrits consiste uniquement en traductions d'auteurs anglais (3). Dans le fait, on peut dire que s'il eût été difficile de trouver, à la fin du dix-septième siècle, même parmi les Français les plus instruits, une seule personne connaissant l'anglais, il eût été presque aussi difficile, au dix-huitième siècle, d'en trouver une seule dans la même classe qui ne sût pas cette langue. C'était comme une espèce de lien commun entre les hommes de goûts complétement différents, et poursuivant les études les plus opposées. Les poètes, les géomètres, les naturalistes, tout le monde, en un mot, semblait être d'accord sur la nécessité d'étudier une littérature à laquelle jusque-là on n'avait jamais pensé. J'ai rencontré dans mes lectures la preuve que la langue anglaise était connue, non seulement aux Français éminents que j'ai déjà cités, mais encore à des mathématiciens, tels que d'Alembert, Darquier, du Val le Roy, Jurain, Lachapelle, Lalande, le Cozic, Montucla, Pezenas, Prony, Romme, et Roger Martin ; à des anatomistes, physiologistes, et à des

(1) *OEuvres de Voltaire*, LXV, 161, 190, 212 ; *Biog. univ.*, X, 158, 159.

(2) Burton, *Life of Hume*, t. I, pag. 365, 366, 406.

(3) Voyez la liste dans la *Biog. univ.*, t. XX, pag. 463, 466, et comparez les *Mém. de Diderot*, t. III, pag. 49. Dans Almon (*Mem. of Wilkes*, 1805, t. IV, pag. 176, 177) il y a une lettre en anglais assez bien écrite adressée à Wilkes par Hobbach.

auteurs en médecine, tels que Barthèz, Bichat, Bordeu, Barbeu Dubourg, Bosquillon, Bourru, Begue de Presle, Cabanis, Demours, Duplanil, Fouquet, Goulin, Lavirotte, Lassus, Petit Radel, Pinel, Roux, Sauvages et Sue; à des naturalistes, tels que Alyon, Brémond, Brisson, Broussonnet, Dalibard, Haüy, Latapie, Richard, Rigaud, et Romé de Lisle; à des historiens, philologistes et antiquaires, comme Barthélemy, Butel Dumont, de Brosses, Foucher, Freret, Larcher, le Coq de Villeray, Millot, Targe, Velly, Volney, et Wailly; à des poètes dramatistes comme Chéron, Colardeau, Delille, Desforges, Ducis, Florian, Laborde, Lefèvre de Beauvray, Mercier, Patu, Pompignan, Quétant, Roucher, et Saint-Ange; à divers écrivains, comme Bassinet, Beaudeau, Beaulaton, Benoist, Bergier, Blavet, Bouchaud, Bougainville, Bruté, Castera, Chantreau, Charpentier, Chastellux, Contant d'Orville, de Bissy, Demeunier, Desfontaines, Devienne, Dubocage, Dupré, Duresnel, Eidous, Estienne, Favier, Flavigny, Fontanelle, Fontenay, Framerry, Fresnais, Fréville, Frossard, Galtier, Garsault, Goddard, Goudar, Guénée, Guillemard, Guyard, Jault, Imbert, Joncourt, Kéralio, Laboreau, Lacombe, Lafargue, la Montagne, Lanjuinais, Lasalle, Lasteyrie, le Breton, Lécuy, Léonard des Malpeines, Letourneur, Linguet, Lottin, Luneau, Maillet Duclairon, Mandrillon, Marsy, Moet, Monod, Mosneron, Nagot, Peyron, Prévost, Puisieux, Rivoire, Robinet, Roger, Roubaud, Salaville, Sauseuil, Secondat, Septchènes, Simon, Soulès, Suard, Tannevot, Thurot, Toussaint Tressan, Trochereau, Turpin, Ussieux, Vaugeois, Verlac et Virloys (1). Dans le fait, le

(1) Consultez : Musset Pathay, *Vie de Rousseau*, *OEuvres de Voltaire*, liv. CCVII. — *Biog. univ.* — Quérard, *Littér. française.* — *Biog. univ.* — Montucla, *Hist. des*

Blanc, qui écrivait un peu avant le milieu du dix-huitième siècle, disait : « Nous avons mis depuis peu leur langue au rang des langues savantes ; les femmes même l'apprennent, et ont renoncé à l'italien, pour étudier la langne de ce peuple philosophe. Il n'est point dans la province d'Armande et de Bélise qui ne veuille savoir l'anglais (1).

Tel était l'empressement avec lequel les Français étudiaient la littérature d'un peuple que quelques années auparavant ils méprisaient cordialement. Il est vrai qu'ils n'avaient sur ce point aucune alternative. Car, excepté en Angleterre, où pouvait-on trouver une littérature capable de satisfaire les penseurs hardis et investigateurs qui se montrèrent en France après la mort de Louis XIV? Sans doute il y avait eu dans leur propre pays un grand développement d'éloquence, de poésie et d'œuvres dramatiques qui, sans jamais atteindre le plus haut point de perfection, sont d'une beauté admirable. Mais un fait incontestable et affligeant, c'est que pendant les soixante années qui s'écoulèrent après la mort de Descartes, la France n'avait pas possédé un seul homme qui osât exprimer ouvertement ses propres pensées. Métaphysiciens, moralistes, historiens, tout le monde était infecté par la servilité de ce siècle corrompu. Pendant deux

mathém. — Bichat, *Sur la vie.* — *Notice sur Cabanis*, dans son *Physique et moral.* — Cuvier, *Éloges.* — Le Blanc, *Lettres.* — Robin et Verdeil, *Chim. anat.* — Haüy, *Minéralogie.* — Swainson, *Disc. on Nat. Hist.* — Cuvier, *Règne animal.* — De Lisle, *Cristallographie.* — Albemarle, *Rockingham.* — Campbell, *Chancellors.* — *Letters to Hume.* — Brewster, *Life of Newton.* — Volney, *Syrie et Égypte.* — *Mém. de Morellet.* — Dutens, *Mém.* — Murray, *Life of Bruce.* — *Lettres de Dudeffand à Walpole.* — Nichols, *Lit. Anect.* — Palissot, *Mém.* — Smith, *Tour on the Continent in* 1785. — Sinclair, *Corresp.* — Palissot, *Mém.* — *Mem. and Coorespond.* de sir J. E. Smith. — *Biog. des hommes vivants.* — Longchamp et Wagnière, *Mém.* — Peignot, *Dict. des Livres.* — Garrick, *Correspond.* — *Mém. de Genlis.* — *Life of Roscoe*, par son fils. — *Mém. de Brissot.*

(1) Le Blanc, *Lettres*, t. II, pag. 465. Comparez Grimm, *Correspond.*, t. XIV, pag. 484, et Nichols, *Lit. Anect.*, t. III, pag. 460, 461.

générations, aucun Français n'avait eu la permission de discuter librement n'importe quelle question politique ou religieuse. Il en était résulté que les plus vastes intelligences, repoussées hors de leur élément légitime, avaient perdu leur énergie ; l'esprit national était mort ; les matériaux et l'aliment nécessaires à la pensée semblaient manquer complétement. Il n'était donc pas surprenant que les Français éminents du dix-huitième siècle cherchassent à l'étranger cet aliment qu'ils ne pouvaient trouver chez eux. Il n'y avait rien d'étonnant à ce que, détournant leurs regards de leur propre pays, ils regardassent avec admiration le seul peuple qui avait poussé ses investigations jusqu'aux branches les plus élevées, et qui avait montré la même intrépidité en politique qu'en religion ; un peuple qui avait châtié ses rois et contrôlé son clergé, et qui accumulait les trésors de son expérience dans cette noble et impérissable littérature, qui a, je ne crains pas de le constater, stimulé l'intelligence des races les plus éloignées, et qui, transplantée en Amérique et dans l'Inde, a déjà fertilisé les deux extrémités du monde.

En réalité, on trouve dans l'histoire peu de faits aussi instructifs que l'influence immense exercée sur la France par cette nouvelle étude, dont l'action fut puissante même sur les hommes qui prirent une part active à la révolution. La langue anglaise était familière à Carra (1), Dumouriez (2), Lafayette (3), et Lanthénas (4). Camille Desmoulins avait

(1) Williams, *Letters from France*, t. III, pag. 68, édit. 1796; *Biog. univ.*, t. VII, pag. 192.

(2) Adolphus, *Biog. Mem.*, 1799, t. I, pag. 352.

(3) Lady Morgan, *France*, t. II, pag. 304; *Mém. de Lafayette*, t. I, pag. 41, 49, 70; t. II, pag. 26, 74, 83, 89.

(4) Quérard, *France littér.*, t. IV, pag. 540.

cultivé son esprit à la même source (1). Marat avait voyagé en Écosse aussi bien qu'en Angleterre, et il était si profondément versé dans notre langue, qu'il écrivit deux ouvrages en anglais, l'un deux, intitulé *The chains of slavery,* fut ensuite traduit en français (2). Des autorités très compétentes déclarent que Mirabeau devait une partie de sa supériorité à une étude approfondie de la constitution anglaise (3) ; il traduisit non seulement le livre de Watson, *History of Philip II,* mais aussi plusieurs passages de Milton (4), et on dit qu'il prononça dans l'assemblée nationale, comme étant de lui, des passages tirés des discours de Burke (5). Mounier connaissait aussi notre langue et nos institutions politiques, en théorie comme en pratique (6) ; et dans un ouvrage qui eut une influence immense, il proposa l'établissement en France de deux chambres, afin d'obtenir dans le pouvoir la balance dont l'Angleterre lui donnait l'exemple (7). La même idée, empruntée à la même source, fut soutenue par le Brun, qui

(1) Young et Harvey furent les deux derniers auteurs qu'il lut avant d'aller à l'échafaud. Lamartine, *Hist. des Girondins,* t. VIII, pag. 45. En 1769, madame Riccoboni écrivait de Paris que les *Night Thoughts* de Yong y étaient très populaires, et elle ajoutait : « C'est une preuve sans réplique du changement de l'esprit français. » Garrick, *Correspond.*, t. II, pag. 566, 1832.

(2) Lamartine, *Hist. des Girondins,* t. IV, pag. 119 ; *Mém. de Brissot,* t. I, pag. 336, 337 ; t. II, pag. 3.

(3) « Une des supériorités secondaires, une des supériorités d'étude qui appartenaient à Mirabeau, c'était la profonde connaissance, la vive intelligence de la constitution anglaise, de ses ressorts publics et de ses ressorts cachés. » Villemain, *Littér. au* XVIII*e* *siècle,* t. IV, pag. 153.

(4) Surtout les passages démocratiques, « un corps de doctrine de tous ses écrits républicains. » Dumont, *Souvenirs de Mirabeau*, pag. 119. Pour sa traduction de Watson, voyez Alison, *Europe,* t. I, pag. 452.

(5) Prior, *Life of Burke,* pag. 546, 3e édit., 1839.

(6) « Il étudiait leur langue, la théorie et plus encore la pratique de leurs institutions. » *Biog. univ.,* t. XXX, pag. 310.

(7) *Continuation de Sismondi, Hist. des Français,* t. XXX, pag. 434. Montlosier (*Monarchie française,* t. II, pag. 340) dit que cette idée avait été empruntée à l'Angleterre ; mais il ne dit pas qui suggéra cet emprunt.

était un ami de Mounier et qui, comme lui, s'était occupé de la littérature et du gouvernement du peuple anglais (1). Brissot savait l'anglais; il avait étudié à Londres le jeu des institutions anglaises, et il reconnaît lui-même que, dans son traité de jurisprudence criminelle, il a été guidé par la législation anglaise (2). Condorcet proposa également comme modèle notre système de jurisprudence criminelle (3), qui, toute mauvaise qu'elle fût, était certainement supérieure à celle de la France. Mme Roland, qui, par sa position autant que par son talent, était un des chefs du parti démocratique, étudiait avec ardeur la langue et la littérature du peuple anglais (4). Entraînée par la curiosité universelle, elle vint en Angleterre; et comme pour montrer que cette curiosité avait envahi toutes les classes de la société, le duc d'Orléans visita aussi notre pays. Cette visite ne fut pas sans résultat. « Ce fut, » dit un célèbre écrivain, « dans la ville de Londres que le duc d'Orléans puisa le goût de la liberté. Il en rapporta en France les habitudes d'insolence envers la cour, l'appétit des agitations populaires, le mépris pour son propre rang, la familiarité avec la foule (5). »

Ces paroles ne paraîtront pas exagérées à quiconque a étudié avec soin l'histoire du dix-huitième siècle. Il est certain que la révolution française fut essentiellement une réaction contre cet esprit de protection et d'intervention qui atteignit son point culminant sous Louis XIV, mais qui, pendant les siècles avant son règne, avait exercé une

(1) Du Mesnil, *Mém. sur Lebrun,* pag. 10, 14, 29, 82, 180, 182.
(2) *Mém. de Brissot,* t. I, pag. 63, 64; t. II, pag. 25, 40, 188, 206, 260, 313.
(3) Dupont de Nemours (*Mém. sur Turgot,* pag. 117) dit au sujet de la jurisprudence criminelle : « M. de Condorcet proposait en modèle celle des Anglais. »
(4) *Mém. de Roland,* t. I, pag. 27, 55, 89, 138; t. II, pag. 99, 135, 253.
(5) Lamartine, *Hist. des Girondins,* t. II, pag. 102.

influence si nuisible sur la prospérité nationale. Cependant, tout en admettant ce point de la manière la plus complète, il est certain que c'est à l'Angleterre qu'on dut la force d'impulsion qui rendit la réaction puissante ; et que c'est la littérature anglaise qui enseigna la liberté politique d'abord à la France, et par la France au reste de l'Europe (1). C'est pour cette raison, et non par simple curiosité littéraire, que j'ai décrit avec une certaine minutie cette union des esprits français et anglais, qui, quoique très souvent observée, n'a jamais été étudiée avec le soin qu'elle mérite. J'expliquerai plus loin les circonstances qui ont donné plus de force à ce vaste mouvement ; je me bornerai pour le moment à sa première grande conséquence, c'est à dire à l'établissement d'un schisme complet entre les littérateurs de la France et les classes qui gouvernaient exclusivement le pays.

Les Français éminents qui s'occupaient alors de l'Angleterre, trouvèrent dans sa littérature, dans sa condition sociale, et dans son gouvernement, certains points particuliers dont leur propre contrée ne fournissait aucun exemple. En Angleterre, ils entendaient discuter les questions politiques et sociales avec une hardiesse inconnue au reste de l'Europe. Ils entendaient les dissidents et les hommes d'Église, les whigs et les tories traiter les topiques les plus dangereux avec une liberté illimitée. Ils entendaient les discussions pnbliques sur des matières que personne en France n'aurait osé traiter : les secrets d'État et les mys-

(1) M. Lerminier (*Philos. du droit*, t. I, pag. 19) dit de l'Angleterre : « Cette île célèbre donna à l'Europe l'enseignement de la liberté politique ; elle en fut l'école au dix-huitième siècle pour tout ce que l'Europe eut de penseurs. » Voyez aussi Soulavie, *Règne de Louis XIV*, t. III, pag. 161. *Mém. de Marmontel*, t. IV, pag. 38, 39 ; Staüdlin, *Gesch. der theolog. Wissenschaften*, t. II, pag. 291.

tères religieux dévoilés et rudement exposés aux regards du peuple. Et, chose tout aussi surprenante pour des Français de cette époque, ils trouvèrent en Angleterre non seulement une presse publique, possédant une certaine liberté, mais ils virent que dans le parlement lui-même on attaquait impunément l'administration royale, qu'on calomniait constamment le caractère de ses serviteurs, et, chose plus étrange encore, qu'on contrôlait efficacement jusqu'aux revenus de la couronne (1).

Les successeurs du siècle de Louis XIV, en voyant ces choses, et en voyant également que la civilisation du pays augmentait à mesure que l'autorité des classes supérieures et de la couronne diminuait, restèrent saisis d'étonnement devant un spectacle si nouveau et si extraordinaire. « La nation anglaise, » dit Voltaire, « est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant (2). » « Que j'aime la hardiesse anglaise! que j'aime les gens qui disent ce qu'ils pensent (3)! » « Les Anglais », dit le Blanc « veulent un roi à la condition, pour ainsi dire, de ne lui point obéir (4). » « Il y a une nation dans le monde, » dit Montesquieu « qui a pour objet direct de sa

(1) Hume, qui était lié avec plusieurs Français éminents qui avaient visité l'Angleterre, dit (*Philosophical Works*, t. III, pag. 8) : « Nothing is more apt to surprise a foreigner than the extreme liberty which we enjoy in this country, of communicating whatever we please to the public, and of openly censuring every measure entered into by the king or his ministers. »

(2) *Lettre VIII sur les Anglais, OEuvres de Voltaire*, t. XXVI, pag. 37.

(3) *Letter from Voltaire*, dans *Correspond. de Dudeffand*, t. II, pag. 263. Pour les autres témoignages sur son admiration pour l'Angleterre, voyez *OEuvres de Voltaire*, t. XL, pag. 105-109; t. LI, pag. 137, 390; t. LIV, pag. 298, 392; t. LVI, pag. 162, 163, 195, 196, 270; t. LVII, pag. 500; t. LVIII, pag. 128, 267; t. LIX, pag. 265, 361; t. LX, pag. 501; t. LXI pag. 43, 73, 129, 140, 474, 475; t. LXII, pag. 343, 379, 392; t. LXIII, pag. 128, 146, 190, 196 226, 237, 415; t. LXIV, pag. 36, 96, 269; t. LXVI, pag. 93, 159; t. LXVII, pag. 353, 484.

(4) Le Blanc, *Lettres d'un Français*, t. I, pag. 240.

constitution la liberté politique (1). » « L'Angleterre, » dit le même, « est à présent le plus libre pays qui soit au monde, je n'en excepte aucune république (2). » Et encore: « une nation où la république se cache sous la forme de la monarchie (3). » Grosley, frappé d'étonnement, s'écrie : « La propriété est en Angleterre une chose sacrée, que les lois protégent contre tout empiétement, non seulement de la part des ingénieurs, inspecteurs, et autres individus de la même classe, mais même de la part du roi (4). » Mably, dit dans le plus célèbre de ses ouvrages : « Les princes de Hanovre ne peuvent règner en Angleterre que parce que le peuple est libre, et croit qu'il a le droit de disposer de la couronne. Mais si les rois essayaient de s'arroger le même pouvoir que les Stuarts, s'ils s'imaginaient que la couronne leur appartient par droit divin, ils se condamneraient eux-mêmes, et confesseraient par là qu'ils occupent une place qui ne leur appartient pas (5). » Helvetius dit « un pays où le peuple est respecté comme en Angleterre, où chaque citoyen a part au maniement des affaires générales, où tout homme d'esprit peut éclairer le public sur ses véritables intérêts (6). » Et Brissot qui avait fait une étude spéciale de ces matières, s'écrie : « Admirable constitution ! qui ne peut être dénigrée que par ceux qui ne la connaissent pas, ou par ceux dont la langue est tenue en bride par la servitude (7). »

(1) *Esprit des lois*, liv. xi, chap. v, pag. 264.
(2) *Notes sur l'Angleterre, OEuvres de Montesquieu*, pag. 632.
(3) *Esprit des lois*, liv. v, chap. xix, pag. 225.
(4) Grosley, *Tour to London*, t. I, pag. 16, 17.
(5) Mably, *Observ. sur l'hist. de France*, t. II, pag. 185.
(6) Helvétius, *de l'Esprit*, t. I, pag. 102, 199.
(7) *Mém. de Brissot*, t. II, pag. 26.

Telles étaient les opinions des plus célèbres Français de cette époque; et il serait facile de remplir des volumes entiers avec des exemples du même genre. Mais ce que je désire surtout maintenant, c'est de montrer quelle fut la première grande conséquence de cette nouvelle et soudaine admiration pour un pays qui, dans le siècle précédent, avait été profondément méprisé par les Français. Il est impossible d'exagérer l'importance des événements qui en résultèrent; puisqu'ils amenèrent entre les classes intellectuelles et gouvernantes cette rupture dont la révolution elle-même ne fut qu'un épisode.

Les Français éminents du dix-huitième siècle, ayant appris de l'Angleterre à désirer le progrès, se trouvèrent naturellement en collision avec la classe gouvernante parmi laquelle dominait encore le vieil esprit stationnaire. Cette opposition était une réaction salutaire contre cette servilité honteuse des littérateurs sous le règne de Louis XIV, et si la lutte qui s'ensuivit avait été conduite avec quelque modération, le résultat eût été extrêmement avantageux; car elle eût assuré cette divergence entre les classes spéculative et pratique qui, ainsi que nous l'avons déjà vu, est essentielle pour conserver la balance de la civilisation et pour empêcher l'une ou l'autre classe d'obtenir une prépondérance dangereuse. Malheureusement la noblesse et le clergé avaient été si longtemps accoutumés au pouvoir, qu'ils ne pouvaient supporter la moindre contradiction de la part de ces grands écrivains que, dans leur ignorance, ils méprisaient comme des inférieurs. Aussi, lorsque les Français les plus illustres du dix-huitième siècle essayèrent de communiquer à la littérature de leur pays un esprit d'investigation semblable à celui qui existait en Angleterre, les classes gouvernantes se

soulevèrent dans un paroxisme de haine et de jalousie que rien ne pouvait contenir, et donnèrent lieu à cette croisade contre les lumières qui forme le second avant-coureur de la révolution française.

L'étendue de la persécution cruelle à laquelle la littérature fut alors exposée ne peut être comprise que par ceux qui ont étudié à fond l'histoire de la France au dix-huitième siècle. Ce n'était pas, en effet, l'oppression se montrant çà et là dans quelques cas particuliers, mais un système continu dont le but était d'étouffer toute investigation et de punir tout penseur. Si l'on établissait la liste de tous les littérateurs qui ont écrit pendant les soixante et dix années qui suivirent la mort de Louis XIV, on trouverait que neuf au moins sur dix ont eu à souffrir de la part du gouvernement quelque préjudice sérieux, et que la plupart d'entre eux furent jetés en prison. Loin d'exagérer, je reste en dessous de la vérité; car je doute très fort qu'un littérateur sur cinquante ait échappé complétement. Je ne nie pas que les renseignements que je possède sur cette époque, quoique réunis avec soin, ne soient pas aussi complets que je pourrais le désirer; mais, parmi les auteurs qui eurent à subir ces injustices, je trouve le nom de presque tous les Français dont les écrits ont survécu. Parmi ceux qui eurent à souffrir la confiscation, l'emprisonnement, l'exil, la suppression de leurs ouvrages ou l'ignominie d'avoir à retracter ce qu'ils avaient écrit, je trouve, outre une légion d'écrivains de second ordre, les noms de Beaumarchais, Berruyer, Bongeant, Buffon, d'Alembert, Diderot, Duclos, Freret, Helvétius, la Harpe, Linguet, Mably, Marmontel, Montesquieu, Mercier, Morellet, Raynal, Rousseau, Suard, Thomas et Voltaire.

Cette liste est fertile en leçons. Ce serait une absurdité,

même si nous n'avions pas les preuves les plus évidentes du contraire, de supposer que tous ces hommes éminents méritaient le traitement qu'ils ont eu à souffrir; car ce serait supposer que les deux classes étant divisées par un schisme, la plus faible avait complétement tort, et la plus forte complétement raison. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un argument purement spéculatif par rapport aux mérites probables des deux partis. Les accusations portées contre ces grands hommes sont connues du monde entier, aussi bien que les peines qui leur ont été infligées; et si nous les examinons ensemble, nous serons à même de nous former une idée de la condition sociale dans laquelle de pareilles choses pouvaient avoir lieu publiquement.

Après la mort de Louis XIV, Voltaire fut faussement accusé d'avoir composé un libelle contre ce prince, et, pour ce crime imaginaire, sans l'ombre même d'une preuve, sous le faux semblant d'un jugement, il fut jeté à la Bastille, où il resta enfermé pendant plus d'une année (1). Peu après son élargissement, une insulte encore plus grave lui fut infligée, avec une impunité qui prouve jusqu'à l'évidence la condition sociale de cette époque. A la table du duc de Sully, Voltaire fut insulté de propos délibéré par le chevalier de Rohan Chabot, l'un de ces nobles impudents et dissolus, qui fourmillaient alors à Paris. Loin d'intervenir, quoique cet outrage fût commis dans sa propre maison, en sa présence, et sur la personne de son hôte, le duc sembla être d'avis que c'était un honneur pour un pauvre poète d'être remarqué, n'importe par quelle manière, par un homme d'un rang

(1) Condorcet, *Vie de Voltaire*, pag. 118, 119; Duvernet, *Vie de Voltaire*, pag. 30, 32; Longchamp et Wagnière, *Mém. sur Voltaire*, t. 1, pag. 22.

élevé. Mais comme Voltaire, dans son indignation, laissa tomber une de ces réponses piquantes qui étaient la terreur de ses ennemis, le chevalier jura de le châtier, et il adopta un moyen qui caractérisait l'homme aussi bien que la classe à laquelle il appartenait. Il fit saisir Voltaire dans les rues de Paris, et le fit ignominieusement frapper en sa présence, réglant lui-même le nombre de coups qu'il voulait lui faire appliquer. Voltaire, furieux de cette insulte, en demanda réparation d'après les lois ordinaires de l'honneur. Mais ceci ne rentrait pas dans le plan de son noble assaillant, qui, non seulement refusa de lui donner satisfaction par les armes, mais de plus obtint contre lui une lettre de cachet, et le fit enfermer à la Bastille pendant six mois, après lesquels il reçut l'ordre de quitter le pays (1).

C'est ainsi que Voltaire, après avoir d'abord été emprisonné pour un libelle qu'il n'avait jamais écrit, et ayant été frappé publiquement pour avoir répondu à une lâche insulte, se trouva condamné à un nouvel emprisonnement, grâce à l'influence de l'homme qui l'avait insulté sans raison. Il paraît que son exil ne fut pas de longue durée, car, peu après ces événements, nous retrouvons Voltaire en France, préparant la publication de son premier ouvrage historique, l'histoire de Charles XII. Il n'y a dans ce livre aucune de ces attaques contre le christianisme qui causèrent tant de scan-

(1) Duvernet, *Vie de Voltaire*, pag. 46-48; Condorcet, *Vie de Voltaire*, pag. 125, 126. Comparez t. LVI, pag. 162; Lepan, *Vie de Voltaire*, 1837, pag. 70, 71, et *Biog. univ.*, t. XLIX, pag. 468. Duvernet, qui écrivait d'après des matériaux fournis par Voltaire, donne un spécimen des beaux sentiments d'un duc au dix-huitième siècle. Il dit que, lorsque Rohan eut infligé ce châtiment public, « Voltaire rentre dans l'hôtel, demande au duc de Sully de regarder cet outrage fait à l'un de ses convives comme fait à lui-même; il le sollicite de se joindre à lui pour en poursuivre la vengeance et de venir chez un commissaire en certifier la déposition. *Le duc de Sully se refuse à tout.* »

dale dans ses ouvrages suivants; et il ne contient aucune réflexion sur le gouvernement arbitraire qui lui avait occasionné tant de souffrances. Les autorités françaises accordèrent d'abord la permission sans laquelle à cette époque aucun livre ne pouvait paraître; mais aussitôt que l'ouvrage fut imprimé, la permission fut retirée, et il fut défendu de vendre l'histoire de Charles XII (1). L'essai suivant de Voltaire avait une bien plus grande importance; aussi rencontra-t-il une opposition bien plus sérieuse. Pendant son séjour en Angleterre, son esprit investigateur avait étudié avec un profond intérêt une condition sociale si différente de tout ce qu'il avait vu jusqu'à ce jour; et il publia une description de ce peuple remarquable dont la littérature lui avait enseigné de nombreuses et importantes vérités. Son ouvrage, qu'il intitula : *Lettres philosophiques,* fut reçu avec une faveur générale; mais, malheureusement pour lui, il avait adopté dans ce livre les arguments de Locke contre les idées innées. Les hommes qui étaient à la tête du gouvernement de la France ne savaient probablement pas très bien ce qu'étaient les idées innées; mais ils s'imaginaient que la doctrine de Locke devait être dangereuse; et comme c'était une innovation, ils crurent de leur devoir d'en empêcher la promulgation. Leur remède était d'une grande simplicité. Ils firent de nouveau arrêter Voltaire, et firent brûler son livre par la main du bourreau (2).

Ces insultes continuelles étaient suffisantes pour indigner

(1) « L'*Histoire de Charles XII,* dont on avait arrêté une première édition après l'avoir autorisée. » *Biog. universelle,* t. XLIX, pag. 470. Comparez Nichols, *Lit. Anect.,* t. I, pag. 388.

(2) Duvernet, *Vie de Voltaire,* pag. 63-65; Condorcet, *Vie de Voltaire,* pag. 138-140; Lepan, *Vie de Voltaire,* pag. 93, 384.

une nature plus patiente que celle de Voltaire (1). Ceux qui font à cet homme illustre le reproche d'avoir été l'instigateur d'attaques injustes contre la condition sociale de cette époque, connaissent fort peu le siècle dans lequel il avait le malheur de vivre. Le même esprit de despotisme et de persécution se montrait jusque sur le terrain neutre de la science physique. Parmi d'autres plans auxquels il avait pensé pour le bien de la France, Voltaire voulait faire connaître à ses compatriotes les admirables découvertes de Newton, qui leur étaient complétement inconnues. Dans ce but il prépara un compte rendu des travaux de ce penseur extraordinaire; mais l'autorité intervint une fois encore, et défendit la publication de l'ouvrage (2). Dans le fait, les maîtres de la France, sentant probablement que l'ignorance du peuple était leur seule sécurité, s'opposaient obstinément à toute espèce de progrès intellectuel. Plusieurs auteurs éminents avaient entrepris d'exécuter, sur un pied grandiose, une encyclopédie qui devait contenir un sommaire de toutes les branches scientifiques et artistiques. Cette entreprise, sans aucun doute la plus magnifique qui ait jamais été tentée par une réunion d'hommes littéraires, fut dès le principe découragée par le gouvernement, et bientôt après entièrement défendue (3). La même tendance se montra dans d'autres occasions, et dans des matières si frivoles

(1) L'indignation de Voltaire se fait voir dans un grand nombre de ses lettres, et il annonça souvent à ses amis son intention de quitter pour toujours un pays où il était exposé à de pareils traitements. Voyez *OEuvres de Voltaire*, t. LIV, pag. 58, 335, 336; t. LV, pag. 229; t. LVI, pag. 162, 163, 358, 447, 464, 465; t. LVII, pag. 144, 145, 155, 156; t. LVIII, pag. 36, 222, 223, 516, 517, 519, 520, 525, 526, 563; t. LIX, pag. 107, 116, 188, 208.

(2) *OEuvres de Voltaire*, t. I, pag. 147, 315; t. LVII, pag. 211, 215, 219, 247, 295; Villemain, *Littér. au* XVIIIe *siècle*, t. I, pag. 14; Brougham, *Men of Letters*, t. I, pag. 53, 60.

(3) Grimm, *Correspond.*, t. I, pag. 90-95; t. II, pag. 399; *Biog. univ.*, t. XI, pag. 316; Brougham, *Men of Letters*, t. II, pag. 439.

qu'elles seraient ridicules sans la gravité de leur résultat ultérieur. En 1770, Imbert traduisit les *Lettres sur l'Espagne*, de Clarke; un des meilleurs ouvrages qui existât à cette époque sur cette contrée. Ce livre fut supprimé néanmoins aussitôt après sa publication : et la seule raison qui fut donnée pour cet abus de pouvoir fut qu'il contenait quelques remarques sur la passion de Charles III pour la chasse, remarque qui était considérée comme peu respectueuse pour le monarque français, Louis XV étant lui-même un grand chasseur (1). Quelques années plus tard, la Bletterie, qui était favorablement connu en France par ses ouvrages, fut élu membre de l'Académie française. Mais il paraît qu'il était janséniste, et s'était en outre aventuré à affirmer que l'empereur Julien, malgré son apostasie, n'était pas entièrement dépourvu de bonnes qualités. Il était impossible dans un siècle aussi pur de fermer les yeux sur de pareils crimes ; aussi le roi força-t-il l'Académie à rejeter la Bletterie de son sein (2). Ce fut même un exemple très remarquable d'indulgence si le châtiment infligé à la Bletterie n'alla pas plus loin; car Fréret, critique et savant très éminent (3), fut

(1) Boucher de la Richarderie, *Bibliothèque des voyages*, t. III, pag. 390-393. Paris, 1808 : « La distribution en France de la traduction de ce voyage fut arrêtée pendant quelque temps par des ordres supérieurs du gouvernement. . . . . Il y a tout lieu de croire que les ministres de France crurent ou feignirent de croire que le passage en question pouvoit donner lieu à des applications sur le goût effréné de Lous XV pour la chasse, et inspirèrent aisément cette prévention à un prince très sensible, comme on sait, aux censures les plus indirectes de sa passion pour ce genre d'amusement. » Voyez aussi Imbert, le traducteur, dans *Biog. univ.*, t. XXI, pag. 200.

(2) Grimm, *Correspond.*, t. I, pag. 161, 162; le crime étant « qu'un janséniste avait osé imprimer que Julien, apostat exécrable aux yeux d'un bon chrétien, n'était pourtant pas un homme sans quelques bonnes qualités à en juger mondainement. »

(3) M. Bunsen (*Egypt*, t. I, pag. 14) renvoie à Fréret « acute treatise on the Babylonian year, » et Turgot, dans son *Étymologie*, dit (*OEuvres de Turgot*, t. III, pag. 83) : « L'illustre Fréret, un des savans qui ont su le mieux appliquer la philosophie à l'érudition. »

enfermé à la Bastille pour avoir dit, dans un de ses mémoires, que les premiers chefs francs avaient reçu leur titre des Romains (1). La même peine fut infligée à quatre reprises différentes à Lenglet du Fresnoy (2). Dans le cas de cet écrivain accompli, il n'y avait pas l'ombre d'un prétexte pour la manière cruelle dont il fut traité, quoiqu'il fût accusé, une fois, d'avoir publié un supplément à l'Histoire de de Thou (3).

Dans le fait, nous n'avons qu'à ouvrir les biographies et la correspondance de cette époque, pour trouver de tous côtés les exemples du même genre. Rousseau fut menacé de la prison, chassé de France, et ses œuvres furent publiquement livrées aux flammes (4). Le célèbre *Traité sur l'Esprit*, écrit par Helvetius, fut supprimé par ordre du conseil royal, brûlé par la main du bourreau, et l'auteur fut obligé d'écrire deux lettres dans lesquelles il rétractait ses opinions (5) : Quelques vues géologiques de Buffon ayant donné offense au clergé, l'illustre naturaliste fut forcé de publier une rétractation formelle de doctrines qui sont aujourd'hui recon-

(1) C'était au début de sa carrière. « En 1715, l'homme qui devait illustrer l'érudition française au XVIIIe siècle, Fréret, était mis à la Bastille pour avoir avancé, dans un mémoire sur l'origine des Français, que les Francs ne formaient pas une nation à part, et que leurs premiers chefs avaient reçu de l'empire romain le titre de *patrices*. » Villemain, *Litt. au XVIIIe siècle*, t. II, pag. 30. Voyez aussi Nichols, *Lit. Anect.*, t. II, pag. 510.

(2) Il fut emprisonné à la Bastille pour la première fois en 1725, puis en 1743, en 1750 et enfin en 1751. *Biog. univ.*, t. XXIV, pag. 85.

(3) En 1743, Voltaire écrivait : « On vient de mettre à la Bastille l'abbé Lenglet pour avoir publié des mémoires déjà très connus qui servent de supplément à l'histoire de notre célèbre de Thou. L'infatigable et malheureux Lenglet rendait un signalé service aux bons citoyens et aux amateurs des recherches historiques. Il méritait des récompenses ; on l'emprisonne cruellement à l'âge de soixante-huit ans. » *Œuvres de Voltaire*, t. I, pag. 400, 401 t. LVIII, pag. 207, 208.

(4) Musset Pathay, *Vie de Rousseau*, t. I, pag. 68, 99, 296, 377 ; t. II, pag. 111, 185, 390 *Mercier sur Rousseau*, t. I, pag. 14 ; t. II, pag. 179, 314.

(5) Grimm, *Corresp.*, t. II, pag. 349 ; Walpole, *Letters*, 1840, t. III, pag. 418.

nues comme parfaitement justes (1). Les savantes *Observations sur l'histoire de France* de Malvy, furent supprimées aussitôt après leur publication (2); et il serait difficile d'en donner une raison, puisque M. Guizot, qui n'est certainement pas en faveur de l'anarchie et de l'irréligion, a cru devoir les publier de nouveau, et leur donner l'autorité de son grand nom. L'*Histoire des Indes*, par Raynal, fut condamnée aux flammes, et un mandat d'arrêt fut lancé contre l'auteur (3). Lanjuinais, dans son ouvrage si connu sur Joseph II, soutenait non seulement la tolérance religieuse, mais encore l'abolition de l'esclavage; aussi son livre fut-il déclaré « séditieux; » « destructeur de toutes subordinations; » et condamné à être brûlé (4).

L'Analyse de Bayle, par Marcy, fut supprimée et l'auteur jeté en prison (5). L'*Histoire des jésuites*, par Linguet, fut livrée aux flammes; huit ans plus tard, son journal fut supprimé, et, trois ans après, comme il persistait à écrire, ses *Annales politiques* furent supprimées, et il fut lui-même mis à la Bastille (6). Delisle de Sales fut condamné à un exil perpétuel et à la confiscation de tous ses biens, à cause de son ouvrage sur la *Philosophie de la nature* (7). Le traité de

(1) Lyell, *Principles of Geology*, pag. 39, 40; *Mem. of Mallet du Pan*, t. I, pag. 125.

(2) Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. II, pag. 214; William, *Letters from France*, t. II, pag. 86, 3e édit., 1796.

(3) *Mém. de Ségur*, t. I, pag. 253; *Mém. de Lafayette*, t. II, pag. 34, note; *Lettres de Dudeffand à Walpole*, t. II, pag. 365. Au sujet de la fuite de Raynal, comparez une lettre de Marseilles, écrite en 1786 et imprimée dans *Mem. and Correspond. of Sir J. E. Smith*, t. I, pag. 194.

(4) Voyez la procédure de l'avocat genéral, dans Peignot, *Livres condamnés*, t. I, pag. 230, 231, et dans Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. III, pag. 93-97.

(5) Quérard, *France littér.*, t. V, pag. 565.

(6) Peignot, *Livres condamnés*, t. I, pag. 241, 242.

(7) *Biog. univ.*, t. XXIV, pag. 561; *Œuvres de Voltaire*, t. LXIX, pag. 374, 375; *Lettres inédites de Voltaire*, t. II, pag. 528; Duvernet, *Vie de Voltaire*, pag. 202,

Mey sur la jurisprudence française fut supprimé (1). Celui de Boncerf sur la jurisprudence féodale fut brûlé (2). Les mémoires de Beaumarchais furent également brûlés (3). L'éloge de Fénelon par La Harpe en fut quitte pour être supprimé (4). Duvernet avait écrit une histoire de la Sorbonne, qui n'était pas encore publiée; il fut arrêté et jeté à la Bastille, pendant que le manuscrit était encore en sa possession (5). Le célèbre ouvrage de de Lomme sur la constitution anglaise fut supprimé par arrêt du conseil en 1771, c'est à dire aussitôt sa publication (6). Le même sort fut réservé aux ouvrages suivants : *Lettres de Gervaise*, en 1724 ; *Dissertations de Courayer*, en 1727 ; *Lettres de Montgon*, en 1732 ; *Histoire de Tamerlan*, par Margat, en 1732 ; *Essai sur le goût*, par Cartaud, en 1736 ; *Vie de Domat*, par Prévost de la Jannès, en 1742 ; *Histoire de Louis XI*, par Duclos, 1745 ; *Lettres de Bargeton*, 1750 ; *Mémoires sur Troyes*, par Grosley, 1750 ; *Histoire de Clément XI*, par Reboulet, 1752 ; *École de l'homme*, par Génard, 1752 ; *Thérapeutique*, de Garlon, 1756 ; la célèbre thèse de Louis sur *la Génération*, 1754 ; *Traité de juridiction présidiale*, par Jousse, 1755 ; *Éricie de Fontanelle*, 1768 ; *Pensées*, de Jamin, 1769 ; *Histoire de Siam*, par Turpin, et l'*Éloge de Marc-Aurèle*, par Thomas, tous deux en 1770 ; *les Ou-*

203. D'après quelques auteurs, le jugement fut ensuite révoqué par le parlement ; mais il est certain que de Sales fut emprisonné, s'il ne fut pas envoyé en exil.

(1) Peignot, *Livres condamnés*, t. I, pag. 314, 315.

(2) *OEuvres de Voltaire*, t. LXIX, pag. 204 ; *Lettres de Dudeffand à Walpole*, t. III, pag. 260.

(3) « Quatre mémoires. . . . . condamnés à être lacérés et brûlés par la main du bourreau. » Peignot, t. I, pag. 24.

(4) *Biog. univ.*, t. XXIII, pag. 187.

(5) Duvernet, *Hist. de la Sorbonne*, t. I, pag. VI.

(6) Comparez Cassagnac, *Révolution*, t. I, pag. 33 ; *Biog. univ.*, t. XXIV, pag. 634.

vrages de finance, par Darigand, en 1764, et par *le Trône*, en 1779; l'*Essai sur les tactiques militaires,* par Guibert, en 1772; les *Lettres* de Boucquet, en 1772, et les *Mémoires de Terrai*, par Coquereau, en 1776 (1). Et pourtant cette épouvantable destruction de la propriété littéraire était encore de la clémence, en comparaison du traitement infligé à d'autres littérateurs français. Desforges, par exemple, ayant écrit contre l'arrestation du prétendant au trône d'Angleterre, fut pour cette seule raison enfermé pendant trois années dans un cachot de huit pieds carrés (2). C'était en 1749; et en 1770, Audra, professeur au collége de Toulouse, homme d'une certaine réputation, publia le premier volume de son *Abrégé de l'histoire générale.* L'ouvrage ne fut jamais continué; il fut, dès le début, condamné par l'archevêque du diocèse, et l'auteur perdit sa chaire de professeur. Audra, dénoncé à l'opprobre public, voyant tous ces travaux rendus inutiles, et toutes les espérances de sa vie flétries, ne put survivre à sa douleur. Une attaque d'apoplexie l'enleva en vingt-quatre heures (3).

On trouvera probablement que j'ai réuni une série de faits suffisants pour prouver ce que j'ai avancé relativement aux persécutions dirigées contre tous les genres de littérature; mais la négligence avec laquelle les antécédents de la révolution française ont été étudiés a donné naissance à des opinions si erronées sur ce sujet, que je désire citer encore quelques exemples, afin de ne laisser aucun doute

(1) Quérard, *France littér.* — Peignot. — *Biog. univ.* — *Lettres d'Aguesseau.* — Cassagnac, *Causes de la révolution.* — Saint-Hilaire, *Anomalies de l'organisation.*

(2) « Il resta trois ans dans la cage; c'est un caveau creusé dans le roc, de huit pieds en carré, où le prisonnier ne reçoit le jour que par les crevasses des marches de l'église. » *Biog. univ.*, t. XI, pag. 171.

(3) Peignot, *Livres condamnés*, t. I, pag. 14, 15.

sur la nature des provocations auxquelles étaient constamment exposés les Français les plus éminents du dix-huitième siècle.

Parmi la pléiade d'auteurs célèbres qui, quoique inférieurs à Voltaire, Montesquieu, Buffon, et Rousseau, les suivaient de près, les plus remarquables étaient Diderot, Marmontel et Morellet. Tout le monde connaît les deux premiers; quant à Morellet, bien qu'il soit aujourd'hui presque oublié, il avait de son temps une influence considérable, et il avait en outre le mérite d'avoir le premier popularisé en France les grandes vérités qui venaient d'être découvertes, en économie politique par Adam Smith, et en jurisprudence par Beccaria.

Un certain monsieur Cury ayant écrit une satire sur le duc d'Aumont, la communiqua à son ami Marmontel qui, frappé du talent qu'elle dénotait, la lut dans un petit comité d'amis. Le duc en fut informé, et, plein d'indignation, il insista pour connaître le nom de l'auteur. Ceci était naturellement impossible sans violer la confiance que son ami avait reposée en lui; et Marmontel écrivit au duc, lui assurant, ce qui était la vérité, que les vers en question n'avaient pas été imprimés, qu'on n'avait aucune intention de les publier, et qu'ils n'avaient été communiqués qu'à quelques amis. On aurait pu supposer que cette déclaration satisferait même un membre de la noblesse française; mais Marmontel, qui craignait les conséquences de cette affaire, demanda une audience au ministre, dans l'espoir d'obtenir la protection de la couronne. Tout fut inutile. On aura de la peine à croire que Marmontel, alors dans toute sa célébrité, fut arrêté au milieu de Paris, et jeté à la Bastille, parce qu'il refusa de trahir son ami. Ses persécuteurs se montrèrent si

implacables, que, lorsqu'il sortit de prison, ils trouvèrent moyen, afin de le réduire à la pauvreté, de lui enlever le droit de publier le *Mercure*, qui était presque la seule source de son revenu (1).

Une circonstance à peu près semblable se passa pour l'abbé Morellet. Un misérable écrivassier, nommé Palissot, avait composé une comédie dans laquelle il tournait en ridicule plusieurs Français éminents de cette époque. Morellet répondit par une charmante satire dans laquelle il faisait une allusion innocente à la princesse de Robeck, protectrice de Pallisot. Celle ci, indignée d'une audace pareille, se plaignit au ministre, qui fit immédiatement mettre l'abbé à la Bastille, où il resta plusieurs mois, bien qu'il n'eût été coupable d'aucun scandale, car il n'avait même pas cité le nom de la princesse (2).

Diderot fut traité encore plus sévèrement. Cet homme remarquable devait son influence principalement à son immense correspondance, et à sa brillante conversation, mérite dans lequel il n'avait aucun rival, même à Paris, et qu'il avait alors l'habitude de déployer avec grand succès à ces dîners célèbres dans lesquels, pendant vingt-cinq années, Holbach rassembla les plus illustres penseurs de la France (3). Il était en outre l'auteur de plusieurs ouvrages

(1) *Mém. de Marmontel*, t. II, pag. 143-176, et t. III, pag. 30-46, 95, pour le traitement qu'il reçut ensuite de la Sorbonne, parce qu'il était l'avocat de la tolérance religieuse. Voyez aussi *OEuvres de Voltaire*, t. LIV, pag. 258, et *Letters of Eminent Persons addressed to Hume*, pag. 207, 212, 213.

(2) *Mém. de Morellet*, t. I, pag. 86-89; Morellet, *Mélanges*, t. II, pag. 3-12; *OEuvres de Voltaire*, t. LIV, pag. 105, 111, 114, 122, 183.

(3) Marmontel (*Mémoires*, t. II, pag. 313) dit : « Qui n'a connu Diderot que dans ses écrits ne l'a point connu; » faisant entendre que ses ouvrages étaient inférieurs à sa conversation. Voyez aussi Ségur, *Souvenirs*, t. III, pag. 34; Georgel, *Mém.*, t. II, p. 246. Comparez Forster, *Life of Goldsmith*, t. I, pag. 69; Musset Pathay, *Vie de Rousseau*, t. I, pag. 95; t. II, pag. 227;

intéressants, qui sont généralement bien connus de ceux qui étudient la littérature française (1). Sa nature indépendante et la réputation dont il jouissait lui valurent une part de la persécution générale. Le premier ouvrage qu'il écrivit fut condamné à être brûlé publiquement par la main du bourreau (2). C'était là du reste le sort de presque toutes les productions littéraires remarquables de cette époque; et Diderot pouvait se considérer comme très heureux, tant qu'on se contentait de le dépouiller sans le condamner à la prison. Mais quelques années plus tard, il écrivit un autre ouvrage dans lequel il constata que les personnes aveugles de naissance ont certaines idées différentes de celles des personnes qui jouissent du sens de la vue. Cette assertion n'est nullement improbable (3), et elle ne contient rien qui puisse surprendre. Néanmoins les hommes qui gouvernaient alors la France y virent un danger caché. On ne sait pas

Mém. d'Épinay, t. II, pag. 73, 74, 88; Grimm, *Correspond.*, t. XV, pag. 79-90; Morellet, *Mémoires*, t. I, pag. 28; Villemain, *Littér. au* XVIII*e siècle*, t. I, pag. 82. Au sujet des dîners de Holbach, sur lesquels madame de Genlis écrivit un libelle bien connu, voyez Schlosser, *Eighteenth Century*, t. I, pag. 166; *Biog. univ.*, t. XX, pag. 462; Jesse, *Selwyn*, t. II, pag. 9; Walpole, *Letters to Mann*, t. IV, pag. 283; Gibbon, *Miscellaneous Works*, pag. 73.

(1) L'éditeur de sa correspondance déclare également qu'il écrivit beaucoup de choses pour des auteurs qui publièrent sous leur nom. *Mém. et correspond. de Diderot*, t. III, pag. 102.

(2) C'était son ouvrage des *Pensées philosophiques* qui parut en 1746; ses publications précédentes avaient été des traductions de l'anglais. *Biog. univ.*, t. X, pag. 314. Duvernet (*Vie de Voltaire*, pag. 240) dit qu'il fut mis en prison à cause de cet ouvrage, mais je crois que c'est une erreur.

(3) Dugald Stewart, qui a réuni sur ce sujet une suite de faits importants, a confirmé un grand nombre des vues adoptées par Diderot. *Philos. of the Mind*, t. III, pag. 401 et suivantes. Comparez pag. 57, 407, 435. Depuis cette époque on s'est encore plus occupé de l'éducation des aveugles, et on a remarqué « that it is an exceedingly difficult task to teach them to think accurately. » M. Alister, *Essay on the Blind*, *Journal of Stat. Soc.*, t. I, pag. 378. Voyez aussi le docteur Fowler, *Report of Brit. Assoc. for* 1847, *Transact. of Soc.*, pag. 92, 93, et pag. 88, 1848. Ces passages prouvent la sagacité de Diderot et la stupide ignorance d'un gouvernement qui cherchait à arrêter des investigations aussi utiles en punissant l'auteur.

s'ils pensèrent que la mention de cécité était une allusion qui se rapportait à eux, ou bien s'ils furent simplement poussés par la perversité de leur nature; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le malheureux Diderot fut arrêté pour avoir risqué cette opinion, et fut, sans forme de procès, enfermé dans le donjon de Vincennes (1). Il s'ensuivit naturellement ce qui arrive toujours en pareille circonstance : les ouvrages de Diderot devinrent plus populaires (2); et lui-même, brûlant de haine contre ses persécuteurs, redoubla d'efforts pour renverser les institutions qui permettaient de mettre impunément en pratique une pareille tyrannie.

Il me semble inutile d'insister plus longuement sur l'incroyable folie avec laquelle ceux qui gouvernaient la France, et qui se faisaient un ennemi personnel de chaque homme éminent (3), finirent par liguer contre le gouvernement toutes les intelligences du pays, rendant ainsi la révolution une nécessité à laquelle il devenait impossible d'échapper. Je donnerai cependant, comme pendant des faits qui précèdent, un exemple de la manière dont on outrageait alors publi-

(1) *Mém. et correspond. de Diderot*, t. I, pag. 26-29; Musset Pathay, *Vie de Rousseau*, t. I, pag. 47; t. II, pag. 276; *Letter to d'Argental*, *OEuvres de Voltaire*, t. LVIII, pag. 454; Lacretelle, *Dix huitième siècle*, t. II, pag. 54.

(2) Un excellent arrangement qui permettait à la curiosité de déjouer le despotisme. En 1767, un observateur pénétrant écrivait : « Il n'y a plus de livres qu'on imprime plusieurs fois que les livres condamnés. Il faut aujourd'hui qu'un libraire prie les magistrats de brûler son livre pour le faire vendre. » Grimm, *Corresp.*, t. V, p. 498; *Mém. de Ségur*, t. I, pag. 15, 16; *Mém. de Georgel*, t. II, p. 256.

(3) « Quel est aujourd'hui parmi nous l'homme de lettres de quelque mérite qui n'ait éprouvé plus ou moins les fureurs de la calomnie et de la persécution ? » etc. Grimm, *Corresp.*, t. V, p. 451. Ces paroles étaient écrites en 1767, et pendant plus de vingt ans avant cette époque nous retrouvons les mêmes expressions; l'exemple le plus ancien que je connaisse est dans une lettre à Thiriot de 1723, dans laquelle Voltaire dit (*OEuvres*, t. LVI, p. 94) : « La sévérité devient plus grande de jour en jour dans l'inquisition de la librairie. » Voyez aussi sa lettre à de Formont, pag. 423-425. Voyez également t. LVII, pag. 144, 351; t. LVIII, pag. 222, et ses *Lettres inédites*, t. I, pag. 547; *Mém. de Diderot*, t. II, pag. 215; *Letters of Eminent Persons to Hume*, pag. 14, 15.

quement les affections les plus sacrées de la vie privée, pour satisfaire le caprice des classes élevées. Vers le milieu du dix-huitième siècle, il y avait sur la scène française une actrice du nom de Chantilly. Elle était aimée de Maurice de Saxe; mais elle préféra une affection plus honorable, et épousa Favart, le célèbre auteur de chansons et d'opéras comiques. Maurice, étonné de cette audace, demanda l'assistance du gouvernement. C'était déjà une chose assez étrange de faire une pareille demande; mais le résultat est plus étrange encore. Le gouvernement français eut l'inconcevable bassesse de donner à Favart l'ordre d'abandonner sa femme, et de la remettre entre les mains de Maurice, dont elle fut forcée de devenir la maîtresse (1).

Ce sont là des provocations insupportables qui font bouillir le sang dans les veines d'un homme. Peut-on s'étonner si les plus nobles, les plus grands esprits de la France étaient remplis de dégoût pour un gouvernement sous lequel se passaient de pareilles choses? Si nous-mêmes, malgré la distance qui nous sépare de cette époque, nous nous sentons indignés rien qu'en les entendant raconter, quels doivent avoir été les sentiments de ceux au milieu desquels elles se passaient? Et si nous ajoutons l'horreur naturelle qu'elles inspiraient, la crainte continuelle qu'éprouvait chaque individu d'en être lui-même la victime; si nous nous rappelons que les auteurs de ces persécutions ne possédaient aucun des

(1) On trouve une partie de cette histoire dans Schlosser, *Eighteenth Century*, t. III, pag. 483. Le meilleur compte rendu se trouve dans Grimm, *Correspond. Lit.*, t. VIII, pag. 231-233 : « Le grand Maurice, irrité d'une résistance qu'il n'avait jamais éprouvée nulle part, eut la faiblesse de demander une lettre de cachet pour enlever à un mari sa femme et pour la contraindre d'être sa concubine, et, chose remarquable, cette lettre de cachet fut accordée et exécutée. Les deux époux plièrent sous le joug de la nécessité, et la petite Chantilly fut à la fois femme de Favart et maîtresse de Maurice de Saxe. »

talents qui quelquefois annoblissent le vice lui-même ; si nous comparons la pauvreté de leur intelligence avec la grandeur de leurs crimes, au lieu de nous étonner de la révolution qui en fut le résultat et qui renversa tout le mécanisme du gouvernement, nous devrions plutôt nous étonner de la patience sans exemple qui seule retarda si longtemps la révolution.

Quant à moi, il m'a toujours semblé que ce retard que la révolution mit à éclater, est une des preuves les plus remarquables que donne l'histoire de la force des habitudes, et de la ténacité avec laquelle l'esprit humain s'attache aux institutions du passé. Car s'il y eut jamais un gouvernement radicalement et foncièrement mauvais, ce fut celui de la France au dix-huitième siècle. S'il y eut jamais une condition sociale qui dût, par ses injustices criantes, pousser un peuple au désespoir, ce fut la condition sociale de la France. Le peuple, méprisé et réduit à l'esclavage, était tombé dans la pauvreté la plus abjecte, et était broyé par des lois d'une cruauté rigoureuse, appliquées avec une barbarie impitoyable. Le clergé, la noblesse et la couronne exerçaient sur le pays tout entier un contrôle suprême et irresponsable. L'intelligence de la France était mise au ban d'une proscription sans pitié, sa littérature défendue et brûlée, ses auteurs pillés et emprisonnés. Et il n'y avait aucun symptôme d'un remède quelconque à ces maux. Les classes supérieures, dont l'arrogance était augmentée par la longue possession de leur puissance, ne pensaient qu'à jouir du présent : peu leur importait l'avenir ; elles ne pensaient nullement au jour où il leur faudrait compter avec le peuple, jour dont elles devaient bientôt goûter toute l'amertume. Le peuple resta dans l'esclavage jusqu'au moment où la révolution éclata ; tandis que

la littérature voyait chaque année un nouvel effort qui tendait à la dépouiller du peu de liberté qu'elle possédait encore. Après avoir, en 1764, fait un décret qui défendait la publication de tout ouvrage dans lequel étaient discutées des questions de gouvernement (1); après avoir, en 1767, déclaré crime capital tout livre qui pouvait exciter l'esprit public (2); après avoir puni également de mort tout homme qui attaquait la religion (3), ou qui traitait les questions de finances (4); après avoir pris ces mesures, les maîtres de la France, peu avant leur chute définitive, méditaient une autre mesure encore plus vaste. C'est un fait bien singulier que, neuf années avant la révolution, et alors que nul pouvoir humain n'eût pu sauver les institutions du pays, le gouvernement ignorait si complétement la situation réelle des choses, et se croyait si certain de pouvoir apaiser l'esprit de rébellion auquel son propre despotisme avait donné naissance, qu'un officier de la couronne proposa de supprimer tous les éditeurs, et de ne permettre l'impression d'aucun

(1) « L'Averdy was no sooner named controller of finance than he published a decree, in 1764 (*arrêt du conseil*), — which, according to the state of the then existing constitution, had the force of a law, — by which every man was forbidden to print, or cause to be printed, any thing whatever upon administrative affairs, or government regulations in general, under the penalty of a breach of the police-laws; by which the man was liable to be punished without defence, and not as was the case before the law-courts, where he might defend himself, and could only be judged according to law. » Schlosser, *Eighteenth Century*, t. II, pag. 166. Voyez aussi *Mém. de Morellet*, t. I, pag. 141; t. II, pag. 75: » Un arrêt du conseil qui défendait d'imprimer sur les matières d'administration.

(2) « L'ordonnance de 1767, rendue sous le ministère du chancelier Maupeou, portait la peine de mort contre tout auteur d'écrits tendant à émouvoir les esprits. » Cassagnac, *Causes de la révolution*, t. I, pag. 313.

(3) En avril 1757, d'Alembert écrit de Paris: « On vient de publier une déclaration qui inflige la peine de mort à tous ceux qui auront publié des écrits tendants à attaquer la religion. » *Œuvres de Voltaire*, t. LIV, pag. 34. Je suppose que c'est l'édit cité par M. Amédée Renée dans sa continuation de Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXX, pag. 247.

(4) « Il avait été défendu, sous peine de mort, aux écrivains de parler de finances. » Lavallée *Hist. des Français*, t. III, pag. 490.

livre, excepté au moyen d'une presse payée, organisée, et contrôlée par un magistrat (1). Cette proposition monstrueuse, si elle avait été mise à exécution, eût nécessairement assuré au roi toute l'influence que la littérature peut donner, elle eût été aussi fatale à l'intellect national que les autres mesures l'étaient à la liberté de la nation; et elle eût commencé la ruine de la France, soit en réduisant au silence les hommes les plus éminents, soit en les abaissant au rôle de simples avocats des opinions que le gouvernement désirait propager.

Car il ne faut pas croire que ce soit là un sujet de peu d'importance et qui n'intéresse que les hommes de lettres. En France, la littérature était, au dix-huitième siècle, la ressource suprême de la liberté. En Angleterre, si nos grands écrivains prostituaient leurs talents en propageant des idées serviles, le danger serait sans doute très grand, parce qu'il serait difficile aux autres classes de la société d'échapper à la contagion. Cependant, avant que la corruption se fût répandue, on aurait toujours le temps d'arrêter ses progrès, aussi longtemps que nous conserverions ces libres institutions politiques, dont le nom seul excite l'imagination généreuse d'un peuple hardi. Et quoiqu'elles soient la conséquence, et non la cause de la liberté, elles réagissent certainement sur elle, et la force de l'habitude pourrait les faire survivre pendant quelque temps à ce qui leur a donné naissance. Tant qu'un pays garde sa liberté politique, il conservera toujours certaines institutions qui peuvent le rappeler à des choses meilleures, même au milieu de la

(1) Cette idée fut suggérée par l'avocat général en 1780. Voyez Grimm, *Correspond.*, t. XI, pag. 143, 144. Voyez aussi une note dans les *Lettres d'Aguesseau*, t. I, pag. 264, relativement aux importantes fonctions des avocats généraux au dix-huitième siècle.

dégradation morale, et le faire sortir des abîmes de la superstition. Mais ces institutions n'existaient pas en France, où tout était pour les gouvernants et rien pour les gouvernés. La France n'avait ni presse libre, ni parlement libre, ni délibérations libres. Elle n'avait ni la liberté de réunion, ni le suffrage populaire, ni les discussions dans les colléges électoraux; elle n'avait pas l'« habeas corpus »; elle ne possédait pas l'institution du jury. La voix de la liberté, ainsi réduite au silence dans chaque département de l'État, ne pouvait se faire entendre que dans les appels des grands hommes qui, par leurs écrits, entraînaient le peuple à la résistance. C'est de ce point de vue que nous devrions apprécier le caractère de ceux qui sont souvent accusés d'avoir jeté le trouble dans le mécanisme ancien (1). Ces hommes, aussi bien que le peuple tout entier, étaient cruellement opprimés par la couronne, par la noblesse, par l'Église, et ils se servaient de leurs talents pour prendre leur revanche. C'était évidemment là le meilleur moyen pour eux. La révolte est certainement le dernier remède à employer contre la tyrannie; il est certain que pour lutter avec un système despotique, il faut une littérature révolutionnaire. Les classes élevées méritaient le blâme, parce qu'elles frappèrent le premier coup; mais nous ne devons pas censurer les hommes éminents qui, en se défendant eux-mêmes, réussirent éventuellement à frapper le gouvernement qui avait commencé la lutte.

(1) Il faut aussi se rappeler dans quelle circonstance on entendit pour la première fois cette accusation en France: « Les reproches d'avoir tout détruit, adressés aux philosophes du dix-huitième siècle, ont commencé le jour où il s'est trouvé en France un gouvernement qui a voulu rétablir les abus dont les écrivains de cette époque avaient accéléré la destruction. » Comte, *Traité de législation*, t. I, pag. 72.

Sans cependant vouloir nous arrêter à justifier leur conduite, nous avons à examiner maintenant un sujet beaucoup plus important, c'est à dire l'origine de cette croisade contre le christianisme, à laquelle, malheureusement pour la France, il leur fallut prendre part, et qui constitue le troisième grand antécédent de la révolution française. La connaissance des causes de cette hostilité contre le christianisme est nécessaire pour comprendre la philosophie du dix-huitième siècle, et elle jettera quelques lumières sur la théorie générale du pouvoir ecclésiastique.

Il est digne de remarque que la littérature révolutionnaire qui renversa enfin toutes les institutions de la France fut d'abord dirigé contre les institutions religieuses plutôt que contre les institutions politiques. Les grands écrivains, dont la réputation se forma peu après la mort de Louis XIV firent de grands efforts contre le despotisme spirituel, laissant la destruction du despotisme séculier à leurs successeurs immédiats (1). Ce n'est pas là la marche qu'on suivrait dans un état de société normal, et il n'est pas douteux que c'est à cette particularité qu'il faut en grande partie attribuer les crimes et la violence sans frein de la révolution francaise. Il est évident que dans le progrès légitime d'une nation les innovations politiques devraient marcher de pair

(1) La nature de ce changement et les circonstances dans lesquelles il s'est passé seront examinées dans le chapitre XIV; mais le mouvement révolutionnaire, à la tête duquel se trouvaient Voltaire et ses coadjuteurs, fut dirigé contre l'Église et non contre l'État. C'est ce que remarquent plusieurs écrivains, dont quelques-uns ont observé également que, vers le milieu du règne de Louis XV, il y eut pour la première fois une disposition à attaquer les abus politiques. Sur ce fait remarquable, indiqué par plusieurs auteurs, mais qui n'est expliqué par aucun, comparez Lacretelle, XVIII[e] *Siècle*, t. II, pag. 305; Barruel, *Mém. pour l'hist. du jacobinisme*, t. I, pag. XVIII; t. II, pag. 113; Tocqueville, *l'Ancien régime*, pag. 241; Alison, *Europe*, t. I, pag. 165; t. XIV, pag. 286; *Mém. de Rivarol*, pag. 35; Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. IV, pag. 397; Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. I, pag. 183; *OEuvres de Voltaire*, t. LX, pag. 307; t. LXVI, pag. 34.

avec les innovations religieuses, afin que le peuple pût accroître sa liberté pendant que sa superstition diminue. En France, au contraire, pendant près de quarante ans, on attaqua l'Église, mais on épargna le gouvernement. Il en résulta que l'ordre et l'équilibre de la nation furent détruits; les esprits s'habituèrent aux spéculations les plus audacieuses, pendant que les actions étaient contrôlées par le despotisme le plus accablant, et le peuple se sentit doué de capacités que ses maîtres ne voulaient pas lui permettre d'employer. Aussi, lorsque la révolution française éclata, ce ne fut pas seulement un soulèvement d'esclaves ignorants contre des maîtres éclairés, mais ce fut le soulèvement d'hommes chez lesquels le désespoir causé par l'esclavage était rendu plus violent encore par les ressources d'un savoir croissant, d'hommes qui se trouvaient dans cette effrayante condition où le progrès de l'intelligence marche plus vite que le progrès de la liberté, et où il y a un désir ardent non seulement de renverser la tyrannie, mais encore de se venger des insultes passées.

Il n'est pas douteux que c'est à cela qu'il faut attribuer les particularités les plus hideuses de la révolution française. Il devient donc très intéressant de rechercher comment il se fit que, pendant qu'en Angleterre la liberté politique et le scepticisme religieux ont marché de front et se sont prêtés une mutuelle assistance, il se soit passé en France un vaste mouvement dans lequel, pendant près de quarante ans, les hommes les plus capables négligèrent la liberté, tout en encourageant le scepticisme, et sapèrent la puissance de l'Église, tout en augmentant les libertés du peuple.

La première raison de cette singularité paraît être la nature des idées qui avaient depuis longtemps formé, pour

les Français, les traditions de leur gloire. Une série de circonstances que j'ai essayé d'indiquer en m'occupant du principe protecteur, avait assuré aux rois de France une autorité qui, en subordonnant toutes les classes à la couronne, flattaient la vanité populaire (1). Aussi, les sentiments de fidélité agirent plus profondément sur l'esprit national en France que dans toute autre contrée de l'Europe, excepté l'Espagne (2). La différence entre cet esprit et celui qui existe en Angleterre a déjà été remarquée, et peut être démontrée encore mieux par la manière différente dont les deux nations ont traité la réputation posthume de leurs souverains. A l'exception d'Alfred, qui est quelquefois appelé le Grand (3), les Anglais n'ont pas assez aimé un seul de leurs princes pour leur accorder des titres exprimant l'admiration du peuple pour leur personne. Les Français au contraire ont décoré leurs rois des titres les plus flatteurs. Ainsi, pour ne prendre qu'un seul nom, un roi s'appelle Louis le Debonnaire, un autre saint Louis, un autre Louis le Juste, un autre Louis le Grand, et le plus vicieux de tous se nomme Louis le Bien-Aimé.

Ce sont là des faits qui, tout insignifiants qu'ils parais-

(1) Voyez quelques observations remarquables dans le grand ouvrage de M. de Tocqueville : *de la Démocratie*, t. I, pag. 5, que l'on peut comparer à la remarque faite par Horace Walpole, qui connaissait bien la société française et qui dit que les Français « love themselves in their kings. » Walpole, *Mem. of Georges III*, t. II, pag. 240.

(2) Non seulement dans l'histoire politique de l'Espagne, mais aussi dans sa littérature on trouve la triste preuve de la fidélité extraordinaire des Espagnols et de ses effets nuisibles. Voyez à ce sujet quelques remarques fort utiles dans Tecknor, *Hist. of Espanih Literature*, t. I, pag. 95, 96, 133; t. III, pag. 191-193.

(3) Notre admiration pour Alfred est d'autant plus grande que nous savons fort peu de chose sur son compte. Asser est l'auteur que l'on consulte généralement sur son règne, et il y a tout lieu de croire que son ouvrage n'est pas véritable. Voyez les arguments donnés dans Wright, *Biog. Brit. Lit.*, t. I, pag. 408-412. D'ailleurs il paraît évident que plusieurs des institutions qu'on attribue généralement à Alfred existaient avant lui. Kemble, *Saxon in England*, t. I, pag. 247, 248.

sent, constituent les matériaux les plus importants de l'histoire véritable, car ils sont les symptômes non équivoques de la condition du pays dans lequel ils existent (1). Leur rapport avec le sujet qui nous occupe est évident. En effet, ces faits et les circonstances qui les avaient produits, établirent dans l'esprit des Français une association intime et héréditaire entre la gloire de leur nation et la réputation personnelle de leur souverain. Il en résulta que la conduite politique des rois de France fut protégée contre toute censure par une muraille bien plus impénétrable que celle qu'auraient pu élever les lois les plus sévères. Elle était protégée par les préjugés que chaque génération léguait à la génération suivante. Elle était protégée par cette auréole que le temps avait jetée autour de la plus ancienne monarchie de l'Europe (2). Elle était surtout protégée par cette

(1) Les écrivains français de l'ancien régime disent bien haut que la fidélité est un trait caractéristique de leur nation, et ils reprochent aux Anglais leur esprit d'insubordination. « Il n'est pas ici question des Français, qui se sont toujours distingués des autres nations par leur amour pour leurs rois. » Le Blanc, *Lettres d'un Franç.*, t. III, p. 523. « The English do not love their sovereigns as much as could be desired. » Sorbière, *Voyage to England*, pag. 58. « Le respect de la majesté royale, caractère distinctif des Français. » *Mém. de Montbarey*, t. II, pag. 54. « L'amour et la fidélité que les Français ont naturellement pour leurs princes. » *Mém. de Motteville*, t. II, pag. 3. « Les Français qui aiment leurs princes. » De Thou, *Hist. univ.*, t. III, pag. 381, et voyez t. XI, pag. 729. Pour plus d'évidence, voyez Sully, *OEconomies*, t. IV, pag. 346; Monteil, *Divers États*, t. VII, pag. 105; Ségur, *Mémoires*, t. I, pag. 32; Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. IV, pag. 58. Comparons maintenant avec ce qui précède les sentiments contenus dans une des plus célèbres histoires écrites en langue anglaise : « There is not any one thing more certain and more evident, than that princes are made for the people, and not the people for them; and perhaps there is no nation under heaven that is more entirely possessed with this notion of princes than the English nation is in this age; so that they will soon be uneasy to a prince who does not govern himself by this maxim, and in time grow very unkind to him. » Burnet, *Hist. of his Own Time*, t. VI, pag. 223. Il écrivait ces lignes à l'époque où les Français se prosternaient servilement aux pieds de Louis XIV.

(2) « La race des rois la plus ancienne. » *Mém. de Genlis*, t. IX, pag. 281. « Nos rois, issus de la plus grande race du monde et devant qui les Césars et la plus grande partie des princes qui jadis ont commandé tant de nations, ne sont que des roturiers. » *Mém. de Motteville*, t. II, pag. 417. Et un ambassadeur vénitien au seizième siècle dit que la France

misérable vanité nationale qui fait que le peuple accepte les impôts et l'esclavage, afin que les princes étrangers soient émerveillés de la splendeur de son souverain, et les nations étrangères intimidées par la grandeur de ses victoires.

Le résultat de tout cela fut que, pendant que l'intellect de la France commençait à s'éveiller au commencement du dix-huitième siècle, l'idée d'attaquer les abus de la monarchie n'entra jamais dans la pensée du penseur le plus audacieux. Mais il y avait une autre institution qui avait grandi sous la protection de la couronne, et vis-à-vis de laquelle on éprouvait moins de délicatesse. Le clergé, auquel on avait si longtemps permis d'opprimer les consciences humaines, n'était pas protégé par ces associations nationales qui entouraient la personne du souverain ; et à l'exception de Bossuet, aucun membre du clergé n'avait augmenté la gloire de la France. En réalité, l'Église française, quoiqu'elle eût possédé une immense autorité sous Louis XIV, l'avait toujours exercée sous l'influence de la couronne, par des ordres de laquelle elle n'avait pas craint de se mettre en opposition avec le Pape lui-même (1). Il était donc naturel que le pouvoir ecclésiastique fût attaqué en France avant le pouvoir temporel; parce que, tout en étant aussi despotique, il était moins influent, et parce qu'il n'était pas protégé par ces traditions populaires qui forment le principal soutien de toute institution ancienne.

« regno più antico d'ogn' altro che sia in essere al presente. » *Relat. des ambassad.*, t. I, pag. 470. Comparez Boullier, *Maison militaire des rois de France*, pag. 360.

(1) Capefigue, *Louis XIV*, t. I, pag. 204, 301 ; Koch, *Tableau des révolutions*, t. II, pag. 16. M. Ranke (*die Pæpste*, t. II, pag. 257) attribue ceci aux circonstances qui se passèrent lors de l'apostasie d'Henri IV; mais la cause remonte plus haut, elle est liée au triomphe des intérêts séculiers sur les intérêts spirituels, dont la politique d'Henri IV fut elle-même une conséquence.

Ces considérations expliquent suffisamment pourquoi, sous ce rapport, les intellects français et anglais suivirent une marche si complétement opposée. En Angleterre, les esprits, se trouvant moins entravés par les préjugés d'une fidélité aveugle, ont pu, à chaque pas nouveau qu'ils faisaient dans le progrès, appliquer leurs doutes et leurs investigations à la politique aussi bien qu'à la religion; en établissant ainsi leur liberté, tout en diminuant leurs superstitions, ils ont maintenu l'équilibre de l'intellect national, sans laisser à l'une ou à l'autre de ses divisions une prépondérance excessive. En France, au contraire, l'admiration pour la royauté était devenue si grande, que cet équilibre fut dérangé; les investigations n'osant pas s'adresser à la politique, se fixèrent sur la religion, et donnèrent naissance à cet étrange phénomène d'une littérature riche et puissante, dans laquelle on trouvait une hostilité unanime contre l'Église, sans qu'une seule voix s'élevât contre les abus énormes de l'État.

Il y avait aussi une autre circonstance qui augmentait cette tendance particulière. Sous le règne de Louis XIV, le caractère personnel de la hiérarchie avait aidé considérablement à assurer le pouvoir du clergé. Tous les hauts dignitaires de l'Église étaient des hommes vertueux, et un grand nombre étaient des hommes de talent. Leur conduite, en dépit de leur tyrannie, semble avoir été consciencieuse; et les maux qu'elle produisit doivent être attribués seulement à la politique maladroite qui confiait le pouvoir à des ecclésiastiques. Mais un grand changement eut lieu après Louis XIV. Le clergé, par suite des causes dont la recherche serait trop longue, devint très dissolu et souvent très ignorant. Sa tyrannie fut plus difficile à supporter parce que l'obéissance

était plus honteuse. Les grands talents et la haute moralité d'hommes tels que Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Fléchier et Mascaron, diminuaient jusqu'à un certain point l'ignominie qui s'attache toujours à l'obéissance aveugle. Mais lorsque ces hommes eurent pour successeurs des évêques et des cardinaux tels que Dubois, Lafiteau, Tencin, et autres qui brillèrent sous la régence, il devint plus difficile de respecter les chefs de l'Église, souillés comme ils l'étaient par une dépravation notoire (1). Au moment où ce changement défavorable avait lieu parmi les dignitaires de l'Église, arriva cette immense réaction dont j'ai essayé de tracer les premières opérations. Ce fut donc juste au moment où l'esprit de recherche devint plus fort, que le caractère du clergé devint plus méprisable (2). Les grands écrivains qui commençaient alors à se faire connaître en France s'indignèrent en voyant que ceux qui usurpaient un pouvoir illimité sur les consciences étaient eux-mêmes dépourvus de toute conscience. Il est évident que tous les arguments qu'ils empruntèrent à l'Angleterre contre le clergé devinrent d'autant plus forts qu'ils étaient dirigés contre des hommes dont l'inaptitude personnelle était universellement reconnue (3).

(1) Lavallée, *Hist. des Français*, t. III, pag. 408; Flassan, *Hist. de la diplomatie*, t. V, pag. 3; Tocqueville, *Règne de Louis XV*, t. I, pag. 35, 347; Duclos, *Mémoires*, t. II, pag. 42, 43, 154, 155, 223, 224. Ce qui était encore plus scandaleux, c'est qu'en 1723 l'assemblée du clergé élut pour président « d'une voix unanime » l'infâme Dubois, l'homme le plus immoral de son temps. Duclos, *Mémoires*, t. II, pag. 262.

(2) Sur ce déclin du clergé français, voyez Villemain, XVIII[e] *siècle*, t. III, pag. 178, 179; Cousin, *Hist. de la philos.*, 2[e] série, t. I, pag. 301. Tocqueville (*Règne de Louis XV*, t. I, pag. 35-38, 365) dit : « Le clergé prêchait une morale qu'il compromettait par sa conduite; » remarque importante, quand elle vient d'un adversaire de la philosophie sceptique comme M. Tocqueville. Massillon seul, au milieu de cette foule dissolue, se fait remarquer par sa vertu aussi bien que par son talent.

(3) Voltaire dit des Anglais : « Quand ils apprennent qu'en France de jeunes gens connus par leurs débauches et élevés à la prélature par des intrigues de femmes, font publique-

Telle était la position des partis lorsque, immédiatement après la mort de Louis XIV, commença la grande lutte entre l'autorité et la raison, lutte qui n'est pas encore terminée, mais dont le résultat ne peut plus être douteux dans l'état actuel des lumières. D'un côté, se trouvait le clergé compacte et nombreux, soutenu par la perspective de longs siècles et par l'autorité de la couronne. De l'autre côté, il y avait une petite troupe d'hommes, sans position, sans fortune, et jusque-là sans réputation, mais animés de l'amour de la liberté, et ayant une juste confiance dans leur propre talent. Malheureusement, ils furent dès le début coupables d'une grave erreur. En attaquant le clergé, ils perdirent tout respect pour la religion. Dans leur désir d'affaiblir le pouvoir ecclésiastique, ils essayèrent de saper les fondements du christianisme. Ceci est très regrettable, non seulement pour eux, mais encore à cause de l'effet permanent qui fut produit en France. Il ne faut pourtant pas leur reprocher cette erreur comme un crime, parce qu'ils y furent amenés par les nécessités de leur position. Ils voyaient les maux terribles qui étaient infligés à leur pays par l'institution du clergé telle qu'elle existait alors, et pourtant on leur disait qu'il était essentiel à l'existence du christianisme lui-même de conserver cette institution. On leur avait toujours appris que les intérêts du clergé étaient identiques à ceux de la religion; comment leur eût-il été possible de ne pas vouer la même haine au clergé et à la religion? L'alternative était cruelle; mais c'était une alter-

ment l'amour, s'égaient à composer des chansons tendres, donnent tous les jours des soupers délicats et longs et de là vont implorer les lumières du Saint-Esprit, et se nomment hardiment les successeurs des apôtres; ils remercient Dieu d'être protestants. » *Lettres sur les Anglais*, dans *OEuvres*, t. XXVI, pag. 29.

native à laquelle ils ne pouvaient honnêtement échapper. Nous qui jugeons ces choses d'après des données différentes, nous possédons une mesure qu'il ne leur était pas possible d'avoir. Nous ne serions pas aujourd'hui coupables de la même erreur, parce que nous savons qu'il n'y a aucun rapport entre les intérêts du christianisme et telle ou telle forme particulière du clergé. Nous savons que le clergé est fait pour le peuple, et que le peuple n'est pas fait pour le clergé. Nous savons que toutes les questions de gouvernement ecclésiastique sont des questions, non de religion, mais de politique, et qu'elles devraient être jugées, non d'après les dogmes traditionnels, mais d'après les données plus larges de la convenance générale. C'est parce que ces propositions sont maintenant admises par tous les hommes éclairés, que les vérités religieuses sont rarement attaquées dans notre pays, excepté par les penseurs superficiels. Par exemple, si nous venions à découvrir que l'existence de nos évêques, avec leurs priviléges et leurs richesses, n'est pas favorable au progrès de la société, cette certitude ne nous rendrait pas les ennemis du christianisme, parce que nous nous rappellerions que l'épiscopat est un accident, et non l'essentiel du christianisme, et qu'il nous est possible de rejeter cette institution tout en conservant la religion. De même, si nous arrivions jamais à découvrir, ce qui fut découvert autrefois en France, que le clergé est tyrannique, cela nous amènerait à nous mettre en opposition, non pas avec le christianisme, mais seulement avec la forme extérieure adoptée par le christianisme. Tant que notre clergé se borne à remplir les devoirs bienfaisants de sa profession, à alléger la souffrance et le malheur, soit du corps, soit de l'âme, nous respecterons ses membres comme étant des ministres

de paix et de charité. Mais si jamais ils empiétaient de nouveau sur les droits des laïques, si jamais ils intervenaient de nouveau avec une voix d'autorité dans le gouvernement de la nation, ce serait alors au peuple à se demander si le temps n'est pas venu de modifier la constitution ecclésiastique du pays. C'est là notre manière actuelle d'envisager ces choses. Notre opinion vis-à-vis du clergé dépend du clergé lui-même; mais elle ne peut avoir aucune influence sur notre opinion relativement au christianisme. Nous regardons le clergé comme un corps composé d'hommes qui, en dépit de leurs dispositions à la tolérance, en dépit d'une certaine petitesse naturelle à leur profession, font certainement partie d'une vaste et noble institution, qui a adouci les mœurs des hommes, apaisé leurs souffrances, soulagé leurs misères. Tant que cette institution remplit ses fonctions, nous ne demandons pas mieux que de la laisser subsister. Mais si elle est mal entretenue, si nous la trouvons insuffisante pour les besoins toujours changeants d'une société en progrès, nous conservons le droit et le pouvoir de remédier à ses défauts. Nous pouvons, s'il est nécessaire, en faire disparaître une partie ; mais nous ne voudrions pas, nous n'oserions pas, jouer avec ces grandes vérités religieuses qui sont complétement indépendantes de cette institution; vérités qui consolent l'esprit de l'homme, qui l'élèvent au dessus des instincts du moment, et qui font pénétrer en lui ces hautes aspirations qui, lui révélant sa propre immortalité, sont la mesure et le symptôme d'une existence future.

Malheureusement ce n'était pas là la manière de voir en France. Le gouvernement de ce pays, en accordant au clergé de grandes immunités, en le traitant comme s'il était sacré, et en punissant comme des hérésies les attaques lancées

contre lui, avait établi dans l'esprit national un rapport indissoluble entre les intérêts du clergé et les intérêts du christianisme. Il en résulta que, lorsque la lutte éclata, les ministres de la religion et la religion elle-même furent attaqués avec le même zèle. Le ridicule et même l'insulte déversés sur le clergé ne surprendront pas ceux qui se rappelleront combien le peuple avait été provoqué. Et quoique dans l'assaut sans distinction qui suivit bientôt, le christianisme se trouvât exposé pendant quelque temps au sort qui aurait dû être réservé pour ceux qui s'appelaient eux-mêmes les ministres de la religion, nous pouvons le regretter, mais il nous est impossible d'en être étonnés : la destruction du christianisme en France devait nécessairement résulter des opinions qui liaient la destinée du clergé national à la destinée de la religion du pays. Si les deux avaient une même origine, ils devaient tous les deux tomber en même temps. Si ce qui est l'arbre de vie se trouvait en réalité si corrompu qu'il ne pût donner que des fruits empoisonnés, il n'y avait aucun avantage à en émonder quelques rameaux ou à en couper quelques branches; il valait mieux, par un effort suprême, le déraciner tout entier, et assurer le salut de la société en détruisant la source de la contagion.

Ce sont là les réflexions qui doivent nous arrêter avant de censurer les écrivains déistes du dix-huitième siècle. Mais il y a des esprits dont le raisonnement est si complétement perverti, que ceux qui les jugent avec le moins de charité sont précisément ceux dont la conduite est leur meilleure excuse. Tels sont les hommes qui, demandant en faveur du clergé les priviléges les plus extravagants, cherchent à établir le principe dont l'opération fut la ruine du clergé. Leur plan pour rétablir l'ancien système de l'autorité ecclésiastique a

pour base la supposition de son origine divine ; supposition qui, si elle est inséparable du christianisme, justifie l'infidélité qu'ils attaquent avec tant de chaleur. L'augmentation du pouvoir du clergé est incompatible avec les intérêts de la civilisation. Par conséquent si une religion quelconque adopte comme article de foi la nécessité de cette augmentation, c'est le devoir de tout ami de l'humanité de faire son possible, soit pour détruire ce symbole, ou, s'il ne peut y réussir, pour renverser la religion. Si de pareilles prétentions sont une partie essentielle du christianisme, il nous appartient de faire immédiatement notre choix, puisque la seule alternative que nous ayons est de renier notre foi ou de sacrifier notre liberté. Nous ne sommes heureusement pas jetés dans un embarras aussi sérieux ; et nous savons que les droits réclamés par le clergé sont aussi faux en théorie qu'ils sont nuisibles en pratique. Il est certain que si ces droits lui étaient accordés, le clergé pourrait jouir d'un triomphe momentané, mais il consommerait sa propre ruine, en préparant les voies parmi nous pour des scènes aussi désastreuses que celles qui eurent lieu en France.

En réalité, ce que l'on blâme le plus dans les grands écrivains français, fut seulement la conséquence naturelle du progrès de leur siècle. Il n'y eut jamais une preuve plus frappante de la loi sociale que nous avons déjà remarquée, à savoir que si le gouvernement donne un libre cours au scepticisme religieux, il accélérera la marche de la civilisation ; et que, si on essaie de le suprimer par la force, il sera sans doute reprimé pendant quelques temps, mais se développera un jour ou l'autre avec tant de violence que les fondations de la société en seront ébranlées. En Angleterre, on adopta le premier moyen ; en France, on adopta le second.

En Angleterre, on permit à tout le monde d'exercer le jugement individuel dans les questions les plus sacrées; et aussitôt que la diminution de la crédulité eut amené la diminution du pouvoir clérical, la tolérance suivit comme conséquence naturelle, et la prospérité nationale ne fut jamais troublée. En France, l'autorité du clergé fut augmentée par un roi superstitieux; la foi usurpa la place de la raison; on ne pouvait faire entendre même le murmure d'un doute, et l'esprit de recherche fut étouffé, jusqu'au moment où la nation fut sur le point de tomber en ruine. Si Louis XIV n'avait pas entravé le progrès naturel, la France, comme l'Angleterre, eût continué à marcher en avant. Après sa mort, il était trop tard pour sauver le clergé contre lequel s'était soulevé l'intellect de toute la nation. Mais on eût pu mettre un frein au déchaînement de la tempête, si le gouvernement de Louis XV avait employé la conciliation là où il était impossible de résister; et s'il avait changé les lois pour les adapter à l'opinion, au lieu de faire tous ses efforts pour gêner l'opinion au moyen des lois. Si les chefs de la France, au lieu de réduire au silence la littérature nationale, avaient cédé aux suggestions de cette littérature, et avaient fléchi devant la pression du progrès, la collision fatale eût étéévitée parce que les passions qui amenèrent la collision eussent été apaisées. Dans ce cas, l'Église serait tombée un peu plus tôt, mais l'État lui-même eût été sauvé. Dans ce cas, la France eût probablement assuré sa liberté sans avoir recours au crime; et cette grande nation qui, par sa position et ses ressources, devrait être le modèle de la civilisation européenne, aurait peut-être échappé à l'épreuve de ces terribles atrocités, épreuves à travers laquelle il lui fallut passer, et des effets de laquelle elle ne s'est pas encore relevée.

Je crois qu'on doit admettre en tout cas que pendant la première moitié du règne de Louis XV, il eût été possible, par des concessions opportunes, de sauver encore les institutions politiques de la France. Des réformes étaient nécessaires, des réformes vastes et radicales; mais si je comprends bien l'histoire de cette période, je suis convaincu que si ces réformes avaient été accordées franchement et généreusement, il eût été possible de conserver tout ce qui est nécessaire pour arriver aux deux seuls buts que devrait avoir un gouvernement, c'est à dire préserver l'ordre public et prévenir le crime. Mais vers le milieu du règne de Louis XV, où, en tout cas, immédiatement après sa mort, un grand changement eut lieu; et en quelques années la France devint si démocratique, qu'il fut impossible même de retarder une révolution qu'il eût été possible d'éviter entièrement dans la génération précédente. Ce changement remarquable se relie à un autre changement que nous avons déjà remarqué, en vertu duquel l'intellect français commença, vers la même époque, à attaquer l'État plutôt que l'église, comme il l'avait fait jusqu'alors. Du moment que le mouvement entra dans cette phase, qu'on peut appeler la seconde période du dix-huitième siècle, il devient irrésistible. Les événements se succédèrent rapidement; chaque événement nouveau se rattachant à son antécédent, et le tout ayant une force d'impulsion irrésistible. Ce fut en vain que le gouvernement, cédant sur quelques points vraiment importants, adopta des mesures qui contrôlèrent l'Église, affaiblirent le pouvoir du clergé, et supprimèrent même l'ordre des Jésuites. Ce fut en vain que la couronne appela dans ses conseils, pour la première fois, des hommes animés de l'esprit des réformes; des hommes, comme Turgot et Necker, dont les propositions

sages et liberales eussent apaisé, dans des moments plus calmes, l'agitation du peuple. Ce fut en vain qu'on promît d'égaliser les impôts, de redresser quelques-uns des griefs les plus criants, d'abroger quelques-unes des lois les plus odieuses. Ce fut en vain qu'on réunit les états généraux, et qu'après une période de cent soixante et dix ans, on admit de nouveau le peuple à prendre part à la direction de ses propres affaires. Tout fut en vain; parce que le moment était passé où un arrangement était possible, et parce que l'heure du combat avait sonné. Les concessions les plus libérales n'auraient pu réussir à arrêter la lutte terrible que la marche des événements précédents avait rendue inévitable. La coupe était maintenant pleine. Les classes supérieures, énivrées par une longue possession de la puissance, avaient provoqué la crise; et il leur fallait en subir les conséquences. Le temps de la pitié, de la compassion, de la sympathie, était passé. La seule question était de voir si ceux qui avaient soulevé la tempête pourraient tenir bon au milieu du tourbillon, ou s'il n'était pas plutôt probable qu'ils seraient les premières victimes de cet épouvantable ouragan, dans lequel, pour quelque temps, périrent les lois, la religion, la morale; pendant lequel les derniers vestiges de l'humanité furent effacés, et la civilisation de la France non seulement submergée, mais, selon toute apparence, ruinée sans retour.

C'est une tâche très difficile de constater les changements successifs de cette seconde période du dix-huitième siècle, non seulement à cause de la rapidité avec laquelle les événements se passèrent, mais aussi à cause de leur grande complication, et de la manière dont ils agirent et réagirent l'un sur l'autre. Néanmoins, nous avons pour cette étude de nombreux matériaux; et comme ils consistent en

faits fournis par toutes les classes et par tous les intérêts, il m'a semblé possible de reconstruire l'histoire de cette époque, d'après la seule méthode avec laquelle l'histoire mérite d'être étudiée ; c'est à dire d'après l'ordre de son développement social et intellectuel. J'essaierai donc dans le chapitre XIV de tracer les antécédents de la révolution française pendant la période remarquable dans laquelle l'hostilité du peuple, se relâchant vis-à-vis des abus de l'Église, fut pour la première fois tournée contre les abus de l'État. Mais avant d'entrer dans cette période, que l'on peut appeler la période politique du dix-huitième siècle, il sera nécessaire, conformément au plan que j'ai adopté, d'examiner les changements qui ont eu lieu dans la manière d'écrire l'histoire, et d'indiquer de quelle façon ces changements furent influencés par les tendances de la période antérieure, à laquelle nous pouvons donner le nom de période ecclésiastique. Nous comprendrons alors plus facilement l'activité du mouvement prodigieux qui amena la révolution française, parce que nous verrons que ce mouvement non seulement influença les opinions des hommes relativement à ce qui se passait sous leurs yeux, mais encore leurs idées spéculatives relativement aux événements des siècles passés ; et donna ainsi naissance à cette nouvelle école de littérature historique, dont la formation est un des grands bienfaits que nous devons aux penseurs éminents du dix-huitième siècle.

CHAPITRE XIII

État de la littérature historique en France de la fin du seizième siècle, à la fin du dix-huitième.

Les vastes mouvements qui se révélaient dans l'esprit français, et que nous venons de dépeindre, ne pouvaient manquer, on le supposera facilement, de bouleverser la méthode suivant laquelle on écrivait l'histoire. La hardiesse que l'on commençait à apporter dans l'appréciation des événements contemporains devait à coup sûr rejaillir sur les idées que l'on se faisait de ceux du passé. Ici comme dans toute branche des connaissances, la première innovation consista à reconnaître la nécessité de douter de ce qu'on avait cru jusque-là, et cette idée, une fois adoptée, alla toujours croissant, en détruisant à chaque pas quelques-unes des monstrueuses difficultés qui, ainsi que nous l'avons vu, déformaient jusqu'aux meilleures histoires. Les germes de cette réforme sont visibles dès le quatorzième siècle, quoique la réforme elle-même ne commençât que dans les derniers jours du seizième siècle. Durant le dix-septième, elle s'avança assez lentement ; mais au dix-huitième, elle reçut tout à coup un surcroît de force et, en France particulière-

ment, elle fut précipitée par l'esprit audacieux de recherche, signe caractéristique du temps, qui, faisant table rase des sottises qui remplissaient l'histoire, en éleva le modèle et la revêtit d'une dignité jusqu'alors inconnue. La naissance du scepticisme historique et l'étendue de ses progrès constituent l'un des points les plus curieux des annales intellectuelles de l'Europe, si curieux, disons-le, que nous avons lieu d'être surpris que personne n'ait entrepris de traiter d'un mouvement auquel une grande division de la littérature moderne doit ses précieuses qualités. Dans ce chapitre, nous espérons combler ce vide en ce qui touche à la France : nous tenterons de faire ressortir les diverses phases de ce progrès, afin que, connaissant les circonstances les plus propices à l'étude de l'histoire, nous puissions plus facilement examiner les chances de son amélioration future.

A cet égard, il est un point qui mérite tout d'abord d'être remarqué, à savoir : qu'on a toujours, ce semble, commencé à douter sur des questions religieuses avant d'arriver à porter le doute dans l'histoire. L'on eût pu s'attendre à ce que les récriminations, et, dans un siècle superstitieux, les dangers auxquels est exposée toute hérésie eussent intimidé les éclaireurs et les eussent amenés à diriger de préférence leur scepticisme vers le champ moins dangereux des spéculations littéraires. Eh bien , non, l'esprit humain n'adopte pas cette marche-là. Dans l'état primitif de la société, où le clergé jouit d'une influence universelle, cet article de foi, que l'erreur religieuse est un crime impardonnable, est si profondément enraciné, qu'il absorbe l'attention générale ; tout penseur rapporte ses réflexions et ses doutes à la théologie; dès lors, les loisirs manquant, on néglige tout sujet que

l'on considère comme ayant une importance secondaire (1). Ainsi, pendant plusieurs siècles, les esprits les plus pénétrants en Europe épuisèrent leur force sur les rites et les dogmes du christianisme : et, tandis qu'en pareille matière ils déployèrent souvent les plus grands talents, dans d'autres sujets, et particulièrement en histoire, ils montrèrent cette crédulité enfantine dont j'ai déjà donné plusieurs exemples.

Cependant lorsque, avec les progrès de la société, l'élément théocratique commence à décliner, l'ardeur qu'on apportait autrefois aux disputes religieuses s'affaiblit sensiblement. Les esprits les plus avancés, étant les premiers à ressentir l'indifférence croissante, sont donc aussi les premiers à scruter les événements réels avec la pénétration que leurs prédécesseurs réservaient pour les théories religieuses : ère décisive dans l'histoire de toute nation civilisée. Dès lors, les hérésies théologiques deviennent moins fréquentes (2), et les hérésies littéraires plus communes. Dès

(1) Se reporter à quelques remarques fort justes dans Whewell, *Philos. of the Induct. Sciences*, t. II, pag. 143. Dans Neander (*Hist. of the Church*, t. IV, pag. 41, 128), nous trouvons deux exemples curieux de l'intérêt universel que les discussions théologiques inspiraient autrefois en Europe ; quant à l'ancienne dépendance où était la philosophie vis-à-vis de la théologie, consultez Hamilton, *Disc. on Philosophy*, pag. 197. Mais personne n'a traité ce sujet d'une manière plus remarquable que M. Auguste Comte dans son grand ouvrage *Philosophie positive*. Le service que les métaphysiciens rendirent à l'Église, en développant la doctrine de la transsubstantiation (Blanco White, *Evidence against Catholicism*, pag. 256-258), est une preuve frappante de cette subordination du jugement aux dogmes ecclésiastiques.

(2) M. Tocqueville dit, — ce qui, je suis porté à le croire, est vrai, — que l'esprit croissant d'égalité diminue les tendances à établir de nouvelles sectes religieuses. *Démocratie en Amérique*, t. II, pag. 16, 17. Quoi qu'il en soit, il est certain que la diffusion des lumières produit cet effet, car tous les grands hommes qui, par le tour de leurs pensées, eussent été autrefois des hérétiques, se contentent aujourd'hui de borner leurs innovations à d'autres champs des idées. Si saint Augustin eût vécu au XVIIe siècle, il aurait réformé ou créé les sciences physiques ; si sir Isaac Newton eût vécu au IVe siècle, il aurait formé une nouvelle secte, et son génie aurait jeté le trouble dans l'Église.

lors, l'esprit de recherche sceptique s'attache à toutes les parties de nos connaissances, et alors se déroule cette carrière triomphante, où chaque découverte successive ajoute à la puissance et à la dignité de l'homme, tout en renversant la plupart de ses idées dont un grand nombre sont détruites, enfin, dans la marche de cette immense révolution, qui opère sans éclat, le cours de la tradition est pour ainsi dire interrompu, l'influence de l'ancienne autorité abattue, et l'esprit humain, croissant en force, apprend à ne compter que sur ses ressources et à secouer les liens qui ont si longtemps gêné la liberté de ses mouvements.

En appliquant ces remarques à l'histoire de France, nous serons à même d'expliquer plusieurs phénomènes intéressants de sa littérature. Pendant toute la durée du moyen âge, disons même jusqu'à la fin du seizième siècle, la France, toute féconde qu'elle fût en annalistes et en chroniqueurs, n'avait pas produit un seul historien, par la raison qu'elle n'avait pas produit un seul homme qui osât douter de ce qui constituait la croyance générale. En effet, jusqu'à l'apparition de l'*Histoire des rois de France* de du Haillan, personne n'avait même tenté de mettre en ordre les matériaux dont l'existence était connue. Cet ouvrage fut publié en 1556 (1), et, à la fin de son travail, l'auteur ne put dissimuler l'orgueil qu'il éprouvait d'avoir accompli une si grande entreprise. Son ouvrage passa par plusieurs éditions, fut traduit en latin, et réimprimé à l'étranger. Considéré lui-même comme l'une des gloires de la France, il trouva sa

(1) *Biog. univ.*, t. XIX, pag. 315, 316, où nous lisons : « L'ouvrage de du Haillan est remarquable en ce que c'est le premier corps d'histoire de France qui ait paru dans notre langue. Consultez également Dacier, *Rapport sur les progrès de l'histoire*, pag. 170, et des Réaux, *Historiettes*, t. X, pag. 185.

récompense dans la faveur du roi qui le nomma son historiographe (1). Son ouvrage passa donc pour nous donner quelques idées du modèle admis, à cette époque, en matière de littérature historique ; dans ce but, il est naturel de rechercher quels furent les principaux matériaux qu'il employa. Environ soixante ans auparavant, un Italien, nommé Paul Émile, avait publié une compilation, vrai recueil de commérages, intitulé *de Rebus gestis Francorum* (2). Ce livre, qui est un tissu de fables extravagantes, du Haillan le prit pour base de sa fameuse *Histoire des rois de France*, et, sans discernement, copia tous les contes qu'Émile se complut à débiter. Voilà ce qui nous montre la crédulité d'un écrivain que ses contemporains regardaient comme un historien incomparable, le plus grand que la France eût jamais produit. Mais ce n'est pas tout. Non content d'emprunter à son devancier tout ce qu'il y avait de plus incroyable, du Haillan satisfait son goût pour le merveilleux en y ajoutant des événements tirés de sa propre imagination. Il débute par une longue description du conseil tenu, dit-il, par le célèbre Pharamond, afin de décider si les Français seraient gouvernés par une monarchie ou par une aristocratie. Il est douteux que ce Pharamond ait jamais existé ; mais eût-il existé, il est certain que tous les matériaux qui eussent pu donner quelque idée de ce personnage avaient depuis longtemps péri (3). Mais qu'importent à du Haillan toutes

(1) Mercure François, *Bayle*, article *Haillan*, note D.

(2) Cet ouvrage parut vers 1516. *Biog. univ.*, t. XIII, pag. 119. Consultez, au sujet de l'auteur, Mézeray, *Hist. de France*, t. II, pag. 363, ainsi qu'Audigier, *l'Origine des François*, t. II, pag. 118. Ce dernier se plaint du jugement porté par Paul Émile sur Clovis, « quoyqu'il fasse profession de relever la gloire des François. » Il n'est pas jusqu'au superficiel Boulainvilliers (*Hist. de l'ancien gouvernement*, t. II, pag. 166) qui ne dise avec dédain : « Les rhétoriciens postérieurs tels que Paul Émile. »

(3) Rapprochez Sismondi, *Hist. des Français*, t. I, pag. 176, 177, de Montlosier, *Monar-*

ces petites difficultés? Il nous communique les renseignements les plus complets sur le grand capitaine, et comme s'il était résolu à pousser jusqu'au bout la crédulité de ses lecteurs, il cite au nombre des membres du conseil de Pharamond deux personnages, Charamond et Quadrek, dont les noms mêmes sont entièrement de son invention (1).

Tel était l'état de la littérature historique en France au commencement du règne de Henri III. Cependant, un grand changement allait s'accomplir. Le remarquable progrès intellectuel que firent les Français vers la fin du seizième siècle fut, ainsi que je l'ai montré, précédé de ce scepticisme qui paraît être son précurseur indispensable. L'esprit de doute qui s'était d'abord attaqué à la religion s'inocula dans la littérature. L'impulsion se fit sentir aussitôt dans toutes les branches de connaissances, et ce fut alors pour la première fois que l'histoire sortit de l'abaissement dans lequel elle était restée plongée depuis des siècles. A ce sujet, une simple citation de dates pourra rendre service aux gens

chie française, t. I, pag. 43, 44. Philippe de Comines, qui l'emporte en talent sur Sismondi et Montlosier et qui, vivant au moyen âge, n'eut pas la moindre idée de ce que c'était que douter, dit simplement : « Pharamond fut esleu roy, l'an 420, et régna dix ans. » *Mém. de Comines*, liv. VIII, chap. XVII, t. III, pag. 232. Mais de Thou, qui vint plusieurs années après Comines, soupçonna évidemment que tout n'était pas pour le mieux; il mit donc l'assertion sur le compte des autres : « Pharamond qui, *selon nos historiens*, a porté le premier la couronne des François. » De Thou, *Hist. univ.*, t. X, pag. 530. Voyez un singulier passage sur Pharamond dans les *Mém. de Duplessis Mornay*, t. II, pag. 405.

(1) Sorel (*la Bibliothèque Françoise*. Paris, 1667, pag. 573) dit en parlant de du Haillan : « On lui peut reprocher d'avoir donné un commencement fabuleux à son histoire, qui est entièrement de son invention, ayant fait tenir un conseil entre Pharamond et ses plus fidelles conseillers pour sçavoir si, ayant la puissance en main, il devoit reduire les François au gouvernement aristocratique ou monarchique, et faisant faire une harangue à chacun d'eux pour soustenir son opinion. On y voit les noms de Charamond et de Quadrek, personnages imaginaires. » Sorel, qui avait une idée assez vague que ce n'était pas tout à fait la manière d'écrire l'histoire, ajoute : « C'est une chose fort surprenante. On est fort peu asseuré si Pharamond fust jamais au monde, et quoyqu'on sçache qu'il y ait esté, c'est une terrible hardiesse d'en raconter des choses qui n'ont aucun appuy. »

qui, par haine du raisonnement général, nieraient autrement la liaison que je veux établir. En 1588, parut le premier livre sceptique qui eût jamais été écrit en français (1). En 1598, le gouvernement français se hasarda, pour la première fois, à faire acte public de tolérance religieuse. En 1604, de Thou fit paraître le célèbre ouvrage que tous les critiques s'accordent à reconnaître comme la première histoire importante composée par un Français (2). Au moment même où cela se passait, un autre Français éminent, l'illustre Sully (3), était occupé à réunir les matériaux de son ouvrage historique, qui, bien qu'il ne soit pas tout à fait à la hauteur de celui de de Thou, vient immédiatement après sous le rapport du talent, de l'importance et de la renommée. Ne manquons pas d'observer que ces deux grands historiens, qui laissèrent derrière eux leurs devanciers à une distance considérable, furent les ministres de confiance et les amis intimes de Henri IV, le premier roi de France, dont la mémoire soit entachée d'une imputation d'hérésie; le premier qui ait osé changer de religion, non par suite d'une conviction théologique, mais pour le large et notoire motif d'utilité politique (4).

(1) « Die erste Regung des Skeptischen Geistes finden wir in den Versuchen des Michael von Montaigne. » Tennemann, *Gesch. der Philos.*, t. IX, pag. 443.

(2) Le premier volume parut en 1604. Consultez le Long, *Bibliothèque historique de la France*, t. II, pag. 375, et la préface; de Thou, *Hist. universelle*, t. I, pag. IV.

(3) Sismondi a à peine rendu justice à Sully; mais le lecteur trouvera un portrait plus complet de ce ministre dans Capefigue, *Hist. de la réforme*, t. VIII, pag. 104-117, et un autre encore mieux tracé dans Blanqui, *Hist. de l'économie politique*, t. I, pag. 347-361.

(4) Selon d'Aubigné, le roi dit en parlant de sa conversion : « Je ferai voir à tout le monde que je n'ai esté persuadé par autre théologie que la nécessité de l'Estat. » Smedley, *Reformed religion in France*, t. II, pag. 362. Que Henri éprouvât ce sentiment (la chose est certaine), qu'il l'ait exprimé à ses amis, c'est probable; mais il eut partie difficile à jouer avec l'Église catholique. Nous lisons dans l'un de ses édits : « Une grande joie de son retour à l'Église, dont il attribuait la cause à la grâce du Tout-Puissant et aux prières de ses fidèles sujets. » De Thou, *Hist. univ.*, t. XII, pag. 105, 106. Se reporter pag. 468, 469, au message qu'il adressa au pape.

Cependant, l'esprit sceptique ne limita pas son influence à ces deux illustres historiens. Le mouvement était devenu assez actif, à cette heure, pour laisser ses traces dans les écrits d'auteurs bien inférieurs. Il y avait deux points frappants où se révélait la crédulité des historiens primitifs, je veux dire le défaut de discernement qui, en copiant à l'aveugle leurs devanciers, leur faisait confondre les dates d'événements différents, et puis l'empressément avec lequel ils admettaient les assertions les plus improbables, en s'en rapportant à une évidence imparfaite, souvent même sans la moindre évidence. Assurément, une preuve convaincante du progrès intellectuel que je tente de décrire c'est que, dans l'espace de quelques années, ces deux sources d'erreurs disparurent. En 1597, Serres fut nommé historiographe de France; et, la même année, il publia l'histoire de son pays (1). Dans cet ouvrage, il insiste sur la nécessité de rapporter exactement la date de chaque événement; et l'exemple qu'il donna le premier a été généralement suivi depuis son époque (2). Tous ceux qui ont vu la confusion qui régnait dans l'histoire, par suite de la négligence des auteurs primitifs à prendre une précaution qui nous semble aujourd'hui si simple, reconnaîtront facilement l'importance de ce changement. A peine cette innovation était-elle établie, qu'elle fut suivie, dans le même pays, d'une autre plus

(1) Marchand, *Dictionnaire historique*, t. II, pag. 205, 209. La Haye, 1758, in fol. Ce curieux et profond ouvrage, qui est beaucoup moins lu qu'il ne le mérite, est le seul où j'aie trouvé une bonne notice sur de Serres. T. II, pag. 197-213.

(2) « On ne prenoit presque aucun soin de marquer les dates des événements dans les ouvrages historiques..... De Serres reconnut ce défaut, et, pour y remédier, il rechercha avec beaucoup de soin les dates des événemens qu'il avoit à employer, et les marqua dans son histoire le plus exactement qu'il lui fut possible. Cet exemple a été imité depuis par la plûpart de ceux qui l'ont suivi, et c'est à lui qu'on est redevable de l'avantage qu'on tire d'une pratique si nécessaire et si utile. » Marchand, *Dict. historique*, t. II, pag. 206.

importante encore : la publication, en 1621, d'une histoire de France, par Scipio Dupleix, où pour la première fois furent citées les autorités sur lesquelles s'appuyaient les faits historiques (1). Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'utilité d'une mesure qui, plus que toute autre, a appris aux historiens à user de zèle et de tact dans le choix et l'examen de leurs autorités (2). Ajoutons que Dupleix fut aussi le premier Français qui publia un ouvrage de philosophie dans sa langue (3). Le système, il est vrai, n'a pas grande valeur intrinsèque (4) ; mais enfin, à l'époque où il parut, c'était une tentative sans précédent, et partant profane, de dévoiler les mystères de la philosophie dans le langage vulgaire : à ce compte, n'est-ce pas une preuve de la diffusion croissante d'un esprit plus hardi et plus scrutateur que tout ce qu'on eût jamais connu? Donc, rien d'éton-

(1) « Il est le premier historien qui ait cité en marge ses autorités, précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. » *OEuvres de Voltaire*, t. XIX, pag. 45. On lit aussi dans la *Biog. univ.*, t. XII, pag. 277 : « On doit lui faire honneur d'avoir cité en marge les auteurs dont il s'est servi, précaution indispensable que l'on connaissait peu avant lui et que les historiens modernes négligent trop aujourd'hui. » Bassompierre, qui avait eu une querelle avec Dupleix, nous donne de curieux détails sur sa personne et son histoire. Naturellement l'on ne saurait y ajouter foi. *Mém. de Bassompierre*, t. III, pag. 356, 357. Patin parle en bons termes de son histoire d'Henri IV. *Lettres de Patin*, t. I, pag. 17. Consultez Sully, *OEconomies royales*, t. IX, pag. 121, 249.

(2) Les anciens, comme on le sait, prirent rarement cette peine. Mure, *Hist. of Greek Literature*, t. IV, pag. 197, 306, 307. Mais, ce qui est encore plus étrange, c'est qu'on trouve la même négligence dans les ouvrages scientifiques mêmes ; ainsi Cuvier dit qu'au seizième siècle, « on se bornait à dire, d'une manière générale, Aristote a dit telle chose, sans indiquer ni le passage ni le livre dans lequel la citation se trouvait. » Cuvier, *Hist. des sciences*, part. II, pag. 63. A la page 88 : « Suivant l'usage de son temps, Gessner n'indique pas avec précision les endroits d'où il a tiré ses citations. » Voyez également pag. 214.

(3) « Le premier ouvrage de philosophie publié dans cette langue. » *Biog. univ.*, t. XII, pag. 277.

(4) C'est du moins ce qui m'a semblé en parcourant l'ouvrage il y a quelques années. Cependant Patin dit : « Sa philosophie françoise n'est pas mauvaise. » *Lettres de Patin*, t. III, pag. 357. On trouvera une appréciation favorable du pouvoir dialectique de Dupleix dans Hamilton, *Discuss. on Philos.*, pag. 119.

nant que, presque au même moment et dans le même pays, on ait tenté d'introduire le scepticisme dans l'histoire. En 1602, paraissait le système de philosophie de Dupleix, et en 1599, la Popelinière publiait à Paris ce qu'il appelle l'*Histoire des histoires*, où il critique les historiens eux-mêmes et examine leurs œuvres avec l'esprit de doute auquel son siècle était si redevable (1). Cet auteur de talent écrit également l'*Aperçu de la nouvelle histoire de France*, où il réfute dans les règles la fable si chère aux historiens primitifs, suivant laquelle le fondateur de la monarchie française fut Francus qui arriva dans les Gaules après le siége de Troye (2).

Il serait inutile de rassembler tous les exemples qui pourraient nous montrer à l'œuvre l'esprit envahissant du doute, c'est à dire, chassant de l'histoire toutes les faussetés. Je me contenterai d'en citer encore deux ou trois parmi ceux qui se sont présentés dans le cours de mes recherches. En 1614, de Rubis fit paraître à Lyon un traité sur les monarchies européennes dans lequel, non content d'attaquer l'opinion si longtemps accréditée de la descendance de Francus, il affirme hautement que les Francs tirent leur nom de leurs anciennes franchises (3). En 1620, Gomberville, dans une

(1) *Biog. univ.*, t. XXXV, pag. 402. Sorel (*Bibliothèque françoise*, pag. 165), que la hardiesse inouïe de la Popelinière irrite évidemment, s'exprime ainsi : « Il dit ses sentiments en bref des historiens de toutes les nations et de plusieurs langues et particulièrement des historiens français, dont il parle avec beaucoup d'asseurance. »

(2) « Il réfute l'opinion, alors fort accréditée, de l'arrivée dans les Gaules de Francus et des Troyens. » *Biog. univ.*, t. XXXV, pag. 402. Consultez le Long, *Biblioth. histor. de la France*, t. II, pag. 39. Patin dit que de Thou lui fut très redevable : « M. de Thou a pris hardiment de la Popelinière. » *Lettres de Patin*, t. I, pag. 222. Dans les *Mémoires de Richelieu* on trouvera une notice sur la Popelinière qui se relie à celle sur Richer (t. V, pag. 349).

(3) « Il réfute les fables qu'on avançoit sur l'origine des François, appuyées sur le témoignage du faux Bérose. Il dit que leur nom vient de leur ancienne franchise. » Le Long, *Bibliothèque historique*, t. II, pag. 75 .

dissertation sur l'histoire, réfute plusieurs de ces contes puérils qu'on avançait sur l'antiquité des Français et universellement admis jusqu'à son époque (1). Enfin, en 1630, Berthault publiait à Paris le *Florus français*, dans lequel il bouleverse de fond en comble la vieille méthode, puisqu'il établit comme principe fondamental qu'il ne faut aller chercher l'origine des Français que dans les pays où ils ont été connus des Romains (2).

Cependant toutes ces productions et d'autres du même genre furent éclipsées par l'*Histoire de France* de Mézeray, dont le premier volume parut en 1643 et le dernier en 1651 (3). Peut-être est-ce traiter injustement ses devanciers que de lui décerner le titre de « premier historien national de la France (4); » mais il n'y a pas de doute que son ouvrage ne l'emporte de beaucoup sur tous les précédents. Le style de Mézeray, admirablement clair et vigoureux, s'élève parfois jusqu'à une très haute éloquence; de plus, il possède deux autres mérites beaucoup plus importants, à savoir : sa répugnance à croire aux choses étranges, simplement

(1) Rapprochez Sorel, *Biblioth. françoise*, pag. 298, de du Fresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. X, pag. 4. Il est traité de Gomberville dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. VIII, pag. 15-19, livre très curieux qui est au dix-septième siècle ce que les histoires de Brantôme sont au seizième. J'aurais dû parler plus tôt du ridicule inimitable que Rabelais déverse sur les historiens qui avaient coutume de faire remonter les généalogies de leurs héros jusqu'à Noé. *OEuvres de Rabelais*, t. I, pag. 1-3, et t. II, pag. 10-17. Voyez aussi au t. V, pag. 171, 172, la défense qu'il présente de l'antiquité de Chinon.

(2) « L'auteur croit qu'il ne faut pas la chercher ailleurs que dans le pays où ils ont été connus des Romains, c'est à dire entre l'Elbe et le Rhin. » Le Long, *Bibliothèque historique*, t. II, pag. 56. L'ouvrage de Berthault fut, pendant nombre d'années, un livre classique dans les collèges français. *Biog. univ.*, t. IV, pag. 347.

(3) Le premier volume en 1643, le second en 1646 et le dernier en 1651. *Biog. univ.*, t. XXVIII, pag. 510.

(4) « The French have now their first general historian, Mézeray. » Hallam, *Literature of Europe*, t. III, pag. 228. Voyez également Stephens, *Lectures on the History of France*, 1851, t. I, pag. 10.

parce qu'on y a ajouté foi jusque-là, et son penchant à prendre le parti du peuple plutôt que celui de ses maîtres (1). Le premier de ses principes était trop répandu parmi les Français les plus éclairés pour attirer grande attention (2). Mais le second principe permit à Mézeray de distancer considérablement tous ses contemporains. Il fut le premier en France qui, dans un ouvrage historique, s'affranchit du respect superstitieux envers la royauté, qui s'empara longtemps de l'esprit de ses compatriotes, et continua même à les posséder pendant cent autres années : conséquence naturelle, il fut aussi le premier à s'apercevoir que, pour avoir une valeur réelle, l'histoire ne doit pas être l'histoire de la royauté, mais de la nation. Pénétré de ce principe, il fit entrer dans son livre des matières qu'avant lui personne ne s'était soucié d'étudier. Il nous fait part de tous les renseignements qu'il a pu réunir sur les impôts payés par le peuple, sur les souffrances qu'il eut à endurer par suite de l'oppression de ses maîtres ; sur ses mœurs, ses plaisirs ; même sur la position des villes ; en un mot, il nous communique tout ce qui touche aux intérêts du peuple français aussi bien qu'aux intérêts de la monarchie française (3). Voilà les sujets que Mézeray préféra aux détails

(1) Bayle dit que Mézeray est « de tous les historiens celui qui favorise le plus les peuples contre la cour. » Le Long, *Bibliothèque historique*, t. III, pag. LXXXVI.

(2) Toutefois cela ne l'empêcha pas de croire que les tempêtes soudaines et l'aspect extraordinaire des cieux fussent des événements causés par une intervention surnaturelle, et comme tels précurseurs de révolutions politiques. Mézeray, *Hist. de France*, t. I, pag. 202, 228, 238, 241, 317, 792; t. II, pag. 485, 573, 1120; t. III, pag. 31, 167, 894, passages instructifs, en tant qu'ils nous prouvent que, même chez les esprits puissants, la méthode scientifique et séculière était encore à l'état rudimentaire.

(3) Ce qu'il accomplit à cet égard est fort remarquable, surtout si nous considérons que quelques-uns des matériaux étaient encore inconnus, enfouis dans les manuscrits et que de Thou lui-même nous donne à peine la moindre information sur ces sujets. Mézeray n'eut

insignifiants sur la pompe des cours et la vie des rois. Voilà les hautes questions sur lesquelles il aimait à s'étendre, sur lesquelles il discourait ; quoique, à vrai dire, nous ne trouvions pas dans son histoire toute l'abondance que nous pourrions y désirer, il y règne néanmoins un souffle puissant et une exactitude qui lui assurent l'honneur d'être le plus grand historien que la France ait produit avant le dix-huitième siècle.

Tel fut, sous beaucoup de rapports, le changement le plus important qui, jusque-là, se fût opéré dans la manière de de traiter l'histoire. Si les successeurs de Mézeray avaient complété le plan tracé par leur maître, nous posséderions des matériaux, à l'absence desquels toutes nos recherches ne sauraient aujourd'hui suppléer. Sans doute, dans ce cas, nous y aurions perdu quelques traits. Nous serions moins au courant des nouvelles de la cour et des camps : nous ne posséderions pas autant de descriptions de la beauté incomparable des reines de France et du port imposant des rois de France. Même, il pourrait nous manquer quelques chaînons de l'évidence qui permettent de vérifier la généalogie des princes ou des nobles, étude qui fait le bonheur des antiquaires curieux et des archivistes héraldiques. Mais, d'un autre côté, nous eussions pu étudier la situation du peuple français, pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, tandis que, dans l'état des choses, ce que nous en savons, pendant cette période si importante, n'approche ni en étendue ni en exactitude de ce que nous avons appris sur quelques-unes des tribus le plus barbares du globe (1).

donc pas de modèle. Voyez, entre autres passages qui m'ont frappé dans le premier volume, pag. 445-447, 204, 353, 356, 362-365, 531, 581, 812, 946, 1039. Pour son éloquente indignation, t. II, pag. 791.

(1) Quiconque a étudié les mémoires français du dix-septième siècle sait combien peu de

L'exemple de Mézeray eût-il été suivi que, avec les ressources additionnelles que fournit le progrès des affaires, non seulement nous aurions les moyens de nous représenter minutieusement le développement de cette grande nation, mais nous posséderions aussi des matériaux qui nous aideraient à trouver ou à vérifier les principes premiers dont la découverte constitue la véritable utilité de l'histoire.

Mais il ne devait pas en être ainsi. Malheureusement pour les intérêts de nos connaissances, la marche de la civilisation française fut, à cette époque, tout à coup arrêtée. Bientôt après, au milieu du dix-septième siècle, survint le changement déplorable qui imprima en France une nouvelle direction aux destinées de la nation. Dans un chapitre précédent, où nous avons tâché d'indiquer les effets généraux de ce mouvement désastreux, nous avons décrit la réaction qu'eut à subir l'esprit de recherche ainsi que les événements sociaux et intellectuels qui, en amenant la fin prématurée de la Fronde, frayèrent le chemin à Louis XIV. Il nous reste maintenant à faire ressortir comment cette tendance rétrograde entrava les progrès de la littérature historique et empêcha les auteurs non seulement de raconter avec fidélité ce qui se passait autour d'eux, mais encore de comprendre les événements qui s'étaient accomplis avant leur époque.

Ceux-là mêmes qui n'ont qu'une légère teinture de la littérature française ont dû être frappés de l'absence complète

détails on y découvre sur la condition du peuple, tandis que la correspondance privée la plus complète, telles que les lettres de Sévigné et de Maintenon, ne sont pas plus satisfaisantes. La plus grande partie de l'évidence que nous possédions aujourd'hui a été recueillie par M. Monteil dans son précieux ouvrage *Histoire des divers États*. Mais qu'on réunisse le tout, et l'on avouera que nous sommes mieux renseignés sur la condition de maintes tribus sauvages que nous ne le sommes sur celle des basses classes en France pendant le règne de Louis XIV.

des historiens durant la période assez longue du règne de Louis XIV (1). Le caractère personnel du roi contribua beaucoup à ce défaut. Son éducation avait été affreusement négligée : n'ayant jamais eu le courage de réparer ce vice, il ignora toute sa vie beaucoup de sujets que les princes eux-mêmes possèdent d'ordinaire (2); ne sachant absolument rien du passé, il ne prit aucun intérêt à l'histoire, si ce n'est à celle de ses exploits. Chez un peuple libre, semblable indifférence de la part du souverain n'eût jamais produit de funestes résultats : au contraire, comme nous l'avons déjà vu, dans un pays qui a atteint un haut degré de civilisation, rien ne sert mieux la littérature que l'absence de tout patronage royal. Mais, à l'avénement de Louis XIV, la liberté en France était encore trop neuve, l'habitude des idées indépendantes encore trop récente, pour permettre au peuple de tenir tête à la couronne et à l'Église, unies contre lui. Les Français, devenant de plus en plus serviles, finirent par tomber si bas que, dans les derniers jours du dix-septième siècle, on eût dit qu'ils eussent perdu jusqu'au désir de résister. Ne rencontrant aucune opposition, le roi chercha à exercer sur l'intelligence de la nation une autorité égale à celle avec laquelle il conduisait le gouvernement (3). Dans

(1) Ce fait est observé dans Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXVII, pag. 181, 182, ainsi que dans Villemain, *Littérature française*, t. II, pag. 29, 30. Rapprochez d'Argenson, *Réflexions sur les historiens français* (*Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XXVIII, pag. 627), de Boulainvilliers, *Ancien gouvernement de la France*, t. I, pag. 174.

(2) « Le jeune Louis XIV n'avait reçu aucune éducation intellectuelle. » Capefigue, *Richelieu, Mazarin et la Fronde*, t. II, pag. 245. Relativement à l'éducation de Louis XIV, qui fut aussi affreusement négligée que celle de notre Georges III, consultez *Lettres inédites de Maintenon*, t. II, pag. 369; Duclos, *Mém. secrets*, t. I, pag. 167, 168; *Mém. de Brienne*, t. I, pag. 391-393.

(3) A l'égard de ses doctrines politiques, consultez Lemontey, *Établissement de Louis XIV*, pag. 325-327, 407, 408. Les éloquentes observations de M. Ranke sur le despotisme qui florissait dans une partie de l'Italie peuvent admirablement s'appliquer à tout

toutes les grandes questions religieuses et politiques, sur tous les points l'esprit de recherche fut étouffé : interdiction à chacun d'exprimer une opinion qui ne fût pas favorable au régime existant. Le roi, disposé qu'il était à étendre ses munificences sur la littérature, s'imagina naturellement avoir droit à ses services. Les auteurs, auxquels il donnait la pâture, ne devaient pas lever la voix contre sa politique : salariés, ils étaient tenus d'exécuter les ordres de leur Mécène. Lorsque Louis monta sur le trône, Mézeray vivait encore : j'ai à peine besoin de dire que son grand ouvrage parut avant que ce système de protection fonctionnât.

Le traitement auquel le grand historien national fut alors soumis est un spécimen du nouvel état de choses. Il reçut de la couronne une pension de 4,000 francs; mais lorsque, en 1668, il fit paraître un abrégé de son histoire (1), on lui donna à entendre que quelques-unes de ses remarques sur les impôts seraient mal vues en haut lieu. On s'aperçut cependant bientôt que Mézeray était trop honnête et trop hardi pour rétracter ce qu'il avait écrit; on résolut donc d'avoir recours à l'intimidation, et moitié de sa pension lui fut enlevée (2). Cette mesure ne produisant aucun effet, une

ce système : « Sonderbare Gestalt menschlichen Dinge! Die Kræfte des Landes bringen den Hofhervor, der Mittelpunk des Hofes ist der Fürst, das letzte Product des gesammten Lebens ist zuletzt das Selbstgefühl des Fürsten. » *Die Pæpste*, t. II, pag. 266.

(1) Son *Abrégé chronologique* fut publié en 1668 en trois volumes in-quarto. *Biog. univ.*, t. XXVIII, pag. 540. Le Long (*Biblioth. historique*, t. III, pag. LXXXV) dit qu'on ne le laissa paraître qu'à cause du privilége que Mézeray avait autrefois obtenu. Mais il y eut, ce semble, quelques difficultés que ces écrivains ignorent ; car Patin, dans une lettre datée de Paris du 23 décembre 1664, parle de cet ouvrage comme étant déjà sous presse. « On imprime ici en grand in-quarto un *Abrégé de l'histoire de France*, par M. Mézeray. » *Lettres de Patin*, t. III, pag. 503. Voyez aussi pag. 665. Ce livre resta longtemps à l'état d'ouvrage classique. Consultez l'*Essai* de d'Argenson (*Mém. de l'Académie*, t. XXVIII, pag. 635), ainsi que *Works of Sir William Temple*, t. III, pag. 70.

(2) Barrière, *Essai sur les mœurs du* XVII*e siècle*, qui sert de préface aux *Mém. de Brienne* (t. I, pag. 129, 130), où il est parlé de sa correspondance avec Colbert. Le traite-

seconde ordonnance, supprimant l'autre moitié, fut rendue : c'est ainsi que, dans les premières années de ce règne détestable, on vit cet exemple : un auteur puni pour avoir traité avec honnêteté un sujet qui, avant tout, exige la probité (1).

Une telle conduite indiquait ce que les historiens avaient à attendre du gouvernement de Louis XIV. Quelques années plus tard, le roi saisit une autre occasion de montrer les mêmes dispositions. Fénelon avait été nommé précepteur du petit-fils de Louis, enfant dont il réussit à réprimer les vices précoces, grâce à sa fermeté et à son bon sens (2). Mais un simple fait fut jugé suffisant pour contre-balancer l'immense service que Fénelon avait ainsi rendu à la famille et, dans le cas où son élève fût monté sur le trône, aurait rendu par anticipation à toute la France. Son célèbre roman, *Télémaque*, fut publié en 1699, sans son consentement, à ce qu'il paraît (3). Le roi soupçonna que, sous la forme d'une fiction, Fénelon se proposait de faire passer ses réflexions sur la conduite du gouvernement. En vain l'auteur repoussa-t-il une imputation aussi dangereuse : rien ne put apaiser le courroux du roi. Il bannit Fénelon de la cour et

ment qu'on infligea à Mézeray est indiqué, mais d'une manière imparfaite dans Boulainvilliers, *Hist. de l'ancien gouvernement*, t. I, pag. 196; Lemontey, *Établissement de Louis XIV*, pag. 331, et Palissot, *Mém. pour l'hist. de la littér.*, t. II, pag. 161.

(1) En 1685, on publia à Paris une édition dite corrigée de l'*Histoire* de Mézeray, c'est à dire une édition où les remarques sur les impôts étaient supprimées. Voyez le Long, *Biblioth. histor.*, t. II, pag. 53; t. III, pag. 381, et Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, pag. 383. Paris, 1843. Hampden, qui connut Mézeray, nous a laissé le récit intéressant d'une entrevue qu'il eut avec lui à Paris, et dans laquelle le grand historien déplora la perte de la liberté de son pays. Consultez Calamy, *Life of Himself*, t. I, pag. 392, 393.

(2) Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXVI, pag. 240, 241.

(3) « Par l'infidélité d'un domestique chargé de transcrire le manuscrit. » *Biog. univ.*, t. XIV, pag. 289. Consultez aussi Peignot, *Dict. des livres condamnés*, t. I, pag. 134, 135. L'ouvrage supprimé en France parut la même année en Hollande en 1699. *Lettres de Sévigné*, t. VI, pag. 434, 435, note.

refusa d'admettre désormais en sa présence un auteur qu'il soupçonnait d'avoir critiqué par insinuation les mesures de son gouvernement (1).

Si, sur un simple soupçon, le roi en usait de la sorte avec un grand écrivain, revêtu de la dignité archiépiscopale et jouissant d'une réputation de sainteté, il n'était pas probable qu'il se montrât plus doux envers des personnages inférieurs. En 1681, l'abbé Primi, Italien, demeurant alors à Paris, fut amené à écrire une histoire de Louis XIV. Le roi, charmé de l'idée de perpétuer sa gloire, fit pleuvoir ses faveurs sur l'auteur; des dispositions furent prises pour que l'ouvrage, écrit en italien, fût immédiatement traduit en français. Cependant, lorsque le livre parut, on y trouva quelques faits que, se dit-on, il n'était pas bon de révéler. Là-dessus, Louis fit supprimer l'ouvrage et, saisir les papiers de l'auteur qui fut lui-même enfermé à la Bastille (2).

Assurément, les esprits indépendants étaient entourés de dangers à une époque où tout écrivain, traitant de politique ou de religion, n'était à l'abri du péril qu'autant qu'il suivait la mode du jour et défendait les opinions de la cour et de l'Église. Le roi, qui avait la soif insatiable de ce qu'il appelait la gloire (3), s'efforça de rabaisser les historiens contemporains à la condition de simples chroniqueurs de ses exploits. Il ordonna à Racine et à Boileau de tracer le

(1) « Louis XIV prit le *Télémaque* pour une personnalité. . . . . Comme il (Fénelon) avait déplu au roi, il mourut en exil. » Lerminier, *Philos. du droit*, t. II, pag. 219, 220 Consultez aussi *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII; *OEuvres de Voltaire*, t. XX, pag. 307.

(2) Ces faits sont racontés dans une lettre de lord Preston, en date du 22 juillet 1682 (Paris), et citée dans Dalrymple, *Memoirs*, pag. 141, 142, appendice, t. I. Le récit qu'en fait M. Peignot (*Livres condamnés*, t. II, pag. 52, 53) est incomplet; il ignorait évidemment l'existence de la lettre de lord Preston.

(3) Un auteur de talent le définit à juste titre « glorieux plutôt qu'appréciateur de la vraie gloire. » Flassan, *Hist. de la diplomatie française*, t. IV, pag. 399.

tableau de son règne, en leur assurant une pension et en promettant de leur fournir tous les matériaux nécessaires (1). Mais Racine et Boileau, tout poètes qu'ils fussent, savaient qu'ils ne réussiraient pas à satisfaire sa folle vanité : donc, ils touchèrent la pension, mais se gardèrent bien de composer l'ouvrage pour lequel ils recevaient leur pension. La répugnance des gens de talent à s'occuper d'histoire était un fait si patent, que l'on jugea nécessaire d'aller chercher des recrues littéraires jusque dans les pays étrangers. Nous venons de citer le cas de l'abbé Primi, Italien : dès l'année suivante, on fit une offre semblable à un anglais. En 1683, Burnet étant venu en France, on lui fit entendre qu'il pourrait jouir d'une pension, qu'il pourrait même avoir l'honneur de converser avec Louis lui-même s'il voulait écrire l'histoire du roi, histoire, avait-on soin d'ajouter, assez partiale (2).

Dans des circonstances semblables, est-il surprenant que l'histoire, en ce qui touche à son caractère essentiel ait rapidement décliné sous le règne de Louis XIV? Si elle gagna en élégance, comme quelques-uns le pensent, à coup sûr elle perdit de sa force. Certes, le style en était travaillé avec un soin extrême, les périodes bien tournées, les épithètes choisies et harmonieuses. Ah ! c'était là un siècle poli et soumis, plein de respect, de condescendance et d'admiration. Dans l'histoire, telle qu'on l'écrivait alors, tout roi était un héros, tout évêque un saint; toute vérité désagréable, mise au ban :

(1) En 1677, madame de Sévigné écrit de Paris en parlant du roi : « Vous savez bien qu'il a donné deux mille écus de pension à Racine et à Despréaux en leur commandant de travailler à son histoire, dont il aura soin de donner des mémoires. » *Lettres de Sévigné*, t. III, pag. 362. Consultez *Éloge de Valincourt*, *OEuvres de Fontenelle*, t. VI, pag. 383, ainsi que Hughe, *Letters*, édit. 1773, t. II, pag. 74, 75.

(2) Burnet nous raconte ce fait avec une charmante simplicité.

rien de dur ou de déplaisant, voilà la règle; sentiments dociles et humbles qui, exprimés dans un style facile et coulant, donnèrent à l'histoire cet air de raffinement, ce bon ton, qui la rendirent populaire parmi les classes qu'elle flattait. Eh bien, sous sa forme polie, ce n'était qu'un cadavre : indépendance, probité, hardiesse, tout ce qui fait sa vie, tout cela était éteint. La partie la plus noble et la plus difficile de nos connaissances, l'étude des mouvements de la race humaine, on les abandonnait à tout esprit timide et rampant qui voulait les cultiver. Il y eut des Boulainvilliers, des Daniel, des Maimbourg, des Varillas, des Vertot, et foule d'autres, qui sous le règne de Louis XIV passèrent pour des historiens mais dont les œuvres ont à peine le moindre mérite, si ce n'est qu'elle nous permettent d'apprécier l'époque qui admirait de pareilles productions et le système qu'elles représentaient.

Pour donner un aperçu complet de la décadence de la littérature historique en France depuis Mézeray jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, il faudrait donner un sommaire de chaque ouvrage historique; tout étant imbus du même esprit. Mais, comme ces résumés nous entraîneraient trop loin, l'on trouvera sans doute suffisant que je me borne à citer les exemples qui feront le mieux ressortir aux yeux du lecteur les tendances du siècle; dans ce but, je traiterai des ouvrages de deux historiens dont je n'ai pas encore parlé, l'un, célèbre antiquaire, le second illustre théologien : tous deux doués d'un profond savoir, l'un même, génie incontestable; leurs œuvres méritent donc notre attention, en tant que symptômes de l'état de l'intellect en France, à la fin du dix-septième siècle. L'antiquaire a nom Audigier, le théologien Bossuet : grâce à eux, nous

serons à même de découvrir le point de vue ordinaire sous lequel, pendant le règne de Louis XIV, on considérait les événements du passé.

Le célèbre ouvrage d'Audigier sur l'origine des Français fut publié à Paris en 1676 (1). Il serait injuste de nier que l'auteur ne fût un homme d'un grand savoir. Mais sa crédulité, ses préjugés, son respect pour l'antiquité, son admiration filiale pour tout ce qui avait été établi par l'Église et la cour étaient autant de chaînes qui embarrassaient son jugement à un point qui, de nos jours, semble incroyable; et, comme il y a probablement peu de personnes en Angleterre qui aient lu cet ouvrage, qui a eu sa célébrité, je vais donner un aperçu de ses points principaux.

3464 ans après la création du monde, nous dit-on dans cette grande histoire, et 590 ans avant la naissance de Jésus-Christ, telle est l'époque exacte à laquelle Sigovèse, neveu du roi des Celtes, entra pour la première fois en Allemagne (2). Ceux qui l'accompagnaient étaient nécessairement des voyageurs : or, en Allemand, *wandeln* signifie *aller ;* donc, nous voilà fixés sur l'origine des Vandales (3). Toutefois, l'antiquité des Français distance de très loin celle des Vandales. Jupiter, Platon et Neptune, qu'on prend quelquefois pour des dieux, furent en réalité des rois Gaulois (4).

(1) Pendant nombre d'années il jouit d'une grande réputation, et c'est l'ouvrage historique de l'époque sur lequel le Long s'étend avec le plus de détails. Voyez sa *Bibliothèque historique de la France*, t. II, pag. 13, 14. Consultez également la *Bibliothèque* de Leber t. II, pag. 110. Paris, 1839.

(2) Audigier, *l'Origine des François*. Paris, 1676, t. I, pag. 5. Voyez également pag. 45, où il se félicite d'être le premier à éclaircir l'histoire de Sigovèse.

(3) Idem, t. I, pag. 7. D'autres antiquaires ont adopté la même étymologie absurde. Voyez une note dans Kemble, *Saxons in England*, t. I, pag. 41.

(4) « Or le plus ancien Jupiter, le plus ancien Neptune et le plus ancien Pluton sont ceux de la Gaule; ils la divisèrent les premiers en Celtique, Aquitaine et Belgique, et obtinrent

Portons nos regards encore plus avant, et nous aurons la certitude que Gallus, le fondateur de la race gauloise, ne fut autre que Noé lui-même : est-ce qu'à cette époque le même homme ne portait pas souvent deux noms (1)? Quant à l'histoire postérieure des Français, elle fut tout à fait à la hauteur de la dignité de leur origine. Alexandre le Grand, au milieu même du triomphe de ses conquêtes, n'osa jamais attaquer les Scythes, colonies originaires de la France (2). De ces grands possesseurs de la France sont venus toutes les divinités de l'Europe, les beaux-arts et les sciences (3). Les Anglais eux-mêmes, que sont-ils? sinon une colonie de Français : cela ne ressort-il pas évidemment de la similitude entre les mots Angles et Anjou (4)? Heureux habitants des Iles Britanniques! C'est à cette descendance qu'ils doivent toute la bravoure et la politesse qui les distinguent encore aujourd'hui (5). Ce grand critique jette la lumière sur d'autres points avec une égale facilité. Les Francs sâliens furent ainsi appelés à cause de la rapidité de leur course (6); les Bretons étaient évidemment des Saxons (7); quant aux

chacun une de ces parties en partage. Jupiter, qu'on fait régner au ciel, eut la Celtique..... Neptune, qu'on fait régner sur les eaux et sur les mers, eut l'Aquitaine, qui n'est appellée de la sorte qu'à cause de l'abondance de ses eaux et de sa situation sur l'océan. » Audigier *l'Origine des François*, t. I, pag. 223, 224.

(1) Voyez son argument t. I, pag. 216, 217, commençant ainsi : « Le nom de Noé, que portèrent les Galates, est Gallus. » Se reporter aussi au t. II, pag. 109, où il exprime sa surprise que les écrivains antérieurs aient si peu fait pour établir cette origine évidente des Français.

(2) Audigier, *l'Origine des François*, t. I, pag. 196, 197, 255, 256

(3) Idem, *ibid*, t. I, pag. 234 : « Voilà donc les anciennes divinitez d'Europe originaires de la Gaule, aussi bien que les beaux-arts et les hautes sciences. »

(4) Idem, *ibid.*, t. I, pag. 73, 74. Il termine en disant : « C'en est assez pour relever l'Anjou à qui cette gloire appartient légitimement. »

(5) Idem, *ibid.*, t. I, pag. 265, 266.

(6) Idem, *ibid*, t. I, pag. 149.

(7) Idem, *ibid*,. t. II, pag. 179, 180.

Écossais eux-mêmes, sur l'indépendance desquels on a tant parlé, c'étaient des vassaux des rois de France (1). Eh quoi! il est impossible d'exagérer la dignité de la couronne de France; difficile même d'en concevoir la splendeur. D'aucuns ont supposé que les empereurs l'emportaient sur les rois de France : erreur qui est le fait d'hommes ignorants! Empereur veut dire simplement chef militaire, tandis que le titre de roi renferme toutes les fonctions du pouvoir suprême (2). Donc, pour poser la question sur sa véritable base, le grand roi Louis XIV est l'empereur, comme l'ont été tous ses prédécesseurs, les illustres chefs de la France, depuis quinze siècles (3). Et, c'est un fait indubitable que l'Antechrist, qui inspire tant d'inquiétudes, ne viendra au monde qu'après la destruction de l'empire français : inutile de nier cela, ajoute Audigier; nombre de saints l'affirment, et saint Paul dans la seconde Épitre aux Thessaloniciens le prédit clairement (4).

Tout étrange que cela paraisse, il n'y avait rien en cela qui pût révolter le siècle éclairé de Louis XIV. En effet, les Français, éblouis par la splendeur de leur prince, durent éprouver un grand intérêt en apprenant jusqu'à quel point il l'emportait sur tous les autres potentats et comment il avait non seulement été précédé d'une longue lignée d'empereurs, mais par le fait était empereur lui-même. Ils durent être frappés d'une terreur respectueuse, en présence des renseignements qu'Audigier leur donnait sur l'arrivée de

(1) Audigier, *l'Origine des François*, t. II, pag. 269.
(2) Idem, *ibid.*, t. II, pag. 124.
(3) Idem, *ibid.*, t. II, pag. 451-454.
(4) Idem, *ibid.*, t. II, pag. 462 : « A quoy nous pourrions ioindre un autre monument fort authentique, c'est le résultat de certains pères et de certains docteurs de l'Église, qui tiennent que l'Ante-Christ ne viendra point au monde qu'après la dissection, c'est à dire après la dissipation de nostre empire. Leur fondement est dans la seconde épistre de saint Paul aux Thessaloniciens. »

l'Antechrist et sur l'enchaînement qui reliait cet important événement aux destinées de la monarchie française. Ils durent écouter avec un pieux étonnement la preuve de ces faits tirées des écrits des Pères de l'Église et de l'Épitre aux Thessaloniciens. Tout cela, dis-je, ils pouvaient l'admettre aisément, adorer le roi et vénérer l'Église étant les deux points cardinaux de l'époque. Obéir et croire, idées fondamentales d'une période dans laquelle les beaux-arts fleurirent quelque temps, où la conception du beau, malgré sa trop grande monotomie, fut assurément subtile, où le goût et l'imagination (celle-ci dans ses carrières les moins élevées) furent cultivés avec zèle, mais où, d'un autre côté, nous voyons l'originalité et l'indépendance de la pensée étouffées, la discussion des plus hauts sujets interdite, les sciences presque délaissées, les réformes et les innovations haïes, les nouvelles opinions méprisées et leurs auteurs punis jusqu'à ce qu'enfin l'exubérance du génie ayant été transformée en stérilité, l'esprit national fût abaissé au niveau fade et monotone qui caractérise les vingt dernières années du règne de Louis XIV.

Bossuet, évêque de Meaux, nous fournit le meilleur exemple de ce mouvement réactionnaire. A ce point de vue, le succès, disons même la simple existence de son ouvrage sur l'histoire universelle sont chose précieuse. Considéré en soi, ce livre nous montre le pénible spectacle d'un grand génie resserré par les superstitions du siècle; mais considéré par rapport à l'époque où il parut, il est d'une valeur inestimable, comme symptôme de l'intellect en France : car il nous prouve que, vers la fin du dix-septième siècle, l'un des esprits les plus éminents de l'une des premières nations de l'Europe put de gaîté de cœur consentir à l'abaissement

de son jugement et déployer une aveugle crédulité dont rougiraient aujourd'hui les plus faibles parmi nous; et que ce spectacle, loin de causer du scandale, ou d'appeler la critique sur l'auteur, fut accueilli par des applaudissements unanimes. Bossuet, grand orateur, dialecticien consommé, passé maître dans l'art de ces vagues sublimités qui affectent le plus facilement la masse, Bossuet, quelques années plus tard réunit toutes ces qualités pour produire l'œuvre qui est sans doute la plus formidable qu'on ait jamais dirigée contre le protestantisme (1). Cependant, lorsque, abandonnant ces questions, il pénétra dans le vaste champ de l'histoire, il ne conçut pas de meilleure méthode pour traiter son nouveau sujet que de suivre les règles arbitraires particulières à sa profession (2). Son ouvrage est une audacieuse tentative pour rabaisser l'histoire à la simple condition de servante de la théologie (3). Comme si, en pareille matière,

(1) C'est le jugement que M. Hallam porte sur l'*Histoire des variations de l'Eglise protestante* de Bossuet. *Const. Hist.*, t. I, pag. 486. Comparez Lerminier, *Philos. du droit*, t. II, pag. 86. Des théologiens protestants ont tenté de retourner contre les catholiques les arguments de Bossuet, par le motif que les variations religieuses sont la conséquence nécessaire de toute recherche honnête de la vérité religieuse. Voyez Blanco White, *Evidence against Catholicism*, pag. 109-112, et *Letters from Spain*, par *Doblado*, pag. 127. J'admets entièrement ce point: mais il serait facile de montrer que l'argument est fatal à tout système théocratique qui a des articles de foi strictement définis, et, par conséquent, porte un coup aussi rude au protestantisme qu'au catholicisme. Beausobre, dans sa profonde et savante *Hist. de Manichée*, paraît avoir senti cela, car il fait cette dangereuse concession « que si l'argument de M. de Meaux vaut quelque chose contre la réformation, il a la même force contre le christianisme. » *Hist. de Manichée*, t. I, pag. 526. A l'égard de Bossuet controversiste, consultez Staüdlin, *Geschichte der theologischen Wissenschaften*, t. II, pag. 43, 45. On trouvera un jugement contemporain sur son grand ouvrage dans un passage caractéristique des *Lettres de Sévigné*, t. V, pag. 409.

(2) Sismondi expose parfaitement sa méthode. *Hist. des Français*, t. XXV, pag. 427.

(3) Au sujet de cette tentative de Bossuet, voyez d'excellentes observations dans Staüdlin, *Geschichte der theologischen Wissenschaften*, t. II, pag. 198 : « Kirche und Christenthum sind für diesen Bischoff der Mittelpunct der ganzen Geschichte. Aus diesem Gesichtspuncte betrachtet er nicht nur die Patriarchen und Propheten, das Judenthum und die alten Weissagungen, sondern auch die Reiche der Welt. »

doute était synonyme de crime, sans la moindre hésitation il tient pour incontestable tout ce que l'Église a accoutumé de croire, ce qui lui permet de traiter, avec une parfaite assurance, d'événements perdus dans la nuit des temps. Le nombre exact d'années écoulées depuis le jour où Caïn tua son frère, l'époque du déluge, celle de la vocation d'Abraham, il connaît tout cela (1). Les dates de ces événements et d'autres semblables, il les établit avec une précision telle que nous ne serions pas loin de croire qu'ils se sont passés, sinon sous ses yeux, du moins de son temps (2). S'il est un fait vrai, c'est que les livres hébreux sur lesquels il s'appuyait si volontiers ne nous fournissent aucune évidence qui ait la moindre valeur sur la chronologie même des Juifs; quant aux renseignements qu'ils contiennent sur les autres pays, rien, on le sait, de plus maigre et de moins satisfaisant (3). Mais Bossuet avait des vues si étroites sur l'histoire que, selon lui, tout cela importait peu. Le texte de la Vulgate ne portait-il pas que tout cela était arrivé à un temps donné? Et un certain nombre de saints personnages, formant ce qu'ils appelèrent le concile de l'Église, avaient, au milieu du seizième siècle, déclaré l'authenticité de la Vulgate, en prenant sur eux de la mettre au dessus de toutes les autres versions (4). Bossuet reconnut cette opi-

(1) Bossuet, *Discours sur l'hist. univ.*, pag. 10, 11, 16, 17. Voyez également à la pag. 93 un curieux spécimen de ses calculs chronologiques.

(2) Si, dit-il, les dates généralement admises du Pentateuque et des Prophètes ne sont pas vraies, alors les miracles doivent disparaître et les livres eux-mêmes ne sont pas inspirés. *Hist. univ.*, pag. 360. On trouverait difficilement, même dans Bossuet, une assertion plus téméraire que celle-là.

(3) En effet les Juifs n'ont pas de chronologie suivie avant Salomon. Consultez Bunsen, *Egypt*, t. I, pag. VIII, XXV, 170, 178, 185; t. II, pag. 399.

(4) Guidés en cela comme en toutes choses, non par amour de la raison, mais du dogme; car, ainsi que le dit un savant écrivain, « l'Église a bien distingué certains livres en apocry-

nion théologique comme une loi historique : ainsi donc la décision d'une poignée de cardinaux et d'évêques, rendue dans un âge superstitieux et peu raisonneur, voilà uniquement sur quoi se fonde cette chronologie primitive dont la précision excite la haute admiration du lecteur ignorant (1).

De la même manière, parce qu'on lui a enseigné que les Juifs étaient le peuple de Dieu, Bossuet, sous le titre d'Histoire universelle, ne s'occupe presque que d'eux et représente cette race obstinée et aveugle comme le pivot sur lequel ont tourné toutes les affaires de l'univers (2). Dans l'idée qu'il s'est faite d'une histoire universelle, il exclut les nations qui furent les premières à jouir de la civilisation, et à plusieurs desquelles les Hébreux durent le peu de lumières qu'ils acquirent par la suite (3). Des Perses, il ne dit que quelques mots, des Égyptiens, moins encore; et quant au peuple bien plus grand, placé entre l'Indus et le Gange, il

phes et en orthodoxes; elle s'est prononcée d'une manière formelle sur le choix des ouvrages canoniques; néanmoins sa critique n'a jamais été fondée sur un examen raisonné, mais seulement sur la question de savoir si tel ou tel écrit était d'accord avec les dogmes qu'elle enseignait. » Maury, *Légendes pieuses*, pag. 224.

(1) Les théologiens se sont fait remarquer de tous temps par leur connaissance exacte des sujets sur lesquels on ne sait absolument rien; mais entre tous le savant docteur Stuckeley emporte la palme. En 1730, cet éminent ecclésiastique écrit : « But according tho the calculations I have made of this matter, I find God Almighty ordered Noah to get the creatures into the ark on Sunday the 12th of October, the very day of the autumnal equinox that year; and on this present day, on the Sunday s'ennight following (the 19th of October), that terrible catastrophe began, the moon being past her third quarter. » Nichols, *Illustrations of the Eighteenth Century*, t. II, pag. 792.

(2) « Premièrement ces empires ont pour la plupart une liaison nécessaire avec l'histoire du peuple de Dieu. Dieu s'est servi des Assyriens et des Babyloniens pour châtier ce peuple; des Perses pour le rétablir; d'Alexandre et de ses successeurs pour le protéger; d'Antiochus l'Illustre et de ses successeurs pour l'exercer; des Romains pour soutenir sa liberté contre les rois de Syrie, qui ne songeaient qu'à la détruire. » Bossuet, *Hist. univ.*, pag. 382. M. Lerminier peut dire à juste titre (*Philos. du droit*, t. II, pag. 87) que « Bossuet a sacrifié toutes les nations au peuple juif. »

(3) A l'égard de l'ignorance extraordinaire des Juifs, qui se prolongea même jusqu'au temps des apôtres, consultez Mackay, *Progress of the Intellect*, t. I, pag. 13, seq., ouvrage qui est un puits de science.

n'en fait pas même mention; peuple, dont la philosophie constitua l'un des éléments de l'École d'Alexandrie, dont les subtiles spéculations devancèrent tout essai de métaphysique en Europe et dont les recherches sublimes, retracées dans une longue exquisse, datent d'une époque à laquelle les Juifs, souillés de crimes, n'étaient qu'une tribu pillarde et vagabonde, errant sur la face du globe, levant la main contre tous et tous levant la main contre eux.

Lorsqu'il pénètre dans les temps plus modernes, il se laisse gouverner par les mêmes préjugés théologiques : ses vues sont si étroites, qu'il considère l'histoire tout entière de l'Église comme l'histoire de l'intervention de la Providence et il ne s'inquiète nullement de la manière suivant laquelle, contrairement au dessein originel, des événements en dehors d'elle-même sont venus l'affecter (1). Ainsi par exemple, le fait le plus remarquable se rapportant aux transformations premières du christianisme, c'est le point jusqu'auquel la philosophie platonique, sous la forme que lui donna l'école d'Alexandrie, agit sur les doctrines nouvelles (2). Eh bien,

(1) L'objet primitif du christianisme, tel qu'il est posé par son grand fondateur (Mathieu, X, 6, et XV, 24) fut simplement de convertir les Juifs, et, si les doctrines du Christ ne s'étaient pas étendues au delà du cercle de ce peuple, elles n'auraient jamais reçu ces modifications que leur fit éprouver la philosophie. Ce sujet est admirablement discuté dans toutes ses parties par M. Mackay, *Progress of the Intellect in Religious Development*, t. II, pag. 382, seq. Au sujet de « the universalism, » proclamé pour la première fois d'une manière distincte « by the hellenist Stephen, » voyez la page 484. Neander, et la tentative est remarquable, s'efforce d'éluder la difficulté causée par les transformations du christianisme provenant « from various outward causes. » Consultez son *History of the Church*, t. III, pag. 125.

(2) Neander (*Hist. of the Church*) va jusqu'à croire que Cerinthe, dont les idées sont remarquables, puisqu'elles forment le point de rencontre du gnosticisme et du judaïsme, emprunta son système à l'école d'Alexandrie. Mais cette assertion, toute probable qu'elle puisse être, ne repose, ce semble, que sur le témoignage de Théodoret. Relativement à l'influence que le platonisme de l'école d'Alexandrie exerça sur le développement du Logos, se reporter à Neander, t. II, pag. 304, 306-314. Rapprochez Sharpe, *Hist. of Egypt*, t. II, pag. 152, seq.

loin de parler de cette influence, Bossuet n'y fait pas même allusion. Il rentrait dans ses vues de regarder l'Église comme un miracle perpétuel : donc il omet l'événement le plus important qui ait eu lieu au début de l'histoire de l'Église (1). Reportons-nous à une époque plus avancée! Quiconque a suivi les progrès de la civilisation admettra qu'une grande partie de leur activité est due à ces rayons de lumière, qui au milieu des ténèbres environnantes, jaillirent des grands centres de Cordoue et de Bagdad. Mais c'était là l'œuvre du mahométisme : or le mahométisme, l'Église le disait à Bossuet, étant une hérésie pestilentielle, ce dernier ne peut arriver à croire que les nations chrétiennes eussent rien puisé à une source si corrompue. Donc, il garde le silence sur cette grande religion qui a fait retentir le monde de son bruit (2); ayant occasion de parler de son fondateur, il le traite avec mépris comme un imposteur effronté dont il n'est guère à propos d'indiquer les desseins (3). Pour le grand apôtre qui répandit parmi des mil-

(1) Ayant à parler de Clément d'Alexandrie, qui de tous les pères de l'Église fut le plus profondément versé dans la philosophie d'Alexandrie, Bossuet se borne à dire, page 98 : « A peu près, dans le même temps, le saint prêtre Clément Alexandrin déterra les antiquités du paganisme pour le confondre. »

(2) Vers l'époque où Bossuet composait son ouvrage, un très savant écrivain calculait que la surface des pays qui professaient le mahométisme excédait d'un cinquième celle des pays chrétiens. Voyez Brerewood, *Inquiries touching the diversity of Languages and Religions*. Lond. 1674, pag. 144, 145. La supputation de Southey (*Vindiciæ Ecclesiæ Anglicanæ*. Lond., 1826, pag. 48) est très vague; mais il est beaucoup plus facile de juger de l'étendue des pays mahométans que de l'étendue de leur population. Sur ce dernier point nous trouvons les assertions les plus contraires; au dix-neuvième siècle il y a, selon Sharon Turner (*Hist. of England*, t. III, pag. 485, édit. 1839), quatre-vingt millions de mahométans; suivant le docteur Elliotson (*Human Physiology*, pag. 1055, édit. 1840), plus de cent vingt-deux millions, tandis que, d'après M. Wilkin (note, *Sir Thomas Browne's Works*, t. II, pag. 37, édit. 1835), le chiffre est de cent quatre-vingt-huit millions.

(3) « Le grand prophète donna ses victoires pour toute marque de sa mission. » Bossuet, pag. 125.

lions d'idolâtres la vérité sublime du monothéisme, Bossuet n'a qu'un suprême dédain, parce que Bossuet, suivant le véritable esprit de sa profession, ne trouvait rien à admirer chez ceux dont les opinions différaient des siennes (1). Mais vienne l'occasion de parler de quelque membre obscur de la classe à laquelle il appartient lui-même, alors il fait pleuvoir à profusion des louanges inouïes. Dans son plan d'histoire universelle, Mahomet n'est pas digne de jouer un rôle. Arrière, infidèle ! Mais l'homme vraiment grand, le véritable bienfaiteur de la race humaine, c'est Martin, évêque de Tours. C'est lui, nous dit Bossuet, lui, dont les actes incomparables remplirent tout l'univers de sa renommée durant sa vie et après sa mort (2). A la vérité, il n'y a pas un homme instruit sur cinquante qui ait jamais entendu parler de Martin, évêque de Tours. Qu'importe? Martin accomplit des miracles, et l'Église en a fait un saint; donc, il doit avoir infiniment plus de droit à l'attention des historiens qu'un personnage tel que Mahomet, privé de tous ces avantages. Ainsi, aux yeux du seul auteur historique que possède le siècle de Louis XIV, le plus grand homme que l'Asie ait jamais produit, et l'un des plus grands que le

(1) Les plus grands écrivains mahométans ont toujours exprimé sur la divinité des idées beaucoup plus élevées que n'en possèdent la plupart des chrétiens. Le Koran contient de nobles passages sur l'unité de Dieu. Quant aux opinions ordinaires de leurs théologiens, je puis renvoyer le lecteur à un sermon mahométan très intéressant, publié dans les *Transactions of the Bombay Society*, t. I, pag. 146-158. Voyez aussi dans le t. III, pag. 398-448, un essai écrit par M. Vans Kennedy. Rapprochez un passage remarquable, eu égard à sa provenance, dans l'*Autobiography of the Emperor Jehanyveir*, pag. 44. Ceux qui sont assez naïfs pour croire que Mahomet était un hypocrite feront bien d'étudier les admirables remarques de M. Comte (*Philos. posit.*, t. V, pag. 76, 77) qui dit avec raison « qu'un homme vraiment supérieur n'a jamais pu exercer aucune grande action sur ses semblable sans être d'abord lui-même intimement convaincu. »

(2) « Saint Martin fut fait évêque de Tours et remplit tout l'univers du bruit de sa sainteté et de ses miracles durant sa vie et après sa mort. » Bossuet, *Hist. univ.*, pag. 111.

monde ait jamais vus, est de tous points inférieur à un piètre moine ignorant dont le plus haut exploit fut l'érection d'un monastère, et qui passa la meilleure partie de sa vie dans la solitude, inutile à tous et tremblant devant les superstitieuses et hideuses fantasmagories de son faible cerveau (1).

Tel fut l'étroit jugement qu'apporta dans l'appréciation des grands faits de l'histoire un écrivain qui, renfermé dans sa sphère naturelle, déploie le génie le plus élevé : petitesse de vue qui fut le résultat inévitable de la tentative qu'il fit pour expliquer les mouvements compliqués de la race humaine au moyen de principes généraux tirés de ses études d'un ordre inférieur à l'histoire (2). Que nul ne trouve mauvais qu'au point de vue scientifique, j'assigne aux recherches de Bossuet un rang plus bas que celui qu'on leur donne quelquefois. Il est certain que les dogmes religieux exercent, en beaucoup de cas, une action sur les affaires humaines; mais il est également certain qu'à mesure que la civilisation s'avance, cette action diminue; et qu'alors même que le pouvoir de ces dogmes était à son comble, il ne manquait pas d'autres causes qui régissaient les gestes

(1) Les bénédictins ont écrit la vie de Martin dans leur *Hist. littér. de la France*, t. II, pag. 413-417. Paris, 1733, in-4° : « Martin, disent-ils, Martin, toujours passionné pour la solitude, érigea un monastère qui fut le premier que l'on eût encore vu dans les Gaules, » pag. 414. A la pag. 415, ils admettent, ce qui est superflu, que le saint « n'avait point étudié les sciences profanes. » Nous pouvons ajouter que les miracles de Martin sont racontés par Fleury, qui croit évidemment à leur réalité. Fleury, *Hist. ecclésiastique*, liv. XVI, n° 31, t. IV, pag. 215-217. Paris, 1758. Neander, qui eut l'avantage de venir cent ans après Fleury, se borne à dire : « The veneration of his period denominated him a worker of miracles. » *Hist. of the Church*, t. IV, pag. 494. On trouvera une anecdote caractéristique sur ce saint, tirée de Sulpice Sévère, dans Mosheim, t. I, pag. 123.

(2) Aux pag. 479, 480, Bossuet donne une espèce de résumé de ses principes historiques; s'ils sont fondés, il est évidemment impossible d'écrire l'histoire. A ce compte, tout en reconnaissant pleinement le génie de Bossuet, je ne saurais me ranger aux observations que M. Comte fait sur lui. *Philos. positive*, t. IV, pag. 280; t. VI, pag. 316, 317.

du genre humain. Or l'étude de l'histoire étant l'étude des résultats de ces causes dans leur ensemble, il est évident que l'histoire doit être supérieure à la théologie, de même que le tout est supérieur à la partie. C'est pour avoir négligé cette simple considération qu'à peu d'illustres exceptions près, tous les auteurs ecclésiastiques sont tombés dans de graves erreurs : ainsi portés à dédaigner l'immense variété des événements extérieurs, ils s'imaginent que le cours des choses est réglé par des principes qu'il est donné à la seule théologie de découvrir. Certes, il n'y a en cela que le résultat d'une loi générale de l'esprit qui fait que quiconque a une profession favorite est enclin à s'exagérer la portée de cette profession, à expliquer les événements au moyen de ses doctrines et, pour ainsi dire, à réfracter par son medium tous les incidents de la vie (1). Chez les théologiens, toutefois, ces préjugés sont plus dangereux que dans toute autre profession, renforcés qu'ils sont, et ils ne le sont que là, par cette audacieuse affirmation de l'autorité surnaturelle sur laquelle un grand nombre d'entre eux s'appuient volontiers.

Ces préjugés de profession, forts de l'appui des dogmes théologiques, sous un règne tel que celui de Louis XIV (2), suffiront pour nous expliquer les particularités qui signalent l'histoire de Bossuet. En outre, chez lui le caractère personnel vint ajouter à la tendance générale. Esprit remarquable par la superbe qui éclate constamment en termes de mépris pour l'espèce humaine (3), sa merveilleuse éloquence et

(1) Et alors, comme le dit fort bien M. Charles Comte, ils dénomment ce préjugé leur sens moral ou leur instinct moral. Comte, *Traité de législation*, t. I, pag. 116.

(2) La relation existant entre les idées de Bossuet et le despotisme de Louis XIV est indiquée par Montlosier, qui néanmoins a sans doute trop appuyé sur l'action que la loi civile exerça sur tous les deux. Montlosier, *Monarchie française*, t. II, pag. 90.

(3) Il appartenait à cette classe d'historiens qu'un célèbre écrivain définit dans une seule

l'effet qu'elle ne manquait jamais de produire, semblaient justifier la confiance présomptueuse qu'il mettait dans son pouvoir. Certes, quand il prend son plus haut essor, son génie se révèle avec une telle flamme et une telle majesté, que nous songeons aux paroles sublimes et brûlantes des prophètes antiques, remuant tous les cœurs. Bossuet, planant, comme il se l'imaginait, à une hauteur où les faiblesses des mortels ne pouvaient l'atteindre, se complaisait à fustiger leurs folies et à décrier toute aspiration du génie humain. Tout ce qui s'approchait de la hardiesse d'esprit semblait piquer au vif sa propre supériorité (1). C'est cette arrogance inouïe dont il était gonflé qui donne à ses œuvres un cachet particulier; oui, c'est elle qui lui fit concentrer toutes ses forces pour ravaler, avilir les prodigieuses ressources de l'entendement humain, souvent dédaignées par qui en est dépourvu, mais en réalité si grandes que nul n'a pu encore les embrasser dans toutes leurs dimensions gigantesques. C'est ce même mépris pour l'intellect humain qui le fit s'écrier : Non, la raison est incapable de façonner les époques qu'elle a traversées ! et, par conséquent, le fit recourir au dogme de l'intervention naturelle. Ce fut cela, toujours cela, qui, dans ses magnifiques oraisons qui comptent au nombre des plus grandes merveilles de l'art moderne, l'amena à épuiser les louanges, non sur l'éminence intellectuelle, mais sur de simples exploits militaires, sur de grands

phrase : « Dans leurs écrits, l'auteur paraît souvent grand, mais l'humanité est toujours petite. » Tocqueville, *Démocratie*, t. IV, pag. 139.

(1) Il est à peine besoin de donner des exemples de cette singulière arrogance, connue de tous ceux qui ont lu les écrits et l'histoire de Bossuet. Toutefois le lecteur peut consulter Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXVI, pag. 47. A l'égard des procédés dont il usa vis-à-vis de Fénelon, passage le plus honteux de sa vie, rapprochez Burnet, *Own Time*, de Capefigue, *Louis XIV*, t. II, pag. 58, où l'on donne l'une des nombreuses épigrammes que fit naître la conduite de Bossuet.

conquérants, fléaux et destructeurs du genre humain, passant leur vie à découvrir de nouveaux moyens de tuer leurs ennemis et d'augmenter les infortunes du monde. Enfin, pour descendre plus bas encore, ce fut ce même dédain pour les intérêts les plus chers du genre humain qui le fit regarder avec respect un roi qui considérait tous ces intérêts comme des riens, mais qui eut le mérite d'asservir l'esprit de la France et d'accroître le pouvoir de la caste dont Bossuet lui-même était l'un des membres les plus illustres.

En l'absence de toute évidence suffisante sur l'état général des Français à la fin du dix-septième siècle, il est impossible de constater jusqu'à quel point de telles idées avaient pénétré dans l'esprit des masses. Mais, à considérer la manière dont le gouvernement avait dompté l'ardeur de la nation, je serais porté à croire que les idées de Bossuet n'eurent rien que d'acceptable parmi sa génération. C'est là, toutefois, une question plus curieuse qu'importante; car laissez s'écouler quelques années, et voici venir les symptômes du mouvement inouï qui, non content de détruire les institutions politiques de la France, amena une révolution plus grande et plus permanente sur tous les points de l'intellect national. A la mort de Louis XIV, en littérature comme en politique, en religion comme en morale, tout était mûr pour la réaction : les matériaux qui nous sont parvenus sont si nombreux qu'il serait possible de retracer la marche de ce grand courant avec une parfaite minutie : cependant, il rentrera mieux dans le plan général de cette introduction que, laissant de côté les anneaux intermédiaires, je me borne aux exemples saillants dans lesquels l'esprit du siècle vient se refléter le plus fidèlement.

Certes, il y a quelque chose d'extraordinaire dans le chan-

gement qu'en France, une génération put apporter à la méthode de la composition historique. Pour nous en rendre compte, ce qu'il y a peut-être de mieux à faire, c'est de comparer les œuvres de Voltaire avec celles de Bossuet, ces deux auteurs étant probablement les Français qui eussent le plus de génie, et, à coup sûr, le plus d'influence dans l'époque qu'ils représentent respectivement. Au début de notre parallèle, la première amélioration importante que nous trouvions chez Voltaire, c'est la conception agrandie de la dignité de l'intelligence humaine. En outre des circonstances que nous avons déjà indiquées, il faut se rappeler que les études de Bossuet se portèrent vers une direction qui l'empêcha d'éprouver ce sentiment. Il n'avait point pénétré dans les vastes champs de la connaissance où de grandes choses ont été accomplies; en revanche, il possédait parfaitement les écrits des saints et des Pères de l'Église, dont les spéculations ne sont pas de nature à nous donner une haute opinion des richesses de leur jugement. Ainsi plongé dans la contemplation des opérations de l'esprit au sein d'une littérature qui est peut-être la plus puérile que l'Europe ait jamais produite, Bossuet sentit croître son mépris pour les hommes jusqu'au jour où il prit cette forme déréglée que l'on remarque avec peine dans ses derniers ouvrages. Mais Voltaire, qui ne s'arrêta pas à de semblables sujets, passa toute sa vie, et elle fut longue, à accumuler sans cesse des connaissances réelles et profitables. Esprit essentiellement moderne, rejetant les témoignages isolés, peu soucieux de la tradition, il s'adonna à des questions où le triomphe de la raison humaine se révèle trop visiblement pour qu'on s'y méprenne. Plus ses lumières s'étendirent, plus il admira les vastes facultés, créatrices de la lumière. Aussi, loin de dimi-

nuer, son admiration pour l'intelligence humaine s'accrut à mesure que celle-ci déroula à ses yeux son développement; et, dans la même proportion, l'amour de l'humanité et la haine des préjugés qui en avaient si longtemps obscurci l'histoire s'affermirent en lui. Telle fut la marche progressive de son esprit : c'est ce qui ressortira évidemment de l'examen que nous révélera l'esprit différent qui anime ses œuvres, suivant les différentes époques de sa vie où elles furent produites.

Le premier ouvrage historique de Voltaire fut l'histoire de Charles XII, écrite en 1728 (1). A cette époque, le cercle de ses connaissances n'était pas encore étendu, et les traditions serviles de la génération précédente agissaient encore sur lui. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait manifesté le plus grand respect pour Charles XII, qui, parmi les admirateurs de la gloire militaire, conserva toujours une certaine réputation : bien que tous ses mérites se soient bornés à ravager de nombreux pays et à tuer beaucoup d'hommes. Quant à ses malheureux sujets dont les épargnes industrieuses servaient à soutenir les armées royales, Voltaire n'a pas grand'pitié pour eux (2); pas plus que pour les nations opprimées par ce grand voleur dans le cours immense de

(1) Il dit qu'il la composa en 1728. *OEuvres de Voltaire*, t. XXII, pag. 5. Mais, suivant M. Lepan (*Vie de Voltaire*, pag. 382), « elle parut en 1731. » Ces deux assertions peuvent être exactes, car Voltaire gardait souvent ses ouvrages en manuscrit.

(2) Sir Alison, à qui l'on n'imputera certes pas le manque de respect envers les conquérants, dit en parlant de la Suède : « The attempt which Charles XII made to engage her in long and arduous wars, so completely drained the resources of the country, that they did not recover the loss for half-a-century. » *Hist. of Europe*, t. X, pag. 504. Consultez également, à l'égard de l'effet que les conscriptions de Charles XII produisirent sur son pays, Laing, *Sweden*, pag. 59; Koch, *Tableau des révolutions*, t. II, pag. 63, et surtout un curieux passage dans Duclos, *Mémoires secrets*, t. I, pag. 448. Plusieurs soldats de Charles XII, faits prisonniers, furent envoyés en Sibérie, où Bell les vit au commencement du dix-septième siècle. Bell, *Travels in Asia*, édit. Édinb., 1788, t. I, pag. 223, 224.

ses conquêtes depuis la Suède jusqu'à la Turquie. A vrai dire, l'admiration de Voltaire pour Charles XII est sans bornes : il l'a appellé l'homme le plus extraordinaire que le monde ait jamais vu (1) ; c'est un prince plein d'honneur (2), déclare-t-il ; et, tandis qu'il blâme à peine l'infâme assassinat de Patkul (3), il décrit avec une émotion frappante la résistance que ce fou royal, à la tête de quarante domestiques, fit contre une armée tout entière (4). Il nous dit également qu'après la bataille de Narva, tous les efforts de Charles ne purent empêcher qu'on ne frappât à Stockholm des médailles pour commémorer cet événement (5), quoique Voltaire sût parfaitement qu'un hommage aussi durable dut plaire à un prince d'une vanité aussi affolée, et que bien certainement si cela ne lui avait pas souri, on n'aurait jamais frappé de médaille : qui donc, sans motif ni raison, eût osé offenser dans sa capitale l'un des princes les plus arbitraires et les plus vindicatif ?

Jusqu'ici, l'on pourrait croire que la méthode historique a

(1) « Charles XII, l'homme le plus extraordinaire peut-être qui ait jamais été sur la terre, qui a réuni en lui toutes les grandes qualités de ses aïeux et qui n'a eu d'autre défaut ni d'autre malheur que de les avoir toutes outrées. » *Hist. de Charles XII*, liv. I, *OEuvres de Voltaire*, t. XXII, pag. 30.

(2) « Plein d'honneur. » *Ibid.*, *OEuvres*, t. XXII, pag. 63.

(3) Burke le compare non sans raison à l'assassinat de Monaldeschi par Christine. Burke, *Works*, t. I, pag. 412. On trouvera quelques observations sur le meurtre de Patkul dans Vattel, *Droit des gens*, t. I, pag. 230, et un récit de cet attentat, tiré des auteurs suédois, dans Somers, *Tracts*, t. XIII, pag. 879-881. Quant à la version de Voltaire, consultez ses *OEuvres*, t. XXII, pag. 136, 137. On pourrait rapprocher ce passage de Crichton et Wheaton, *Hist. of Scandinavia*. Édinb., 1838, t. II, pag. 127.

(4) *OEuvres de Voltaire*, t. XXII, pag. 250-260. Il intéressera peut-être quelques lecteurs d'apprendre que la litière sur laquelle cet écervelé fut « borne from the battle of Pultava » est encore conservée à Moscou. Kohl, *Russia*, pag. 220. M. Custine la vit aussi. *Russie*, t. III, pag. 263.

(5) « Sa modestie ne put empêcher qu'on ne frappât à Stockholm plusieurs médailles pour perpétuer la mémoire de ces événements. » *Charles XII*, liv. II, *OEuvres*, t. XXII, pag. 70.

peu avancé (1). Cependant dans cet ouvrage même, nous trouvons une immense amélioration. L'histoire de Charles XII, malgré tous ses défauts, ne renferme aucune de ces affirmations de l'intervention surnaturelle, dans lesquelles se complaisait Bossuet et qui étaient naturelles au siècle de Louis XIV : cette absence marque la première période importante de l'école historique en France, au dix-huitième siècle : nous observons la même particularité chez tous les historiens suivants : nul n'a recours à une méthode qui, tout appropriée qu'elle soit aux desseins des théologiens, est funeste aux libres recherches, puisque non contente de prescrire au penseur la marche qu'il est tenu de suivre, elle va jusqu'à lui tracer la limite qu'il ne saurait franchir.

Que Voltaire ait secoué le joug de l'ancienne méthode, treize ans seulement après la mort de Louis XIV, qu'il ait accompli cela dans une œuvre populaire, pleine de ces aventures dangereuses qui, généralement, entraînent l'esprit vers une direction contraire, certes, le mérite n'est pas commun, et cette détermination est encore plus digne de remarque, si nous la rattachons à un autre fait d'un intérêt considérable. J'entends, que l'histoire de Charles XII représente la première époque non seulement du dix-huitième

(1) L'on prétend même que plusieurs de ses détails géographiques sont inexacts. Comparez Villemain, *Littérature au* XVIII[e] *siècle*, t. II, pag. 33, avec Kohl, *Russia*, pag. 505. Cependant, ainsi que le dit M. Villemain, il en sera toujours ainsi tant que les écrivains qui ne connaissent un pays que par les cartes chercheront à entrer dans des détails sur la géographie militaire. Quant au style, on ne saurait trop le louer ; un critique bien connu, Lacretelle, dit que c'est « le modèle le plus accompli de narration qui existe dans notre langue. » Lacretelle, *Dix-huitième siècle*, t. II, pag. 42. En 1843, on s'en servait encore comme d'un livre classique dans les colléges royaux en France. Consultez *Report on Education in France, Journal of Statist. Soc.*, t. VI, pag. 368. On trouvera d'autres renseignements sur cet ouvrage dans Longchamp et Varrière, *Mém. sur Voltaire*, t. II, pag. 494 et dans les *Mém. de Genlis*, t. VIII, pag. 224 ; t. X, pag. 304.

siècle mais encore de l'intellect de Voltaire lui-même (1). Après sa publication, ce grand homme quittant, un instant l'histoire, porta son attention vers quelques-uns des plus nobles sujets, mathématiques, physiques, jurisprudence, découvertes de Newton et théories de Locke. Dans ce cercle, il perçut les forces vives de l'esprit humain, forces dont son pays avait autrefois joui, mais dont le souvenir s'était presque effacé, sous la tyrannie de Louis XIV. C'est alors que, enrichi de connaissanees, l'intellect fourbi comme une arme tranchante, il rentra dans le grand champ de l'histoire (2). La manière dont il traita alors son ancien sujet montra la transformation qui s'était opérée en lui. En 1752, parut son célèbre ouvrage sur Louis XIV (3), dont le titre seul nous révèle les phases par lesquelles avait passé son esprit. Sa première histoire est l'histoire d'un roi, celle-ci le tableau d'un siècle. A la production de sa jeunesse il donne le titre d'*Histoire de Charles XII;* à la seconde celui de *Siècle de Louis XIV*. Au début, description des particula-

(1) Il ressort évidemment de la correspondance de Voltaire que, dans la suite, il eut quelque peu honte des louanges qu'il avait accordées à Charles XII. En 1735, il écrit à de Formont : « Si Charles XII n'avait pas été excessivement grand, malheureux et fou, je me serais bien donné de garde de parler de lui. » *OEuvres de Voltaire*, t. LVI, pag. 462. En 1758, il va encore plus loin : « Voilà, monsieur, dit-il en parlant de Charles, voilà ce que les hommes de tous les temps et de tous les pays appellent un héros; mais c'est le vulgaire de tous les temps et de tous les pays qui donne ce nom à la soif du carnage. » *Ibid.*, t. LXI pag. 411. En 1759, il annonce dans une des lettres, qu'il est occupé à écrire l'histoire de Pierre le Grand : « Mais je doute que cela soit aussi amusant que la vie de Charles XII, car ce Pierre n'était qu'un sage extraordinaire et Charles un fou extraordinaire, qui se battait comme Don Quichotte contre des moulins à vent. » T. LXI, pag. 23. Voyez également pag. 350. Ces passages prouvent les progrès constants de Voltaire vers la conception de la véritable nature de l'histoire et de son usage.

(2) En 1741, il parle de son goût croissant pour l'histoire. *Correspond.*, *OEuvres de Voltaire*, t. LI, pag. 96.

(3) Lord Brougham, dans sa *Vie de Voltaire*, dit qu'il parut en 1751. *Lives of Men of Letters*, t. I, pag. 106. Mais 1752 est la date que donnent la *Biog. univ.*, t. XLIV, pag. 478; Quérard, *France littér.*, t. X, pag. 355, et Lepan, *Vie de Voltaire*, pag. 382.

rités d'un prince; en second lieu, examen des mouvements d'un peuple. Dans sa préface, il annonce son intention « de peindre non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes (1). Et, à ce point de vue, l'exécution ne reste pas au dessous du dessein. Tandis qu'il se contente de tracer à grands traits les exploits militaires, sur lesquels Bossuet s'étendait avec bonheur, il expose en détail toutes les questions réellement importantes qui, avant lui, n'occupaient aucune place dans l'histoire de France. Chapitre sur le commerce et le gouvernement intérieur (2); chapitre sur les finances (3); un autre sur l'histoire des sciences (4); et trois sur les progrès des beaux-arts (5). Sans attacher une grande valeur aux controverses théologiques, Voltaire n'ignorait pas qu'elles avaient joué un grand rôle dans les affaires des hommes : donc, il consacre plusieurs chapitres séparés à l'explication des questions religieuses sous le règne de Louis (6). Il est à peine nécessaire de faire remarquer l'immense supériorité d'un plan tel que celui-là non seulement sur le cadre étroit de Bossuet, mais encore sur le premier ouvrage de Voltaire lui-même. Néanmoins, l'on ne saurait nier que nous y trouvons des préjugés dont il était difficile

(1) « On veut essayer de peindre à la postérité non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais. » *Siècle de Louis XIV, OEuvres de Voltaire*, t. XIX, pag. 213. Et, dans sa corrpespondance au sujet de son ouvrage sur Louis XIV, il a soin de faire la même distinction. Voyez t. LVI, pag. 453, 488, 489, 500; t. LVII, pag. 337, 342-344; t. LIX, pag. 103.

(2) *OEuvres de Voltaire*, t. XX, chap. XXIX, pag. 234-267.

(3) *Ibid.*, t. XX, chap. XXX, pag. 267-291. Ce chapitre reçoit de grands éloges dans Sinclair, *Hist. of the Revenue*, t. III, appendice, pag. 77, ouvrage assez médiocre, quoiqu'il soit le meilleur que nous ayons sur l'important sujet auquel il se rapporte.

(4) *Ibid.*, t. XX, chap. XXXI, pag. 291-299. Ce chapitre est nécessairement très court, en raison de la rareté des matériaux.

(5) *Ibid.*, t. XX, chap. XXXII à XXXIV, pag. 299-338.

(6) *Ibid.*, t. XX, pag. 338-464.

à un Français, élevé sous le règne de Louis XIV, de se débarrasser entièrement. Ainsi, non content de s'étendre avec des longueurs inutiles sur les plaisirs et les débauches de Louis XIV qui n'importent que médiocrement à l'histoire, Voltaire montre une disposition frappante à favoriser le roi lui-même et à protéger son nom contre l'infamie qui devrait le couvrir (1).

Cependant l'ouvrage suivant de Voltaire fit voir que ce n'était là qu'un simple sentiment personnel qui n'affectait en rien ses vues générales sur la part que les actes des princes doivent occuper dans l'histoire. Quatre ans après l'apparition du siècle de Louis XIV, il publia son important *Essai sur les mœurs et le caractère des nations* (2), livre qui est non seulement l'un des plus grands parus au dix-huitième siècle, mais qui est encore aujourd'hui le meilleur sur cette matière. Les recherches seules dont il témoigne sont immenses (3) ; ce qui, toutefois, est encore plus admirable, c'est le

(1) Condorcet nous parle de cette disposition en faveur de Louis XIV : « C'est, dit-il, le seul préjugé de sa jeunesse qu'il ait conservé. » Condorcet, *OEuvres de Voltaire*, t. I, pag. 286. Relativement à ce défaut, consultez également Grimm et Diderot, *Corresp. Litt.*, t. II, pag. 182 ; Lemontey, *Établissement monarchique*, pag. 451, 452 ; *Mém. de Brissot*, t. II, pag. 88, 89. Il est intéressant d'observer que Voltaire, au début, était encore plus favorable à Louis XIV qu'il ne se montre dans la suite. Se reporter à une lettre qu'il écrivit en 1740 à lord Harvey. *OEuvres de Voltaire*, t. LVIII, pag. 57-63.

(2) M. Burton, dans son ouvrage intéressant *Life and Correspondence of Hume*, t. II pag. 129, dit qu'il fut « first published in 1756, » et Quérard, bibliographe des plus exacts, donne la même date (*France littéraire*, t. X, pag. 359) ; de sorte que Condorcet (*Vie de Voltaire*, pag. 199) et lord Brougham (*Men of Letters*, t. I, pag. 98) sont probablement dans l'erreur en reportant cette publication à 1757.

(3) Des écrivains superficiels ont tellement l'habitude de mettre en doute l'exactitude de Voltaire, qu'il est bon d'observer qu'elle a été louée non seulement par ses compatriotes, mais encore par plusieurs auteurs anglais d'une science incontestable. On en trouvera trois exemples remarquables provenant d'hommes que nul n'accusera de pencher vers ses autres idées dans *Notes to Charles V*, Robertson, *Works*, pag. 431, 432 ; Barrington, *Observations on the Statutes*, pag. 293, et Wharton, *Hist. of English Poetry*, t. I, pag. XVI. Sir W. Jones lui-même, dans sa préface de *Life of Nader Shah*, dit que Voltaire

talent avec lequel l'auteur rattache les différents faits, et les fait servir l'un à l'autre, quelquefois au moyen d'une simple remarque, d'autres fois par l'ordre et la position dans lesquels ils sont placés. Oui, comme œuvre d'art, on ne saurait trop louer cet *Essai;* tandis que, comme signe du temps, il est important d'observer qu'on n'y rencontre aucune trace de l'adulation envers la royauté qui caractérisa Voltaire dans sa jeunesse, et qu'on trouve dans tous les meilleurs écrivains du règne de Louis XIV. Dans tout le cours de ce long et important ouvrage, le grand historien s'occupe peu des intrigues des cours, ou des changements de ministres ou du sort des rois; mais il cherche à découvrir et à développer les différentes époques par lesquelles l'homme a successivement passé. « Je voudrais, » dit-il, « écrire l'histoire, non des guerres, mais de la société, et découvrir comment on vivait dans l'intérieur des familles et quels arts étaient cultivés (1). » Car, ajoute-t-il, « mon objet est l'histoire de l'esprit, et non pas le détail de faits presque toujours défigurés; il ne s'agit pas de rechercher l'histoire des grands seigneurs qui firent la guerre à des rois de France; mais de voir par quels degrés on est parvenu de la barbarie à la civilisation (2). »

est le « best historian » que la France ait produite. » *Works of Sir William Jones,* t. V, pag. 542. Rapprochez Persian Grammar, *Works,* préface, t. II, pag. 123.

(1) « Je voudrais découvrir quelle était alors la société des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs et tant de combats, funestes objets de l'histoire et lieux communs de la méchanceté humaine. » *Essai sur les mœurs,* chap. LXXXI, dans *OEuvres,* t. XVI, pag. 381.

(2) « L'objet était l'histoire de l'esprit humain, et non pas le détail des faits presque toujours défigurés; il ne s'agissait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le seigneur de Puiset ou le seigneur de Montlhéri, qui firent la guerre à des rois de France, mais de voir par quels degrés on est parvenu de la rusticité barbare de ces temps à la politesse du nôtre. » Supplément à l'*Essai sur les mœurs,* dans *OEuvres,* t. XVIII, pag. 435. Comparez *Fragments sur l'histoire,* t. XXVII, pag. 214, avec deux lettres t. IX pag. 153, 154; t. LXV, pag. 370.

C'est ainsi que Voltaire apprit aux historiens à concentrer leur attention sur des questions d'une importance réelle et à négliger les futiles détails dont on farcissait autrefois l'histoire. Mais ce qui nous prouve que ce mouvement est autant le fait de l'esprit du siècle que de l'auteur individuel, c'est que nous trouvons précisément les mêmes tendances dans les œuvres de Montesquieu et de Turgot, sans contredit les deux plus illustres contemporains de Voltaire, et qui suivirent tous deux une méthode semblable à la sienne, en ce que, laissant de côté les descriptions de rois, cours et batailles, ils se bornèrent aux points qui font ressortir le caractère du genre humain et la marche générale de la civilisation. La popularité de l'innovation fut telle que son influence se fit sentir jusque sur d'autres historiens d'un talent moins transcendant, mais néanmoins élevé. En 1755, Mallet (1) publia son ouvrage intéressant et, eu égard à l'époque, précieux, sur l'histoire du Danemark (2), dans lequel il se déclare l'élève de la nouvelle école : « Car pourquoi, » dit-il, « l'histoire ne serait-elle qu'un exposé de batailles, de siéges, d'intrigues et de négociations? Pourquoi contiendrait-elle un amas de faits et de dates insignifiants plutôt qu'un grand tableau des idées, des coutumes et

(1) Quoique né à Genève, Mallet était Français par le tour de la pensée; il écrivit en français et est classé au nombre des historiens français dans le rapport présenté à Napoléon par l'Institut. Dacier, *Rapport sur les progrès de l'histoire*, pag. 173.

(2) Goethe, dans son autobiographie, parle des obligations qu'il doit à cet ouvrage qui j'imagine, exerça une action considérable sur ses premières idées : « Ich hatte die Fabeln der Adda schon længst aus der Vorrede zu Mallet's Dænischer Geschichte kennen gelernt, und mich derselben sogleich bemæchtigt; sie gehœrten unter diejenigen Mæhrchen, die ich, von einer Gesellschaft aufgefordert, am liebsten erzæhlte. » *Wahrheit u. Dichtung*, dans Goethe, *Werke*, t. II, part. II, pag. 169. Percy, juge très impartial, avait une très haute opinion de l'histoire de Mallet, dont il traduisit même une partie. Voyez une lettre de lu dans Nichols, *Illustrations of the Eighteenth Century*, t. VII, pag. 719.

même des goûts du peuple? (1) » C'est ainsi également que, en 1765, Mably fit paraître la première partie de sa célèbre histoire de France (2), où, dans la préface, il se plaint que les historiens aient négligé l'origine des lois et des coutumes pour les siéges et les batailles (3). Dans le même sens, Velly et Villaret, dans leur volumineuse histoire de France, expriment le regret que les historiens préfèrent rapporter ce qui touche au souverain plutôt que ce qui touche au peuple, omettant ainsi les mœurs et les traits caractéristiques d'une nation pour étudier les gestes d'un seul homme (4). Duclos enfin annonce que son histoire n'est ni militaire, ni politique, mais qu'elle est l'histoire des hommes et des mœurs (5); tandis que, chose étrange à dire, il n'est pas jusqu'au courtisanesque Hénault qui ne déclare que son but est de décrire les lois et les mœurs, qu'il appelle l'âme de l'histoire, ou plutôt l'histoire même (6).

C'est ainsi que les historiens commencèrent, pour ainsi dire, à bouleverser de fond en comble le champ de leurs

(1) Mallet, *Northern Antiquities*, édit. Blackese, 1847, pag. 78.

(2) Les deux premiers volumes parurent en 1765, les deux autres en 1790. *Biog. univ.*, t. XXVI, pag. 9, 12.

(3) Mably, *Observations sur l'hist. de France*, t. I, pag. II. Consultez aussi t. III, pag. 289. Mais ce dernier passage fut écrit quelques années plus tard.

(4) « Bornés à nous apprendre les victoires ou les défaites du souverain, ils ne nous disent rien ou presque rien des peuples qu'il a rendus heureux ou malheureux. On ne trouve dans leurs écrits que longues descriptions de siéges et de batailles, nulle mention des mœurs et de l'esprit de la nation. Elle y est presque toujours sacrifiée à un seul homme. » Vally, *Histoire de France*. Paris, 1770, in-4°, t. I, pag. 6. Voyez au même effet la continuation par Villaret, t. V, pag. VI.

(5) « Si l'histoire que j'écris n'est ni militaire, ni politique, ni économique, du moins dans le sens que je conçois pour ces différentes parties, on me demandera quelle est donc celle que je me propose d'écrire. C'est l'histoire des hommes et des mœurs. » Duclos, *Louis XIV et Louis XV*, t. I, pag. XXV.

(6) « Je voulais connaître nos loix, nos mœurs et tout ce qui est l'âme de l'histoire ou plutôt l'histoire même. » Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, édit. Paris, 1775, t. I, pag. I.

travaux et à s'appliquer à des sujets se rapportant aux intérêts populaires, sur lesquels les grands écrivains du siècle de Louis XIV ne daignaient pas laisser tomber une pensée. Il est à peine besoin de faire observer combien ces vues concordaient avec l'esprit général du dix-huitième siècle, combien elles s'harmonisaient avec les dispositions de tout un peuple s'efforçant de se débarrasser de ses anciens préjugés et de brûler ce qui avait été universellement adoré. Tout cela, ce ne fut qu'une partie du vaste mouvement qui fraya le chemin de la révolution, en ébranlant les anciennes idées, en encourageant une certaine mobilité et impatience d'esprit, et surtout, par le dédain témoigné envers ces puissants personnages, jusqu'alors regardés plutôt comme des dieux que comme des mortels, mais que, aujourd'hui pour la première fois, les historiens les plus illustres et les plus grands négligeaient, glissant sur leurs plus hauts exploits pour s'arrêter à considérer le bien-être des nations et les intérêts de la masse du peuple.

Revenons, toutefois, à l'œuvre accomplie par Voltaire : il n'y a pas de doute qu'en ce qui le touche, cette tendance de l'époque ne fût affermie par une largeur naturelle d'esprit qui le prédestina à embrasser des vues hautes et à ne pas se contenter du cercle étroit dans lequel on avait renfermé jusque-là l'histoire (1). Quoi que l'on puisse penser des autres qualités de Voltaire, il faut bien reconnaître que, dans son

(1) En 1763, il écrit à d'Argental : « Il y a environ douze batailles dont je n'ai point parlé, Dieu merci! parce que j'écris l'histoire de l'esprit humain et non une gazette. » *OEuvres de Voltaire*, t. LXIII, pag. 51. Voyez également sa lettre à Tabareau : « Personne ne lit les détails des combats et des siéges; rien n'est plus ennuyeux que la droite et la gauche, les bastions et la contrescarpe.

intellect, tout était sur une vaste échelle (1), toujours ouvert à la pensée, toujours prêt à généraliser, il était opposé à l'étude des actions individuelles, à moins qu'elles ne pussent servir à établir un principe large et durable. De là, son habitude de considérer l'histoire comme le tableau des phases par lesquelles le pays avait passé, plutôt que comme le tableau du caractère des personnages qui ont gouverné le pays. La même tendance se révèle dans ses œuvres légères; et l'on a fort bien observé (2) que, même dans ses drames, il cherche à peindre, non pas tant des passions individuelles que l'esprit des époques. Dans *Mahomet,* son sujet est une grande religion; dans *Alzire,* la conquête de l'Amérique; dans *Brutus,* la formation de la puissance romaine; dans la *Mort de César,* l'élévation de l'empire sur les ruines de ce pouvoir (3).

Ainsi résolu à regarder le cours des événements comme un grand tout coordonné, Voltaire arriva à plusieurs résultats, adoptés avec empressement par maints auteurs qui, tout en s'en servant, jettent l'insulte sur celui à qui ils les doivent. Il fut le premier historien qui, rejetant la méthode ordinaire d'investigation, tâcha, au moyen de larges données générales, d'expliquer l'origine de la féodalité; et, en

(1) M. de Lamartine le définit : « Ce génie non pas le plus haut, mais le plus vaste de la France. » *Hist. des Girondins,* t. I, pag. 180.

(2) *Biog. univ.,* t. XLIX, pag. 493. Son *Orphelin de la Chine* est emprunté à des sources chinoises. Consultez Davis, *China,* t. II, pag. 258.

(3) La merveilleuse variété de l'esprit de Voltaire nous est montrée par ce fait, sans exemple dans la littérature, qu'il excella à la fois dans l'histoire et dans le drame. M. Forster, dans son admirable *Life of Goldsmith,* 1854, dit (t. I, pag. 119) : « Gray's high opinions of Voltaire's tragedies is shared by one of our greatest authorities on such a matter now living, Sir Edward Bulwer Lytton, whom I have often heard maintain the marked superiority of Voltaire over all his countrymen in the knowledge of dramatic art, and the power of producing theatrical effects. » Consultez *Correspond. of Gray and Mason,* édit. Mitford, 1855, pag. 44.

indiquant quelques-unes des causes de sa décadence au quatorzième siècle (1), il posa les fondements d'une appréciation philosophique de cette importante institution (2). Il fut l'auteur de cette profonde remarque, ensuite adoptée par Constant, à savoir, que les cérémonies religieuses indécentes n'ont aucun rapport avec la dépravation des mœurs nationales (3). Une autre de ses observations, que les historiens ecclésiastiques n'ont employée qu'en partie, est féconde en enseignement. Une des raisons, dit-il, pour lesquelles les évêques de Rome acquirent une autorité si supérieure à celle des patriarches grecs, fut la subtilité de l'esprit grec. Presque toutes les hérésies proviennent de l'Orient; et, à l'exception

(1) *Essai sur les mœurs*, chap. LXXXV, *OEuvres*, t. XVI, pag. 412 et ailleurs.

(2) Durant le dix-huitième siècle et, disons-le, jusqu'à l'apparition, en 1818, de Hallam, *Middle Ages*, nous n'avions dans notre littérature aucun exposé largement établi du système féodal, à moins peut-être que nous n'en exceptions celui qu'en fait Robertson qui, sur ce point comme sur tous les autres en histoire, fut l'élève de Voltaire. Non seulement Dalrymple et tous les écrivains de son école, mais encore Blackstone se firent une idée si étroite de cette grande institution, qu'ils ne purent la rattacher à l'état général de la société où elle existait. Quelques-uns de nos historiens, avec le plus grand sérieux du monde, l'ont fait remonter jusqu'à Moïse, dans les lois duquel ils trouvent l'origine des terres allodiales. Voyez un charmant passage dans Barry, *Hist. of the Orkney Islands*, pag. 219. Quant à l'esprit de la féodalité, on trouvera des remarques dignes de toute notre attention dans Comte, *Philos. posit.*, t. V, pag. 393-413.

(3) Constant, dans son traité sur le polythéisme romain, dit: « Des rites indécens peuvent être pratiqués par un peuple religieux avec une grande pureté de cœur. Mais quand l'incrédulité atteint ces peuples, ces rites sont pour lui la cause et le prétexte de la plus révoltante corruption. » M. Milman, qui cite ce passage, dit qu'il est « extremely profound and just. » Milman, *Hist. of Christianity*, 1840, t. I, pag. 28. Sans doute cela est extrêmement juste et profond Mais il se trouve que Voltaire fit précisément la même remarque vers l'époque même de la naissance de Constant. En parlant du culte de Priape, il dit (*Essai sur les mœurs*, chap. CXLIII, *OEuvres de Voltaire*, t. XVII, pag. 341): « Nos idées de bienséance nous portent à croire qu'une cérémonie qui nous paraît si infâme n'a été inventée que par la débauche; mais il n'est guère croyable que la dépravation des mœurs ait jamais chez aucun peuple établi des cérémonies religieuses. Il est probable, au contraire, que cette coutume fut d'abord introduite dans les temps de simplicité, et qu'on ne pensa d'abord qu'à honorer la divinité dans le symbole de la vie qu'elle nous a donnée. Une telle cérémonie a dû inspirer la licence à la jeunesse et paraître ridicule aux esprits sages dans les temps plus raffinés, plus corrompus et plus éclairés. » Rapprochez les remarques sur les indécentes coutumes des Spartiates dans Thirlwall. *Hist. of Greece*, t. I, pag. 326, 327.

d'Honorius Ier, pas un seul pape n'adopta un système condamné par l'Église : d'où, pour le pouvoir papal une unité et une consolidation qu'il ne fut jamais donné au pouvoir patriarcal d'atteindre; ainsi le saint-siége doit une partie de son autorité à la lourdeur primitive de l'imagination européenne (1).

Il serait impossible de redire en détail toutes les remarques originales de Voltaire, qui, à l'époque où il les fit, furent attaquées comme des paradoxes dangereux et sont de nos jours estimées comme des vérités fort simples. Il fut le premier historien qui recommanda la liberté universelle du commerce : et, bien qu'il s'exprime en termes circonspects (2), néanmoins la simple proclamation de cette idée dans une histoire populaire forme époque dans les progrès de l'esprit français. Le premier, il a établi cette importante distinction entre l'accroissement de la population et l'accroissement de la nourriture, principe auquel l'économie politique est si redevable (3), adopté sept ans plus tard par

(1) *Essai sur les mœurs*, chap. XIV et XXXI, *OEuvres*, t. XV, pag. 391, 514. Neander observe qu'il y avait plus d'hérésies dans l'Église grecque que dans l'Église romaine, parce que les Grecs réfléchissaient davantage; mais il n'a point vu jusqu'à quel point cet état de choses favorisa l'autorité des papes. Neander, *Hist. of the Church*, t. II, pag. 198, 199; t. III, pag. 191, 492; t. IV, pag. 90; t. VI, pag. 293; t. VIII, pag. 257.

(2) Dans sa description du commerce d'Archangel, il dit : « Les Anglais obtinrent le privilége d'y commercer sans payer aucun droit, et c'est ainsi que toutes les nations devraient peut-être négocier ensemble. » *Hist. de Russie*, part. I, chap. I, *OEuvres*, t. XXIII, pag. 35. Paroles remarquables venant d'un Français né à la fin du dix-septième siècle, et cependant, autant que je sache, elles ont échappé à l'attention de tous les historiens d'économie politique. Disons-le, sur ce point comme sur presque tous les autres, on n'a pas suffisamment rendu justice à Voltaire, dont les opinions étaient beaucoup plus fondées que celles de Quesnay et de ses partisans. Toutefois M. M'Culloch, en indiquant une des erreurs économiques de Voltaire, convient franchement que ses « opinions on such subjects are, fort the most part, very correct. »

(3) « The idea of the different ratios by which population and food increase, was originally thrown out by Voltaire; and was picked up and expanded into many a goodly volume by our English political economists in the present century. » Laing, *Notes*, 2e série, pag. 42.

Townsend et employé ensuite par Malthus comme base de son fameux ouvrage (1). Il a, de plus, le mérite d'avoir dissipé le premier cette admiration puérile qu'on attachait jusque-là au moyen âge, qui était redevable de ce sentiment aux écrivains savants mais pesants qui, aux seizième et dix-septième siècles commencèrent à fouiller dans l'histoire primitive de l'Europe. Ces laborieux compilateurs avaient réuni des matériaux considérables : Voltaire en tira bon profit, et, avec leur aide, il renversa les conclusions auxquelles ces auteurs eux-mêmes étaient arrivés. Dans ses ouvrages, le moyen âge est, pour la première fois, représenté sous son vrai jour, c'est à dire comme une époque de ténèbres, de cruauté et de dépravation, où les torts restaient sans réparation, le crime sans punition, âge d'or de la superstition. Sans doute, l'on peut dire, avec une certaine apparence de justice, que Voltaire, dans son tableau, tomba dans l'extrémité contraire et ne reconnut pas suffisamment le mérite de ces hommes vraiment grands qui, à de longs intervalles, apparaissaient sur un point ou sur l'autre, phares solitaires dont les feux ne faisaient que rendre plus visi-

(1) L'on a souvent répété que c'était aux écrits de Townsend que Malthus était redevable de ses principes sur la population, mais on a exagéré l'obligation de Malthus, ainsi qu'il en arrive toujours quand on lance des accusations de plagiat contre de grands ouvrages. Néanmoins l'on doit considérer Townsend comme le précurseur de Malthus, et, si le lecteur aime à rechercher la filiation des idées, il trouvera quelques remarques intéressantes sur l'économie dans Townsend, *Journey through Spain*, t. I, pag. 379, 383; t. II, pag. 85, 337, 387-393, qu'il faudrait comparer avec M'Culloch, *Literature of Political Economy*, pag. 259, 281-283. Voltaire, étant venu avant ces auteurs, est naturellement tombé dans des erreurs qu'ils ont évitées; mais on ne trouvera rien qui surpasse la vigueur avec laquelle il combat l'aveugle croyance de son temps, qu'on devrait tout faire pour augmenter la population : « Le point principal n'est pas d'avoir du superflu en hommes, mais de rendre ce que nous en avons le moins malheureux qu'il est possible. » Tel est le résumé de ses excellentes remarques dans le *Dict. philos.*, art. *Population*, 2e sect., *OEuvres*, t. XLI pag. 466. Godwin, dans sa notice sur l'histoire de ces idées, ignore évidemment la part qu'y a prise Voltaire. Sinclair, *Correspond.*, t. I, pag. 396.

bles encore les ténèbres environnantes. Néanmoins, toute part faite à l'exagération, produit infaillible de la réaction dans les idées, il est certain que son exposé du moyen âge est non seulement plus exact que tous les aperçus des écrivains antérieurs, mais encore nous donne une idée beaucoup plus juste de cette époque que nous n'en retirerions des compilations subséquentes que l'on doit aux travaux des antiquaires modernes, race simple et routinière, entichée du passé parce qu'elle ignore le présent, passant ses jours au milieu de la poussière des manuscrits oubliés, et qui se croit capable, grâce à la petite monnaie de son savoir, de prononcer sur les affaires humaines, de retracer l'histoire de différentes époques et même d'assigner à chacune d'elles la part de louanges qui lui revient.

Ennemi acharné de tous écrivains de cette trempe, Voltaire a fait plus que personne pour amoindrir l'influence qu'ils exerçaient autrefois même sur les plus hautes parties de nos connaissances. Il y eut aussi une autre classe de dictateurs dont ce grand homme réussit également à réduire l'autorité, je veux dire, la caste antique des scoliastes et des commentateurs classiques qui, depuis le milieu du quatorzième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième, furent les suprêmes dispensateurs de la gloire, entourés d'une auréole de respect, considérés comme de beaucoup les personnages les plus distingués que l'Europe eût jamais produits. Le premier coup porté contre eux date de la fin du dix-septième siècle, époque à laquelle deux controverses surgirent à la fois (j'en parlerai plus loin) l'une en France et l'autre en Angleterre, et qui firent une entaille terrible à leur pouvoir. Mais leurs adversaires les plus formidables furent sans contredit Locke et Voltaire. Dans une autre

partie de cet ouvrage nous examinerons les immenses services que Locke a rendus, en amoindrissant la réputation de la vieille école classique : quant à présent, nous n'avons à traiter que de l'action de Voltaire.

L'autorité que possédaient les grands savants classiques ne reposait pas seulement sur leurs talents, qui sont incontestables, mais encore sur la dignité présumée de leurs études. Suivant la croyance générale, l'histoire ancienne jouissait d'une supériorité incontestée sur l'histoire moderne : ce point admis, il s'ensuivait naturellement que ceux qui cultivaient la première étaient plus dignes d'estime que ceux qui cultivaient la seconde, et qu'un Français, par exemple, qui écrivait l'histoire de quelque république de la Grèce, montrait un tour d'esprit plus noble que s'il eût écrit l'histoire de son pays. Préjugé bizarre qui, depuis des siècles, était passé à l'état d'idée traditionnelle, accepté par les hommes parce qu'ils l'avaient reçue de leurs pères, c'eût été presque commettre une impiété que de la disputer. Aussi, le petit nombre d'historiens vraiment capables s'adonnaient principalement à l'histoire ancienne; ou s'ils publiaient un aperçu des temps modernes, ils disposaient leur thèse, non point au goût des idées modernes, mais selon les idées qu'ils avaient recueillie dans leurs études de prédilection. Cette confusion du modèle d'une époque avec le modèle d'une autre était doublement funeste. En adoptant ce plan, les historiens défiguraient l'originalité de leur imagination, et ce qui était encore pis, ils donnaient un mauvais exemple à la littérature de leur pays. Est-ce que toute grande nation n'a pas un mode d'expression et de pensée qui lui est particulière et auquel se rattachent intimement toutes ses sympathies? Introduire un modèle étranger, quelque admirable

qu'il puisse être, c'est violer cet attachement, c'est diminuer la valeur de la littérature en limitant l'étendue de son action. Par là, le goût peut être raffiné, mais, à coup sûr, la vigueur s'amollira. Comment ne pas douter des bienfaits des goûts polis quand nous voyons ce qui a eu lieu dans notre pays, où nos grands savants classiques ont corrompu la langue anglaise par un jargon si barbare qu'un homme ordinaire peut à peine discerner le manque réel d'idées que leur affreux dialecte mêlé est appelé à dissimuler (1). Quoi qu'il en soit, il est certain que tout peuple qui mérite le nom de nation possède dans sa langue des richesses suffisantes pour exprimer les plus hautes idées qu'il peut concevoir; et, quoique en matière de sciences, il puisse être utile de forger des mots qui se comprennent plus facilement dans les pays étrangers, c'est un tort immense de se départir, sur tout autre sujet, de la langue nationale, c'en est un plus immense encore d'introduire des idées et des modèles d'action, appropriés peut-être à des époques antérieures, mais que la société, dans sa marche, a laissés loin derrière elle, et pour lesquels nous n'avons pas de véritable sympathie, bien qu'ils puissent exciter cet intérêt fade et artificiel que

(1) A l'unique exception de Porson, il n'est pas un seul savant classique anglais qui ait montré la moindre appréciation des beautés de sa langue maternelle, et nombre d'entre eux, tels que Parr (dans tous ses ouvrages) et Bentley (dans son absurde édition de Milton), ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour la corrompre. Il y a peu de doute que la principale raison pour laquelle les femmes de bonne éducation écrivent et parlent dans un style plus pur que les hommes instruits, c'est parce qu'elles n'ont pas formé leur goût d'après les anciens modèles classiques qui, tout admirables qu'ils soient par eux-mêmes, ne devraient jamais être introduits dans un état de société auquel ils ne sont pas appropriés. On peut ajouter que Cobbett, le plus piquant et le plus idiomatique de tous nos écrivains, et Erskine, le plus grand de tous nos orateurs du barreau, ne connaissaient rien ou presque rien des langues anciennes; la même remarque s'applique à Shakespeare. Au sujet de la prétendue liaison entre l'amélioration du goût et l'étude des modèles classiques, on fera bien de se reporter à d'excellentes observations dans Rey, *Théorie et pratique de la sciencc sociale*, t. 1, pag. 98-101.

les préjugés classiques de l'éducation première contribuent toujours à créer.

Ce fut contre ces maux que Voltaire fit la guerre. Ceux-là seuls qui ont étudié ses œuvres peuvent apprécier l'esprit et le ridicule qu'il déversa sur la tête des pédants rêvassiers de son temps. Non que, comme on l'a supposé, il usât de ces armes en place d'argument, non qu'il tombât dans l'erreur de faire du ridicule la pierre de touche de la vérité. Nul mieux que Voltaire ne pouvait présenter un raisonnement serré, quand le raisonnement pouvait être utile à son dessein. Mais ici il avait à faire à des hommes contre lesquels venait se briser tout argument, personnages à qui leur vénération folle pour l'antiquité n'avait laissé que deux idées, à savoir, que tout ce qui est vieux est bon, et tout ce qui est nouveau mauvais. Argumenter contre de telles idées serait le comble de la futilité : il ne restait qu'une ressource, les rendre ridicules, et amoindrir leur influence, en exposant leurs auteurs au mépris. Voilà la tâche que s'imposa Voltaire, et il l'accomplit à merveille (1). Il se servit donc du ridicule, non comme de la pierre de touche de la vérité, mais comme d'un fouet pour cingler la folie. Le châtiment fut administré avec une telle main de maître, que non seulement les pédants et les théologiens de son temps ruèrent sous le coup de fouet, mais que leurs successeurs mêmes sentent tinter leurs oreilles chaque fois qu'ils lisent ses

(1) « We can best judge from the Jesuitical rage with which he was persecuted, how admirably he had delineated the weaknesses and presumption of the interpreters of the ancients, who shone in the schools and academies, and had acquired great reputation by their various and copiously exhibited learning. » Schlosser, *Eighteenth Century*, t. I, pag. 120. A la page 270, M. Schlosser dit : « And it was only a man of Voltaire's wit and talents, who could throw the light of an entirely new criticism upon the darkness of those grubbing and collecting pedants. »

mordantes paroles : aussi se vengent-ils en allant ravaler la mémoire du grand écrivain dont les œuvres sont comme une épine fichée dans leur chair, et dont ils tiennent le seul nom en sainte horreur.

Ah ! elles ont assez de raisons ces deux classes pour justifier la haine qu'elles portent encore au plus grand Français du dix-huitième siècle : car Voltaire en a fait plus que tout autre homme pour saper les fondements du pouvoir ecclésiastique et détruire la suprématie des études classiques. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les opinions théologiques qu'il attaqua : quant aux opinions classiques, on peut s'en faire une idée, en considérant quelques-uns des événements que les anciens rapportèrent dans leurs histoires et auxquels, jusqu'à l'apparition de Voltaire, les pédants modernes et, grâce à eux, la masse du peuple ajoutaient implicitement foi.

Dans l'antiquité, croyait-on, Mars avait séduit une vestale : de cette intrigue naquirent Romulus et Rémus, que l'on destina tous deux à périr : heureusement, ils furent sauvés par les soins d'une louve et d'un pivert, la louve leur donnant à têter et le pivert les protégeant contre les insectes. De plus, croyait-on, Romulus et Rémus, arrivés à la virilité, se résolurent à bâtir une cité : les descendants des guerriers troyens s'étant joints à eux, ils réussirent à fonder Rome. Les deux frères, ajoutait-on, avaient eu une fin prématurée : Rémus assassiné, Romulus enlevé au ciel par son père qui descendit exprès au milieu d'un orage. Les grands savants continuaient alors à indiquer la succession de plusieurs autres rois, dont le plus remarquable fut Numa, qui n'avait de relations avec sa femme que dans une grotte sacrée. Un autre souverain de Rome fut Tullus Hostilius

qui, ayant offensé le clergé, périt des suites du courroux des prêtres : la foudre tomba sur lui ; n'oublions pas de dire que sa mort fut précédée de la peste. Et puis, il y eut un certain Servius Tullius qui fut également roi et dont la grandeur fut prédite dès le berceau, une couronne de feu apparaissant au dessus de sa tête pendant son sommeil. Après ces beaux faits, rien de plus simple que les lois ordinaires de la mortalité fussent suspendues : donc ces barbares ignorants, assurait-on, les premiers Romains, passèrent deux cent quarante-cinq ans sous le gouvernement de sept rois seulement, dont tous furent élus, à la fleur de l'âge, dont l'un fut exilé de la cité et trois mis à mort.

Voilà quelques-unes des fables absurdes auxquelles les grands pédants prenaient plaisir extrême et qui, pendant plusieurs siècles furent considérées comme faisant partie essentielle des annales de l'empire romain. Cette crédulité était si universelle que, jusqu'au jour où Voltaire réduisit à néant ces sornettes, on ne compte que quatre écrivains qui eussent osé les attaquer de front. Cluverius, Perigonius, Pouilly et Beaufort, tels étaient les noms de ces hardis innovateurs ; mais aucun d'eux n'avait fait la moindre impression sur l'esprit du public. Les œuvres de Cluverius et de Perigonius, écrits en latin, s'adressaient exclusivement à une classe de lecteurs qui, entichés de l'antiquité, ne voulaient rien entendre de ce qui amoindrissait la renommée de l'histoire ancienne. Pouilly et Beaufort écrivirent en français ; tous deux, et particulièrement Beaufort étaient des hommes d'un très haut talent ; mais leurs facultés n'étaient pas assez souples pour leur permettre de déraciner des préjugés si fortement protégés et qui avaient été entretenus par l'éducation de plusieurs générations successives.

Donc le service que Voltaire rendit en débarrassant l'histoire de toutes ces folies consiste, non en ce qu'il fut le premier à les attaquer, mais en ce qu'il fut le premier qui les attaqua avec succès; et cela, parce qu'il fut aussi le premier qui à l'argument joignit le ridicule, ébranlant ainsi non seulement le système mais encore affaiblissant l'autorité des partisans de ce système. Son ironie, son esprit, ses sarcasmes piquants, barbelés et portant coup, produisirent plus d'effet que n'auraient pu le faire tous les arguments les plus sérieux; et il n'y a pas de doute qu'il était pleinement autorisé à user des grandes ressources dont la nature l'avait doué, puisque, grâce à elles, il servit les intérêts de la vérité et délivra les hommes d'une partie de leurs préjugés les plus invétérés.

Qu'on ne suppose pas, cependant, que Voltaire n'employa que le ridicule pour arriver à ces grandes fins. Loin de là : je puis affirmer avec assurance, après avoir attentivement rapproché les deux écrivains, que les arguments les plus décisifs présentés par Niebuhr contre les premiers temps de l'histoire de Rome, Voltaire les avait donnés avant lui : quiconque voudra prendre la peine de lire ce que ce grand homme a écrit, au lieu de lancer contre lui d'ignorantes injures, pourra trouver tous ces arguments dans ses œuvres. Sans entrer dans des détails inutiles, il suffira de dire que, au milieu d'une grande variété de raisonnements très ingénieux et très profonds, Niebuhr a avancé plusieurs principes qui ne satisfont pas les critiques modernes, mais qu'il y en a trois, et trois seulement de ces principes, qui sont fondamentaux dans son histoire et qu'il est impossible de réfuter. Les voici : 1° Par suite du mélange inévitable de fable essentielle à tout peuple grossier, il n'y a pas de

nation qui puisse posséder des détails dignes de foi sur son origine ; 2° Tous les documents primitifs que les Romains ont pu posséder ont été détruits avant qu'ils prissent corps dans une histoire régulière ; 3° Les cérémonies commémoratives de certains événements qu'on prétendait avoir eu lieu autrefois sont la preuve, non point que les événements se sont passés, mais que l'on croyait qu'ils s'étaient passés. Tout l'échafaudage de l'histoire primitive de Rome tomba aussitôt en pièces dès qu'on lui appliqua ces principes. Cependant, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que non seulement Voltaire les pose tous trois, mais qu'il fait ressortir très distinctement en quoi ils portent sur l'histoire romaine. Aucune nation, dit-il, ne connaît son origine, de sorte que toute histoire primitive est nécessairement une invention (1). Les ouvrages historiques mêmes que les Romains possédaient autrefois, remarque-t-il, ayant tous été détruits lors de l'incendie de leur ville, on ne saurait avoir la moindre confiance dans les récits qu'à une époque plus avancée nous donnent Tite Live et autres compilateurs (2). De plus, comme un nombre considérable d'écrivains cherchaient à établir d'abord comme faits indubitables

(1) « C'est l'imagination seule qui a écrit les premières histoires. Non seulement chaque peuple inventa son origine, mais il inventa aussi l'origine du monde entier. » *Dict. philos.*, article *Histoire*, 2ᵉ sect., *OEuvres*, t. XL, pag. 193. Voyez également son article sur la chronologie, t. XXXVIII, pag. 77, eu égard à son application à l'histoire de Rome, où il dit : « Tite-Live n'a garde de dire en quelle année Romulus commença son prétendu règne. » Et au t. XXXVI, pag. 86 : « Tous les peuples se sont attribué des origines imaginaires, et aucun n'a touché à la véritable. »

(2) « Qu'on fasse attention que la république romaine a été cinq cents ans sans historiens ; que Tite-Live lui-même déplore la perte des autres monuments qui périrent presque tous dans l'incendie de Rome, etc. » *Dict. philos.*, *OEuvres*, t. XL, pag. 202. A la page 188 : « Ce peuple, si récent en comparaison des nations asiatiques, a été cinq cents années sans historiens. Ainsi il n'est pas surprenant que Romulus ait été le fils de Mars, qu'une louve ait été sa nourrice, qu'il ait marché avec mille hommes de son village de Rome contre vingt-cinq mille combattants du village des Sabins. »

l'existence de cérémonies commémoratives de certains événements, et s'appuyaient ensuite sur ce fait pour démontrer la vérité de ces événements, Voltaire fait une réflexion qui nous semble très simple aujourd'hui, mais que ces savants personnages avaient entièrement négligée. Vain travail que le leur, dit-il, la date de l'évidence étant, à très peu d'exceptions près, beaucoup plus récente que l'événement auquel elle se rapporte. En pareils cas, l'existence d'une fête ou d'un monument prouve assurément la croyance qu'ont les hommes, mais nullement la vérité de l'événement, objet de cette croyance (1). Doctrine simple mais importante que, de nos jours même, l'on perd sans cesse de vue, tandis qu'avant le dix-huitième siècle on la négligeait universellement. C'est pour cela que les historiens pouvaient accumuler fables sur fables, et elles étaient crues sans examen (2); le public oubliant que les fables, comme dit Voltaire, ont quelque cours dans une génération, s'établissent dans la seconde, deviennent respectables dans la troisième, tandis que la quatrième leur élève des temples (3).

(1) « Par quels excès de démence, par quelle opiniâtreté absurde, tant de compilateurs ont-ils voulu prouver dans tant de volumes énormes qu'une fête publique établie en mémoire d'un événement était une démonstration de la vérité de cet événement? » *Essai sur les mœurs*, *OEuvres*, t. XV, pag. 109. Voyez aussi la même remarque appliquée aux monuments, *OEuvres*, chap. CXCVII, t. XVIII, pag. 412-414. Consultez également t. XL, pag. 203, 204.

(2) « La plupart des histoires ont été crues sans examen, et cette créance est un préjugé. Fabius Pictor raconte que, plusieurs siècles avant lui, une vestale de la ville d'Albe, allant puiser de l'eau dans sa cruche, fut violée, qu'elle accoucha de Romulus et de Rémus, qu'ils furent nourris par une louve, etc. Le peuple romain crut cette fable; il n'examina point si dans ce temps-là il y avait des vestales dans le Latium, s'il était vraisemblable que la fille d'un roi sortît de son couvent avec sa cruche, s'il était probable qu'une louve allaitât deux enfants au lieu de les manger; le préjugé s'établit. » *Dict. philos.*, article *Préjugés*, *OEuvres*, t. XLI, pag. 488, 489.

(3) « Les amateurs du merveilleux disaient : Il faut bien que ces faits soient vrais, puisque tant de monuments en sont la preuve. Et nous disions : Il faut bien qu'ils soient faux, puisque le vulgaire les a crus. Une fable a quelque cours dans une génération ; elle s'établit

J'ai pris d'autant plus de soin à établir les immenses services que Voltaire a rendus à l'histoire, qu'en Angleterre il existe contre lui un préjugé que l'ignorance seule, ou quelque chose de pire que l'ignorance, pourrait excuser (1); et que, de plus, à prendre son œuvre dans son ensemble, c'est probablement le plus grand historien que l'Europe ait encore produit. Toutefois, en ce qui touche aux habitudes mentales du dix-huitième siècle, il importe de montrer que, dans le même temps, d'autres historiens français déployaient la même hauteur dans leurs vues ; si bien que, dans ce cas-ci comme en tous autres, nous verrons qu'une grande partie de ce qui a été accompli, même par les hommes les plus illustres, est due au caractère du siècle dans lequel ils vivent.

dans la seconde ; elle devient respectable dans la troisième ; la quatrième lui élève des temples. » *Fragments sur l'histoire*, art. I, *OEuvres*, t. XXVII, pag. 158, 159.

(1) Sur ce point comme sur beaucoup d'autres la bigoterie est venue ajouter à l'ignorance car, ainsi que lord Campbell le dit fort bien en parlant de Voltaire, « since the French Revolution, an indiscriminate abuse of this author has been in England the text of orthodoxy and loyalty. » Campbell, *Chief Justices*, t. II, pag. 335. Vraiment on a tellement prévenu l'esprit du public contre ce grand homme que, jusqu'à l'époque récente (quelques années) où lord Brougham publia sa *Vie de Voltaire*, il n'y avait pas dans toute la littérature un seul livre qui contînt un aperçu même passable de l'un des écrivains les plus influents que la France ait produits. L'ouvrage de lord Brougham, quoique sur quelques points laisse beaucoup à désirer, est du moins un livre honnête, et, comme il répond à l'esprit général de notre époque, il a dû produire une action considérable. Nous y lisons au sujet de Voltaire que « nor can any one since the days of Luther be named, to whom the spirit of free inquiry, nay, the emancipation of the human mind from spiritual tyrany owes a more lasting debt of gratitude. » Brougham, *Life of Voltaire*, pag. 132. Il est certain que mieux on comprendra l'histoire du dix-huitième siècle, plus la gloire de Voltaire grandira ; c'est ce qu'a clairement prévu un célèbre écrivain il y a près d'une génération. En 1831, Lerminier écrivait ces paroles remarquables et, comme le résultat l'a prouvé, prophétiques : « Il est temps de revenir à des sentiments plus respectueux pour la mémoire de Voltaire... Voltaire a fait pour la France ce que Leibnitz a fait pour l'Allemagne ; pendant trois quarts de siècle il a représenté son pays, puissant à la manière de Luther et de Napoléon ; il est destiné à survivre à bien des gloires, et je plains ceux qui se sont oubliés jusqu'à laisser tomber des paroles dédaigneuses sur le génie de cet homme. » Lerminier, *Philos. du droit*, t. I, pag. 199. Rapprochez le brillant éloge contenu dans Longchamp et Wagnière, *Mém. sur Voltaire*, t. II, pag. 388, 389, avec les remarques de Saint-Lambert, *Mém. d'Épinay*, t. I, pag. 263.

Les vastes travaux auxquels se livra Voltaire pour réformer la vieille méthode historique trouvèrent un puissant appui dans les œuvres que Montesquieu fit paraître à la même époque (1). En 1734, cet homme remarquable publia un livre qu'on peut définir à juste titre, le premier livre qui ait contenu des renseignements sur la véritable histoire de Rome, parce qu'il est aussi le premier où les événements de l'antiquité sont traités à un point de vue qui domine tout (2). Quatorze ans après, vint l'*Esprit des lois*, production du même auteur, plus fameuse, mais, selon moi, pas plus haute. L'immense mérite de l'*Esprit des lois* est, certes, incontestable et ne saurait être affecté par les tentatives captieuses de ces minutieux critiques qui semblent s'imaginer que lorsqu'ils découvrent les erreurs accidentelles d'un grand homme, ils le ravalent en quelque sorte à leur niveau. Semblable ergoterie ne peut détruire une gloire européenne ; et le noble ouvrage de Montesquieu survivra longtemps à des attaques de ce genre, parce que ses hautes généralisations conserveraient toute leur valeur, lors même que tous les faits particuliers sur lesquels il appuie ses preuves ne seraient pas fondées (3). Cependant, je suis porté à croire

(1) *Vie de Montesquieu*, pag. XIV, en tête de ses œuvres.

(2) Avant Montesquieu, les deux seuls penseurs profonds qui aient réellement étudié l'histoire sont Machiavel et Vico ; mais Machiavel ne fit aucune tentative qui approchât des généralisations de Montesquieu, et de plus il fut arrêté par un obstacle sérieux : le trop grand désir de rendre son sujet pratique. Quant à Vico, dont le génie était peut-être encore plus vaste que celui de Montesquieu, on peut à peine le regarder comme le rival de ce dernier ; car, bien que sa *Scienza Nova* contienne les données les plus hautes sur l'histoire ancienne, ce sont plutôt des échappées lumineuses de la vérité qu'une investigation systématique d'une époque.

(3) Voilà ce que M. Guizot (*Civilisation en France*, t. IV, pag. 36), dans ses remarques sur l'*Esprit des lois*, n'a pas suffisamment considéré. On trouvera une appréciation plus juste sur Montesquieu dans Cousin, *Hist. de la philosophie*, part. II, t. I, pag. 182, ainsi que dans Comte, *Philos. positive*, t. IV, pag. 243-252, 261. Comparez Charles comte, *Traité*

que, sous le rapport de l'originalité de la pensée, cet ouvrage est à peine égal à son premier, quoiqu'il soit, sans nul doute, le fruit de recherches beaucoup plus étendues. Sans établir toutefois un parallèle entre eux, nous nous proposons simplement d'examiner en quoi ils contribuent respectivement à la véritable compréhension de l'histoire, et quel est l'enchaînement de leurs données avec l'esprit général du dix-huitième siècle.

A ce point de vue, il y a dans les œuvres de Montesquieu deux particularités principales : la première, la proscription absolue de toutes les anecdotes personnelles et de tous les détails mesquins touchant les individus, qui sont du ressort de la biographie, et non de l'histoire, ainsi que Montesquieu le dit clairement ; la seconde, la tentative remarquable qu'il fit pour effectuer une union entre l'histoire de l'homme et les sciences qui s'occupent du monde extérieur. Ces deux points étant les traits caractéristiques de la méthode de Montesquieu, il sera nécessaire d'en donner un aperçu, avant que nous puissions découvrir la place qu'il occupe réellement parmi les fondateurs de la philosophie de l'histoire.

Nous avons déjà vu que Voltaire avait fortement insisté sur la nécessité de réformer l'histoire, en pénétrant davantage dans l'histoire du peuple, et moins dans celle de ses chefs politiques et militaires. Nous avons vu également que cette vaste amélioration concordait si bien avec l'esprit de l'époque, que son adoption fut générale et rapide, offrant ainsi un indice des tendances démocratiques dont elle dé-

de législation, t. I, pag. 125, avec Meyer, *Esprit des institutions judiciaires*, t. I, pag. LXI, à l'égard des vastes innovations qu'il introduisit.

coulait effectivement. Il n'est donc pas surprenant que Montesquieu ait suivi la même voie, avant même que le mouvement se fût clairement dessiné : n'était-il pas, comme presque tous les grands penseurs, le représentant de la condition intellectuelle de son siècle, le pourvoyeur de ses besoins intellectuels?

Mais ce qui constitue la particularité de Montesquieu sous ce rapport, c'est que chez lui l'indifférence pour tous les détails relatifs aux princes, aux cours et aux ministres, dont les compilateurs ordinaires font leurs délices, était accompagnée d'une égale indifférence pour d'autres détails qui sont en réalité intéressants, mais qui ne concernent que les habitudes mentales des quelques hommes véritablement éminents qui ont paru de temps en temps sur la scène publique. C'est que Montesquieu avait compris que si ces détails sont très intéressants, ils sont aussi très peu importants. Il savait, et avant lui aucun historien ne s'en était douté, que dans la marche des affaires humaines, les singularités individuelles comptent pour rien : et que par conséquent elles ne sont pas du ressort de l'historien, qui doit les laisser au biographe, auquel elles appartiennent réellement. Il en résulte que non seulement il traite les princes les plus puissants avec une indifférence si complète qu'il raconte en deux lignes (1) les règnes de six empereurs, mais encore qu'il appuie constamment sur la nécessité de subordonner l'influence spéciale même des hommes les plus éminents à l'influence plus générale de la société qui les entoure. Ainsi,

(1) Il dit de l'empereur Maxime : « Il fut tué avec son fils par ses soldats. Les deux premiers Gordiens périrent en Afrique. Maxime, Balbin et le troisième Gordien furent massacrés. » *Grandeur et décadence des Romains*, chap. XVI ; *OEuvres de Montesquieu*, pag. 157.

un grand nombre d'écrivains avaient attribué la chute de la république romaine à l'ambition de César et de Pompée, et surtout aux grands desseins de César. L'opinion de Montesquieu est complétement différente. D'après lui, aucun grand changement ne peut avoir lieu, si ce n'est par suite d'une longue série d'antécédents, parmi lesquels nous devons rechercher la cause de ce qui paraît, aux regards superficiels, l'œuvre d'individus. La république ne fut donc pas renversée par César et par Pompée, mais par l'état de choses qui rendit possibles les succès de César et de Pompée (1). C'est ainsi que les événements racontés par les historiens ordinaires n'ont aucune valeur. Ces événements, au lieu d'être les causes, ne sont que les occasions sur lesquelles les véritables causes agissent (2). On pourrait les appeler les accidents de l'histoire, et ils doivent être considérés comme subordonnés à ces conditions vastes et compréhensives qui seules gouvernent en fin de compte la grandeur et la décadence des nations (3).

Le premier grand mérite de Montesquieu est donc d'avoir effectué une séparation complète entre la biographie et l'histoire, et d'avoir appris aux historiens à étudier, non les singularités de caractère individuel, mais l'aspect général de la société au milieu de laquelle apparaissent ces singularités.

(1) *Grandeur et décadence des Romains*, chap. XI, pag. 149-153. Comparez une remarque du même genre sur Charles XII dans *l'Esprit des lois*, liv. X, chap. XIII, *Œuvres*, pag. 260.

(2) Relativement à la différence entre la cause et l'occasion, voyez *Grandeur et décadence*, chap. I, pag. 126.

(3) « Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent; tous les accidents sont soumises à ces causes; et si le hasard d'une bataille, c'est à dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avoit une cause générale qui faisoit que cet État devoit périr par une seule bataille. En un mot, l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers. » *Grandeur et décadence des Romains*, chap. XVIII, pag. 172.

Si cet homme remarquable n'avait rien fait de plus, il aurait encore rendu un service incalculable à l'histoire, en montrant comment on peut éviter en toute sécurité une des sources les plus fertiles des erreurs historiques. Et quoique nous n'ayons malheureusement pas encore profité de tous les avantages que son exemple nous assure, parce que ses successeurs ont rarement possédé la capacité nécessaire pour arriver à une généralisation aussi élevée, il n'en est pas moins certain que, depuis son époque, on peut remarquer une certaine tendance vers ces vues élevées, même parmi les écrivains inférieurs qui n'ont pas assez de puissance pour les adopter dans toute leur étendue.

C'est également à Montesquieu qu'on est redevable d'un autre grand progrès dans la manière de traiter l'histoire. Il fut le premier qui, pour rechercher les rapports qui existent entre la condition sociale d'un pays et sa jurisprudence, se servit des connaissances physiques, afin de constater comment le caractère d'une civilisation quelconque est modifié par l'action du monde extérieur. Dans son ouvrage sur l'*Esprit des lois*, il étudie de quelle manière la législation civile et politique d'un peuple se trouve naturellement liée à son climat, à son sol, et à sa nourriture (1). Il est vrai qu'il échoua presque entièrement dans cette vaste entreprise; mais il faut attribuer cet insuccès à ce que la météorologie, la chimie et la physiologie étaient encore trop arriérées pour permettre un plan aussi immense. Du reste, ceci affecte seulement la valeur de ses conclusions, mais n'affecte en aucune façon la valeur de sa méthode; et dans ce cas, comme dans tous les autres, nous voyons le grand penseur ébaucher un

(1) *Esprit des lois*, liv. XIV à XVIII incl., *OEuvres*, pag. 300-336.

plan impossible à exécuter dans l'état où se trouve la science à son époque, et dont il est obligé d'abandonner la réalisation complète à l'expérience plus mûre et aux ressources plus puissantes d'un autre siècle. C'est une des grandes prérogatives du génie d'anticiper la marche de l'intelligence humaine, et de deviner pour ainsi dire les acquisitions à venir de cette intelligence. C'est là ce qui donne aux écrits de Montesquieu l'apparence de fragments composés provisoirement : conséquence naturelle d'un génie profondément spéculatif se servant de matériaux intraitables, parce que la science ne les avait pas encore mis en ordre en généralisant les lois de leurs phénomènes. C'est pour cela qu'un grand nombre des conclusions de Montesquieu sont insoutenables; celles par exemple qui se rapportent à l'effet de la nourriture sur l'accroissement de la population en augmentant la fécondité des femmes (1), et à l'effet du climat sur la proportion des naissances entre les deux sexes (2). Dans d'autres cas, une plus grande connaissance des nations barbares a suffi pour corriger ses conclusions, entre autres celles relatives à l'effet qu'il supposait que le climat produisait sur le caractère individuel; car nous avons aujourd'hui les preuves les plus évidentes qu'il se trompait, lorsqu'il affirmait (3) qu'un climat chaud rend le peuple impudique et lâche, pendant qu'un climat froid le rend vertueux et brave.

Ce sont là certainement des objections frivoles, parce que, dans toutes les branches les plus élevées de la science, la grande difficulté n'est pas de découvrir les faits, mais de dé-

(1) *Esprit des lois*, liv. XXIII, chap. XIII, pag. 395. Comparez Burdach, *Traité de physiologie*, t. II, pag. 116.

(2) *Ibid.*, liv. XVI, chap. IV, et liv. XXIII, chap. XII, pag. 317, 395.

(3) *Ibid.*, liv. XIV, chap. II; liv. XVII, chap. II.

couvrir la vraie méthode d'après laquelle on peut reconnaître les faits (1). Montesquieu a rendu un double service, puisqu'il a non seulement enrichi l'histoire, mais encore fortifié les bases sur lesquelles elle repose. Il a enrichi l'histoire en y joignant les recherches physiques. Il a fortifié l'histoire en la séparant de la biographie, et en la débarrassant ainsi de détails qui sont toujours sans importance, et souvent sans authenticité. Et quoiqu'il ait commis l'erreur d'étudier l'influence de la nature sur les hommes considérés comme individus (2), plutôt que comme société collective, il faut attribuer cette erreur à ce que, de son temps, on n'avait pas encore créé les ressources nécessaires pour une étude plus compliquée. J'ai déjà expliqué que ces ressources sont l'économie politique et la statistique : l'économie politique, qui fournit les moyens de relier ensemble les lois des agents physiques avec les lois de l'inégalité des richesses, et par conséquent avec une grande variété d'embarras sociaux ; et la statistique, qui nous permet de vérifier ces lois dans leur étendue la plus vaste, et de prouver combien la volonté des individus est complétement influencée par leurs antécédents et par les circonstances dans lesquelles ils sont placés. Il était donc non seulement naturel, mais inévitable que Montesquieu échouât dans sa magnifique tentative d'unir les lois de l'esprit humain aux lois de la nature extérieure. Il échoua, en partie parce que les sciences qui s'occupent de la

(1) Au sujet de l'importance suprême de la méthode, voyez ma défense de Bichat dans le chapitre suivant.

(2) Ce qui prouve la futilité, c'est qu'aujourd'hui, un siècle après lui et malgré l'accroissement de nos connaissances, nous ne pouvons rien affirmer de positif quant à l'action directe du climat, de la nourriture et du sol sur le caractère individuel; j'espère pourtant avoir démontré dans le deuxième chapitre de cette introduction qu'on peut jusqu'à un certain point constater leur action indirecte, c'est à dire leur action sur les esprits individuels, au moyen de l'organisation sociale et économique.

nature extérieure étaient trop arriérées, et en partie parce que les autres branches du savoir qui lient la nature à l'homme n'étaient pas encore créées. En effet, l'économie politique n'avait pas d'existence comme science avant la publication de la *Richesse des nations* en 1776, vingt et un ans après la mort de Montesquieu. Quant à la statistique, sa philosophie est d'une date encore plus récente, puisqu'il n'y a que trente ans qu'elle a été appliquée systématiquement aux phénomènes sociaux; les premiers statisticiens n'étant que des collectionneurs persévérants, cherchant en tâtonnant dans l'ombre, réunissant des faits de tous genres sans choix ni méthode, et dont les travaux n'étaient par conséquent d'aucune utilité pour les vastes besoins auxquels la statistique a été appliquée avec succès dans la génération actuelle.

Deux années seulement après la publication de l'*Esprit des lois*, Turgot prononça ces célèbres discours dans lesquels, a-t-on dit, il créa la philosophie de l'histoire (1). Cet éloge est quelque peu exagéré; car dans les plus importants sujets qui se rapportent à la philosophie de son sujet, ses vues sont les mêmes que celles de Montesquieu, et Montesquieu non seulement l'avait précédé, mais lui était certainement supérieur en savoir, et peut-être en génie. Cependant le mérite de Turgot est immense; et il appartient à cette très petite classe d'hommes, qui ont examiné l'histoire d'une manière profonde, et qui ont reconnu que les investigations historiques demandent des connaissances presque sans limites. Sous ce rapport, il y a identité entre sa méthode et celle de Montesquieu; car ces deux hommes émi-

(1) « Il a créé en 1750 la philosophie de l'histoire dans ses deux discours prononcés en Sorbonne. » Cousin, *Hist. de la philosophie*, 1re série, t. I, pag. 147. Voyez aussi Condorcet *Vie de Turgot*, pag. 11-16.

nents rejetaient les détails personnels accumulés par les historiens ordinaires, et concentraient leur attention sur les causes vastes et générales dont l'opération influence d'une manière permanente la destinée des nations. Turgot vit clairement que, malgré la variété des événements produits par le jeu des passions humaines, il y a dans cette confusion apparente, un principe d'ordre et une régularité de marche qui ne peuvent être méconnus par ceux dont la puissance est assez grande pour saisir l'histoire de l'homme dans son enchaînement complet (1). Il est vrai que Turgot, qui se jeta plus tard dans la vie politique, n'eut jamais le loisir de compléter la magnifique ébauche qu'il avait donnée avec tant de succès; mais, quoiqu'il soit inférieur à Montesquieu dans l'exécution de son plan, l'analogie entre ces deux hommes n'en est pas moins frappante, de même que leur rapport intime avec le siècle dans lequel ils vivaient. Comme Voltaire, ils furent sans le savoir les avocats du mouvement démocratique, en ce sens qu'ils répudièrent les hommages que les historiens rendaient avant eux aux individus, et sauvèrent l'histoire, qui, sans eux, serait devenue simplement le récit des faits et gestes des chefs politiques et ecclésiastiques. De plus, par les perspectives charmantes de progrès futur qu'il ouvrit (2), et par la peinture qu'il donna de la capacité

(1) Rien n'est plus magnifique que son résumé de cette grande conception : « Tous les âges sont enchaînés par une suite de causes et d'effets qui lient l'état du monde à tous ceux qui l'ont précédé. » *Second discours en Sorbonne, OEuvres de Turgot*, t. II, pag. 52. Tout ce que Turgot a écrit sur l'histoire est le développement de cette phase. Il comprenait parfaitement qu'un historien devait être versé dans les sciences physiques et dans les lois de la configuration de la terre, du climat, du sol, etc. Nous en avons la preuve dans son fragment *la Géographie politique, OEuvres*, t. II, pag. 166-208. Un fait qui démontre sa grande sagacité, c'est qu'en 1750 il prédit distinctement l'indépendance des colonies américaines. Comparez *OEuvres de Turgot*, t. II, pag. 66, avec *Mém. sur Turgot*, t. I, pag. 139.

(2) Confiance qui se montre dans ses ouvrages économiques aussi bien que dans ses

d'amélioration que possède la société, Turgot rendit plus vive l'impatience que ses compatriotes commençaient à éprouver contre un gouvernement despotique sous lequel tout progrès semblait désespéré. Ces spéculations, et d'autres du même genre, qui pour la première fois se faisaient jour dans la littérature française, excitèrent l'activité des classes intellectuelles, les consolèrent au milieu des persécutions auxquelles elles étaient exposées, et leur donnèrent plus de courage pour l'entreprise difficile de conduire le peuple à l'attaque des institutions de son pays. C'est ainsi qu'en France tout tendait vers un même but. Tout annonçait l'approche d'un conflit violent et terrible, dans lequel l'esprit du présent combattrait l'esprit du passé; et qui devait décider si le peuple de la France pourrait briser les chaînes dans lesquelles il avait si longtemps gémi, ou si, manquant son but, il était condamné à tomber plus bas encore dans ce vasselage ignominieux, qui fait des époques les plus magnifiques de son histoire politique un avertissement et une leçon pour le monde civilisé.

ouvrages historiques. En 1811, sir James Mackintosh écrivit que Turgot « had more comprehensive views of the progress of society than any man since Bacon. » *Mem. of Mackintosh*, t. II, pag. 133, et Dugald Stewart, *Philos. of the Mind*, t. I, pag. 246.

CHAPITRE XIV

Causes premières de la révolution française au milieu du dix-huitième siècle.

Dans l'avant-dernier chapitre, nous avons cherché à constater les causes qui, presque aussitôt après la mort de Louis XIV, frayèrent le chemin à la révolution française. Nous avons vu que l'intellect français alla retremper son activité aux sources vives de l'Angleterre; et que ce bain de vie fut sinon la cause, du moins l'une des raisons instigatrices d'une rupture entre le gouvernement et la littérature, rupture d'autant plus remarquable que, sous le règne de Louis XIV, cette dernière, malgré son éclat momentané, avait sans cesse fait preuve de soumission, et avait signé une alliance intime avec le gouvernement, toujours prêt à récompenser ses services. Nous avons vu aussi que cette rupture ayant éclaté entre les classes dominantes et les classes intellectuelles, les premières, fidèles en cela à leurs vieux instincts, se mirent à châtier l'esprit de libre recherche, chose toute nouvelle pour elles : de là ces persécutions qui, à peu d'exceptions près, atteignirent tout homme de lettre

de là également ces efforts systématiques de réduire la littérature à la dépendance sous laquelle elle avait été tenue pendant le règne de Louis XIV. De plus, nous avons reconnu que les grands citoyens, tout en souffrant vivement des blessures que leur faisaient sans cesse le gouvernement et l'Église, s'abstinrent d'attaquer le premier pour concentrer tous leurs coups contre l'Église. On a montré que cette anomalie apparente, à savoir celle d'une attaque contre les institutions religieuses unie à une parfaite réserve vis-à-vis des institutions politiques, était un fait très naturel, provenant des antécédents de la nation, antécédents dont on a tenté d'expliquer la nature et le mode d'action. Dans ce chapitre-ci, nous nous proposons de compléter cette recherche par l'examen de la grande phase suivante dans l'histoire de l'esprit en France. Il fallait, pour que Église et État tombassent, que le plan d'attaque fût changé et qu'on reportât contre les abus politiques le même zèle qu'on avait déployé exclusivement jusque-là contre les abus du clergé. Dans quelles circonstances se produisit ce changement? A quelle époque se manifesta-t-il? Telles sont les questions que nous allons considérer.

Les événements dont fut accompagnée cette volte-face furent, ainsi que nous le verrons bientôt, multiples; comme on ne les a jamais étudiés dans leurs rapports communs, je consacrerai la dernière partie de ce volume à une longue description de ces faits. Sur ce point, il sera possible, je pense, d'arriver à une connaissance précise et nettement définie des causes de la révolution française. Mais le second point, c'est à dire l'époque à laquelle s'opéra ce changement, est non seulement beaucoup plus obscur, mais, en raison même de sa nature, ne comportera jamais une complète

précision; ce défaut, d'ailleurs, est commun à tout changement qui se produit dans l'histoire de l'homme. On peut toujours connaître les circonstances de toute transformation, pourvu que l'évidence soit abondante et authentique. Mais aucune somme d'évidence ne saurait nous mettre à même de fixer la date du changement même. Ce n'est pas sur la transformation, mais simplement sur le résultat extérieur qui la suit, que les compilateurs historiques appellent habituellement l'attention. La véritable histoire de la race humaine est l'histoire des tendances perçues par l'esprit, et non des événements discernés par les sens. C'est pour cela qu'aucune époque historique ne comporte la précision chronologique qui est familière aux antiquaires et aux généalogistes. Mort d'un roi, perte d'une bataille, changement de dynastie, tout cela est entièrement du ressort des sens, et les observateurs les plus ordinaires peuvent en dire la date exacte. Mais ce n'est point sur une échelle aussi simple qu'on peut mesurer les grandes révolutions intellectuelles d'où découlent les autres révolutions. Si l'on veut se rendre compte des mouvements de l'esprit humain, il est nécessaire de le contempler sous divers aspects et de coordonner ensuite les résultats de chaque étude séparée. Cela nous permet d'arriver à certaines conclusions générales qui, à l'exemple des moyennes ordinaires, augmentent de valeur à proportion que nous grossissons le nombre de cas d'où nous les tirons. La certitude et la valeur de cette méthode ne ressortent pas seulement de l'histoire des sciences physiques (1), mais aussi de ce fait qu'elle sert de base aux doctrines que

(1) Relativement à la valeur des moyennes dans les études scientifiques, voyez une opinion populaire, mais très bien exposée, dans Herschell, *Disc. on Natur. Philos.*, pag. 215-219.

tout homme raisonnable prend pour guides dans les transactions ordinaires de la vie auxquelles on n'a pas encore appliqué les généralisations de la science. En effet, ces maximes, qui sont très précieuses et que, dans leur ensemble, on appelle sens commun, ne suffisent pas à guider l'historien philosophique dans ses recherches et ses appréciations. Donc, la véritable objection à faire aux généralisations ayant trait au développement de l'intellect d'une nation n'est pas qu'elles manquent de certitude, mais bien de précision. Voilà précisément le point d'où l'historien s'éloigne de l'annaliste. Que la reine Victoria porte la couronne, c'est un fait certain, mais il y a un autre fait aussi certain et le voici : l'intellect en Angleterre devient de plus en plus démocratique, ou, selon le terme ordinaire, plus libéral. Or, quoique ces deux assertions soient également certaines, la première est plus précise. Nous pouvons nommer le jour où la reine monta sur le trône; on connaîtra avec une égale précision l'heure de sa mort, et il n'y a pas de doute qu'une foule d'autres détails sur cette reine seront conservés avec une exactitude minutieuse. Mais que nous venions à étudier le développement du libéralisme en Angleterre, toute cette exactitude nous fera défaut. Nous pouvons indiquer l'année dans laquelle le « Reform Bill » fut voté, mais qui nous indiquera l'année ou la nécessité de ce même bill se fit sentir pour la première fois? De même que les catholiques ont été admis à siéger au parlement, de même il est certain que les juifs finiront par obtenir la même concession. Ces deux mesures sont le résultat inévitable de cette indifférence croissante en matière de querelles théologiques qui doit frapper quiconque n'est pas aveugle de son plein gré. Eh bien, tandis que nous savons l'heure à

laquelle la couronne donna son assentiment au bill relatif à l'émancipation des catholiques, il n'est personne qui puisse nous dire aujourd'hui, ne serait-ce que l'année, où semblable justice sera rendue aux juifs. Dans les deux événements, égalité de certitude, mais inégalité de précision.

Si j'ai établi assez longuement cette distinction entre la certitude et la précision, c'est parce que, ce me semble, elle est mal comprise (1), et que, de plus, elle se rattache intimement au sujet qui nous occupe. Il sera facile de démontrer que l'intellect en France traversa, durant le dix-huitième siècle, deux phases totalement distinctes; mais il est impossible de vérifier le temps précis auquel une phase succéda à l'autre. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de rapprocher les différents indices que nous présente l'histoire de ce siècle et d'arriver à une approximation qui puisse guider les penseurs dans leurs futures recherches. Il serait peut-être

(1) C'est ce que nous voyons dans les prétentions affichées par les mathématiciens, qui s'imaginent souvent que dans leurs études on peut obtenir une somme de certitude qu'on ne saurait rencontrer dans nulle autre. Cette erreur est sans doute provenue, ainsi que nous le dit Locke, de ce qu'on a confondu la clarté avec la certitude. *Essay on Human Understanding*, liv. IV, chap. II, sect. 9 et 10, *Works*, t. II, pag. 73, 74. Consultez également Comte, *Philos. positive*, où il est dit : « Si, d'après l'explication précédente, les diverses sciences doivent nécessairement présenter une précision très inégale, il n'en est nullement ainsi de leur certitude. » Montucla (*Hist. des mathémat.*, t. I, pag. 33) traite ce sujet d'une façon peu satisfaisante; car il prétend que la principale cause de la certitude qu'obtient le métaphysicien résulte de ce que « d'une idée claire il ne déduit que des conséquences claires et incontestables. » Cudworth dit également (*Intell. System*, t. III, pag. 377) : « Nay the very essence of truth here is this clear perceptibility, or intelligibility. » D'autre part Kant, penseur beaucoup plus profond, évita cette confusion en faisant de la clarté mathématique la marque d'une *sorte* de certitude plutôt que d'un *degré* de certitude : « Die mathematische Gewissheit heisst auch Evidenz, weil ein intuitives Erkenntniss klærer ist, als ein discursives. Obgleich also beides, das mathematische und das philosophische Vernunfterkenntniss, an sich gleich gewiss ist, so ist doch die Art der Gewissheit in beiden verschieden. » *Logik, Einleitung*, sect. 9, dans Kant, *Werke*, t. I, pag. 399. Relativement aux idées de l'antiquité sur la certitude, consultez Matter, *Hist. de l'école d'Alexandrie*, t. I, pag. 195; Ritter, *History of Ancient Philos.*, t. II, pag. 46; t. III, pag. 74, 426, 427, 484, 614.

plus prudent de s'abstenir de toute fixation particulière ; cependant, comme pour faire ressortir clairement ces questions, il paraît nécessaire d'employer des dates, j'indiquerai, par hypothèse provisoire, l'année 1750, comme étant la période où les mouvements sociaux qui amenèrent la révolution française entrèrent dans leur seconde phase politique.

Ce fut vers cette époque que le grand courant d'idées qui jusque-là était venu frapper contre l'Église commença à se retourner contre l'État : plusieurs faits semblent justifier cette conclusion. Les auteurs les plus compétents nous apprennent que ce fut vers 1750 que les Français commencèrent leurs fameuses recherches dans le champ de l'économie politique (1), et qu'au milieu des efforts qu'ils firent pour l'élever à l'état de science, ils s'aperçurent du tort immense que l'intervention du gouvernement avait produit aux intérêts matériels du pays (2). De là, la conviction que, même en ce qui touche à l'accumulation des richesses, l'autorité dont était revêtu le gouvernement était funeste, puisque, sous le prétexte de protéger le commerce, elle lui permettait de troubler la liberté d'action individuelle et d'empêcher le com-

(1) « Vers 1750, deux hommes de génie, observateurs judicieux et profonds, conduits par une force d'attention très soutenue à une logique rigoureuse, animés d'un noble amour pour la patrie et pour l'humanité, M. de Quesnay et M. de Gournay, s'occupèrent avec suite de savoir si la nature des choses n'indiquerait pas une science de l'économie politique, et quels seraient les principes de cette science. » *Additions aux OEuvres de Turgot*, t. III, pag. 310. M. Blanqui (*Hist. de l'économie politique*, t. II, pag. 78) dit aussi « vers l'année 1750. » Voltaire (*Dict. philos*, article *Blé*, dans *OEuvres*, t. XXXVII, pag. 384) : « Vers l'an 1750, la nation, rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore et de disputes théologiques sur la grâce et sur les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés. »

(2) Alison (*Europe*, t. I, pag. 184, 185) traite de la tendance révolutionnaire de ce mouvement ; mais c'est une erreur d'en assigner le début, comme il le fait, « about the year 1761. » A l'égard de l'excitation que ces principes causèrent contre le gouvernement, consultez *Mém. de Campan*, t. I, pag. 7, 8 ; *Mem. of Mallet du Pan*, t. I, pag. 32, et Barruel, *Hist. du jacobinisme*, t. I, pag. 193 : t. II, pag. 152.

merce de se porter là où les négociants savent le diriger mieux que personne. A peine la connaissance de cette importante vérité eut-elle pénétré partout, que ses conséquences se firent promptement sentir dans la littérature nationale et dans le tour de la pensée. En effet, l'un des traits les plus remarquables du siècle, c'est le nombre subitement accru des ouvrages traitant de finances et d'autres questions politiques. Ce mouvement se répandit avec une telle rapidité, que bientôt après 1755, nous dit-on, les économistes effectuèrent une scission entre la nation et le gouvernement (1); et Voltaire, dans une lettre écrite en 1759, se plaint de ce que les charmes de la littérature légère soient entièrement négligés au milieu du zèle général avec lequel on se livrait aux études nouvelles (2). Il n'est pas nécessaire de suivre plus loin l'histoire de ce grand changement : inutile aussi de dépeindre l'influence que les économistes qui vinrent ensuite, et en

(1) « D'ailleurs la nation s'étoit accoutumée à se séparer toujours de plus en plus de son gouvernement, en raison même de ce que ses écrivains avoient commencé à aborder les études politiques. C'étoit l'époque où la secte des économistes se donnoit le plus de mouvement, depuis que le marquis de Mirabeau avoit publié, en 1755, son *Ami des hommes.* » Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXIX, pag. 269. Consultez Tocqueville, *Règne de Louis XV*, t. II, pag. 58. Cette même année (1755) Goldsmith, qui se trouvait à Paris, fut si frappé de l'esprit d'insubordination qu'il prédit la liberté que gagnerait le peuple, quoique, il est à peine besoin de l'ajouter, il ne fût pas homme à comprendre les mouvements des économistes. Prior, *Life of Goldsmith*, t. I, pag. 198, 199; Forster, *Life of Goldsmith*, t. I, pag. 66.

(2) En février 1759, il écrit à madame du Bocage : « Il me paraît que les grâces et le bon goût sont bannis de France et ont cédé la place à la métaphysique embrouillée, à la politique des cerveaux creux, à des discussions énormes sur les finances, sur le commerce, sur la population, qui ne mettront jamais dans l'État ni un écu ni un homme de plus. » *OEuvres de Voltaire*, t. LX, pag. 485. En 1763 (t. LXIII, pag. 204) : « Adieu nos beaux-arts, si les choses continuent comme elles sont. La rage des remontrances et des projets sur les finances a saisi la nation. » La plupart des hommes de talent étant ainsi détournés des études purement littéraires, un changement signalé se fit dans le style vingt ans environ avant la révolution, particulièrement parmi les prosateurs. Consultez les *Lettres de Dudeffand à Walpole*, t. II, pag. 358; t. III, pag. 163, 299; t. II, pag. 374; t. V, pag. 123, t. VIII, pag. 180, 275; *Mercier sur Rousseau*, t. II, pag. 151.

particulier Turgot, le plus illustre entre les premiers (1), exercèrent peu de temps avant la révolution; il suffira de dire que vingt ans environ après que le mouvement se fut distinctement révélé, le goût des études économiques et financières devint si commun, qu'il pénétra jusque dans les cercles de la société, où les idées ne sont pas de mise tous les jours; car nous voyons que dans les salons les plus recherchés, la conversation ne roulait plus sur le nouveau poème ou sur la nouvelle comédie, mais sur les questions politiques et les sujets s'y rattachant immédiatement (2). Lorsque, en 1781, Necker fit paraître son célèbre compte rendu des finances de la France, tout le monde à la fois voulut en avoir un exemplaire; il s'en débita plus de six mille le premier jour, et les demandes croissant encore, deux imprimeries ne cessèrent de travailler jour et nuit pour satisfaire à la curiosité universelle (3). Et ce qui rend la tendance démocratique de ce mouvement encore plus évidente, c'est que

(1) Georgel, qui haïssait Turgot, dit en parlant de lui : « Son cabinet et ses bureaux se transformèrent en ateliers où les économistes forgeoient leur système et leurs spéculations. » *Mém. de Georgel*, t. I, pag. 406. Consultez également Blanqui, *Hist. de l'économie politique*, t. II, pag. 96-112; Condorcet, *Vie de Turgot*, pag. 32-35; Twiss, *Progress of Polit. Economy*, pag. 142, seq.

(2) Sismondi dit au sujet de 1774 : « Les écrits innombrables que chaque jour voyait éclore sur la politique et qui avaient désormais remplacé dans l'intérêt des salons ces nouveautés littéraires, ces vers, ces anecdotes galantes dont peu d'années auparavant le public était uniquement occupé. » *Hist. des Français*, t. XXIX, pag. 495. Consultez Schlosser, *Eighteenth Century*, t. II, pag. 126.

(3) Voyez dans la *Correspondance de Grimm*, t. XI, pag. 260, ce qu'il écrit à la date de février 1781 au sujet du *Compte rendu* de Necker : « La sensation qu'a faite cet ouvrage est, je crois, sans exemple; il s'en est débité plus de six mille exemplaires le jour même qu'il a paru, et depuis le travail continuel de deux imprimeries n'a pas suffi aux demandes multipliées de la capitale, de la province et des pays étrangers. » Ségur (*Souvenirs*, t. I, pag. 138) dit que l'ouvrage de Necker était dans la poche de tous les abbés et sur la toilette de toutes les dames. » Madame de Staël, fille de Necker, dit en parlant de l'ouvrage de son père, *Administration des finances :* « On en vendit quatre-vingt mille exemplaires. » De Staël, *Sur la révolution*, t. I, pag. 111.

Necker était alors ministre; de telle sorte que son ouvrage, à en considérer l'esprit général, a été défini à juste titre « Appel au peuple par un ministre du roi contre le roi lui-même (1). » En embrassant dans un examen encore plus étendu la littérature de cette époque, l'on ajouterait facilement à la force des preuves relatives à la transformation remarquable que l'esprit subit en France, vers 1750. Dès le milieu du siècle, Rousseau publia les ouvrages éloquents qui exercèrent une immense influence, et où l'on peut observer distinctement les aspirations de l'ère nouvelle : car ce puissant écrivain s'abstint de toutes ces attaques contre le christianisme (2) qui, malheureusement, n'avaient été que trop fréquentes, et se borna presque exclusivement à déchaîner son éloquence contre les abus civils et politiques (3). Ce serait trop empiéter sur les limites de cette introduction que de décrire l'effet que ce génie merveilleux, mais parfois dévoyé, produisit sur l'esprit de sa génération comme sur celui de la suivante; déclarons, toutefois, que cette étude est pleine d'intérêt et qu'il serait à désirer qu'un historien compétent voulût bien l'entreprendre (4). Cependant, comme la philo-

(1) C'est ainsi que le définit le baron de Montyon. Consultez Adolphus, *History of George III*, t. IV, pag. 290. A l'égard des tendances révolutionnaires des ouvrages de Necker, consultez Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. II, pag. xxxvii, xxxviii; t. IV, pag. 18, 143. Necker publia une justification de son livre, « malgré la défense du roi. » Du Mesnil, *Mém. sur Lebrun*, pag. 108.

(2) Autant que je m'en souvienne, on n'en trouve pas un seul exemple dans ses œuvres, et ceux qui l'attaquent sur ce point feraient bien de citer les passages sur lesquels ils s'appuient au lieu de porter de vagues accusations générales. Consultez *Life of Rousseau*, Brougham, *Men of Letters*, t. I, pag. 189; Staüdlin, *Gesch. der theolog. Wissenschaften*, t. II, pag. 442; *Mercier sur Rousseau*, 1791, t. I, pag. 27-32; t. II, pag. 279, 280.

(3) « Rousseau qui déjà, en 1753, avait touché aux bases mêmes de la société humaine dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. » Sismondi, t. XXIX, pag. 270. Schlosser (*Hist. of the Eighteenth Century*, t. I, pag. 138) dit : « The entirely new system of absolute democracy which was brought forward by J. J. Rousseau. » Voyez également pag. 289, et Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. V, pag. 208.

(4) Napoléon dit à Stanislas Girardin en parlant de Rousseau « Sans lui la France n'au-

sophie de Rousseau ne fut par elle-même qu'une seule phasc d'un mouvement beaucoup plus vaste, je négligerai quant à présent son action individuelle, afin de considérer l'esprit général du siècle dans lequel il joua un rôle considérable, et néanmoins subsidiaire.

Trois faits d'un immense intérêt, tous tendant dans la même direction, feront ressortir encore davantage la formation de cette nouvelle époque. Le premier, c'est qu'avant le milieu du dix-huitième siècle, aucun grand écrivain français n'attaqua les institutions politiques du pays; tandis qu'après 1750, les attaques des plus hauts talents furent incessantes. Le second, c'est que parmi les Français illustres, les seuls qui continuassent d'assaillir le clergé, tout en refusant de se mêler de politique, étaient ceux qui, comme Voltaire, étaient déjà parvenus à un âge avancé et, par conséquent, avaient puisé leurs idées dans la gé-

rait pas eu de révolution. » Holland, *Foreign Reminiscences.* Lond., 1850, pag. 261. C'est là à coup sûr une exagération; néanmoins, pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, l'influence de Rousseau fut extraordinaire. En 1765, Hume écrit de Paris: « It is impossible to express or imagine the enthusiasm of this nation in his favour; . . . . . no person ever so much engaged their attention as Rousseau. Voltaire and every body else are quite eclipsed by him. » Burton, *Life of Hume*, t. II, pag. 299. Dans une lettre écrite en 1754 (Grimm, *Correspond.*, t. I, pag. 122), on dit que son discours de Dijon « fit une espèce de révolution à Paris. » On s'arrachait ses œuvres; jamais on n'avait vu une vente aussi rapide, et, lorsque la *Nouvelle Héloïse* parut, « les libraires ne pouvaient suffire aux demandes de toutes les classes. On louait l'ouvrage à tant par jour ou par heure. Quand il parut, on exigeait douze sous par volume, en n'accordant que soixante minutes pour le lire. » Musset Pathay, *Vie de Rousseau*, t. II, pag. 361. On trouvera d'autres témoignages sur l'effet que produisirent ses ouvrages dans Lerminier, *Philos. du droit*, t. II, pag. 251; *Mém. de Roland*, t. I, pag. 196; t. II, pag. 337, 359; *Mém. de Genlis*, t. V, pag. 193; t. VI, pag. 14; Alison, *Europe*, t. I, pag. 170; t. III, pag. 369; t. IV, pag. 376; *Mém. de Morellet*, t. I, pag. 116; Longchamp, *Mém. sur Voltaire*, t. II, pag. 50; *Life of Romilly*, t. I, pag. 267; *Mem. of Mallet du Pan*, t. I, pag. 127; Burke, *Works*, t. I, pag. 482; Cassagnac, *Causes de la révolution*, t. III, pag. 549; Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. II, pag. 38; t. IV, pag. 93; t. VIII, pag. 125; *Wahrheit und Dichtung*, Goethe, *Werke*. Stuttgart, 1837, t. II, part. II, pag. 83, 104; Grimm, *Correspond. Lit.*, t. XII, pag. 222; de Staël, *Consid. sur la révolution*, t. II, pag. 371.

nération antérieure, où l'Église seule était en butte aux attaques. Le troisième, plus frappant encore que les deux autres, c'est que presque au même moment un changement se révéla dans la politique du gouvernement; car, circonstances assez singulières, les ministres déployèrent pour la première fois une inimitié ouverte contre l'Église, à l'heure même où l'esprit de la nation se préparait à frapper le coup décisif sur le gouvernement lui-même. Il est à supposer que, sur ces trois propositions, quiconque connaît la littérature française admettra les deux premières: en tous cas, si elles sont fausses, elles sont si précises et si péremptoires qu'il sera facile de les refuter en donnant des exemples du contraire. Mais la troisième, étant plus générale, est moins susceptible d'être niée : elle exige donc l'appui d'une démonstration spéciale, que nous allons présenter.

Les grands écrivains français ayant réussi, au milieu du dix-huitième siècle, à saper les fondements de l'Église, il était naturel que le gouvernement vînt à son tour et attaquât un établissement que le cours des événements avait affaibli. Ce qui se passa en France sous Louis XV fut semblable à ce qui advint en Angleterre sous Henri VIII ; car, dans les deux cas, un mouvement intellectuel fort remarquable, dirigé contre le clergé, précéda et facilita les attaques que la couronne porta contre l'Église. Ce fut en 1749 que le gouvernement français prit la première mesure décisive contre le clergé. Et ce qui prouve combien le pays était resté arriéré en pareilles matières, c'est que cette mesure consista en un édit contre les biens de mainmorte, simple expédient pour affaiblir le pouvoir ecclésiastique qui avait été adopté en Angleterre longtemps auparavant.

Machault, élevé depuis peu au poste de contrôleur-géné-

ral, eut la gloire d'innover cette politique. Au mois d'août 1749 (1), il fit paraître le fameux édit, interdisant la formation de tout établissement religieux sans le consentement préalable de la couronne, dûment exprimé par des lettres patentes, enregistrées au parlement, précaution efficace qui, dit le grand historien de la France, montrait que Machault « regardait non seulement l'accroissement, mais l'existence de ces propriétés ecclésiastiques, comme un mal pour le royaume (2). »

C'était là une mesure extraordinaire de la part du gouvernement français : mais la suite montra que ceci n'était que le prélude d'un plan beaucoup plus vaste (3). Machault, loin d'être disgrâcié, obtint, un an après la publication de cet édit, les sceaux, en conservant le contrôle général (4) ; car, ainsi que le remarque Lacretelle, la cour « croyait surtout que le moment était venu d'imposer les biens du clergé (5). » Pendant les quarante années qui s'écoulèrent entre cette époque et le commencement de la révolution, la même politique antiecclésiastique prévalut. Parmi les successeurs de Machault il n'y en eut que trois qui fussent doués de hauts talents, Choiseul, Necker et Turgot, tous ardents ad-

(1) Sismondi (t. XXIX, pag. 20), Lacretelle (XVIIIe *siècle*, t. II, pag. 110) et Tocqueville (*Règne de Louis XV*, t. II, pag. 103) nous donnent la date de 1749 ; de sorte que 1747, que l'on trouve dans la *Biog. universelle*, t. XXXVI, pag. 46, est apparemment une erreur d'expression.

(2) Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXIX, pag. 21. Je suppose que cet édit est celui dont parle Turgot, qui voulait pousser le principe encore plus loin. *OEuvres de Turgot*, t. III, pag. 254, 255, passage hardi et frappant.

(3) Mably parle de l'agitation causée par la mesure de Machault. *Observations sur l'hist. de France*, t. II, pag. 445 : « On attaqua alors dans plusieurs écrits les immunités du clergé. » A l'égard de l'animosité du clergé contre ce ministre, consultez Ségur, *Souvenirs*, t. I, pag. 35 ; Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. I, pag. 283, 310 ; t. II, pag. 146.

(4) En 1750. *Biog. universelle*, t. XXVI, pag. 46.

(5) Lacretelle, XVIIIe *siècle*, t. II, pag. 107. On se sert presque des mêmes termes dans la *Biog. universelle*, t. XXVI, pag. 46.

versaires de cette caste théocratique qu'aucun ministre de la génération précédente n'eût osé affronter. Eh bien, non seulement ces trois hommes illustres, mais encore des personnages secondaires tels que Calonne, Malesherbes et Terray, estimèrent qu'il était politique d'attaquer des priviléges consacrés par la superstition, et que le clergé s'était réservés jusque-là, en partie pour étendre son influence, en partie pour subvenir aux habitudes de luxe et de dissipation dont l'ordre ecclésiastique présentait le scandaleux spectacle au dix-huitième siècle.

Pendant qu'on adoptait ces mesures contre le clergé, un autre mouvement important se produisait précisément dans la même direction. Ce fut alors que le gouvernement commença à favoriser la grande doctrine de la liberté religieuse, regardée jusque-là comme une théorie si dangereuse que la défendre c'était appeler les foudres du pouvoir; ce qui prouvera le rapport existant entre les attaques contre le clergé et les progrès subséquents de la tolérance, c'est non seulement la rapidité avec laquelle le second événement suivit le premier, mais encore ce fait que tous deux émanèrent de la même source. Machault, auteur de l'*Édit de mainmorte*, fut aussi le premier ministre qui montra le désir de mettre les protestants à l'abri des persécutions du clergé (1); il n'y réussit qu'à moitié; mais l'impulsion était donnée, et elle fut bientôt irrésistible. En 1760, c'est à dire neuf ans seulement plus tard, on s'aperçut d'un changement marqué dans l'exécution des lois; car les édits contre l'hérésie, quoiqu'ils ne fussent pas encore rappelés, étaient appliqués

(1) « Par là il souleva encore davantage l'indignation du clergé catholique. » Consultez Felice, *Hist. of Prot. of France*, pag. 401, 402. C'est une lettre écrite en 1751.

avec une modération inouïe (1). De la capitale le mouvement s'étendit vite jusqu'aux limites extrêmes du royaume ; aussi, à partir de 1762, nous assure-t-on, la réaction se fit sentir jusque dans les provinces qui, par suite de leur condition arriérée, s'étaient toujours fait remarquer par leur fanatisme (2). A la même époque, nous allons le voir, un grand schisme s'éleva au sein de l'Église même, schisme qui amoindrit le pouvoir du clergé en le partageant en deux camps ennemis. De ces partis l'un, faisant cause commune avec l'État, aida encore davantage au renversement de la hiérarchie. La violence des dissensions en vint à ce point que le dernier coup porté par le gouvernement de Louis XVI à la suprématie spirituelle, ce ne fut point le bras séculier qui l'appliqua; l'assaillant fut un des chefs de l'Église, un prélat qui, par sa position même, eût en temps ordinaire sauvegardé les intérêts qu'il venait attaquer avec tant de feu. En 1787, deux ans seulement avant la révolution, Brienne, archevêque de Toulouse, alors ministre (3), présenta au Parlement de Paris un édit qui enlevait, d'un coup, le baillon qu'on avait imposé à l'hérésie. Cette loi investissait les protestants de tous les droits civils

(1) « The approach of the year 1760 witnessed a sensible relaxation of persecution... the clergy perceived this with dismay; and in their general assembly of 1760, they addressed urgent remonstrances to the king against this remission of the laws. » Felice, *Protest. of France*, pag. 422. Rapprochez une lettre intéressante écrite de Nîmes en 1776, dans Thicknesse, *Journey through France*. Lond., 1777, t. I, pag. 66.

(2) Sismondi dit en parlant de 1762 : « Dès lors la réaction de l'opinion publique contre l'intolérance pénétra jusque dans les provinces les plus fanatiques. » *Hist. des Français*, t. XXIX, pag. 296. Voyez également une lettre de Voltaire à Damilaville, en date du 6 mai 1765 (*Lettres inédites de Voltaire*, t. I, pag. 412), et deux autres lettres (*OEuvres de Voltaire*, t. LXIV, pag. 225; t. LXVI, pag. 417.

(3) Hume s'était fait une haute opinion de Brienne quelques années auparavant. Consultez Burton, *Life of Hume*, t. II, pag. 497, jugement trop favorable qu'il serait bon de rapprocher des exagérations opposées dans les *Mém. de Genlis*, t. IX, pag. 360-363, et Barruel, *Hist. du jacobinisme*, t. I, pag. 87, 199.

que le clergé catholique avait longtemps détenus par devers lui pour les offrir en récompense à ses fidèles adhérents (1). Il était donc naturel que le parti le plus orthodoxe condamnât comme une innovation impie (2) une mesure qui, en mettant, pour ainsi dire, les deux sectes sur le même pied, semblait sanctionner la propagation de l'erreur et qui, la chose était certaine, privait l'Église gallicane de l'un des principaux appâts qui eussent jusqu'alors attiré les hommes dans son giron: toutes considérations, néanmoins, auxquelles on ne s'arrêta pas. Telle était la disposition générale des esprits, que le parlement, tout porté qu'il fût alors à fonder l'autorité royale, n'hésita pas pourtant à entériner l'édit du roi, le parti dominant, nous dit-on, s'étonnant qu'on pût mettre en doute la sagesse des principes sur lesquels elle était basée (3).

Signes précurseurs de l'orage prochain! Signes caractéristiques de l'époque, et faciles à déchiffrer. Ils abondent, d'ailleurs, les traits auxquels nous pouvons reconnaître le véritable tempérament du siècle. Ainsi, outre les faits que nous venons d'indiquer, le gouvernement, peu après le milieu du dix-huitième siècle, causa un tort direct et funeste à l'autorité spirituelle, j'entends l'expulsion des jésuites, événement dont l'importance ne consiste pas seulement dans

(1) Lavallée, *Hist. des Français*, t. III, pag. 516; *Biographie universelle*, t. XXIV, pag. 656.

(2) Georgel, *Mémoires*, t. II, pag. 293, 294, violent éclat contre « l'irréligieux édit... qui autorise tous les cultes. »

(3) « Le parlement de Paris discutait l'édit sur les protestans. Vingt ans plutôt, combien une telle résolution n'eût-elle pas agité et divisé les esprits? En 1787, on ne s'étonnait que d'une chose : c'était qu'il pût y avoir une discussion sur des principes évidens. » Lacretelle, XVIII[e] *siècle*, t. III, pag. 342, 343. En 1766, Malesherbes, alors ministre, voulut assurer aux protestants presque les mêmes priviléges, mais il ne put y parvenir. Dutens, *Mémoires*, t. II, pag. 56-58. Dutens s'occupa lui-même de ces négociations.

ses résultats finals, mais aussi dans le témoignage qu'il nous donne des sentiments des hommes et des mesures que pouvait paisiblement accomplir le gouvernement de celui qu'on appelait « le roi très chrétien (1). »

Pendant cinquante ans au moins après leur établissement, les jésuites rendirent d'immenses services à la civilisation, tant en mélangeant un élément séculier aux doctrines plus superstitieuses de leurs grands prédécesseurs, les dominicains et les franciscains, qu'en organisant un système d'éducation bien supérieur à tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en Europe. Aucune université ne pouvait présenter un plan d'études aussi large que celui des jésuites; et assurément ils étaient passés maîtres dans l'éducation de la jeunesse et dans la pénétration des opérations générales de l'esprit humain. Ce n'est que justice d'ajouter que cette illustre compagnie, malgré son ambition ardente, et souvent peu scrupuleuse, fut, durant un espace de temps assez considérable, l'ami fidèle des sciences aussi bien que de la littérature; et qu'elle accorda à ses membres une liberté et une hardiesse dans leurs vues qu'on ne retrouve dans aucun ordre monastique.

Cependant, à mesure que la civilisation avança, les jésuites, comme toutes les castes théocratiques du monde, commencèrent à perdre du terrain; et cela, non pas tant par suite de leur propre affaiblissement que de la transformation dans les idées de ceux qui les entouraient. Une institution, merveilleusement appropriée à la forme primitive

(1) Henri II avait coutume d'invoquer ce titre pour justifier ses persécutions contre les protestants (Ranke, *Civil Wars in France*, t. I, pag. 241), et ce prince exemplaire, Louis XV, en faisait hautement parade. Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. I, pag. 155. Les antiquaires français font remonter ce titre à Pépin, père de Charlemagne. Barrington, *Observations on the Statutes*, pag. 168.

de la société, ne convenait plus à cette même société arrivée à la maturité. Au seizième siècle, les jésuites devancent leur époque, au dix-huitième, ils sont à sa remorque ; au seizième, ils sont les grands missionnaires du savoir, parce qu'avec ce levier ils pensent pouvoir dominer la conscience humaine ; mais au dix-huitième, voiciles matériaux qui sont moins malléables : la compagnie de Jésus a à affronter une génération perverse et obstinée, elle voit dans tous les pays l'autorité ecclésiastique qui s'écroule rapidement ; il ne lui reste plus qu'une chance, elle le sent bien, de retenir son vieil empire, enrayer le savoir dont elle a si puissamment aidé à accélérer les progrès (1).

Dans ces circonstances, les politiques français résolurent la ruine d'un ordre qui avait longtemps gouverné le monde et qui était encore le plus grand boulevard de l'Église, et, curieuse conjoncture, l'Église elle-même leur prêta son appui : car dans son sein venait de se produire un mouvement, qui, se rattachant à des principes d'une importance beaucoup plus vaste, mérite l'attention de ceux-là mêmes qui se soucient peu des controverses théologiques.

Parmi les points nombreux sur lesquels les métaphysiciens ont épuisé leurs forces, la question du libre arbitre à excité les plus ardentes disputes. Et ce qui a accru l'acerbité de leur langage c'est que cette question, qui est éminemment

(1) Le prince de Montbarey, qui avait été élevé chez les jésuites vers 1740, dit que dans leurs colléges on s'occupait spécialement des élèves destinés à l'Église, tandis qu'on négligeait ceux qui devaient entrer dans la carrière séculière. Voyez cette assertion qui, venant d'une telle source, est très remarquable, dans les *Mém. de Montbarey*, t. I, p. 12, 13. Montbarey, loin d'être prévenu contre eux, attribue la révolution à leur renversement. *Ibid.*, t. III, pag. 94. On trouvera d'autres témoignages relatifs au caractère exclusif et opposé à l'esprit séculier de leur système d'éducation dans Schlosser, *Eighteenth Century*, t. IV, pag. 29, 30, 245.

métaphysique, les théologiens s'en sont emparés pour la traiter avec cette chaleur qui leur est propre (1). Depuis les temps de Pélage, sinon plus tôt (2), le christianisme s'est partagé en deux grandes sectes qui, malgré les nuances imperceptibles qui les unissent sous quelques rapports, ont toujours conservé les larges traits de leur différence originelle. De ces sectes l'une nie virtuellement, souvent même absolument, le libre arbitre : car, affirme-t-elle, non seulement nous ne pouvons, par notre propre volonté, accomplir rien qui soit méritoire, mais encore tout le bien que nous pouvons faire est inutile, la Divinité ayant prédestiné les uns à la perdition, les autres au salut. La seconde secte soutient vigoureusement le libre arbitre : les bonnes œuvres, déclare-t-elle, sont essentielles au salut, et elle accuse le parti contraire d'exagérer l'état de grâce dont la foi n'est que l'accompagnement nécessaire (3).

Principes opposés qui, poussés logiquement jusqu'au bout, conduisent infailliblement la première secte à l'antinomianisme (4), et la seconde à la doctrine des œuvres surérogatoires (5). Mais comme, en pareil cas, les hommes se

(1) Voyez quelques observations singulières dans le premier sermon de Parr sur la foi et la morale (Parr, *Works*, t. VI, pag. 598), où, nous dit-on, pour conduire la querelle entre les calvinistes et les arméniens il faudrait que « the steadiness of defence should be proportionate to the impetuosity of assault, » conseil superflu en ce qui concerne sa profession. Néanmoins les théologiens mahométans, assure-t-on, ont montré plus de pénétration que les chrétiens mêmes sur ce sujet. Consultez Troyer, *Discourse on the Dabistan*, t. 1, pag. cxxxv, ouvrage très important sur les religions asiatiques.

(2) Neander (*Hist. of the Church*, t. IV, pag. 105) découvre le germe de la controverse pélagienne dans la dispute entre Athanase et Apollinaire. Comparez, à l'égard de son origine, une lettre dans Milman, *Hist. of Christianity*, 1840, t. III, pag. 270, 271.

(3) Je n'ai pas trouvé un seul écrivain qui établit aussi impartialement et aussi clairement que ne le fait Goethe les limites théologiques de ces doctrines. *Wahrheit und Dichtung*, *Werke*, t. II, part. II, pag. 200. Stuttgard, 1837.

(4) Consultez Butler, *Mem. of the Catholics*, t. III, pag. 224; Copleston, *On Necessity and Predestination*, pag. 25, 26; Mosheim, *Eccl. Hist.*, t. II, pag. 254.

(5) De là la théorie des indulgences établie par l'Église romaine, en cela fort conséquente

laissent plutôt guider par le sentiment que par la raison, il advient d'ordinaire qu'ils préfèrent suivre quelque modèle commun et accrédité ou de se rattacher à quelque ancien nom (1) : donc ils vont se ranger, d'un côté, sous saint Augustin, Calvin et Jansénius, et de l'autre, sous Pélage, Arminius et Molina.

Or, et c'est là un fait notable, les doctrines qu'on appelle en Angleterre calvinistes, ont toujours été intimement liées à l'esprit démocratique, tandis que celles de l'arminianisme ont joui de la plus grande faveur parmi le parti aristocratique ou restrictif. Dans les républiques de la Suisse, de l'Amérique du nord et de la Hollande, le calvinisme fut toujours la croyance populaire (2). D'un autre côté, à l'époque funeste qui suivit immédiatement la mort d'Élisabeth, sombres jours, où nos libertés furent en grand péril, où l'Église anglicane, avec l'aide de la couronne, chercha à dompter la conscience humaine, où enfin l'on avança pour la première fois la monstrueuse prétention du droit divin de l'épiscopat (3), ce fut alors que l'arminianisme devint la doctrine

avec elle-même; les arguments protestants dirigés contre elle sont pour la plupart mal fondés.

(1) Telle semble être la tendance générale. Neander l'indique dans son exposé très intéressant du gnosticisme (*Hist. of the Church*, pag. 121) : « The custom with such sects to attach themselves to tome celebrated name or other of antiquity. »

(2) L'Église hollandaise fut la première à adopter comme article de foi la doctrine d'élection que l'on soutenait à Genève. Mosheim, *Eccl. Hist.*, t. II, pag. 112. Consultez aussi, à l'égard de cette doctrine dans les Pays-Bas, Sinclair, *Correspond.*, t. II, pag. 199; Coventry, *Speech in 1672*, *Parl. Hist.*, t. IV, pag. 537, et Staüdlin, *Gesch. der theolog. Wissenschaften*, t. I, pag. 262 : « In den Niederlanden wurde der Calvinische Lehrbegriff zuerst in eine scholastische Form gebracht. » Quant au calvinisme de l'Amérique du nord, rapprochez Bancroft, *American Revolution*, t. I, pag. 165, 173, 174; t. II, pag. 329, 363; t. III, pag. 213; Lyell, *Second Visit to the United States*, 1849, t. I, pag. 51; Combe, *Notes on the United States*, t. I, pag. 35, 99, 223; t. III, pag. 88, 118, 219, 226.

(3) L'on prétend souvent que cette doctrine fut soutenue par Bancroft dès 1588; mais cette assertion paraît erronée, car M. Hallam n'en trouve pas d'exemple avant le règne de Jacques Ier. *Const. Hist.*, t. I, pag. 390. Ce dogme, tout nouveau qu'il fût dans l'Église

favorite des membres les plus distingués et les plus ambitieux du parti ecclésiastique (1). Et ensuite quand arriva le jour du châtiment rétributif, les puritains et les indépendants, — les punisseurs, — qu'étaient-ils? A peu d'exceptions près, calvinistes (2); n'oublions pas non plus que le premier mouvement ouvertement déclaré contre Charles partit de l'Écosse, où les principes de Calvin dominaient depuis longtemps.

La tendance contraire de ces deux professions de foi est si clairement marquée, qu'en rechercher les causes rentre nécessairement dans l'histoire générale, et, comme nous le verrons bientôt, se rattache intimement à l'histoire de la révolution française.

Le premier point qui doit nous frapper, c'est que le calvinisme est la doctrine du pauvre et l'arminianisme la doctrine du riche. Une croyance qui insiste sur la nécessité de la foi doit être moins dispendieuse que celle qui insiste sur la nécessité des œuvres pies. Dans le premier cas, le pécheur cherche son salut dans la force de sa foi; dans le second, dans l'étendue de ses donations. Or ces donations, partout où le

anglicane, existait dans l'antiquité. Consultez, relativement à son origine parmi les premiers chrétiens, Klimrath, *Hist. du droit*, t. I, pag. 253.

(1) Sous le règne de Charles Ier, on fit souvent allusion, au parlement, à la propagation de l'arminianisme. *Parl. Hist.*, t. II, p. 444, 452, 455, 470, 484, 487, 491, 660, 947, 1368. A l'égard de l'affaiblissement du calvinisme dans les universités d'Oxford et de Cambridge au commencement du dix-septième siècle, voyez une lettre curieuse de Beale dans Boyle, *Works*, t. V, pag. 483. Quant au mouvement qui se produisit à ce sujet dans l'Église après Elisabeth, consultez Yonge, *Diary*, pag. 93, édit. *Camden Society*, 1848; Orme, *Life of Owen*, pag. 32; Harris, *Lives of the Stuarts*, t. I, pag. 154-156; t. II, pag. 208, 213, 214 Hutchinson, *Memoirs*, pag. 66, 77; Hallam, *Const. Hist.*, t. I, pag. 466; des Maizeaux, *Life of Chillingworth*, pag. 112.

(2) Au sujet des opinions calvinistes des ennemis du roi, consultez Clarendon, *Rebellion*, pag. 36, 37; Bulstrode, *Memoirs*, pag. 8, 9; Burton, *Diary*, t. III, pag. 206; Carlyle, *Cromwell*, t. I, pag. 68, et sur l'action que le calvinisme exerça à la chambre des communes en 1628, Carwithen, *Hist. of the Church of England*, t. II, pag. 64.

clergé est puissant, se déversant toujours dans la même direction, nous voyons que dans les pays qui favorisent la doctrine arminienne des œuvres pies, les prêtres sont plus grassement rétribués, les églises plus richement décorées que là où le calvinisme l'emporte. N'est-il pas évident, même pour l'homme le plus ordinaire, qu'une religion qui concentre notre charité sur nous-mêmes est moins coûteuse que celle qui dirige notre charité vers autrui?

Voilà la première divergence pratique des deux croyances: divergence que peut vérifier quiconque connaît les histoires des différentes nations chrétiennes, ou même simplement a voyagé dans les pays qui professent ces dogmes différents. Il est également remarquable que l'Église romaine, dont le culte s'adresse surtout aux sens et qui se complaît aux cathédrales splendides et aux pompes des cérémonies, a toujours montré contre les calvinistes une animosité beaucoup plus intense que contre toute autre secte protestante (1).

De là surgirent infailliblement les tendances aristocratiques de l'arminianisme et les tendances démocratiques du calvinisme. Le peuple, tout comme la noblesse, aime la pompe et les spectacles brillants, mais il n'aime pas à en faire les frais. Dans la pénombre où est son esprit, il se laisse aisément captiver par les étoles chamarrées d'un nombreux clergé et par la magnificence d'un temple consacré aux splendeurs. Néanmoins, il sent bien, ce peuple, que tout ce clinquant

(1) Heber (*Life of Jemny Taylor*, pag. cxx) dit que le calvinisme est « a system of all other the least attractive to the feelings of a Roman catholic. » Philippe II, le grand champion du catholicisme, haïssait en particulier les calvinistes, et dans un de ses édits il les appelle « secte détestable. » De Thou, *Hist. univ.*, t. X, pag. 705. Comparez t. VI, pag. 458. Donnons un exemple tiré d'une époque même plus éloignée. Lorsqu'en 1542, on rétablit l'inquisition, on ordonna que les hérétiques et spécialement les calvinistes ne fussent point épargnés, « besonders calvinisten. » Ranke, *die Pœpste*, t. I, pag. 241.

absorbe une grande partie de la richesse qui autrement se déverserait jusque dans son humble demeure. D'un autre côté, l'aristocratie, par position, par habitude, et aussi par les traditions inculquées dans son éducation, contracte le goût des dépenses : d'où, à ses yeux, la religion ne fait qu'une avec la splendeur, et la piété avec la pompe ; en outre, elle a la croyance instinctive et bien fondée que ses intérêts sont liés à ceux du sacerdoce et que tout ce qui affaiblit l'un précipitera la chute de l'autre. C'est pour cela que toutes les démocraties chrétiennes ont simplifié leur culte extérieur, et que toute aristocratie chrétienne l'a embelli. Poussons plus loin ce raisonnement et nous arrivons à ce résultat identique, que plus une société tendra à l'égalité, plus ses idées théologiques seront calvinistes ; plus une société tendra à l'inégalité, plus il est probable que ses idées seront arminiennes.

Il serait facile d'étendre ce contraste et de montrer que le calvinisme est plus favorable aux sciences, et l'arminianisme aux arts (1) ; et que, d'après le même principe, le premier est plus approprié aux penseurs et le second à l'erudition (2).

(1) Comme exemple je puis dire qu'un voyageur très intelligent, qui avait parcouru toute l'Allemagne, observa en 1780 que les calvinistes, quoiqu'ils fussent plus riches que leurs adversaires, avaient moins de goût pour les arts. Riesbeck, *Travels through Germany*. Lond., 1787, t. II, pag. 240, passage intéressant dans lequel l'auteur cependant s'est montré incapable de généraliser les faits qu'il indique.

(2) On compte parmi les arminiens beaucoup de grands savants, mais les plus profonds penseurs appartiennent à l'autre camp, tels que saint Augustin, Pascal et Jonathan Edwards. A ces métaphysiciens calvinistes, le parti arminien ne peut opposer d'hommes doués d'un talent égal, et il est à remarquer que les jésuites, de beaucoup les arminiens les plus zélés de l'Église romaine, ont toujours été fameux pour leur érudition, mais se sont si peu occupés de l'étude des opérations mentales ; que, selon l'observation de sir James Mackintosh (*Dissert. on Ethic. Philos.*, pag. 185), Buffier est « the only Jesuit whose name has a place in the history of abstract philosophy. » Il est intéressant d'observer que cette supériorité de la pensée chez les calvinistes, accompagnée de l'infériorité de l'érudition, se manifesta dès le début ; car Neander (*Hist. of the Church*, t. IV, pag. 299) remarque que Pélage

Toutefois, sans prétendre indiquer tous les points de cette divergence, il importe d'observer que ceux qui professent la première religion sont plus propres à acquérir des habitudes de libre penser que les partisans de la seconde. Et cela, pour deux raisons distinctes : d'abord, en vertu même de leur croyance, les plus simples d'entre les calvinistes sont portés, en matière de religion, à fixer leur attention sur leur propre esprit plutôt que sur l'esprit d'autrui : donc, à les prendre dans leur ensemble, le cercle de leurs idées est beaucoup plus rétréci que celui de leurs adversaires, mais, en revanche, ils sont moins serviles; leurs généralisations, toutes tirées qu'elles soient d'un champ moins vaste, sont plus indépendantes; ils s'attachent moins à l'antiquité et s'inquiètent peu des traditions auquelles les savants arminiens attachent une si grande importance. En second lieu, ceux qui allient la métaphysique à la religion en arrivent par le calvinisme à la doctrine de la nécessité (1); théorie, qui, malgré le faux jour sous lequel on se la représente souvent, est féconde en grandes vérités, plus propre que tout autre système à développer l'intelligence. puisqu'elle renferme la claire conception d'une loi dont l'acquisition est le plus haut point auquel puisse atteindre l'entendement humain.

Cet exposé permettra au lecteur de voir l'immense impor-

« was not possessed of the profound speculative spirit which we find in Augustin, « mais que « in learning he was Augustin's superior. »

(1) « A philosophical necessity, grounded on the idea of God's foreknowledge, has been supported by theologians of the Calvinistic schools, more or less rigidly, throughout the whole of the present century. » Morell, *Speculative Philosophy of Europe*, 1846, t. I, pag. 366. A la vérité, cette tendance est si naturelle que nous voyons que saint Augustin expose la doctrine de la nécessité ou quelque chose qui y ressemble extrêmement. Se reporter aux extraits intéressants qu'en donne Neander (*Hist. of the Church*, t. VI, pag. 424, 425), où néanmoins on laisse une porte entr'ouverte pour y glisser l'idée d'intervention ou tout au moins de direction suprême.

tance de la renaissance de jansénisme au sein de l'Église anglicane durant le dix-huitième siècle. Car, le jansénisme étant essentiellement calviniste (1), les tendances qui dénotent le calvinisme apparurent en France. Il apparut, disons-nous, cet esprit scrutateur, démocratique et insurbordonné, compagnon assidu de cette croyance. Ce qui confirmera encore la vérité des principes que nous venons de poser, c'est que le fondateur du jansénisme était un citoyen de la république des Pays-Bas (2), que sa doctrine pénétra en France, durant cette lueur de liberté qui précéda le règne de Louis XIV (3); qu'elle fut violemment étouffée par ce prince arbitraire (4), et qu'avant le milieu du dix-huitième siècle, elle surgit de nouveau, comme le produit naturel de la condition sociale qui amena la révolution française.

Rien de plus clair que le rapport existant entre le rétablissement du jansénisme et la destruction des jésuites.

(1) « The five principal tenets of Jansenism, which amount in fact to the doctrine of Calvin. » Palmer, *On the Church*, t. I, pag. 320. Voyez les remarques de Mackintosh dans ses *Memoirs*, t. I, pag. 411. Suivant les jésuites, « Paulus genuit Augustinum, Augustinus Calvinum, Calvinus Jansenium, Jansenius Sacryanum, Sacryanus Arnaldum et fratres ejus. » Des Réaux, *Historiettes*, t. IV, pag. 71, 72. Comparez Huetius, *de Rebus ad eum pertinentibus*, pag. 64 : « Jansenium dogmata sua ex Calvinianis fontibus derivasse. »

(2) Jansénius naquit dans un village près de Leerdam et fut élevé, si je ne me trompe, à Utrecht.

(3) Duvernet (*Hist. de la Sorbonne*, t. II, pag. 170-175) expose d'une manière très superficielle l'introduction du jansénisme en France; mais le lecteur en trouvera un recit contemporain très caractéristique dans les *Mém. de Motteville*, t. II, pag. 224-227. Le rapport entre cette doctrine et l'esprit frondeur fut remarqué à cette époque, et des Réaux, qui écrivait au milieu du dix-septième siècle, cite cette opinion que la Fronde « était venue du jansénisme. » *Historiettes*, t. IV, pag. 72. Omer Talon dit également que, en 1648, « il se trouvait que tous ceux qui étoient de cette opinion n'aimoient pas le gouvernement présent de l'État. » *Mém. d'Omer Talon*, t. II, pag. 280, 281.

(4) Brienne, qui connut personnellement Louis XIV, dit : « Jansénisme, l'horreur du roi. » *Mém. de Brienne*, t. II, pag. 240. Comparez Duclos, *Mém. secrets*, t. I, pag. 112. A la fin de son règne, il promut un ecclésiastique à l'épiscopat sur le motif avoué de son opposition aux jansénistes. Ceci ce passait en 1713. *Lettres inédites de Maintenon*, t. II, pag. 496, 406. Voyez en outre t. I, pag. 220, 222.

Après la mort de Louis XIV, les jansénistes gagnèrent rapidement du terrain : la Sorbonne même leur ouvrit ses portes (1) ; et vers le milieu du dix-huitième siècle, ils constituaient un parti puissant dans le parlement de Paris (2). A la même époque à peu près, leur action commença à se révéler jusque dans le pouvoir exécutif et parmi les serviteurs de la couronne. Machault, qui occupait le poste important de contrôleur général, favorisait, le fait était notoire, leurs opinions (3) ; et lorsque quelques années après sa retraite, Choiseul fut appelé à la tête des affaires, ce ministre, doué de si hauts talents, les protégea ouvertement (4). Laverdy, contrôleur général en 1764, et Terray, contrôleur des finances en 1769, supportèrent leurs vues (5). Le procureur général, Gilbert des Voisins, était janséniste (6); il en fut de même de l'un de ses successeurs, Chauvelin (7) ; de l'avocat général, Pelletier de Saint-Fargeau (8), et de Camus, l'avocat bien connu du clergé (9). Turgot, le plus grand politique de l'époque, embrassa, dit-on, les mêmes opinions (10), tandis que Necker qui, à deux reprises différentes jouit presque du

(1) « La Sorbonne, moliniste sous Louis XIV, fut janséniste sous le régent et toujours divisée. » Duvernet, *Hist. de la Sorbonne*, t. II, pag. 225.

(2) Relativement à la force des jansénistes dans le parlement de Paris, consultez Tocqueville, *Règne de Louis XV*, t. I, pag. 352 ; t. II, pag. 176 ; Flassan, *Diplomatie*, t. VI, pag. 486 ; *Mém. de Georgel*, t. II, pag. 262 ; *Mém. de Bouillé*, t. I, pag. 67 ; Palmer, *Treatise on the Church*, t. I, pag. 327, 328.

(3) Lavallée, *Hist. des Français*, t. III, pag. 439.

(4) Soulavie, *Mém. de Louis XVI*, t. I, pag. 31, 145.

(5) Tocqueville, *Règne de Louis XV*, t. II, pag. 385 ; *OEuvres de Voltaire*, t. LIV, pag. 275 ; *Mém. de Georgel*, t. I, pag. 49-51.

(6) Duvernet, *Vie de Voltaire*, pag. 90.

(7) Lacretelle, XVIIIe *siècle*, t. II, pag. 119 ; Lavallée, t. III, pag. 477.

(8) *Mém. de Georgel*, t. I, pag. 57.

(9) La Fayette, *Mémoires*, t. II, pag. 53 ; Dumont, *Souvenirs*, pag. 154 ; Goergel, t. II, pag. 353 ; t. III, pag. 10.

(10) Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. III, pag. 137.

pouvoir suprême, était (le fait était de notoriété publique), un austère calviniste. Ajoutons que non seulement Necker, mais encore Rousseau, que l'on considère à juste titre comme l'un des principaux promoteurs de la révolution, étaient nés à Genève et puisèrent leurs premières idées à la grande source de la théologie calviniste.

Dans cet état des choses, il était impossible qu'une compagnie telle que celle des jésuites continuât à se maintenir. Dernier défenseur de l'autorité et de la tradition, il était naturel qu'ils tombassent à une époque où les hommes d'État étaient sceptiques et les théologiens calvinistes. Le peuple lui-même avait déjà réclamé leur destruction; et lorsqu'en 1757, Damiens tenta d'assassiner le roi, la croyance générale fut que les jésuites étaient les instigateurs de ce coup (1). Cette accusation, nous le savons maintenant, était fausse, mais le fait seul, que cette rumeur ait existé, nous prouve la disposition de l'esprit du peuple. Quoi qu'il en soit, la perte des jésuites fut décidée. Au mois d'avril 1761, le parlement ordonna qu'on lui présentât les règlements de l'ordre (2). En août, interdiction leur est faite de recevoir des novices, et ordre leur est donné de fermer leurs colléges; un certain nombre de leurs ouvrages les plus célèbres sont publiquement brûlés par la main du bourreau (3). Enfin, en 1752, paraît un édit qui condamne les jésuites sans qu'ils aient été entendus dans leur cause (4), ordonne la vente de toutes leurs propriétés et la sécularisa-

(1) « The Jesuits are charged by the vulgar as promoters of that attempt. » Lettre de Stanley écrite en 1761. Chatham, *Correspond.*, t. II, pag. 127. Consultez Campan, *Mém. de Marie-Antoinette*, t. III, pag. 19, 21; Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXIX, pag. 111, 127.

(2) Lavallée, *Hist. des Français*, t. III, pag. 476.

(3) Flassan, *Diplomatie française*, t. VI, pag. 491.

(4) « Sans que les accusés eussent été entendus. » Lavallée, t. III, pag. 477. « Pas un seul n'a été entendu dans leur cause. » Barruel, *Hist. du jacobinisme*, t. II, pag. 264.

tion de leur ordre, les déclare « impropres à être admis dans un pays bien gouverné, » bref abolit formellement leur société (1).

Ainsi succomba sous la pression de l'opinion publique cette grande société, longtemps la terreur du monde. Ce qui rend cette chute d'autant plus remarquable, c'est que le prétexte mis en avant pour justifier l'examen de ses statuts était si léger, qu'aucun gouvernement précédent n'eût consenti à s'y prêter un seul instant. Oui, cette immense corporation spirituelle fut jugée par une cour temporelle pour avoir usé de mauvaise foi dans une transaction commerciale et refusé de payer une somme qu'on prétendait due (2). La communauté la plus importante de l'Église catholique, les guides spirituels de la France, les instructeurs de sa jeunesse et les confesseurs de ses rois, furent traduits à la barre et poursuivis, en leur capacité collective, pour la frauduleuse répudiation d'une dette commune (3). La disposition générale des esprits était si marquée que, pour détruire les jésuites, on jugea inutile d'employer les artifices par lesquels on enflamme d'ordinaire l'esprit du peuple. De quoi les accuse-t-on? D'avoir conspiré contre l'État? D'avoir corrompu la morale publique? D'avoir voulu renverser la religion? Point : toutes ces accusations s'étaient produites au dix-septième siècle et étaient conformes au génie de l'époque. Mais, au dix-huitième siècle, il ne fallut qu'un léger incident qui pût servir

(1) Lavallée, t. III, pag. 477; Flassan, t. VI, pag. 504, 505; Sismondi, t. XXIX, pag. 234, et les lettres de Diderot qui, bien qu'il fût à Paris à cette époque, en fait un récit assez incomplet. *Mém. de Diderot*, t. II, pag. 127, 130-132.

(2) Flassan, *Hist. de la diplomatie*, t. VI, pag. 486-488.

(3) « Enfin ils furent mis en cause, et le parlement de Paris eut l'étonnement et la joie de voir les jésuites amenés devant lui comme de vils banqueroutiers. » Lacretelle, XVIII° *siècle*, t. II, pag. 252. « Condemned in France as fraudulent traders. » Schlosser, *Eighteenth Century*, t. IV, pag. 451.

de prétexte pour justifier ce que la nation avait déjà décidé. Donc, attribuer ce grand événement à une banqueroute commerciale ou aux intrigues d'une maîtresse (1), c'est confondre la cause de l'acte avec le prétexte sous lequel l'acte est commis. Aux yeux des hommes du dix-huitième siècle, le véritable crime des jésuites était qu'ils appartenaient plutôt au passé qu'au présent et qu'en défendant les abus des anciennes institutions, ils entravaient les progrès du genre humain. Ils étaient en travers du siècle et le siècle les balaya de son chemin. Voilà la véritable cause de leur renversement, cause que n'apercevront pas sans doute les écrivains qui, sous le titre menteur d'historiens, ne sont que les compilateurs des billevesées et des commérages des cours, et qui s'imaginent que les destinées des grandes nations peuvent être décrétées dans les antichambres des ministres et dans les conseils des rois.

Après la chute des jésuites, rien ne semblait devoir préserver l'Église gallicane d'une destruction immédiate (2). Depuis quelque temps le vieil esprit théocratique était en baisse, et le clergé souffrait plus du cancer intérieur que des attaques du dehors. Le progrès des lumières produisait alors en France les mêmes résultats que ceux que j'ai indiqués en Angleterre; la science, par ses attractions croissantes, détournait vers elle nombre d'hommes illustres qui, à une époque antérieure, fussent devenus les membres actifs de la profession ecclésiastique. L'admirable éloquence par laquelle le clergé français s'était fait remarquer, s'éteignait de jour

(1) Plusieurs écrivains attribuent le renversement des jésuites aux menées de madame de Pompadour!

(2) L'on rapporte que Choiseul dit en parlant des jésuites : « Leur éducation détruite, tous les autres corps religieux tomberont d'eux-mêmes. » Barruel, *Hist. du jacobinisme*, t. I, pag. 63.

en jour, et l'on n'entendait plus la voix des grands orateurs, cette voix qui appelait autrefois le peuple en foule dans les temples (1). Massillon, le dernier représentant de cette race illustre qui enchaîna si puissamment les esprits et dont la fascination exerce encore aujourd'hui sur nous un effet si magique qu'on saurait à peine y résister, Massillon mourut en 1742; lui disparu, le clergé français ne compte plus dans ses rangs le moindre homme éminent, soit comme penseur, orateur ou écrivain (2); et il semblait que toute possibilité de recouvrer sa position perdue lui fût refusée. Pendant que la société s'avançait, le clergé reculait. Toutes les sources de son pouvoir étaient desséchées. Privé de tout chef actif, ayant perdu la confiance du gouvernement et le respect du peuple, il était devenu la risée du siècle (3).

Il semble étrange, à première vue, qu'en pareilles circonstances, le clergé français ait pu, pendant près de trente ans après l'expulsion des jésuites, maintenir si bien sa position qu'il ait été à même d'intervenir impunément dans les affaires

(1) En 1771, Horace Walpole écrit de Paris que les églises et les couvents sont si déserts qu'ils « appear like abandoned theatres destined to destruction, » et il fait ressortir le contraste existant entre l'état des choses actuel et ce qu'il a vu autrefois. Walpole, *Letters*, t. V, pag. 310, édit. 1840.

(2) « So low had the talents of the once illustratious church of France fallen that in the latter part of the eighteenth century, when Christianity itself was assailed, not one champion of note appeared in its ranks; and when the convocation of the clergy, in 1770, published their famous anathema against the dangers of unbelief, and offered rewards for the best essays in defence of the Christian faith, the productions called forth were so despicable that they sensibly injured the cause of religion. » Alison, *Hist. of Europe*, t. I, pag. 180, 181.

(3) En 1766, le révérend William Cole écrit à Alban Butler : « I travelled to Paris through Lille and Cambray in their public voitures, and was greatly scandalized and amazed at the open and unreserved disrespect, both of the trading and military people, for their clergy and religious establishment. When I got to Paris, it was much worse. » Ellis, *Original Letters*, 2e série, t. IV, pag. 485. Consultez également Walpole, *Letters to Lady Ossory*, t. II, pag. 513, édit. 1848. Voyez la plainte que l'on présenta à Besançon dans Lepan, *Vie de Voltaire*, pag. 113.

publiques (1). La vérité, toutefois, la voici : le répit accordé à l'ordre ecclésiastique était dû au mouvement que j'ai déjà indiqué et en vertu duquel l'intellect en France, durant la seconde partie du dix-huitième siècle, changea son plan d'attaque, et dirigeant ses forces contre les abus politiques, négligea jusqu'à un certain point les abus spirituels sur lesquels son attention s'était exclusivement portée jusqu'ici. Il en était résulté qu'en France le gouvernement avait adopté une politique que les grands penseurs avaient, à la vérité, créée, mais pour laquelle leur zèle commençait à se ralentir. Les Français les plus illustres s'occupaient alors d'attaquer l'État, et, dans la chaleur du nouveau combat, ils laissèrent quelque peu l'Église de côté. Mais, dans l'intervalle, le grain qu'ils avaient semé germa au sein du pouvoir lui-même. La marche des chòses était si rapide, que ces opinions antiecclésiastiques qui, il y avait quelques années à peine, étaient regardées comme des paradoxes, comme propres à fomenter des troubles et punies comme telles, étaient, aujourd'hui, adoptées par les hommes d'État, par les ministres, qui leur donnaient force de vie. Le gouvernement mettait en œuvre des principes restés jusque-là à l'état de pure théorie : et ce qui arriva alors n'est-ce pas ce qui advient toujours : à savoir que les politiques pratiques ne font qu'appliquer et réaliser des idées que des philosophes plus avancés ont depuis longtemps suggérées.

Aussi bien, à aucune époque du dix-huitième siècle, les hommes d'idée et les hommes d'action ne combinèrent étroi-

(1) Comme aussi de conserver leurs biens immenses qui, à l'époque où la révolution éclata, étaient estimés à une valeur de 80,000,000 de livres sterling et produisant un revenu annuel de « somewhat under 75,000,000 francs. » Alison, *Europe*, t. I, pag. 183; t. II, pag. 120; t. XIV, pag. 122, 123.

tement leurs assauts contre l'Église, — puisque dans la première partie du siècle c'est la littérature — et non le gouvernement — qui porte le coup de boutoir au clergé, et que dans la seconde moitié les rôles sont intervertis. Nous avons déjà indiqué quelques faits de cette singulière transition, et nous espérons les avoir fait ressortir clairement aux yeux du lecteur. Ce que nous nous proposons maintenant, c'est de compléter la généralisation en prouvant qu'une transformation identique s'opérait dans toutes les autres sphères de la science, et que si, dans la première période, l'attention se porta principalement vers les phénomènes intellectuels, dans la seconde période, elle se porte davantage vers les phénomènes physiques; ce qui vint donner au mouvement politique une impulsion encore plus vigoureuse. Car l'intellect en France, renversant la sphère de ses travaux, détourna la pensée de l'homme de l'interne pour la reporter sur l'externe et, concentrant son attention plutôt sur ses besoins matériels que sur ses besoins moraux, dirigea contre les empiétements de l'État une hostilité qui ne s'était manifestée jusqu'ici que contre les empiétements de l'Église. Chaque fois qu'il s'élève une tendance à préférer ce qui vient du dehors à ce qui vient du dedans, et à agrandir ainsi la matière aux dépens de l'esprit, il y aura également tendance à croire qu'une institution qui entrave nos idées est moins nuisible que celle qui contrôle nos actions; tout à fait de la même manière, ceux qui repoussent les vérités fondamentales de la religion s'inquiéteront peu du point jusqu'auquel ces vérités seront perverties. Qui nie l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ne s'occupera nullement de la manière dont un culte grossier et affecté défigure ces sublimes doctrines. Idolâtrie, cérémonies, pompes, dogmes, toutes

les traditions qui arrêtent la religion, tout cela ne trouble pas de tels hommes, parce qu'à leurs yeux les opinions enchaînées sont aussi fausses que celles qui sont favorisées. Pourquoi donc ceux qui ignorent les vérités transcendantes chercheraient-ils à éloigner les superstitions qui assombrissent ces vérités? Semblable génération, loin d'attaquer les usurpations du clergé, le considérerait plutôt comme l'instrument propre à comprimer l'ignorance et à contrôler le vulgaire. Aussi est-il rare qu'un athée sincère soit un ardent controversiste. Mais qu'il arrive, ce qui est advenu, le siècle dernier, en France, qu'il arrive, dis-je, que des hommes d'une grande énergie et imbus des sentiments que je viens d'exposer, se trouvent en présence du despotisme politique, ils se ceindront les reins et marcheront contre la tyrannie, et ils agiront avec d'autant plus de vigueur, que, croyant qu'il y va de leur salut suprême, ils considéreront avant tout, que dis-je? exclusivement, leur bonheur temporel.

C'est à ce point de vue que le progrès de l'athéisme qui surgit alors en France devient une question d'un intérêt, pénible sans doute, mais néanmoins fort grand. La date à laquelle se produisirent ces idées corrobore pleinement ce que j'ai déjà dit du changement qui s'opéra au milieu du dix-huitième siècle. La première œuvre importante dans laquelle elles furent proclamées, fut la célèbre Encyclopédie, publiée en 1751 (1). Avant cette époque, des opinions aussi

(1) M. Barante (*Littérature française au* XVIII*e* *siècle*, pag. 94) dit : « On arriva bientôt à tout nier; déjà l'incrédulité avait rejeté les preuves divines de la révélation, et avait abjuré les devoirs et les souvenirs chrétiens; on vit alors l'athéisme lever un front plus hardi, et proclamer que tout sentiment religieux était une rêverie et un désordre de l'esprit humain. C'est de l'époque de l'Encyclopédie que datent les écrits où cette opinion est le plus expressément professée. Ils furent peu imités. » Cette dernière phrase, je regrette d'avoir à le dire, est erronée.

dégradantes, bien qu'elles fussent parfois ébauchées en public, n'étaient pas le fait des hommes de talent : et dans l'état antérieur de la société, elles ne pouvaient avoir grande action sur le siècle. Mais, durant la seconde moitié du dix-huitième siècle, elles affectèrent toutes les parties de la littérature française. Entre 1758 et 1770, l'athéisme gagna rapidement du terrain (1), et en 1770, parut le fameux ouvrage, intitulé le *Système de la nature*, dont le succès et, malheureusement, le talent firent de son apparition une époque importante dans l'histoire de France. Sa popularité fut immense (2) ; les vues qu'il renferme sont si clairement et si méthodiquement présentées, qu'elles lui ont acquis le nom de code de l'athéisme (3). Cinq ans plus tard, l'archevêque de Toulouse, dans une adresse au roi au nom du clergé, déclare que l'athéisme est devenu l'opinion dominante (4). Cette assertion, comme toutes celles du même genre, devait être exagérée ; mais qu'elle fût vraie en grande partie, c'est

(1) « Dans un intervalle de douze années, de 1758 à 1770, la littérature française fut souillée par un grand nombre d'ouvrages où l'athéisme était ouvertement professé. » Lacretelle, XVIIIe *siècle*, t. II, pag. 310.

(2) Voltaire, qui se prononça contre cet ouvrage, parle de sa popularité dans toutes les classes, et dit qu'il était lu par « des savants, des ignorants, des femmes. » *Dict. philos.*, art. *Dieu*, sect. 4, *OEuvres de Voltaire*, t. XXXVIII, pag. 366. Voyez aussi t. LXVII, pag. 260 ; Longchamp et Wagnière, *Mém. sur Voltaire*, t. I, pag. 13, 334 ; *Lettres inédites de Voltaire*, t. II, pag. 210, 246 ; plus une lettre de lui dans la *Correspond. de Dudeffand*, t. II, pag. 329. Rapprochez Tennemann, *Gesch. der Philos.*, t. XI, pag. 320 : « Mit ungetheiltem Beifalle aufgenommen worden und grossen Einflus gehabt hat. »

(3) « Le code monstrueux de l'athéisme. » *Biog. universelle*, t. XXIX, pag. 88. Morellet qui, en pareille matière, n'était pas un juge bien sévère, dit : « Le *système de la nature* surtout est un catéchisme d'athéisme complet. » *Mém. de Morellet*, t. I, pag. 133. Staüdlin (*Gesch. der theolog. Wissenschaften*, t. II, pag. 440) l'appelle « ein system des entschiedenen Atheismus, » tandis que Tennemann, qui en donne le meilleur aperçu que j'aie encore trouvé, dit : « Es machte bei seinem Erscheinen gewaltiges Aufsehen, und ist fast immer als das Handbuch des atheismus betrachtet worden. » *Gesch. der Philos.*, t. XI, pag. 349.

(4) « Le monstrueux athéisme est devenu l'opinion dominante. » Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. III, pag. XVI. L'adresse de l'archevêque, « muni des pouvoirs de l'assemblée générale du clergé, » fut présentée en septembre 1775.

ce que savent ceux qui ont étudié les habitudes intellectuelles de la génération qui précéda immédiatement la révolution. Parmi les écrivains de second rang, Damilaville, Delegre, Maréchal, Naigeon, Toussaint furent les défenseurs zélés de ce dogme sombre et glacial qui, afin d'éteindre l'espoir de la vie à venir, efface dans l'esprit de l'homme les glorieux instincts de son immortalité (1). Et, chose étrange à dire, parmi les plus hautes intelligences mêmes, quelques-unes ne purent échapper à la contagion. L'athéisme était ouvertement professé par Condorcet, d'Alembert, Diderot, Helvétius, Lalande, Laplace, Mirabeau et Saint-Lambert (2). Eh! quoi, tout cela concordait si entièrement avec la disposition générale, qu'en société on faisait parade de ce qui, en d'autres pays et à d'autres époques, a été une erreur rare et singulière, une infection excentrique que le malade était disposé à cacher. En 1764, Hume se trouva, chez le baron d'Holbach, au milieu d'une réunion composée des Français les plus célèbres, résidant alors à Paris. Le grand Écossais qui, sans nul doute, connaissait l'opinion dominante, saisit cette occasion pour soulever un argument au sujet de l'existence d'un athée proprement dit; quant à lui, disait-il, il n'avait jamais eu la chance d'en rencontrer un seul. « Vous avez joué de malheur, » répliqua Holbach; « mais à cette heure, vous voilà à table en compagnie de dix-sept athées (3). »

(1) *Biog. universelle*, t. X, pag. 471, 669 ; t. XXVII, pag. 8 ; t. XXX, pag. 542 ; *Mém. de Brissot*, t. I, pag. 305 ; Tocqueville, *Règne de Louis XV*, t. II, pag. 77.

(2) *Mem. of Mallet du Pan*, t. I, pag. 50 ; Soulavie, *Règne de Louis XVI*, t. V, pag. 127 ; Barruel, *Hist. du jacobinisme*, t. I, pag. 104, 135, 225 ; t. II, pag. 23 ; t. III, pag. 200 ; *Life of Romilly*, t. I, pag. 46, 145 ; Staüdlin, *Theolog. Wissenschaften*, t. II, pag. 440 ; Georgel, *Mémoires*, t. II, pag. 250, 350 ; Grimm, *Correspond.*, t. XV, pag. 87 ; *Mém. de Morellet*, t. I, pag. 130 ; Lepan, *Vie de Voltaire*, pag. 369 ; Tennemann, *Gesch. der Philos.*, t. XI, pag. 350 ; Musset Pathay, *Vie de Rousseau*, t. II, pag. 177, 297 ; *Mém. de Genlis*, t. V, pag. 180 ; Hitchcock, *Geology*, pag. 263 ; *Mém. d'Épinay*, t. II, pag. 63, 66, 76.

(3) Diderot raconte ce fait à Romilly. *Life of Romilly*, t. I, pag. 131, 132. Voyez égale-

Toutes tristes que soient ces circonstances, elles ne constituent qu'un seul aspect de l'immense mouvement qui, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, arracha l'intellect français à l'étude du monde intérieur pour le plonger dans l'étude du monde extérieur. Nous trouvons un exemple frappant de cette tendance dans le fameux ouvrage d'Helvétius, sans contredit le traité de morale le plus parfait et le plus influent que la France produisit à cette époque. Ce livre parut en 1758 (1); et, bien qu'il porte le titre d'Essai sur l'esprit (*de l'Esprit*), il ne renferme pas un seul passage d'où nous puissions inférer que l'esprit, dans le sens ordinaire du mot, ait la moindre existence. Dans ce traité qui pendant cinquante ans, fut en France le code de la morale, l'auteur pose des principes qui sont exactement à l'éthique ce que l'athéisme est à la théologie. Helvétius, comme point de départ, établit comme un fait incontestable que la différence entre l'homme et les animaux est le résultat de la différence de leur forme extérieure, et que si, par exemple, la nature, au lieu de doigts et de mains flexibles, eût terminé nos poignets par un pied de cheval, nous serions toujours restés errants sur la face du globe, sans art, sans défense, tout occupés du soin de pourvoir à notre nourriture et d'éviter les bêtes féroces (2). Il devient évident que la structure

ment Burton, *Life of Hume*, t. II, pag. 220. Priestley, qui voyagea en France en 1774, dit : « All the philosophical persons to whom I was introduced at Paris were unbelievers in christianity, and even professed atheists. » Priestley, *Memoirs*, t. I, pag. 74. Voyez aussi une lettre d'Horace Walpole datée de Paris 1765 (Walpole, *Letters*, édit. 1840, t. V, pag. 96) : « Their avowed doctrine in atheism. »

(1) *Biog. universelle*, t. XX, pag. 29.

(2) « Si la nature, au lieu de mains et de doigts flexibles, eût terminé nos poignets par un pied de cheval, qui doute que les hommes sans art, sans habitations, sans défense contre les animaux, tout occupés du soin de pourvoir à leur nourriture et d'éviter les bêtes féroces, ne fussent encore errants dans les forêts comme des troupeaux fugitifs? » Helvétius, *de*

du corps est la seule cause de notre supériorité si vantée, si nous considérons que nos pensées sont simplement le produit de deux facultés que nous partageons en commun avec tous les autres animaux ; à savoir, la faculté de percevoir des impressions des objets extérieurs, et la faculté de nous rappeler ces impressions après les avoir perçues (1). D'où il s'ensuit, dit Helvétius, que les facultés intérieures de l'homme étant les mêmes que celles de tous les autres animaux, notre sensibilité et notre mémoire seraient inutiles, si nous n'étions doués de ces particularités extérieures qui nous distinguent éminemment et auxquelles nous devons tout ce qu'il y a de plus précieux (2). Ces propositions établies, il est facile d'en déduire tous les principes essentiels des actions morales : car, la mémoire n'étant qu'un des organes de la sensibilité physique (3), et le jugement qu'une sensation (4), toutes les idées de devoir et de vertu doivent être appréciées suivant leur rapport avec les sens, en d'autres termes, suivant la somme totale de jouissance physique qu'elles procurent. Voilà la véritable base de la philosophie morale. Considérer la morale sous un autre point de vue. c'est s'en laisser imposer par des termes de convention qui n'ont de fondement que dans les préjugés des ignorants, Vices et vertus sont simplement le résultat des passions, et

l'Esprit, t. I, pag. 2. Helvétius avait-il jamais lu l'attaque d'Aristote contre Anaxagoras pour avoir affirmé que διὰ τὸ χεῖρας ἔχειν φρονιμώτατον εἶναι τῶν ζώων ἄνθρωπον ? Cudworth, *Intellect. Syst.*, t. III, pag. 311.

(1) *De l'Esprit*, t. I, pag. 2.

(2) *Ibid.*, t. I, pag. 4.

(3) « En effet la mémoire ne peut être qu'un des organes de la sensibilité physique. » T. I, pag. 6. Comparez ce que dit M. Lepelletier à ce sujet. *Physiologie médicale*, t. III' pag. 272.

(4) « D'où je conclus que tout jugement n'est qu'une sensation. » *De l'Esprit*, t. I, pag. 10. « *Juger*, comme je l'ai prouvé, n'est proprement que *sentir*. » Pag. 41.

les passions sont dues à la sensibilité physique de la douleur et du plaisir (1). C'est ainsi que s'établit le sentiment de la justice. L'homme dut la sensibilité physique à la douleur et au plaisir, d'où le sentiment de l'intérêt personnel et le désir de se rassembler en société. Cette société une fois formée, l'idée d'intérêt général surgit, parce que, sans cette idée, la société n'eût pu se maintenir unie; et comme les actions ne sont justes ou injustes que dans la proportion où elles servent à cet intérêt général, on établit une mesure qui distingua la justice de l'injustice (2). Avec le même esprit inflexible, et avec abondance d'exemples à l'appui, Helvétius examine l'origine des autres sentiments qui régissent les actions humaines. Ainsi, dit-il, l'ambition et l'amitié sont entièrement le produit de la sensibilité physique. Les hommes soupirent après la gloire, soit en raison du plaisir qu'ils espèrent retirer de la simple possession de la renommée, soit comme moyen de se procurer par la suite d'autres plaisirs (3). Quant à l'amitié, elle ne sert qu'à accroître nos plaisirs ou à adoucir nos douleurs; c'est dans ce but qu'on cherche à faire communion d'amitié (4). Au

(1) « Né sensible à la douleur et au plaisir, c'est à la sensibilité physique que l'homme doit ses passions, et à ses passions qu'il doit tous ses vices et toutes ses vertus. » *De l'Esprit*, t. II, pag. 53, et voyez t. I, pag. 239.

(2) « Une fois parvenu à cette vérité, je découvre facilement la source des vertus humaines: je vois que sans sa sensibilité à la douleur et au plaisir physique, les hommes, sans désirs, sans passions, également indifférents à tout, n'eussent point connu d'intérêt personnel; que sans intérêt personnel, ils ne se fussent point rassemblés en société, n'eussent point fait entre eux de conventions, qu'il n'y eût point eu d'intérêt général, par conséquent point d'actions justes ou injustes, et qu'ainsi la sensibilité physique et l'intérêt personnel ont été les auteurs de toute justice. » *Ibid.*, t. I, pag. 278.

(3) *De l'Esprit*, t. II, pag. 19, 20, 30, 34, 293, 294, 318. Se reporter à Épicure, dans Diog. Laert., *de Vit. Philos.*, lib. x, seg. 120, t. I, pag. 634.

(4) *Ibid.*, t. II, pag. 45. Il résume ainsi : « Il s'ensuit que l'amitié, ainsi que l'avarice, l'orgueil, l'ambition et les autres passions, est l'effet immédiat de la sensibilit physique. »

delà, la vie n'a rien à offrir à l'homme. Il lui est aussi impossible d'aimer le bien pour le bien que d'aimer le mal pour le mal (1). La mère qui pleure sur la perte de son enfant est simplement poussée par l'égoïsme; elle se lamente parce qu'un plaisir lui est enlevé et qu'elle voit un vide difficile à remplir (2). C'est ainsi que les vertus les plus hautes comme les vices les plus bas proviennent également du plaisir que nous trouvons à nous y livrer (3). C'est le grand moteur, la cause première. Tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes, nous le devons au monde extérieur; et l'homme lui-même est uniquement ce que le font les objets qui l'environnent (4).

Si j'ai exposé assez longuement les doctrines présentées dans ce fameux livre, ce n'est pas tant à cause du talent avec lequel elles sont soutenues qu'à cause de l'aperçu qu'elles nous donnent des mouvements d'une époque fort remarquable. Elles cadrèrent si bien avec les tendances dominantes, que non seulement l'auteur obtint une haute réputation en Europe (5), mais encore que, pendant plusieurs années, leur influence ne fit que s'accroître, et qu'elles exercèrent, particulièrement, une grande action en France (6), le

(1) *De l'Esprit*, t. I, pag. 73. « Il lui est aussi impossible d'aimer le bien pour le bien que d'aimer le mal pour le mal. »

(2) *Ibid.*, t. II, pag. 249.

(3) *Ibid.*, t. II, pag. 58.

(4) *Ibid.*, t. II, pag. 306. « Nous sommes uniquement ce que nous font les objets qui nous environnent. »

(5) « Saint-Surin, ardent adversaire d'Helvétius, admet que « les étrangers les plus éminents par leurs dignités ou par leurs lumières, désiraient d'être introduits chez un philosophe dont le nom retentissait dans toute l'Europe. » *Biog. universelle*, t. XX, pag. 33.

(6) Brissot (*Mémoires*, t. I, pag. 339) dit qu'en 1775 « le système d'Helvétius avait la plus grande vogue. » Turgot, qui attaqua ses doctrines, se plaint de ce qu'on les loue « avec une sorte de fureur » (*OEuvres de Turgot*, t. IX, pag. 297), et Georgel (*Mémoires*, t. II,

pays dans lequel ces principes s'étaient produits, et auquel ils étaient le mieux appropriés. Madame Dudeffand, qui passa sa vie, et elle fut longue, au milieu de la société française, et qui était l'un des observateurs les plus pénétrants de son temps, a résumé ce point par une expression très heureuse : « L'œuvre d'Helvétius, » dit-elle, « est populaire, parce que c'est un homme qui a dit le secret de tout le monde (1). »

Oui, cela est vrai : les principes d'Helvétius, malgré leur immense popularité, avaient, aux yeux de ses contemporains, une certaine apparence de secret; parce qu'on n'entrevoyait encore que très vaguement le rapport existant entre eux et la marche des événements. Pour nous, cependant, qui, placés à distance, pouvons examiner la question à l'aide des lumières d'une plus grande expérience, nous voyons clairement combien ce système répondait aux besoins de l'époque dont il était l'interprète et le grand traducteur. Il est évident que Helvétius dut gagner les sympathies de ses compatriotes; ce fait résulte, non pas seulement des témoignages contemporains qui nous prouvent son succès, mais encore d'une idée beaucoup plus large du tempérament de l'époque. Au moment même où Helvétius s'occupait encore de son travail, quatre ans seulement avant sa publication, il parut en France un ouvrage qui, tout en déployant plus de talent et jouissant d'une influence plus haute que

pag. 256) dit : Ce livre, écrit avec un style plein de chaleur et d'images, se trouvait sur toutes les toilettes. »

(1) « D'ailleurs le siècle de Louis XV se reconnut dans l'ouvrage d'Helvétius, et l'on prête à madame Dudeffand ce mot fin et profond : « C'est un homme qui a dit le secret de tout le monde. » Cousin, *Hist. de la philos.*, 1re série, t. III, pag. 201. Consultez *Correspond. de Dudeffand*, t. I, pag. XXII, et un sentiment semblable exprimé dans les *Mém. de Roland*, t. I, pag. 104. Dans Comte (*Philos. positive*) il est traité des rapports de l'ouvrage d'Helvétius avec la philosophie dominante, t. III, pag. 791, 792; t. V, pag. 744, 745.

celui d'Helvétius, n'en tendait pas moins tout à fait dans la même direction. Je veux dire le grand traité de métaphysique de Condillac, qui est, sous beaucoup de rapports, l'une des productions les plus remarquables du dix-huitième siècle et qui, pendant deux générations, posséda une autorité si irrésistible que, faute de le connaître, on ne saurait comprendre la nature des mouvements compliqués qui amenèrent la révolution française.

En 1754 (1), Condillac publia son célèbre ouvrage sur l'esprit, dont le titre seul était une preuve des dispositions qui avaient présidé à sa composition. Quoique ce profond penseur ne visât à rien de moins qu'à une analyse complète des facultés humaines; quoiqu'il fût, selon le jugement d'un critique très compétent, mais hostile, le seul métaphysicien français du dix-huitième siècle (2); il lui fut néanmoins impossible d'échapper aux tendances dominantes de l'époque vers le monde extérieur. Ainsi donc, il intitula son livre : *Traité des sensations* (3), et il y affirme péremptoirement que tout ce que nous savons est le résultat de la sensation : par là il entend l'effet produit sur nous par l'action du monde extérieur. Quoi que l'on puisse penser de l'exactitude de cette théorie, du moins il n'y a pas de doute qu'elle est soutenue avec une précision et une sévérité de raisonnement, dignes des plus grands éloges. Mais ce serait trop nous écarter de notre sujet que d'examiner les arguments à l'appui de ces principes : tout ce que nous nous proposons, c'est d'indiquer le

(1) *Biog. universelle*, t. IX, pag. 399.

(2) « Condillac est le métaphysicien français du XVIIIe siècle. » Cousin, *Hist. de la philos.*, 1re série, t. III, pag. 83.

(3) « Le *Traité des sensations* » qui, ainsi que le dit M. Cousin, est « sans comparaison le chef-d'œuvre de Condillac. » *Hist. de la philos.*, 2e série, t. II, pag. 77.

rapport existant entre sa philosophie et la disposition générale des esprits à son époque. Donc, sans prétendre faire le moins du monde une revue critique de ce livre célèbre, je me contenterai de réunir les propositions essentielles sur lesquelles il est basé, afin de faire ressortir l'harmonie qui le fait concorder avec les habitudes du siècle où il parut (1).

Pour élever son système, Condillac alla puiser les matériaux de sa philosophie dans la grande œuvre publiée par Locke soixante ans auparavant. Cependant, quoiqu'il en empruntât les parties les plus essentielles au philosophe anglais, il y eut un point très important sur lequel le disciple différa du maître : différence qui nous révèle d'une manière frappante la direction que prenait alors l'intellect en France. Locke, avec un certain vague dans l'expression, peut-être même avec un certain vague dans la pensée, avait affirmé que la réflexion était une faculté ayant une existence séparée, tout en maintenant que c'était en passant par le canal de cette faculté que le résultat de la sensation devenait efficace (2). Condillac, poussé par la tendance générale de l'époque, ne voulut pas entendre parler d'une telle distinction. A l'exemple de presque tous les contemporains, il était jaloux de toute prétention qui aurait accru l'autorité du monde intérieur au détriment de celle du monde extérieur. Il refuse donc

(1) A l'égard de l'influence immense exercée par Condillac, consultez Renouard, *Hist. de la médecine*, t. II, pag. 355; Cuvier, *Éloges*, t. III, pag. 387; Broussais, *Cours de phrénologie*, pag. 45, 68-71, 829; Pinel, *Aliénation mentale*, pag. 94; Brown, *Philos. of the Mind*, pag. 212.

(2) Que Locke ait ou non entendu que la réflexion est une faculté indépendante aussi bien que distincte, c'est ce qu'on ne saurait dire, parce que l'on pourrait prendre dans ses œuvres des passages prouvant soit l'affirmative, soit la négative. Le docteur Whewell observe avec raison que Locke se sert de ce terme si vaguement « as to allow his disciples to make of his doctrines what they please. » *Hist. of Moral Philosophy*, 1852, pag. 71.

de reconnaître la réflexion comme la source des idées (1), soit parce que la réflexion n'est que le canal par lequel les idées découlent des sens, soit parce qu'elle n'est dans son principe que la sensation même. Donc, suivant lui, la seule question est de savoir de quelle manière notre contact avec la nature fait naître les idées : car, toujours selon lui, les facultés humaines ne sont entièrement dues qu'à l'opération des sens. On attribue souvent à Dieu, continue Condillac, les jugements que nous formons ; manière de raisonner fort commode et qui provient simplement de la difficulté de les analyser (2). Ce n'est qu'en considérant comment surgissent nos jugements que nous pouvons faire disparaître cette obscurité. Le fait est que l'attention que nous donnons à un objet n'est rien autre que la sensation qu'excite cet objet (3) ; et ce que nous appelons idées abstraites ne sont que différentes manières d'être attentif (4). Les idées ainsi formées, le procédé subséquent est fort simple. Être attentif à deux idées, c'est les comparer, de sorte que la comparaison, loin d'être le résultat de l'attention, est plutôt l'attention même (5). Voilà qui nous donne tout de suite la faculté du

(1) « Locke distingue deux sources de nos idées, les sens et la réflexion. Il seroit plus exact de n'en reconnoître qu'une, soit parce que la réflexion n'est dans son principe que la sensation même, soit parce qu'elle est moins la source des idées, que le canal par lequel elles découlent des sens. » Condillac, *Traité des sensations*, pag. 13. Voyez également aux pag. 19, 216, de quelle manière la sensation se transforme en réflexion, ainsi que le résumé à la pag. 416, « que toutes nos connaissances viennent des sens et particulièrement du toucher. »

(2) Il dit en parlant de Mallebranche (*Traité des sensations*, pag. 312) : « Ne pouvant comprendre comment nous formerions nous-mêmes ces jugemens, il les attribue à Dieu, manière de raisonner fort commode et presque toujours la ressource des philosophes.

(3) « Mais à peine j'arrête la vue sur un objet, que les sensations particulières que j'en reçois sont l'attention même que je lui donne. » *Traité des sensations*, pag. 16.

(4) « Ne sont que différentes manières d'être attentif. » Pag. 122.

(5) « Dès qu'il y a double attention, il y a comparaison ; car être attentif à deux idées ou les comparer, c'est la même chose. » Pag. 17.

jugement, car, dès qu'il y a comparaison, il y a nécessairement jugement (1). De même, la mémoire n'est que la sensation transformée (2); tandis que l'imagination est la mémoire même qui, parvenue à toute la vivacité dont elle est susceptible, fait paraître présent ce qui est absent (3). Les impressions que nous recevons du monde extérieur étant donc, non la source de nos facultés, mais ces facultés mêmes, la conclusion à laquelle nous sommes amenés est inévitable. Il résulte, dit Condillac, que la nature commence tout en nous, que nos connaissances sont uniquement son ouvrage, que nous ne nous instruisons que d'après ses leçons, et que tout l'art de raisonner consiste à continuer comme elle nous a fait commencer (4).

Il est tellement impossible de se méprendre sur la tendance de ces principes que, pour apprécier leur résultat, je n'ai besoin que de considérer jusqu'à quel point ils furent adoptés. A vrai dire, le zèle avec lequel on les fit pénétrer dans toutes les sphères des connaissances ne surprendra que ceux qui, par suite du tour habituel de leurs pensées, n'étudient l'histoire que par fragments séparés : aussi, inaccoutumés à la considérer comme un tout homogène, ils ne s'aperçoivent pas que, à chaque grande époque, il y a une idée maîtresse qui opère, en moulant les événements du temps et en déterminant leur résultat final. Or, dans la se-

(1) « Dès qu'il y a comparaison, il y a jugement. » Pag. 65.

(2) « La mémoire n'est donc que la sensation transformée. » Pag. 17. Comparez pag. 61.

(3) « L'imagination est la mémoire même, parvenue à toute la vivacité dont elle est susceptible. » Pag. 78. « Or j'ai appelé l'imagination cette mémoire vive qui fait paroître présent ce qui est absent. » Pag. 245.

(4) « Il résulte de cette vérité que la nature commence tout en nous; aussi ai-je démontré que, dans le principe ou dans le commencement, nos connoissances sont uniquement son ouvrage, que nous ne nous instruisons que d'après ses leçons et que tout l'art de raisonner consiste à continuer comme elle nous a fait commencer. » Pag. 178.

conde moitié du dix-huitième siècle, en France, cette idée fut l'infériorité du monde intérieur comparé au monde extérieur. Ce fut ce principe dangereux, mais plausible, qui détourna de l'Église l'attention des hommes pour la reporter sur l'État, et qui se révéla chez Helvétius, le plus célèbre moraliste français, et chez Condillac, le plus célèbre métaphysicien français. Ce fut ce même principe qui, en augmentant, si je puis m'exprimer ainsi, la réputation de la nature, poussa les plus grands penseurs à l'étude des lois physiques, et à délaisser tous les autres sujets qui avaient été en vogue au siècle précédent. Par suite de ce mouvement, les apports nouveaux faits à toutes les branches des sciences physiques furent si merveilleux, qu'en France, durant les cinquante dernières années du siècle, on découvrit une plus grande somme de vérités nouvelles se rapportant au monde extérieur, que pendant tous les autres siècles réunis. Nous reparlerons ailleurs en détail de ces découvertes, en tant qu'elles ont servi au but général de la civilisation ; quant à présent, je me contenterai d'indiquer la plus remarquable, afin que le lecteur puisse comprendre l'enchaînement de l'argument subséquent, et le rapport existant entre elles et la révolution française.

A considérer le monde extérieur au point de vue général, on peut dire que les trois forces les plus importantes qui accomplissent les opérations de la nature, ce sont la chaleur, la lumière et l'électricité, en comprenant dans cette dernière les phénomènes du magnétisme et du galvanisme. Pour la première fois, les Français s'appliquèrent à tous ces sujets avec un succès signalé. A l'égard de la chaleur, non seulement l'on rassembla avec des soins infatigables tous les matériaux nécessaires pour arriver plus tard à l'induction,

mais encore, avant que cette génération se fût écoulée, l'induction fut établie : en effet, tandis que Prevost (1) traçait les lois de la radiation, celles de la conduction étaient posées par Fourier qui, à la veille même de la révolution, s'occupait d'élever la thermotique à l'état de science, au moyen de l'application déductive de la célèbre théorie mathématique qu'il inventa et qui porte encore son nom (2). Relativement à l'électricité, il suffira d'indiquer, pendant la même époque, les expériences importantes de d'Alibard, suivie des immenses travaux de Coulomb, qui ramena les phénomènes électriques sous la juridiction des mathématiques, complétant ainsi ce qu'OEpinus avait déjà préparé (3). Quant aux lois de la lumière, elles accumulaient les idées qui vers la fin du siècle, permirent à Malus de faire un pas décisif, et plus tard encore, à Fresnel d'enchérirsur ces découvertes (4). Ces deux illustres Français agran-

(1) Rapprochez Powell, *On Radiant Heat*, pag. 261, *Second Report of British Assoc.*, de Whewell, *Hist. of Sciences*, t. II, pag. 526, ainsi que de sa *Philosophy*, t. I, pag. 339, 340. Prévost était professeur à Genève, mais ses grands principes furent suivis en France par Dulong et Petit, et la célèbre théorie de la rosée du docteur Wells n'est que l'application de ces découvertes. Herschell, *Nat. Philosophy*, pag. 163, 345, 346. Relativement aux recherches qu'on ne cesse de poursuivre et à l'état de nos connaissances sur la radiation, consultez Liebig et Kopp, *Reports*, t. I, pag. 79; t. III, pag. 30; t. IV, pag. 45.

(2) On trouvera dans les ouvrages cités ci-après des renseignements sur la théorie mathématique de Fourier : Comte, *Philos. positive*, t. I, pag. 142, 175, 345, 346, 351; t. II, pag. 453, 551; Prout, *Bridgewater Treatise*, pag. 203, 204; Kelland, *On Heat*, pag. 6, *British Assoc. for* 1841; Erman, *Siberia*, t. I, pag. 243; Humboldt, *Cosmos*, t. I, pag. 169; Hitchcock, *Geology*, pag. 198; Pouillet, *Éléments de physique*, t. II, pag. 696, 697.

(3) Les études de Coulomb sur l'électricité et le magnétisme furent publiées de 1782 à 1789. *Fifth Report of Brit. Assoc.*, pag. 4. Consultez aussi Liebig et Kopp, *Reports*, t. III, pag. 128. A l'égard de ce qu'il doit à Æpinus, qui écrivait en 1759, consultez Whewell, *Induct. Sciences*, t. III, pag. 24-26, 35, 36, et Haüy, *Traité de minéralogie*, t. III, pag. 44; t. IV, pag. 14. On trouvera un compte rendu encore plus détaillé des travaux de Coulomb dans l'excellent ouvrage de M. Pouillet, *Éléments de physique*, t. I, part. II, pag. 63-79, 130-135.

(4) Fresnel appartient à ce siècle-ci, mais M. Biot dit que Malus commença ses recherches avant le passage du Rhin, en 1797. Biot, *Vie de Malus*, *Biog. universelle*, t. XXVI pag. 412.

dirent non seulement les connaissances que l'on possédait déjà sur la double réfraction, mais encore Malus découvrit la polarisation de la lumière, l'apport le plus splendide, sans contredit, qu'on ait fait à l'optique depuis l'analyse des rayons solaires (1). C'est ce qui amena Fresnel à se livrer à ses profondes recherches qui ont fixé sur une base solide la grande théorie des ondulations, dont il faut considérer Hooke, Huygens et surtout Young comme les créateurs, et qui renversa pour toujours la théorie corpusculaire de Newton (2).

Tels sont les progrès que la France fit dans la connaissance des parties de la nature qui sont par elles-mêmes invisibles et dont nous ne saurions dire si elles ont une existence matérielle, ou si elles sont simplement les conditions et les propriétés d'autres corps (3). L'immense valeur

(1) Pouillet, *Éléments de physique*, t. II, part. II, pag. 484, 514; *Report of Brit. Assoc. for* 1832, pag. 314; Leslie, *Nat. Philos.*, pag. 83; Whewell, *Hist. of Sciences*, t. II, pag. 408 410; *Philos. of Sciences*, t. I, pag. 350; t. II, pag. 25; Herschel, *Nat. Philos.*, pag. 258.

(2) La lutte entre ces théories rivales et la facilité avec laquelle de présomptueux ignorants, qui osèrent critiquer Young, abattirent et, pour ainsi dire, supprimèrent un homme doué d'aussi immenses talents, seront retracées dans une autre partie de cet ouvrage, parce qu'elles feront admirablement ressortir l'histoire et les habitudes de l'esprit anglais. Aujourd'hui la controverse est finie, du moins en ce qui concerne les défenseurs de l'émission; mais, de l'autre côté, il subsiste encore des difficultés qui auraient dû empêcher le docteur Whewell de s'exprimer d'un ton si tranchant sur un sujet qui est loin d'être épuisé. Cet excellent écrivain dit : « The undulatory theory of light; the only discovery which can stand by the side of the theory of universal gravitation, as a doctrine belonging to the same orders, for its generality, its fertility, and its certainty. » Whewell, *Hist. of the Induct. Sciences*, t. II, pag. 425. Se reporter aussi à la page 508.

(3) Quant à la prétendue impossibilité de concevoir l'existence de la matière privée des propriétés qui sont la source des forces (note, Paget, *Lectures on Pathology*, 53, t . I pag. 61), il y a deux raisons qui m'empêchent d'y attacher grand poids. D'abord telle conception qui, à une période d'une science, est dénommée impossible, devient, à une période plus avancée, parfaitement facile et si naturelle qu'on l'appelle souvent nécessaire. En second lieu, quelque indissoluble que puisse paraître le rapport entre la force et la matière, on n'a pas trouvé qu'il fût fatal à la théorie dynamique de Leibnitz; cela n'a nullement empêché d'autres illustres penseurs de maintenir les mêmes opinions, et les arguments de Berkeley, quoique sans cesse attaqués, n'ont jamais été réfutés.

de ces découvertes, en tant qu'elles accrurent la somme des vérités acquises, est incontestable : mais, en même temps, on fit des découvertes d'un autre ordre, qui, s'occupant plus palpablement du monde visible et, de plus, étant plus facilement comprises, produisirent des résultats plus immédiats, et, ainsi que je le démontrerai tout à l'heure, exercèrent une action remarquable, celle de renforcer la tendance démocratique qui fut inhérente à la révolution française. Il est impossible, dans les limites que je me suis tracées, de donner rien qui approche d'une idée adéquate de la merveilleuse activité avec laquelle les Français poussèrent leurs recherches dans toutes les parties du monde organique et inorganique; néanmoins, je crois qu'il est possible de faire entrer en quelques pages un sommaire des points les plus saillants qui puisse donner au lecteur un aperçu des hauts faits accomplis par la génération de grands penseurs qui fleurit en France, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Si nous bornons notre vue au globe que nous habitons, on conviendra que la chimie et la géologie sont les deux sciences qui non seulement promettent le plus, mais qui déjà contiennent les plus hautes généralisations. La raison en est claire, si nous faisons attention aux principes, bases de ces deux grands sujets. Le principe de la chimie est l'étude de la composition (1); l'objet de la géologie, l'étude de la position. La première se propose d'apprendre les lois qui gouvernent les propriétés de la matière; la seconde, les lois qui gouvernent sa localité. En chimie, nous expérimentons; en géologie, nous observons. En chimie, nous nous

(1) Toute décomposition chimique n'étant qu'une nouvelle forme de composition. Robin et Verdeil (*Chimie anatomique*, t. I, pag. 455, 456, 498) : « De tout cela il résulte que la dissolution est un cas particulier des combinaisons. »

occupons de l'arrangement moléculaire des plus minces atomes (2); en géologie, de l'arrangement cosmologique des massés les plus grandes. D'où il résulte que le chimiste, par sa minutie, et le géologiste, par sa grandeur, touchent aux deux extrêmes de l'univers matériel; et, tout en partant de deux points différents, ont, comme je pourrais facilement le prouver, une tendance sans cesse croissante à ramener sous leur autorité des sciences qui ont aujourd'hui une existence indépendante et que, par amour de la division du travail, il est encore convenable d'étudier séparément; bien que la fonction de la philosophie, proprement dite, doive être de les réunir en un tout complet et efficace. Eh! quoi, n'est-il pas évident que si nous possédions toutes les lois de la matière comme celles de sa position, nous connaîtrions également tous les changements dont la matière est spontanément susceptible, c'est à dire quand l'action humaine ne vient pas l'interrompre? Tout phénomène que présente une substance donnée doit provenir soit d'un mouvement qui se produit dans elle, ou en dehors d'elle, mais qui agit sur elle; si bien que tout ce qui se passe en dedans doit s'expliquer par sa propre composition, et tout ce qui se passe en dehors doit provenir de la position qu'elle occupe relativement aux objets qui l'affectent. C'est poser là, d'une manière finale, toutes les contingences possibles, et c'est à l'une de ces séries de lois que l'on doit pouvoir rapporter toutes choses; il n'est pas jusqu'à ces forces mystérieuses qui, quelles qu'elles soient, émanations de la matière, ou simplement propriétés de la matière, ne doivent, en dernière analyse, dépendre ou

(1) Ce qu'on appelle, à tort, la théorie atomique est, à proprement parler, une hypothèse et non une théorie; mais toute hypothèse qu'elle soit, c'est grâce à elle que nous possédons le principe des proportions définies, la clef de voûte de la chimie.

de l'arrangement intérieur, ou bien de la position extérieure de leurs antécédents physiques. Donc, tout commode qu'il soit, dans l'état actuel des lumières, de parler de forces vitales, de fluides impondérables et d'éther élastique, ces termes ne peuvent être que provisoires et ne doivent être considérés que comme de simples noms donnés à cet amas de faits inexpliqués, qu'il est réservé aux siècles à venir de ramener sous des généralisations assez larges pour embrasser et couvrir le tout.

Donc, ces principes de composition et de position étant la base de toute science naturelle, il n'est pas surprenant que la chimie et la géologie qui sont encore, quoique d'une manière insuffisante, leurs meilleurs représentants, aient accompli dans les temps modernes plus de progrès qu'aucune autre grande partie des connaissances humaines. Quoique les chimistes et les géologistes ne se soient pas encore élevés à toute la hauteur de leurs sujets respectifs (2), néanmoins, je sache peu de tableau plus intéressant que celui-ci : observer la manière dont ils ont, dans ces deux dernières générations, répandu rapidement leurs principes, empiétant sur des sujets qui, à première vue, n'étaient nullement de leur ressort, rendant tributaires à leur étude d'autres recherches, et réunissant de tous les côtés cette richesse intellectuelle, qui, longtemps cachée dans des recoins obscurs, étaient inutilement dépensées dans la culture d'études spéciales et secondaires. Comme ce fait intellectuel est l'un des plus grands traits caractéristiques de notre époque, je le traiterai plus tard en détail ; mais, quant à présent, ce qu'il importe de démontrer, c'est que, dans la vaste carrière de ces deux sciences qui, malgré

(1) Dont un grand nombre sont encore entravés, en géologie, par l'hypothèse des catastrophes ; en chimie, par l'hypothèse des forces vitales.

leur imperfection actuelle, l'emporteront un jour sur toutes les autres, ce sont les Français qui ont fait les plus grands pas durant la seconde partie du dix-huitième siècle.

Nous devons à la France l'existence de la chimie, en tant que science : c'est ce qu'admettra quiconque emploie le mot science dans le sens où il doit seulement être pris, à savoir, un ensemble de généralisations d'une vérité si incontestable que, bien que, par la suite, de plus hautes généralisations puissent venir s'y superposer, elles ne sauraient renverser les premières; en d'autres termes des généralisations qui peuvent être absorbées, mais non réfutées. A ce point de vue, n'y a que trois grandes phases dans l'histoire de la chimie : la première fut le renversement de la théorie phlogistique et l'établissement sur ses ruines des doctrines de l'oxidation, de la combustion et de la respiration; la seconde, la création du principe des proportions définies et son application à l'hypothèse atomique; enfin la troisième, qu'elle n'a pas encore dépassée, consiste dans l'union des lois chimiques et électriques et dans les progrès que nous faisons vers la fusion en une seule généralisation de leurs phénomènes distincts. Nous n'avons pas à nous occuper de savoir quelle fut la plus précieuse de ces trois phases, à l'époque où elle se produisit; mais il est certain que la première fut l'œuvre de Lavoisier, le plus grand chimiste français. Avant lui, plusieurs points importants avaient été élucidés par les chimistes anglais, dont les expériences avaient constaté l'existence de corps autrefois inconnus. Cependant, on ne possédait pas encore d'enchaînement qui reliât les faits; et, jusqu'à la venue de Lavoisier, il n'y avait pas de généralisations assez larges pour qu'on pût décerner à la chimie le titre de science; ou, pour parler plus exactement, la seule haute généralisa-

tion géneralement reçue était celle de Stahl, dont Lavoisier prouva non seulement l'imperfection, mais encore l'entière inexactitude. On trouvera la description des vastes découvertes de Lavoisier dans beaucoup de livres bien connus (1); il suffira donc de dire qu'il acheva de fixer les lois de l'oxidation des corps et de leur combustion ; qu'il est le créateur de la véritable théorie de la respiration, dont il démontra le premier le caractère purement chimique, posant ainsi les fondements des principes relatifs aux fonctions de la nourriture, que les chimistes allemands développèrent ensuite et qui, ainsi que je l'ai prouvé dans le second chapitre de cette introduction, peuvent servir à résoudre de grands problèmes dans l'histoire de l'homme. Le mérite de cette découverte revenait si clairement à la France, que, bien que le nouveau système alors établi fût promptement adopté dans les autres pays (1), il reçut le nom de « la chimie française (2). » En outre, l'ancienne nomenclature étant pleine d'erreurs surannées, on sentit le besoin d'une nouvelle : ce fut encore la France qui prit l'initiative : quatre de ses grands chimistes, qui fleurirent quelques années à peine avant la révolution, commencèrent cette grande réforme (3).

(1) Voyez par exemple Cuvier, *Progrès des sciences*, t. I, pag. 32-34, 40; Liebig, *Letters on Chemistry*, pag. 282; Turner, *Chemistry*, t. I, pag. 184, 185; Brande, *Chemistry*, t. I, pag. LXXXV-LXXXIX, 302; Thomson, *Animal Chemistry*, pag. 520, 634, ainsi qu'une grande partie du second volume de son *Hist. of Chemistry*; Müller, *Physiology*, t. I, pag. 90, 323.

(2) Suivant M. Harcourt (*Brit. Assoc.*, *Report for* 1839, pag. 10), Cavendish a ce mérite en ce qui concerne l'Angleterre : « He, first of all his contemporaries, did justice to the rival theory recently proposed by Lavoisier. »

(3) « La chimie française. » Thomson, *Hist. of Chemistry*, t. II, pag. 101, 130. Relativement à l'agitation que causèrent les principes de Lavoisier, voyez une lettre de Jefferson, écrite de Paris en 1789, citée en partie dans Tucker, *Life of Jefferson*, t. I, pag. 314, 315, et dans son entier dans Jefferson, *Correspond.*, t. II, pag. 453-455.

(4) « The first attempt to form a systematic chemical nomenclature was made by Lavoi

Pendant qu'une partie des penseurs français créait l'ordre au milieu des irrégularités apparentes des phénomènes chimiques, une autre classe rendait précisément le même service en géologie. Le premier qui popularisa cette noble étude fut Buffon qui, au milieu du dix-huitième siècle, ébaucha une théorie géologique qui, si elle n'était pas tout à fait originale, appela du moins l'attention par son éloquence et les hautes vues auxquelles il la relia (1). Vinrent ensuite les travaux plus spéciaux, mais également importants, de Rouelle, Demarest, Dolomieu et Montlosier qui, en moins de quarante années, accomplirent une révolution complète dans les idées des Français, en les familiarisant à l'étrange conception que la surface de notre planète, là même où elle paraît parfaitement stable, subit sans cesse les transformations les plus étendues. On commença à comprendre que cette fusibilité perpétuelle ne se produit pas seulement dans les parties de la nature qui révèlent à nos yeux leur faiblesse et leur fugitive durée, mais aussi dans celles qui semblent

sier, Berthollet, G. de Morveau and Fourcroy, » bientôt après la découverte de l'oxygène. Turner, *Chemistry*, t. I, pag. 127. Cuvier (*Progrès des sciences*, t. I, pag. 39) et Robin et Verdeil (*Chimie anatomique*, t. I, pag. 602, 603) en attribuent le principal mérite à de Morveau. Thomson dit (*Hist. of Chemistry*, t. II, pag. 133) : « This new nomenclature very soon made its way into every part of Europe, and became the common language of chemists, in spite of the prejudices entertained against it, and the opposition which it every where met with. »

(1) On suppose que Buffon alla chercher sa fameuse théorie de la chaleur centrale dans Leibnitz; quoique les anciens l'enseignassent vaguement, cependant le véritable fondateur de cette doctrine paraît être Descartes. Consultez Bordas Demoulin, *Cartésianisme*. Paris, 1843, t. I, pag. 312. Il y a une note peu satisfaisante à ce sujet dans Prichard, *Phys. Hist.*, t. I, pag. 100. Rapprochez *Experimental Hist. of Cold*, tit. XVII, Boyle, *Works*, t. II, pag. 308; Brewster, *Life of Newton*, t. II, pag. 100. A l'égard de la chaleur centrale du système pythagoricien, consultez Tennemann, *Gesch. der Philos.*, t. I, pag. 149. Quant au feu central dont il est parlé dans les prétendus oracles de Zoroastre, consultez Beausobre, *Hist. de Manichée*, t. II, pag. 152. Toutefois l'ignorance complète des anciens à l'égard de la théologie ne fit de tous ces principes que des conjectures. Voyez quelques remarques fort bien faites dans Matter, *Hist. de l'école d'Alexandrie*, t. II, pag. 282.

posséder tous les éléments de la force et de la permanence, telles que les montagnes de granit qui murent le globe, carapace et enceinte au sein desquels il se maintient. A peine l'esprit fut-il rompu à cette notion de changement universel, que le temps fut mûr pour recevoir quelque grand penseur qui généralisât les observations éparses, et leur fît prendre un corps, celui de la science, en les reliant à d'autres parties des connaissances dont les lois, ou tout au moins les uniformités empiriques auraient déjà été constatées.

Ce fut sur ces entrefaites, et, au moment où les recherches des géologistes, malgré leur valeur, étaient encore informes et vagues, que l'un des plus grands naturalistes que l'Europe ait jamais produits, Cuvier aborda ce sujet. Quelques-uns l'ont surpassé en profondeur : mais comme largeur de vues, il reste incomparable; de plus, l'immense cercle de ses études lui donna l'avantage particulier de pénétrer les opérations et les connexités du monde extérieur (1). Cet homme remarquable est sans conteste le créateur de la géologie, en tant que science : car il vit non seulement le premier la nécessité de relier à cette science les généralisations de l'anatomie comparée, mais il fut aussi le premier qui, mettant en œuvre cette grande idée, réussit à coordonner l'étude des strates terrestres avec l'étude des animaux fossiles découverts dans ces couches (2). Peu de temps avant que ses

(1) « Ce qui caractérise partout M. Cuvier, c'est l'esprit vaste. » Flourens, *Hist. des travaux de Cuvier*, pag. 76, 142, 306.

(2) D'où M. Owen le dénomme « the founder of palæontological science. » Owen, *On Fossil Mammalia, Report. of Brit. Assoc. for* 1843, pag. 208. Ce fut en 1796 « that there were thus opened to him entirely new views of the theory of the earth. » Pag. 209. Consultez également Bakewell, *Geology*, pag. 368, et Milne Edwards, *Zoology*, part. II, pag. 279. On s'aperçoit tous les jours de plus en plus de l'importance des recherches de Cuvier, et l'on a fait observer avec raison que sans la paléontologie il n'y aurait pas, à vrai dire, de géologie. alfouri, *Botany*, 1849, pag. 591. Sir R. Murchison (*Siluria*, 1854, pag. 366) dit : « It is

recherches fussent livrées au public, on avait, il est vrai, réuni quelques faits précieux touchant les strates distincts ; les Allemands s'étant occupés des formations primaires, et les Anglais des secondaires (1). Mais ces observations, malgré leur mérite, étaient isolées : il leur manquait cette vaste conception qui donne en tout l'unité et la grandeur, en rattachant les recherches relatives aux changements inorganiques de la surface du globe aux autres recherches relatives aux changements organiques des animaux enfouis sous cette surface.

Ce qui nous prouvera combien nous sommes entièrement redevables à la France de la création de cette science, ce n'est pas seulement le rôle que joua Cuvier, mais encore ce fait universellement admis, que c'est des Français que nous vient la connaissance des couches tertiaires (2), où les résidus organiques abondent en plus grand nombre, et montrent l'analogie générale la plus frappante avec l'état actuel des choses (3). Ajoutons également une autre circonstance

essentially the study of organic remains which has led to the clear subdivision of the vast mass of older rocks, which were the formerly merged under the unmeaning term « Grauwacke. » Dans cette même œuvre, œuvre si excellente, on nous dit à la page 465 : « In surveying the whole series of formations, the practical geologist is fully impressed with the conviction that there has, at all periods, subsisted a very intimate connexion between the existence, or, at all events, the preservation of animals, and the media in which they have been fossilised. » On en trouvera l'exemple dans la vieille pierre de sablon rouge ; c'est ce que nous apprend le même auteur, page 349.

(1) Whewell, *Hist. of Sciences*, t. III, pag. 679 ; Lyell, *Geology*, pag. 59 ; Bakewell, *Geology*, pag. 108.

(2) Consultez Conybeare, *Report on Geology*, pag. 371 (*Brit. Assoc. for* 1852) ; Bakewell, *Geology*, pag. 367, 368, 419, ainsi que Lyell, *Geology*, pag. 59.

(3) Dans la plus ancienne moitié des rocs secondaires on trouve à peine les mammifères, qui ne deviennent communs que dans les couches tertiaires. Murchison, *Siluria*, pag. 466, 467, et Strickland, *On Ornithology*, pag. 210 (*Brit. Assoc. for* 1844). Il en est de même dans le règne végétal ; nombre de plantes dans les couches tertiaires appartiennent aux genres encore existants, mais ce cas se rencontre rarement dans les couches secondaires, tandis que dans les couches primaires les familles mêmes diffèrent de celles que nous

qui tend à la même conclusion, c'est que la première application des principes de l'anatomie comparée à l'étude des os fossiles fut aussi l'œuvre d'un Français, le célèbre Daubenton. Jusqu'à lui, ces os avaient été l'objet d'un absurde étonnement : les uns les faisant tomber du ciel, les uns prétendant que c'étaient les membres gigantesques des anciens patriarches, personnages qu'on supposait être de haute taille, en raison du grand âge auquel on savait qu'ils parvenaient (1).

Daubeuton détruisit pour toujours ces billevesées, dans un mémoire qu'il publia en 1762 (2) ; mais cela ne rentre pas dans notre sujet : nous n'en avons parlé que pour montrer la situation de l'esprit français et parce qu'il était bon de dire un mot du précurseur des découvertes de Cuvier.

Grâce à cette union de la théologie et de l'anatomie, on réalisa pour la première fois dans l'étude de la nature une conception nette de la magnifique transformation uni-

voyons sur la terre. Balfouri, *Botany*, pag. 592, 593. Consultez aussi les additions faites par Wilson à la botanique de Jussieu (Jussieu, *Botany*, 1849, pag. 746). Enfin on aura d'autres exemples de la loi remarquable de la relation entre l'avance des temps et la diminution de la similitude, loi qui suggère les plus curieuses théories, dans Hitchcock, *Geology*, pag. 21; Lyell, *Geology*, pag. 183, et Owen, *Lectures on the Invertebrata*, 1855, pag. 38, 576.

(1) M. Geoffroy Saint-Hilaire (*Anomalies de l'organisation*, t. I, pag. 121-127) a réuni quelque évidence touchant les opinions qu'on maintenait autrefois à ce sujet. Entre autres exemples il cite celui d'un savant, nommé Henrion, académicien et, je crois, théologien qui, en 1718, publia un ouvrage dans lequel « il assignoit à Adam Cent vingt-trois pieds neuf pouces, » Noé ayant vingt pieds de moins et ainsi de suite. Parfois on prenait les os d'éléphants pour des géants. Voyez une amusante anecdote dans Cuvier, *Hist. des sciences*, part. II, pag. 43.

(2) « Daubenton a le premier détruit toutes ces idées; il a le premier appliqué l'anatomie comparée à la détermination de ces os. . . . . Le mémoire où Daubenton a tenté, pour la première fois, la solution de ce problème important est de 1762. » Flourens, *Travaux de Cuvier*, pag. 36, 37. Agassiz (*Report on Fossil Fishes*, pag. 82, *Brit. Assoc. for* 1842) attribue trop exclusivement ce mérite à Cuvier, en négligeant de la sorte les premières recherches de Daubenton; la même faute est commise dans Hitchcock, *Geology*, pag. 249, et dans Bakewell, *Geology*, pag. 384.

verselle, tandis qu'on n'en perçut pas moins d'une manière précise la régularité avec laquelle s'accomplirent ces changements, et les lois invariables qui les gouvernent. Sans doute, ces idées s'étaient présentées accidentellement dans les époques antérieures; mais il était réservé aux illustres Français du dix-huitième siècle de les appliquer à la structure entière du globe et à frayer ainsi le chemin au principe encore plus haut pour lequel leurs esprits n'étaient pas encore assez mûrs (1), mais vers lequel, de nos jours, les penseurs les plus avancés s'élèvent rapidement. Car l'on commence à comprendre que puisque tout apport nouveau fait aux sciences est une nouvelle preuve de la régularité avec laquelle se produisent tous les changements de la nature, nous sommes tenus de croire que la même régularité existait longtemps avant que notre petite planète prît sa forme actuelle, et longtemps avant que l'homme foulât la surface de la terre. Nous possédons l'évidence la plus complète que les mouvements qui s'opèrent sans cesse dans le monde matériel ont tous un caractère uniforme, et cette uniformité est si nettement marquée, qu'en astronomie, la plus parfaite de toutes les sciences, nous pouvons prédire des événements bien des années avant qu'ils arrivent; qui doute que si notre science était aussi avancée sur tous les

(1) Cuvier lui-même maintenait la doctrine des catastrophes; mais, ainsi que le remarque sir Charles Lyell (*Principles of Geology*, pag. 60), ses propres découvertes fournirent les moyens de la renverser et de nous familiariser à l'dée de continuité. A vrai dire, c'est une des observations fossiles de Cuvier qui fit trouver le rapport entre les reptiles, les poissons et les cétacés mammifères. Consultez Owen, *On Fossil Reptiles*, pag. 60, 198, *Brit. Assoc. for* 1841. Rapprochez Carus, *Comparative Anatomy*, t. 1, pag. 155. Ajoutez que Cuvier, sans s'en douter, fraya le chemin qui devait conduire à la destruction du vieux dogme de la fixité des espèces, quoiqu'il s'y rattachât jusqu'à la dernière heure. Consultez quelques observations fort remarquables, eu égard à l'époque où elles furent écrites, dans Cabanis, *Rapports du physique et du moral*, pag. 427, 428, conclusions tirées de Cuvier et que Cuvier aurait lui-même repoussées.

autres sujets, nos prédictions ne fussent également exactes? Il est donc clair que, s'il y a des preuves à donner, ce ne sont point ceux qui affirment la régularité éternelle de la nature qui ont à le faire, mais plutôt ceux qui la nient, et qui fixent une époque imaginaire à laquelle ils rapportent une catastrophe imaginaire, durant laquelle, prétendent-ils, de nouvelles lois furent introduites et un nouvel ordre de choses établi. Des suppositions aussi gratuites, en admettant même qu'on finisse par en démontrer la vérité, sont, dans l'état actuel des lumières, inadmissibles : repoussons-les donc, car ce sont les derniers restes des préjugés théologiques qui ont tour à tour entravé la marche de toutes les sciences. Ces notions, comme toutes celles du même genre, sont doublement funestes ; funestes, parce qu'elles mutilent l'esprit humain en imposant des limites à ses recherches; funestes surtout parce qu'elles affaiblissent cette vaste conception d'une loi continue et ininterrompue qu'il est donné à peu d'hommes d'étreindre rigoureusement, mais dont les plus hautes généralisations de la science à venir dépendront finalement.

C'est cette profonde conviction, que les phénomènes muables ont des lois immuables, et qu'il existe des principes d'ordre auxquels on peut rapporter tout désordre apparent, c'est cette conviction, dis-je, qui, au dix-huitième siècle, guida dans une carrière limitée Bacon, Descartes et Newton ; qui, au dix-huitième siècle, fut appliquée à toutes les parties de l'univers matériel, et qu'il appartient au dix-neuvième siècle d'étendre jusqu'à l'histoire de l'intellect humain. C'est à l'Allemagne principalement que nous devons ce dernier principe; car, à l'exception unique de Vico, nul n'avait soupçonné même la possibilité d'arriver à des généralisations

complètes touchant les progrès de l'homme, jusqu'au jour, très rapproché de la révolution française, où les grands penseurs allemands commencèrent à cultiver cette étude, la plus haute et la plus difficile de toutes. Quant aux Français, ils étaient eux-mêmes trop absorbés par les sciences physiques pour porter leur attention sur ces matières (1) : et, en thèse générale, nous pouvons dire qu'au dix-huitième siècle, chacune des trois principales nations de l'Europe eut un rôle distinct à jouer. A l'Angleterre, la diffusion de l'amour de la liberté ; à la France, l'extension des sciences physiques; à l'Allemagne (aidée en cela jusqu'à un certain point par l'Écosse), à l'Allemagne, de faire revivre l'étude de la métaphysique et de créer l'histoire philosophique. Assurément, l'on peut me citer des exceptions à cette classification ; mais il n'en est pas moins vrai que tels furent les traits caractéristiques de ces trois pays. Locke et Newton morts, le premier en 1704, le second en 1727, les grands penseurs spéculatifs firent singulièrement défaut à l'Angleterre, et cela non que les talents manquassent, mais parce que ces talents étaient

(1) Ni Montesquieu ni Turgot ne paraissent avoir cru à la possibilité de généraliser le passé de manière à prédire l'avenir. Quant à Voltaire, le point le plus faible des principes, — sous tous autres rapports très profonds, — qu'il s'était faits de l'histoire, c'était sa prédilection pour le vieux proverbe qui dit que les grands événements découlent de causes futiles, erreur singulière venant d'un esprit aussi vaste, parce qu'elle provenait de la confusion entre les causes et les conditions. Qu'un homme tel que Voltaire ait commis ce qui nous semble aujourd'hui une bévue si grossière, il y a là de quoi mortifier ceux qui sont capables d'apprécier son immense et penétrant génie, et nous pouvons en retirer une leçon salutaire. Cette faute fut évitée par Montesquieu et Turgot, et le premier, en particulier, déploya un talent si subtil qu'il y a peu de doute à avoir que, s'il eût vécu à une époque plus avancée, ayant ainsi les moyens d'employer dans toute leur étendue les ressources de l'économie politique et des sciences physiques, il aurait eu l'honneur non seulement de poser les bases, mais encore d'élever l'édifice de la philosophie de l'histoire de l'homme. Dans l'état des choses, il ne parvint pas à concevoir l'objet final de toutes sciences, c'est à dire le pouvoir de prédire l'avenir, et, après sa mort en 1755, tous les plus hauts esprits en France, à l'unique exception de Voltaire, s'adonnèrent exclusivement à l'étude des phénomènes naturels.

détournés soit vers des sujets pratiques, soit vers la lutte politique. Nous examinerons plus tard les causes de cette singularité, en tâchant de constater jusqu'à quel point elle influa sur les destinées de la nation. Dans leur ensemble, les résultats furent avantageux, je n'en ai pas le moindre doute; mais, sans contredit, ils firent tort aux progrès de la science, parce qu'ils tendirent à la distraire de toutes vérités nouvelles qui n'eussent pas pour effet probable quelque avantage palpable et pratique. Qu'en résulta-t-il? Quoique les Anglais fissent plusieurs grandes découvertes, ils ne possédèrent pas, pendant soixante et dix ans, un seul homme qui embrassât les phénomènes de la nature à un point de vue véritablement large; pas un que l'on pût comparer aux illustres penseurs qui, en France, réformaient alors sur tous les points les sciences physiques. Et ce ne fut que deux générations et plus après la mort de Newton, que parurent les premiers symptômes d'une réaction remarquable qui se révéla rapidement dans presque toutes les parties de l'intellect national. En physique, il suffit de citer Dalton, Davy et Young, chacun d'eux, dans sa sphère, ouvrant une époque nouvelle; tandis que, et ce sont là des sujets auxquels je ne puis que faire allusion, se développent l'influence de l'école écossaise, et cette admiration soudaine et bien méritée pour la littérature allemande, due principalement aux travaux de Coleridge, et qui donna à l'esprit anglais le goût des généralisations plus hautes et plus hardies que tout ce qu'on eût vu jusque-là. Dans les volumes suivants, nous retracerons l'histoire de ce vaste mouvement qui se produisit au commencement du dix-neuvième siècle : quant à présent, je ne l'indique qu'à titre de fait nous prouvant que, jusqu'à l'arrivée de ce mouvement, les Anglais, tout en l'emportant sur les Français sur plu-

sieurs points d'une extrême importance, leur cédaient sous le rapport des grandes vues philosophiques, sans lesquelles les efforts les plus opiniâtres ne servent de rien, sans lesquelles les véritables découvertes mêmes perdent leur juste valeur, faute de ces habitudes de généralisation qui les relient l'une à l'autre et réunissent leurs fragments épars pour les consolider en un vaste système d'une harmonieuse et complète vérité.

L'intérêt qui s'attache à ces recherches m'a conduit à les décrire plus longuement que je ne me le proposais, plus longuement peut-être qu'il ne convient au caractère de cette introduction, qui n'est après tout que préliminaire et ne contient que les idées à développer. Cependant le succès extraordinaire avec lequel les Français s'adonnaient alors aux sciences physiques, est si curieux, en raison de ses rapports avec la révolution, que je dois encore dépeindre quelques-uns de ses traits les plus saillants. Toutefois, pour être bref, je me bornerai à ces trois grandes divisions dont l'ensemble constitue l'histoire naturelle : dans chacune d'elles, nous le verrons, la France prit l'initiative durant la seconde partie du dix-huitième siècle.

Les plus hautes généralisations qu'ait encore atteintes la première de ces divisions, c'est à dire la zoologie, nous les devons aux Français de cette époque-là. A considérer la zoologie, dans le vrai sens du mot, elle ne consiste qu'en deux parties : la partie anatomique, qui est sa statique, et la partie physiologique, qui est sa dynamique ; la première se rapportant à la structure des animaux ; la seconde à leurs fonctions (1). Cuvier et Bichat portèrent leurs recherches sur

(1) La ligne de démarcation entre l'anatomie comme statique et la physiologie comme

ces deux parties, presque en même temps, et les principales conclusions auxquelles ils arrivèrent n'ont, après le cours de soixante années, subi aucun changement dans leurs points essentiels. En 1795, Cuvier posa ce grand principe, à savoir que l'étude et la classification des animaux ne devaient pas, comme jusqu'ici, s'appliquer aux particularités extérieures des espèces, mais à leur organisation intérieure, et, que, par conséquent, l'on ne ferait de véritables progrès qu'autant qu'on étendrait les limites de l'anatomie comparée (1). Ce principe, tout simple qu'il nous semble aujourd'hui, fut d'une immense importance, puisque, grâce à lui, la zoologie fut aussitôt enlevée des mains de l'observateur, pour être remise entre celles de l'opérateur expérimental : c'est par là que nous avons atteint cette précision et cette exactitude de détails que l'expérience seule peut donner et qui sont de tous points supérieurs à tous les faits que fournit l'observation. En montrant ainsi aux naturalistes le véritable chemin de la recherche, en les accoutumant à une méthode précise et rigoureuse, enfin en leur enseignant à dédaigner les vagues descriptions où ils se complaisaient autrefois, Cuvier posa les fondements d'un progrès qui, dans ces soixante dernières

dynamique est nettement tracée par M. Comte (*Philos. positive*, t. III, pag. 303) et par MM. Robin et Verdeil (*Chimie anatomique*, t. I, pag. 11, 12, 40, 102, 188, 434). Ce que disent Carus (*Comparative Anatomy*, t. II, pag. 356) et sir Benjamin Brodie (*Lectures on Pathology and Surgery*) revient au même, quoique exprimé avec moins de précision. D'un autre côté, M. Milne Edwards (*Zoology*, part. I, pag. 9) appelle la physiologie la « science de la vie, » ce qui, en admettant que cela soit vrai, prouverait simplement que la physiologie n'existe pas, puisqu'à coup sûr il n'existe pas encore de science de la vie.

(1) Dans son *Règne animal*, t. I, pag. VI, VII, il dit que les naturalistes antérieurs « n'avaient guère considéré que les rapports extérieurs de ces espèces, et personne ne s'était occupé de coordonner les classes et les ordres d'après l'ensemble de la structure. . . . . Je dus donc, et cette obligation me prit un temps considérable, je dus faire marcher de front l'anatomie et la zoologie, les dissections et le classement. . . . . Les premiers résultats de ce double travail parurent en 1795, dans un mémoire spécial sur une nouvelle division des animaux à sang blanc. »

années, a dépassé les plus vives espérances. Donc, le véritable service que rendit Cuvier le voici : il renversa le système artificiel élevé par le génie de Linné (1) pour y substituer un système bien supérieur qui ouvrait la plus vaste carrière aux recherches futures : car, d'après Cuvier, tout système doit être considéré comme imparfait et provisoire, tant qu'il reste quelque chose à apprendre sur l'anatomie comparée du règne animal. Ce qui vint ajouter à l'action exercée par ce grand principe, ce fut le talent extraordinaire, la vaste habileté avec lesquels son auteur le poussa jusqu'au bout et prouva la praticabilité de ses doctrines. Cuvier est peut-être l'homme qui a le plus enrichi nos connaissances en anatomie comparée; mais ce qui lui a valu sa plus grande gloire, c'est le vaste esprit dont il fit preuve en se servant de ce qu'il avait acquis. Indépendamment d'autres généralisations, il créa la grande classification qui partage le règne animal en vertébrés, mollusques, articulés et radiés (2); classification qui reste encore intacte et qui est l'un des exemples les plus remarquables du vaste esprit philosophique que la France apporte à l'étude des phénomènes du monde physique (3).

(1) Relativement à la différence des méthodes de Linné et de Cuvier, consultez Jenyn, *Report on Zoology*, pag. 144, 145, *Brit. Assoc. for* 1834.

(2) Cuvier posa les fondements de cette classification dans un mémoire lu en 1795. Whewell, *Hist. of the Induct. Sciences*, t. III, pag. 494. Il paraîtrait néanmoins (Flourens, *Travaux de Cuvier*, pag. 69, 70) que ce fut en 1791 ou immédiatement après que la dissection de quelques mollusques lui suggéra l'idée de réformer la classification de tout le règne animal. Se reporter à Cuvier, *Règne animal*, t. I, pag. 51, 52, note.

(3) La seule opposition redoutable faite à la classification de Cuvier provient des partisans de la doctrine de la progression circulaire, théorie remarquable dont Lamarck et Macleay sont les véritables créateurs et qui s'appuie certainement sur une somme d'évidence considérable. Cependant la plupart des zoologistes compétents se rattachent encore à la division en quatre classes, quoique, par l'exactitude sans cesse croissante des observations faites à l'aide du microscope, on en soit arrivé à découvrir un système nerveux beau-

Tout grand que soit le nom de Cuvier, il en est un plus illustre encore, je veux dire Bichat dont la renommée grandit sans cesse à mesure que la lumière se fait; Bichat dont la vie fut si courte qu'à considérer l'étendue et la profondeur de ses principes, nous devons le proclamer le penseur le plus vigoureux et l'observateur le plus parfait qui ait jamais étudié l'organisation de la structure animale (1). Sans doute il ne possédait pas le vaste savoir qui caractérise Cuvier; mais si, à ce compte, les généralisations de Bichat sont tirées d'un cercle plus étroit, elles sont, en revanche, moins provisoires, plus complètes, selon moi, et à coup sûr appliquées à des sujets plus importants. En effet, Bichat porta surtout son attention sur la structure de l'homme (2), dans le sens le plus large du mot; son but étant d'étudier l'organisation de

coup plus bas dans l'échelle des êtres qu'on ne l'avait soupçonné d'abord; c'est pour cela que quelques anatomistes divisent les radiés en acrita et neuratoneura. Owen, *Invertebrata*, 1855, pag. 14, 15, et Rymer Jones, *Animal Kingdom*, 1855, pag. 4. Néanmoins, comme il paraît probable que lorsque le microscope sera perfectionné, nous aurons à en revenir à la classification de Cuvier, quelques successeurs de Cuvier ont retiré les chinodermes apodes de la classe des radiés. Sur ce point M. Rymer Jones (*Animal Kingdom*, pag. 711) maintient la classification de Cuvier.

(1) On peut en excepter Aristote, mais entre Aristote et Bichat je ne vois pas d'intermédiaire.

(2) Pas exclusivement toutefois. M. Blainville (*Physiol. comparée*, t. II) dit : « Celui qui, comme Bichat, bornait ses études à l'anatomie humaine. » Et à la pag. 350 : « Quand on ne considère que ce qui se passe chez l'homme, ainsi que l'a fait Bichat. » Mais c'est être là trop absolu, car Bichat nous parle de ses expériences sur les animaux : « Les expériences nombreuses que j'ai faites sur les animaux. » Bichat, *Anatomie générale*, t. I, pag. 332. A l'égard de ses expériences sur les animaux inférieurs à l'homme, consultez le même ouvrage, t. I, pag. 164, 284, 311, 312, 326; t. II, pag. 13, 25, 69, 73, 107, 133, 135, 225, 264, 423; t. III, pag. 151, 218, 242, 262, 363, 364, 400, 478, 501; t. IV, pag. 27, 28, 34, 46, 229, 247, 471; Bichat, *Recherches sur la vie*, pag. 262, 265, 277, 312, 336, 356, 358, 360, 368, 384, 400, 441, 439, 455, 476, 482, 494, 512; *Traité des membranes*, pag. 48, 64, 67, 130, 158, 196, 201, 224. On verra là toutes les expériences sur les animaux qui aidèrent le grand physiologiste à établir ces hautes généralisations qui, malgré l'application qu'il en fit à l'homme, ne relevaient pas simplement de l'anatomie humaine. M. Rymer Jones (*Organisation of the Animal Kingdom*, 1855, pag. 601, 791) démontre parfaitement l'impossibilité de comprendre la physiologie sans étudier l'anatomie comparée.

l'homme, de manière à atteindre, s'il était possible, une certaine connaissance des causes et de la nature de la vie. Il échoua dans ce magnifique plan, considéré dans son ensemble; mais ce qu'il accomplit dans certaines parties de son dessein est si extraordinaire et a donné une telle impulsion à quelques-unes des plus hautes études, que je vais indiquer sommairement sa méthode afin de la comparer à l'autre méthode que Cuvier adopta, au même moment, avec un immense succès.

L'importance du système de Cuvier consiste en ce qu'il fit ressortir la nécessité de s'attacher, et cela sur une vaste échelle, à l'étude des organes des animaux, au lieu de se contenter, comme autrefois, de décrire leurs habitudes et leurs particularités extérieures, grande amélioration qui aux observations vagues et populaires substitua l'expérience directe et introduisit dans la zoologie une précision jusqu'alors inconnue. Mais pour Bichat, dont le regard creusait encore plus à fond, cela même ne suffit point. Il vit que, chaque organe étant composé de différents tissus, il était nécessaire de considérer les tissus eux-mêmes avant d'apprendre comment par leur combinaison, les organes sont produits (1).

(1) M. Swainson (*Geography and Classification of Animals*, pag. 170) se plaint assez singulièrement que Cuvier « rejects the more plain and obvious characters which every one can see, and which had been so happily employed by Linnæus, and makes the differences between these groups to depend upon circumstances which no one but an anatomist can understand. » Et pag. 173 : « Characters which, however good, are not always comprehensible, except to the anatomist. » Comparez également Hodgson, *On the Ornithology of Nepal*, dans *Asiatic Researches*, t. XIX, pag. 179. Calcutta, 1836. En d'autres termes, on se plaint que Cuvier ait cherché à élever la zoologie à l'état de science, et, par suite, l'ait dépouillée de quelques-uns de ses charmes populaires pour la revêtir de charmes d'une nature cent fois plus haute. Nombre d'écrivains ont traité des erreurs introduites dans les sciences naturelles, grâce à la confiance que l'on mettait dans l'observation au lieu de s'en rapporter à l'expérience; mais nul ne les a exposées plus judicieusement que M. Saint-Hilaire dans ses *Anomalies de l'organisation*, t. I, pag. 98.

Cette idée, comme toutes celles vraiment grandes, ne fut pas entièrement le fait d'un seul homme, car parmi les successeurs de Bichat trois ou quatre, tels que Carmichael, Smyth, Bonn, Bordeu et Fallope, avaient reconnu la valeur physiologique des tissus ; mais ces derniers, malgré tous leurs efforts, n'avaient rien accompli d'important. Sans doute, ils rassemblèrent plusieurs faits spéciaux : mais il y eut dans leurs observations ce défaut d'harmonie, ce défaut d'ensemble complet qui caractérise toujours les travaux de ceux qui ne s'élèvent pas à un point de vue d'où ils puissent dominer le sujet qui les occupe (1).

Ce fut dans ces circonstances que Bichat commença ces recherches qui, à considérer leurs résultats actuels, et mieux encore, leurs résultats futurs, sont probablement l'apport le plus précieux qu'un seul homme ait jamais fait à la physiologie. En 1801, un an seulement avant sa mort (2), il fit paraître son grand ouvrage sur l'anatomie, dans lequel l'étude des organes est entièrement subordonnée à l'étude des tissus qui les composent. Le corps humain, dit Bichat consiste en vingt et un tissus distincts, qui tous, bien qu'essentiellement différents, possèdent en commun les deux grandes propriétés de l'extensibilité et de la contractilité (3).

(1) Il est fort douteux qui Bichat ait connu les ouvrages de Smyth, de Bonn ou de Fallope et je ne sache pas qu'il cite leurs noms dans ses écrits. Il est certain cependant qu'il étudia Bordeu ; mais je suppose que l'auteur qui exerça la plus grande influence sur lui fut Pinel, dont les généralisations pathologiques furent publiées à l'époque où Bichat commençait à écrire. Consultez Bichat, *Traité des membranes*, pag. 3, 4, 107, 191 ; Béclard, *Anatomie générale*, pag. 65, 66 ; Bouillaud, *Physiologie médicale*, pag. 26 ; Blainville, *Physiologie comparée*, t. I, pag. 284 ; t. II, pag. 19, 252 ; Henle, *Anatomie générale*, t. I, pag. 119, 120.

(2) *Biographie universelle*, t. IV, pag. 468, 469.

(3) On trouvera la liste des tissus dans Bichat, *Anatomie générale*, t. I, pag. 49. A la pag. 50 il dit : « En effet, quel que soit le point de vue sous lequel on considère ces tissus, ils ne se ressemblent nullement ; c'est la nature et non la science qui a tiré une ligne de

Plein d'un zèle infatigable, il soumit ces tissus à toute sorte d'examens ; il les examina à divers âges et dans diverses maladies (1), afin de constater les lois de leur développement normal et pathologique (2). Il se rendit compte de la manière dont chaque tissu est affecté par l'humi-

démarcation entre eux. » Néanmoins nous avons maintenant tout lieu de croire que, dans toutes leurs variétés, on peut rapporter tous les tissus animaux et végétaux à une origine cellulaire. Ce grand principe, qui est dû surtout aux recherches de M. Schwam, sera, s'il est entièrement établi, la plus haute généralisation qu'on puisse posséder relativement au monde organique, et il serait difficile d'en exagérer la valeur. Cependant il est à craindre qu'en atteignant prématurément une loi aussi vaste nous ne négligions les différences secondaires, mais fortement marquées qui existent aujourd'hui entre les tissus. Burdach (*Traité de physiologie*, t. VI, pag. 195, 196) fait d'excellentes observations au sujet de la confusion qu'on a introduite dans l'étude des tissus, en négligeant les traits saillants qu'avait indiqués Bichat.

(1) Pinel dit : « Dans un seul hiver, il ouvrit plus de six cents cadavres. » *Notice sur Bichat*, pag. XIII, *Anatomie générale*, t. I. Ce travail énorme auquel il se livrait jour et nuit, dans une atmosphère nécessairement impure, amena les germes de cette prédisposition maladive qu'un léger accident transforma en maladie mortelle pour l'enlever à l'âge de trente et un ans. « L'esprit a peine à concevoir que la vie d'un seul homme puisse suffire à tant de travaux, à tant de découvertes faites ou indiquées ; Bichat est mort avant d'avoir accompli sa trente-deuxième année ! » Pinel, pag. XVI.

(2) Bichat attachait une extrême importance à cette espèce d'anatomie comparée (si l'on peut lui donner ce nom) qui existait à peine avant lui, et il vit clairement qu'elle serait un jour de la plus haute valeur pour la pathologie. *Anatomie générale*, t. I, pag. 331, 332 ; t. II, pag. 234-241 ; t. IV, pag. 417, etc. Malheureusement ses successeurs immédiats ne poursuivirent pas d'une manière convenable ces investigations ; ainsi Müller, écrivant longtemps après la mort de Bichat, était obligé de s'en rapporter principalement à ce dernier « for the true principles of general pathology. » Müller, *Physiology*, 1840, t. I, pag. 808. M. Vogel, dans son *Pathological Anatomy*, 1847, pag. 398, 413, mentionne également l'erreur commise par les premiers pathologistes, en considérant les changements qui s'opèrent dans les organes, tout en négligeant ceux qui se passent dans les tissus. On trouvera la même remarque dans Robin et Verdeil, *Chimie anatomique*, 1853, t. I, pag. 45, et dans Henle, *Traité d'anatomie*, t. I, pag. VII. Paris, 1843. Que la « structural anatomy » et le « structural development » doivent servir de fondement à la pathologie, c'est ce qui est indiqué dans Simon, *Pathology*, 1850, pag. 115 (comparez Williams, *Pincíples of medicine*, 1848, pag. 67). Simon attribue le principal mérite de cette « rational pathology » à Henle et Schwam, oubliant par là de mentionner qu'ils ne firent que mettre en œuvre le système de Bichat et (soit dit avec tout le respect possible pour ces auteurs éminents) cela avec une largeur de vues beaucoup moins grande que celle de leur grand prédécesseur. Dans Broussais (*Examen des doctrines médicales*, t. IV, pag. 106, 107) on trouvera quelques observations fort justes et impartiales sur le service immense que Bichat a rendu à la pathologie. Consultez également Béclard, *Anatomie*. Paris, 1852, pag. 184.

dité, l'air et la température, et du procédé suivant lequel diverses substances chimiques changent leurs propriétés (1), et même de leur effet sur le goût (2). Grâce à ces études et à d'autres expériences tendant toutes dans la même direction, il prit un essor si haut et si soudain qu'on ne doit pas seulement regarder Bichat comme un innovateur, innovant dans une science déjà établie, mais plutôt comme le créateur d'une science nouvelle (3). Et si par la suite plusieurs observateurs ont corrigé quelques-unes de ses conclusions, ils ne l'ont fait qu'en suivant sa méthode, dont la valeur est aujourd'hui si généralement reconnue, qu'elle est adoptée par presque tous les meilleurs anatomistes qui, s'ils diffèrent sur d'autres points, s'accordent du moins sur la nécessité de faire sortir les progrès futurs de l'anatomie de la connaissance des tissus dont Bichat constata le premier la suprême importance (4).

(1) Bichat, *Anatomie générale*, t. I, pag. 51, 160, 161, 259, 372; t. II, pag. 47, 448, 449; t. III, pag. 33, 168, 208, 309, 406, 435; t. IV, pag. 21, 52, 455-461, 517.

(2) Selon M. Comte (*Philos. positive*, t. III, pag. 319), Bichat est le premier qui ait songé à considérer ces effets. MM. Robin et Verdeil, dans leur grand ouvrage récemment paru, admettent entièrement la nécessité d'employer cette singulière ressource. *Chimie anatomique*, 1853, t. I, pag. 18, 125, 182, 357, 531.

(3) « Dès lors il créa une science nouvelle, l'anatomie générale. » *Pinel sur Bichat*, pag. XII. « A Bichat appartient véritablement la gloire d'avoir conçu et surtout exécuté, le premier, le plan d'une anatomie nouvelle. » Bouillaud, *Philos. médicale*, pag. 27. « Bichat fut le créateur de l'histologie, en assignant des caractères précis à chaque classe de tissus. » Burdach, *Physiologie*, t. VII, pag. 111. « Le créateur de l'anatomie générale fut Bichat. » Henle, *Anatomie*, t. I, pag. 120. On trouvera des remarques semblables dans Saint-Hilaire, *Anomalies de l'organisation*, t. I, pag. 10, et dans Robin et Verdeil, *Chimie anat.*, t. I, pag. XVIII, t. III, pag. 405.

(4) Nous lisons dans Béclard (*Anatomie générale*, 1852, pag. 61) : « La recherche de ces tissus élémentaires ou éléments organiques est devenue la préoccupation presque exclusive des anatomistes de nos jours. » Comparez Blainville, *Phys. gén. et comp.*, t. I, pag. 93 : « Aujourd'hui nous allons plus avant, nous pénétrons dans la structure intime non seulement de ces organes, mais encore des tissus qui concourent à leur composition; nous faisons en un mot de la véritable anatomie, de l'anatomie proprement dite. » Et à la page 105 : « C'est un genre de recherches qui a été cultivé avec beaucoup d'activité et qui a reçu une grande extension depuis la publication du bel ouvrage de Bichat. » Voyez égale-

Les méthodes de Bichat et de Cuvier réunies épuisent toutes les ressources actuelles de la zoologie ; de sorte que tous les naturalistes venus après eux ont été forcés de se ranger à l'un de ces deux systèmes, c'est à dire, en suivant Cuvier, de comparer les organes des animaux ou, en suivant Bichat, de comparer les tissus qui composent les organes (1). Et de même qu'une comparaison entraîne surtout l'idée de fonction, et l'autre comparaison l'idée de structure, de même il est évident que, pour élever l'étude du monde animal au plus haut point dont elle soit susceptible, ces deux grands systèmes sont indispensables ; que si nous nous demandons lequel de ces deux plans, isolé de l'autre, produira, selon toute probabilité, les résultats les plus importants, je crois que nous devons décerner la palme à celui de Bichat. Si nous regardons cette question comme devant être décidée par l'autorité du nombre, eh bien, il est certain que la plupart des anatomistes et des physiologistes les plus éminents penchent plutôt aujourd'hui du côté de Bichat que du côté de Cuvier ; d'ailleurs, et c'est là un simple point d'histoire, l'on peut démontrer que la réputation de Bichat, à mesure que le savoir s'est agrandi, s'est accrue plus rapidement que celle de son

ment t. II, pag. 103. Par suite de ce mouvement il s'est formé, sous le nom de la *dégénération des tissus*, une branche entièrement nouvelle de l'anatomie morbide, dont on ne trouvera pas d'exemple, je crois, avant Bichat, mais dont la valeur est aujourd'hui reconnue par la plupart des pathologistes. Consultez Paget, *Surgical Pathology*, t. I, pag. 98-112; Williams, *Principles of Medicine*, pag. 369-376; *Physiologie de Burdach*, t. VIII, pag. 367; *Reports of Brit. Assoc.*, t. VI, pag. 147; Jones et Lieveking, *Pathological Anatomy*, 1854, pag. 154, 156, 302, 304, 555, 558. « They are, » disent ces derniers auteurs, « of extremely frequent occurrence; but their nature has scarcely been recognized until of late. »

(1) Cuvier négligea complétement l'étude des tissus, et, dans les cas fort rares où il en parle, son langage est excessivement vague. Ainsi dans son *Règne animal*, t. I, pag. 12, il dit en parlant des corps vivants : « Leur tissu est donc composé de réseaux et de mailles ou de fibres et de lames solides qui renferment des liquides dans leurs intervalles. »

illustre rival. Mais un fait qui me semble encore plus décisif, c'est celui-ci : les deux découvertes les plus importantes faites à notre époque sur la classification des animaux sont entièrement dues à la méthode de Bichat. La première découverte est celle d'Agassiz, qui, dans le cours de ses recherches ichtyologiques, s'aperçut que la classification que Cuvier avait faite des organes n'est pas appropriée aux poissons fossiles, parce qu'après un certain nombre de siècles le caractère de leur structure était détruit (1). Il adopta donc le seul plan qui lui restât et étudia les tissus qui, moins complexes que les organes, se trouvent plus souvent intacts. Il en résulta cette remarquable découverte, que la membrane tégumentaire des poissons est si intimement liée à leur organisation que si de tout un poisson il ne reste que cette membrane, il est possible, en observant son caractère, de reconstruire l'animal dans ses parties les plus essentielles. On pourra se faire une idée de la valeur de ce principe harmonique par le fait même qu'il a servi de base à Agassiz pour établir la célèbre classification dont il est le seul auteur et, grâce à laquelle, l'ichtyologie fossile a pris enfin une forme précise et déterminée (2).

L'autre découverte, qui est d'une application beaucoup

(1) Un ornithologiste bien connu exprime la même plainte au sujet de la classification des oiseaux. Strickland, *On Ornithology, Brit. Assoc. for* 1844, pag. 209, 210. Cuvier lui-même, en parlant des espèces vivantes (*Règne animal*, t. II, pag. 128), dit : « La classe des poissons est de toutes celle qui offre le plus de difficultés quand on veut la subdiviser en ordres d'après des caractères fixes et sensibles. »

(2) Les découvertes de M. Agassiz sont décrites dans son grand ouvrage *Recherches sur les poissons fossiles ;* mais le lecteur, qui pourrait ne pas avoir la facilité de consulter cette coûteuse publication, trouvera dans les *Reports of Brit. Assoc. for* 1842 (pag. 80-88) *and for* 1844 (pag. 279-310) deux essais de cet éminent naturaliste qui lui donneront une idée de la manière dont M. Agassiz traite son sujet. La remarque suivante de sir R. Murchison (*Siluria*, 1854, pag. 417) nous démontre combien cette étude est essentielle au géologiste : « Fossil fishes have every where proved the most exact chronometers of the age of rocks. »

plus étendue, se fit exactement de la même manière : elle consiste dans ce fait frappant que les dents de tous les animaux ont un rapport nécessaire avec l'organisation tout entière de leur structure ; de sorte que, jusqu'à un certain point, l'examen de la dent nous permet de nous prononcer sur l'organisation : admirable exemple de la régularité des opérations de la nature qui ne fut connu que trente ans et plus après la mort de Bichat et qui est évidemment dû à l'application de la méthode qu'il établit avec tant de zèle. En effet, comme on n'avait jamais convenablement examiné les dents sous le rapport de leurs tissus séparés, on croyait qu'ils étaient essentiellement dénués de structure ou encore, comme d'autres le supposaient, que c'était simplement un tissu fibreux (1). Mais une minutieuse investigation à l'aide du microscope, nous a récemment révélé que les tissus des dents sont strictement analogues à ceux des autres parties du corps (2), et que l'ivoire, ou dentine (3), ainsi qu'on l'appelle aujourd'hui, est hautement organisé, qu'il est, tout comme l'émail, cellulaire, qu'enfin, par le fait, c'est le dé-

(1) Jusqu'à la découverte de leurs tubes, faite par Purkinjé en 1835, la doctrine dominante était celle de la composition fibreuse. Avant Purkinjé, Leeuwenhoek fut le seul qui eût parlé de leur structure tubulaire, mais nul ne crut à son assertion ; quant à Purkinjé, il ignorait entièrement les recherches de Leeuwenhoek. Consultez Nasmyth, *Researches on the Teeth*, 1839, pag. 159 ; Owen, *Odontography*, 1840 1845, t. I. pag. IX, X ; Henle, *Anat. générale*, t. II, pag. 457 ; *Reports of Brit. Assoc.*, t. VII, pag. 135, 136 (*Transact. of Sections*).

(2) M. Nasmyth dans son ouvrage précieux, — et j'ai le regret d'avoir à ajouter posthume, — remarque au sujet du résultat de ces découvertes : « The close affinity subsisting between the dental and ath organized trinces of the animal frame. » *Researches on the Development, etc., of Teeth*, 1849, pag. 198. Ce livre est, à proprement parler, la continuation du premier ouvrage de M. Nasmyth qui portait le même titre et fut publié en 1839.

(3) On a fait des objections, — basées, selon moi, sur des motifs insuffisants, — à ce mot que M. Owen paraît avoir été le premier à suggérer. Consultez Owen, *Odontography*, t. I, pag. III ; Nasmyth, *Researches*, 1849, pag. 3, 4. Ce terme est adopté par Carpenter, *Human Physiology*, 1846, pag. 154, et par Jones et Lieveking, *Pathol. Anatomy*, 1854, pag. 483, 486.

veloppement de la pulpe vive. Cette découverte, qui est pleine d'une haute signification pour l'anatomiste philosophe, fut faite vers 1838; et, quoique Purkinjé, Betzius et Schwann aient ouvert la marche, le principal mérite en revient à Nasymght et Owen (1), qui se le disputent réciproquement; mais nous n'avons pas à nous prononcer ici sur ces prétentions rivales. Tout ce que je veux faire observer, c'est que la découverte est semblable à celle que nous devons à Agassiz (2), semblable par la méthode qui servit à l'établir aussi bien que par les résultats qui en ont découlé. Toutes deux, elles sont dues à la reconnaissance de la doctrine fondamentale de Bichat, à savoir que l'étude des organes doit être subordonnée à celle des tissus; toutes deux elles ont aidé puissamment à la classification zoologique. Sur ce point, le service rendu par Owen est incontestable, quelle que soit l'opinion qu'on ait au sujet de ses prétentions à la paternité de la découverte. Cet éminent naturaliste, à force de persévérance, a appliqué cette méthode à tous les animaux vertébrés, et dans un ouvrage, fruit d'un profond travail, spécialement consacré à ce sujet, il a établi d'une manière irréfutable ce fait étonnant, que la structure d'une seule dent est le criterium de la nature et de l'organisation de l'espèce à laquelle elle appartient (3).

(1) Voyez la correspondance publiée dans *Brit. Assoc. for* 1841 (*Transact. of Sect.*) pag. 2-23.

(2) Dans la description de cette découverte, Whewell (*Hist. of Sciences*, t. III, pag. 678) ne dit mot de M. Nasmyth. Quant à Wilson (*Human Anatomy*, pag. 65, édit. 1851) il ne dit mot de M. Owen, spécimen de la justice avec laquelle on est traité par ses contemporains. Le docteur Grant (*Supplement to Hooper's Medic. Dict.*, 1848, pag. 390) dit : « The researche of M. Owen tend to confirm those of M. Nasmyth. » Nasmyth, dans son dernier ouvrage (*Researches on the Teeth*, 1849, pag. 81), ne parle de M. Owen que pour signaler une de ses erreurs, et M. Owen (*Odontography*, t. I, pag. XLVI-LVI) traite Nasmyth de plagiaire effronté.

(3) Le docteur Whewell (*Hist. of Induct. Sciences*, t. III, pag. 678) dit que « he was

Quiconque a bien considéré les différentes phases par lesquelles nos connaissances ont successivement passé doit arriver, je pense, à la conclusion suivante : tout en reconnaissant entièrement le grand mérite de ceux qui ont porté leurs recherches sur la structure animale, nous devons réserver notre plus haute admiration, non pour ceux qui font les découvertes, mais bien pour ceux qui indiquent la manière de faire ces découvertes (1). Le véritable chemin de l'étude une fois tracé, le reste est relativement facile. Le chemin battu est toujours ouvert, et la difficulté n'est pas de trouver des gens qui veuillent prendre l'ancienne route, mais d'en rencontrer qui en creusent une nouvelle. Chaque siècle produit en abondance des hommes d'une sagacité et d'une habileté considérables qui, tout en étant parfaitement capables de grossir les détails d'une science, ne sauraient en reculer les limites éloignées; et cela parce que semblable extension doit être accompagnée d'une nouvelle méthode (2) qui, pour

carried into every part of the animal kingdom an examination founded upon this discovery, and has published the results of this in his *Odontography.* » Si cet auteur plein de talent, mais un peu irréfléchi, avait lu l'*Odontography*, il aurait vu que M. Owen, loin de faire pénétrer son examen « into every part of the animal kingdom, » se borne distinctement à « one of the primary divisions of the animal kingdom. » Je cite ses propres paroles (*Odontography*, t. I, pag. LXVII), et il paraît croire que, au dessous des vertébrés, toute recherche n'aiderait en rien ou fort peu à la classification.

(1) Cependant, tout en comparant le mérite des inventeurs, nous devons accorder nos éloges à qui démontre plutôt qu'à qui suggère. On trouvera à ce sujet quelques observations très sensées dans Owen (*Odontography*, t. I, pag. LXIX), mais elles n'affectent en rien mes remarques sur la supériorité de la méthode.

(2) Par nouvelle méthode j'entends l'application à un sujet quelconque des généralisations tirées d'un autre sujet, de manière à agrandir le champ de la pensée. Donner à ce procédé le nom de nouvelle méthode, c'est rester dans le vague, mais il n'y a pas d'autre mot pour l'exprimer. A vrai dire, il n'y a que deux méthodes, la méthode inductive et la méthode déductive qui, malgré leur différence essentielle, sont tellement mêlées entre elles qu'il est impossible de les séparer complétement. Je me réserve de traiter de la véritable nature de cette différence dans le parallèle que je tracerai des civilisations allemande et américaine dans le volume suivant.

joindre la valeur à la nouveauté, suppose de la part de son auteur non seulement la connaissance parfaite des richesses de son sujet, mais encore la possession d'un esprit vaste et original, les deux formes les plus rares du génie humain. C'est en cela que consiste la véritable difficulté de toutes les grandes études. Dès qu'une classe de nos connaissances est généralisée en lois, elle contient, soit en elle-même, soit dans ses applications, trois branches distinctes, à savoir : inventions, découvertes et méthodes, dont la première correspond à l'art, la seconde à la science, et la troisième à la philosophie. Dans cette échelle de proportion, la toute dernière place appartient aux inventions, et il est rare que les esprits les plus élevés s'en occupent. Viennent ensuite les découvertes : ici commence véritablement la tâche de l'intellect, puisque c'est là que se produit la première tentative de recherche de la vérité pour elle-même, abstraction faite de toutes les considérations pratiques auxquelles on rapporte nécessairement les inventions. Ceci c'est la science proprement dite, et la preuve de l'extrême difficulté qu'il y a à atteindre ce degré ressort de ce fait, que presque toutes les nations à demi civilisées ont fait beaucoup de grandes inventions, mais aucune grande découverte. De ces trois degrés, toutefois, le plus haut, c'est la méthode philosophique qui est à la science ce que la science est à l'art. Les annales du savoir témoignent abondamment de son immense, que dis-je? de sa suprême importance : faute de cette méthode, quelques grands hommes n'ont absolument rien accompli, consumant leur vie dans de vains efforts, non que leur travail fût insuffisant, mais parce que leur méthode était stérile. En toute science, les progrès résultent moins du talent de ceux qui la cultivent que du plan suivant lequel elle est

cultivée. Que des voyageurs, parcourant un pays inconnu, épuisent leurs forces à courir sur la fausse route, ils manqueront le but; peut-être même tomberont-ils abattus sur le chemin. Dans le long et difficile voyage à la recherche de la vérité, que l'esprit de l'homme a encore à accomplir, et dont notre génération ne peut apercevoir que la perspective éloignée, il est certain que le succès ne dépendra pas de la rapidité avec laquelle les hommes se précipiteront sur le chemin de l'étude, mais plutôt du discernement qui présidera au choix de ce chemin, choix déterminé par ces vastes et profonds penseurs, qui sont les législateurs et les créateurs de la science, parce qu'ils suppléent à ses défauts, non pas en cherchant à pénétrer des difficultés particulières, mais en établissant une innovation qui porte haut et loin, qui ouvre à la pensée un nouveau champ et crée enfin des ressources vierges qu'il est donné à leur postérité d'exploiter et d'appliquer.

C'est à ce point de vue qu'il faut apprécier la valeur de Bichat, dont les œuvres, comme celles de tous les plus éminents génies, comme celles d'Aristote, de Bacon et de Descartes, font époque dans l'histoire de l'esprit humain : c'est pour cela qu'on ne peut les estimer convenablement qu'en les rattachant à la condition sociale et intellectuelle du siècle qui les a vues naître. Voilà ce qui donne aux écrits de Bichat une importance et une signification dont peu de gens se doutent nullement. Les deux plus grandes découvertes récentes relatives à la classification des animaux sont dues, ainsi que nous venons de le voir, à ses doctrines; mais son influence a entraîné des effets encore plus puissants. Bichat, aidé en cela par Cabanis, rendit à la physiologie le service incomparable de l'empêcher de participer à la triste réaction

que la France subit au début du dix-neuvième siècle. C'est un sujet trop vaste pour que j'en traite en ce moment ; je puis dire, toutefois, que lorsque Napoléon, non par conviction, mais par calcul égoïste, tenta de rétablir le pouvoir des principes ecclésiastiques, les hommes de lettres, avec une honteuse servilité, abondèrent dans ses vues ; alors un déclin signalé commença à se produire dans cet esprit d'indépendance et d'innovation qui avait, durant cinquante ans, poussé la France à cultiver les plus hautes études. De là provint cette école métaphysique qui, tout en professant de l'éloignement pour la théologie, fit alliance intime avec cette dernière ; école dont les vaines théories, pleines d'apparat, présentent dans leur splendeur éphémère un contraste frappant avec les méthodes plus austères de la génération précédente(1). Mais les physiologistes français, en tant que corps, ne cessèrent de protester contre ce mouvement ; et l'on peut prouver clairement que cette opposition, sur laquelle l'immense talent de Cuvier lui-même ne put produire aucun effet, est due en partie à Bichat, à son impulsion, aux principes qu'il mit en œuvre dans ses études, je veux dire la nécessité de repousser les prétentions qu'affichent les métaphysiciens et les théologiens de contrôler toutes les sciences. Pour faire ressortir ce point, je puis citer deux faits dignes

(1) En littérature et en théologie, Châteaubriand et de Maistre furent assurément les chefs les plus éloquents et sans doute les plus influents de cette réaction. Ni l'un ni l'autre n'a rien dit de l'induction ; ils préféraient raisonner en procédant par déduction de prémisses qu'ils supposaient et dénommaient « causes premières. » Cependant de Maistre était un puissant dialecticien, et, à ce compte, ses œuvres sont lues par nombre de gens qui se soucient peu de la déclamation ampoulée de Châteaubriand. En métaphysique, il se produisit un mouvement exactement semblable, et Laromiguière, Royer-Collard et Maine de Biran fondèrent la fameuse école dont M. Cousin est la plus haute personnification, école que caractérisent également l'ignorance de la philosophie d'induction et l'antipathie pour les sciences physiques.

de remarque. Voici le premier : en Angleterre, où pendant un espace de temps considérable, l'influence de Bichat se fit à peine sentir, un grand nombre de physiologistes, même parmi les plus illustres, ont montré une disposition insigne à s'allier au parti réactionnaire; et non contents de déclarer la guerre à toutes les nouveautés qu'ils ne pouvaient pas expliquer du premier coup, ils ont ravalé leur noble science à l'état d'humble servante de théologie naturelle. Voici le second fait : en France, les disciples de Bichat ont, à peu d'exceptions près, rejeté le principe des causes finales auquel l'école de Cuvier adhère encore aujourd'hui : tandis que, et c'est là une conséquence naturelle, les partisans de Bichat se rattachent ,en géologie, à la doctrine de l'uniformité; en zoologie, à celle de la transmutation des espèces; et en astronomie, à l'hypothèse des nébuleuses : vastes et splendides systèmes! abris où l'esprit humain vient se réfugier pour échapper au dogme de l'intervention que le progrès des lumières fait chaque jour rentrer dans l'ombre et dont l'existence est incompatible avec les idées d'ordre éternel vers lesquelles, depuis ces deux derniers siècles, nous n'avons cessé de graviter.

Ces grands phénomènes que présente l'intellect en France, et dont nous n'avons qu'une rapide esquisse, nous les reprendrons en détail, ainsi qu'il convient, dans la dernière partie de cet ouvrage, où nous examinerons la condition actuelle de l'esprit en Europe et où nous chercherons à défini, ses horizons prochains. Cependant, pour compléter notre jugement sur Bichat, il sera nécessaire de nous occuper de l'ouvrage que certaines personnes regardent comme la plus précieuse de toutes ses productions, et dans lequel il n'aspira à rien de moins qu'à établir une généralisation finale

des fonctions de la vie. Il me semble que Bichat échoua, dans cet ouvrage, sur grand nombre de points importants; mais ce n'en est pas moins un ouvrage à part, et c'est une révélation si frappante du génie de l'auteur, que je vais donner un court aperçu de ses idées fondamentales.

La vie considérée dans son ensemble se partage en deux branches distinctes (1) : l'une ayant pour caractère propre les animaux, la seconde, les végétaux. Celle qui se borne aux animaux s'appelle vie animale; celle qui est commune à la fois aux animaux et végétaux s'appelle vie organique. Ainsi, tandis que les plantes n'ont qu'une vie, l'homme a deux vies distinctes, régies par des lois entièrement différentes et qui, quoique intimement liées, sont sans cesse opposées l'une à l'autre. Dans la vie organique, l'homme n'existe que pour lui-même; dans la vie animale, il se trouve en contact avec d'autres. Les fonctions de la première sont purement intérieures; celles de la seconde, extérieures. Sa vie organique se borne au double procédé de la création et de la destruction; le procédé créateur étant celui d'assimilation, de digestion, de circulation et de nutrition, le procédé destructif étant celui d'excrétion, telle qu'exhalation et autres choses semblables. Voilà ce que l'homme a en commun avec les plantes; et, dans l'état de nature, il n'a pas conscience de cette vie. Mais le trait caractéristique de sa vie animale, c'est la conscience, puisque grâce à elle, il peut se mouvoir, sentir et juger. En vertu de la première vie, il n'est qu'un simple végétal, par l'addition de la seconde, il devient animal. Si nous jetons maintenant les yeux sur les organes

(1) Bichat, *Reeherches sur la vie et la mort*, pag. 5-9, 226; *Anatomie générale*, t. I, pag. 73.

de ces deux vies de l'homme, un fait remarquable nous frappera : les organes de la vie organique sont très irréguliers, ceux de la vie animale, très symétriques. La vie organique a pour siége l'estomac, les intestins et le système glandulaire en général, tels que le foie et le pancreas, tous organes qui comportent les plus grandes variations de formes et de grandeur, sans que leurs fonctions soient sérieusement troublées. Mais, dans la vie animale, les organes sont si essentiellement symétriques qu'une très légère anomalie dans la conformation ordinaire nuit à leur action (1). Non

(1) « C'est de là, sans doute, que naît cette autre différence entre les organes des deux vies, savoir, que la nature se livre bien plus rarement à des écarts de conformation dans la vie animale que dans la vie organique. . . . . C'est une remarque qui n'a pu échapper à celui dont les dissections ont été un peu multipliées, que les fréquentes variations de formes, de grandeur, de position, de direction des organes internes, comme la rate, le foie, l'estomac, les reins, les organes salivaires, etc. . . . . Jetons maintenant les yeux sur les organes de la vie animale, sur les sens, les nerfs, le cerveau, les muscles volontaires, le larynx; tout y est exact, précis, rigoureusement déterminé dans la forme, la grandeur et la position. On n'y voit presque jamais de variétés de conformation; s'il en existe, les fonctions sont troublées, anéanties; tandis qu'elles restent les mêmes dans la vie organique, au milieu des altérations diverses des parties. » Bichat, *Sur la vie*, pag. 23-25. Une partie de ces données est corroborée par les preuves que M. de Saint-Hilaire a réunies (*Anomalies de l'organisation*, t. I, pag. 248, séq.) au sujet des aberrations extraordinaires dont les organes de la vie organique sont susceptibles; ainsi il cite (t. II, pag. 8) le fait d'un homme dans le corps duquel, dissection faite, « on reconnut que tous les viscères étaient transposés. » L'anatomie comparée nous fournit un autre exemple. Les corps des mollusques sont moins symétriques que ceux des articulés; chez les premiers, dit M. Owen, « the vegetal series of organs are more developed than the animal series; while in the articulata the advance is most conspicuous in the organs peculiar to animal life. » Owen, *Invertebrata*, pag. 470. Consultez Burdach, *Physiologie*, t. I, pag. 153, 189. On trouvera la confirmation des organes « unsymmetrical » des gastéropodes dans Grant, *Comparat. Anat.*, pag. 461. Ce curieux antagonisme se manifeste encore mieux dans ce fait que les idiots, dont les fonctions de nutrition et d'excrétion sont souvent très actives, se font remarquer en même temps par le défaut de symétrie dans les organes des sensations. Esquirol, *Maladies mentales*, t. II, pag. 331, 332. Un résultat, dont on n'a peut-être pas conscience, de l'application et de l'extension de ces idées, c'est que, dans le cours de ces dernières années, il s'est élevé une théorie pathologique de ce qu'on appelle « symmetrical diseases » dont les faits principaux depuis longtemps connus commencent seulement à être généralisés. Consultez Paget, *Pathology*, t. I, pag. 18-22; t. II, pag. 244, 245; Simon, *Pathology*, pag. 210, 211; Carpenter, *Human Physiology*, pag. 607, 608.

seulement le cerveau, mais encore les organes des sens, yeux, nez, oreilles, tout est parfaitement symétrique; et ces organes, comme tous ceux de la vie animale, tels que les pieds et les mains, sont doubles, présentant de chaque côté du corps deux parties distinctes qui correspondent l'une avec l'autre et produisent ainsi une symétrie inconnue à la vie organique dont les organes sont pour la plupart simples, tels que dans l'estomac, le foie, le pancreas et la rate (1).

De cette différence fondamentale entre les organes des deux vies sont provenues plusieurs autres différences très intéressantes. Notre vie animale étant double, et la vie organique simple, il est possible à la première de se reposer, c'est à dire d'arrêter partie de ses fonctions pendant quelque temps pour les reprendre ensuite. Mais dans la vie organique, l'arrêt c'est la mort. La vie que nous avons en commun avec les végétaux, ne sommeille jamais; que ses mouvements cessent entièrement pour une minute, ils cessent pour toujours. Le procédé par lequel le corps reçoit certaines substances et en rend d'autres ne souffre pas d'interruption; il est de sa nature, incessant, parce que, étant simple, il ne peut jamais recevoir d'aide supplémentaire. Quant à l'autre vie, nous pouvons la reposer, non seulement dans le sommeil, mais lors même que nous sommes éveillés. Ainsi il nous est loisible d'exercer les organes du mouvement, tout en reposant les organes de la pensée; il est même possible de soulager une fonction tout en continuant à nous en servir, parce que, la vie animale étant double, nous sommes à même, dans le cas où l'une de ses parties est fatiguée, de faire usage de la partie correspondante; en employant, par

(1) Bichat, *Sur la vie*, pag. 15-21.

exemple, un seul bras ou un seul œil, afin de reposer celui qui d'aventure est las ; expédient que la nature une de la vie organique prévient entièrement (1).

La vie animale étant donc essentiellement intermittente, et la vie organique essentiellement continue (2), il s'ensuit nécessairement que la première est susceptible d'amélioration dont la seconde est incapable. Il ne saurait y avoir d'amélioration sans comparaison, puisque ce n'est qu'en rapprochant un état d'un autre que nous pouvons rectifier les erreurs du passé pour les éviter à l'avenir. Or la vie organique ne comporte pas semblable comparaison, parce que, non interrompue, elle ne se partage pas en périodes et que, lorsque la maladie ne vient pas la varier, elle poursuit son cours monotone. D'un autre côté, les fonctions de la vie animale, telles que pensée, parole, vue et motion, ne sauraient être exercées longtemps sans intermission ; et, comme elles sont constamment suspendues, il est possible de les comparer, et, par suite, de les améliorer. C'est grâce à cette ressource que le vagissement de l'enfant arrive graduellement jusqu'à la perfection de parole virile, et que la première pensée dont les habitudes ne sont pas encore formées parvient à cette maturité que seule une longue suite d'efforts successifs peut donner (3). Mais la vie organique que nous avons en commun avec les végétaux ne souffre pas d'interruption, et par conséquent ne reçoit aucune amélioration.

(1) Bichat, *Sur la vie,* pag. 21-50.

(2) A l'égard de l'intermittence, en tant que propriété de la vie animale, consultez Holland, *Medical Notes,* pag. 313, 314, où il est dit que Bichat est le grand auteur de cette doctrine. Quant à la continuité de la vie organique, consultez Burdach, *Physiologie,* t. III, pag. 420. M. Comte a présenté quelques remarques intéressantes sur la loi d'intermittence posée par Bichat. *Philos. positive,* t. III, pag. 300, 395, 744, 745, 750, 751.

(3) Au sujet du développement provenant de la pratique, consultez Bichat, *Sur la vie,* pag. 207-225.

Obéissant à ses propres lois, elle ne retire pourtant aucun profit de la répétition à laquelle la vie animale est exclusivement redevable. Les fonctions, telles que la nutrition et tout le reste, existent chez l'homme plusieurs mois avant sa naissance et au moment même où, sa vie animale n'ayant pas encore commencé, la faculté de comparer, base de toute amélioration, est impossible (1). Et bien que, à mesure que les dimensions de la forme humaine se développent, les organes de la vie organique grossissent également, il n'est point à dire que leurs fonctions s'améliorent réellement, car, dans les cas ordinaires, elles opèrent aussi régulièrement et aussi complétement dans l'enfance que dans l'âge mûr (2).

C'est ainsi que, bien que d'autres causes contribuent à ce résultat, l'on peut affirmer que la marche progressive de la vie animale est due à son intermittence, et l'état stationnaire de la vie organique à sa continuité. En outre, il est facile d'ajouter que l'intermittence de la première provient de la symétrie de ses organes, tandis que la continuité de la

(1) Bichat, *Sur la vie*, pag. 189-203, 225-230. M. Broussais, dans son excellent ouvrage *Cours de phrénologie*, pag. 487, dit que la comparaison ne commence qu'après la naissance, mais à coup sûr c'est un point très douteux. Il est peu de physiologistes qui veuillent nier que les phénomènes embryologiques, quoiqu'ils soient négligés par les métaphysiciens, n'exercent une grande action sur la conformation du caractère à venir, et je ne vois pas comment un système de psychologie pourrait être complet du moment qu'il méconnaît des idées probables par elles-mêmes et que ne vient réfuter aucune évidence spéciale. Cependant ce sujet a été traité avec une telle insouciance, que nous possédons les assertions les plus contradictoires à l'égard même du *vagitus uterinus* qui, jusqu'au point où l'affirment quelques physiologistes, serait une preuve décisive (que la vie animale (dans le sens de Bichat) commence durant la période du fétus. Consultez Burdach, *Physiol.*, t. IV, pag. 113, 114, ainsi que Wagner, *Physiol.*, 182.

(2) « Les organes internes, qui entrent alors en exercice ou qui accroissent beaucoup leur action, n'ont besoin d'aucune éducation; ils atteignent tout à coup une perfection à laquelle ceux de la vie animale ne parviennent que par habitude d'agir souvent. » Bichat, *Sur la vie*, pag. 231.

seconde provient de leur irrégularité. On peut faire bien des objections à cette large et frappante généralisation dont quelques-unes en apparence irréfutables; mais qu'elle contienne les germes de grandes vérités, c'est ce dont je ne doute nullement; et, tout au moins, il est certain qu'on ne saurait trop louer la méthode, car elle réunit l'étude de la fonction et de la structure à celle de l'embryologie, de la physiologie végétale, de la théorie de la comparaison et de l'influence de l'habitude, immense et magnifique carrière que le génie de Bichat était capable de parcourir, mais dont, depuis lui, ni physiologistes, ni métaphysiciens n'ont même tenté de faire un examen général.

La condition stationnaire où reste, durant le siècle actuel, un sujet d'un aussi vif intérêt est une preuve convainçante du génie extraordinaire de Bichat, car, malgré tout ce qu'ont acquis et la physiologie et toutes les sciences physiques s'y rattachant, on n'a rien établi qui soit comparable à cette théorie de la vie qu'il parvint à élever avec de bien moindres ressources. Certes, cette œuvre prodigieuse contient de nombreuses imperfections; mais dans les défauts mêmes nous reconnaissons la main du grand maître qui, dans le cercle de ses études, reste encore sans rival. On pourrait justement comparer cet essai sur la vie à ces fragments mutilés de l'art antique, qui, tout incomplets qu'ils soient, portent encore la marque de l'inspiration créatrice, et présentent dans chaque partie distincte l'unité de conception qui, à nos yeux, en fait un tout complet et vivant.

Le sommaire que nous venons de tracer des progrès des sciences physiques peut donner au lecteur quelque idée du talent des hommes illustres qui surgirent en France dans la seconde partie du dix-huitième siècle. Pour compléter le ta-

bleau, il ne nous reste plus qu'à considérer ce qui s'accomplit dans les deux autres branches de l'histoire naturelle, à savoir la botanique et la minéralogie : ce furent encore des Français qui prirent l'initiative sur ces points quelques années avant la révolution, et tentèrent d'élever ces deux sujets à l'état de science.

En botanique, quoique notre connaissance des faits particuliers se soit rapidement accrue durant ces deux dernières années (1), néanmoins nous ne possédons encore que deux généralisations assez larges pour qu'on les décore du nom de « lois de la nature. » La première a trait à la structure des plantes, la seconde à leur physiologie. Cette dernière est l'admirable loi morphologique, suivant laquelle l'apparence différente des divers organes provient de l'arrêt du développement : étamines, pistils, corolles, calice et bractées étant simplement les modifications ou degrés successifs de la feuille. C'est une des nombreuses découvertes précieuses que nous devons à l'Allemagne, Goethe l'ayant faite à la fin du dix-huitième siècle (2). Tout botaniste en connaît l'im-

(1) Dioscoride et Galien connaissaient de 450 à 600 plantes (Winckler, *Geschichte der Botanik*, 1854, pag. 34, 40) ; mais suivant Cuvier (*Eloges*, t. III, pag. 468), Linné, en 1778, « en indiquait environ huit mille espèces, » et Meyen (*Geog. of Plants*, pag. 4) dit : « At the time of Linneeus's death, about 8,000 species were known. » Depuis, le progrès a été ininterrompu, et dans Henslow (*Botany*, 1837, pag. 136) nous lisons que « the number of species already known and classified in works of botany amounts to about 60,000. » Dix ans plus tard le docteur Lindley (*Vegetable Kingdom*, 1847, pag. 800) les porte à 92,930, et deux années après M. Balfour dit « about 100,000. » Balfour, *Botany*, 1849, pag. 560. Telle est la rapidité avec laquelle s'avance notre connaissance de la nature. Pour compléter cette note historique, j'aurai dû mentionner que, en 1812, le docteur Thomson annonce que « nearly 30,000 species of plants have been examined and described. » Thomson, *Hist. of the Royal Society*, pag. 21.

(2) Goethe publie sa découverte en 1790. Winckler, *Gesch. der Botanik*, pag. 389. Mais les historiens de la botanique ont négligé un passage assez court dans les œuvres de Goethe, d'où il appert qu'il entrevit cette découverte en 1768 ou auparavant. Voyez *Italiænische Reise*, Goethe, *Werke*, t. II, part. II, pag. 286. Stuttgard, 1837. On y trouvera une lettre qu'il écrit de Padoue en septembre 1786 : « Hier in dieser neu mir entgegen tretender

portance; pour l'historien de l'esprit humain, elle est particulièrement intéressante, en ce qu'elle affermit la grande doctrine du développement vers laquelle toutes les plus nobles études tendent rapidement et qui, dans ce siècle-ci, a été également introduite dans l'une des sections les plus difficiles de la physiologie animale (1).

Mais la vérité la plus étendue dans sa compréhension que nous connaissions sur les plantes, c'est celle qui renferme l'ensemble de leur structure générale, et nous l'avons reçue des illustres Français qui, dans la seconde partie du dix-huitième siècle, s'adonnèrent à l'étude du monde extérieur. Les premiers dans la carrière, dès le milieu de ce siècle, furent Adanson, Duhamel de Monceau et, surtout Desfontaines; trois éminents penseurs qui démontrèrent la possibilité d'une méthode naturelle jusqu'alors inconnue et dont Ray lui-même n'avait eu qu'une vague perception (2). Leurs efforts, en affaiblissant l'influence du système artificiel de Linné (3), frayèrent le chemin à une innovation plus com-

Mannigfaltigkeit wird jener Gedanke immer lebendiger : dass man sich alle Pflanzengestalten vielleicht aus Einer entwickeln kœnne. » Il y a quelques remarques très intéressantes sur cette brillante généralisation dans Owen, *Parthenogenesis*, 1849, pag. 53, seq.

(1) Je veux parler de l'étude des monstruosités animales qui, toutes capricieuses qu'elles puissent paraître, n'en sont pas moins (on le sait aujourd'hui) le résultat nécessaire d'événements antérieurs. Dans le cours de ces trente dernières années, plusieurs lois de ces naissances contre nature, ainsi qu'on les appelait, ont été découvertes, et il a été prouvé que, loin d'être contre nature, elles sont au contraire parfaitement naturelles. Une nouvelle science a été ainsi créée sous le nom de tératologie; elle est en train de détruire l'antique *lusus naturæ* dans l'une de ses vieilles forteresses de prédilection.

(2) Le docteur Lindley (*Third Report. of Brit. Assoc.*, pag. 33) dit que Desfontaines fut le premier qui démontra les modes contraires de croissance dans les étamines dicotylédones et monocotylédones. Consultez également Richard, *Eléments de botanique*, pag. 131; Cuvier, *Éloges*, t. I, pag. 64. Quant à l'action exercée par Adanson et de Monceau, consultez Winckler, *Gesch. der Botanik*, pag. 204, 205; Thomson, *Chemistry of Vegetables*, pag. 951; Lindley, *Introduction to Botany*, t. II, pag. 132.

(3) Il est curieux d'observer jusqu'à quel point les bons botanistes eux-mêmes se rattachèrent au système de Linné longtemps après que la supériorité du système naturel fut

plète que toutes celles qu'on eût introduites dans les autres études. L'année même où la révolution éclata, Jussieu mit au jour une suite de généralisations botaniques dont les plus importantes sont toutes intimement reliées entre elles et qui sont encore les plus hautes auxquelles soit parvenue cette étude (1). De ce nombre, je n'ai besoin que de citer les trois vastes propositions qui sont reconnues aujourd'hui comme la base de l'anatomie végétale. La première est que le règne animal, dans toute son étendue, est composé de plantes à un cotylédon, ou à deux cotylédons, ou sans cotylédon. La

démontré, fait d'autant plus notable que Linné, génie incontestable, avoua toujours que son système était purement provisoire, et que le grand objet à atteindre c'était une classification selon les familles naturelles. Consultez Winckler, *Gesch. der Botanik*, pag. 202, et Richard, *Éléments de botanique*, pag. 570. En vérité, que pouvait-on penser au sujet de la valeur durable d'un système qui réunissait le roseau et l'épine vinette, parce qu'ils étaient tous deux hexandres, et accouplaient forcément l'oseille au safran, parce qu'ils étaient tous deux trigynes? Jussieu, *Botanique*, pag. 524.

(1) Le *Genera Plantarum* d'Antoine Jussieu fut publié à Paris en 1789, et, bien que l'on sache que cet ouvrage soit le produit de plusieurs années d'un travail incessant, il s'est trouvé quelques écrivains qui ont affirmé que les idées qu'il renfermait étaient empruntées à son oncle, Bernard Jussieu. Des assertions de cette nature ne méritent pas qu'on s'y arrête, et, puisque Bernard ne se soucia pas de publier la moindre chose de son crû, sa réputation doit pâtir de sa réserve. Consultez Winckler, *Gesch. der Botanik*, pag. 261-272; *Biog. universelle*, t. XXII, pag. 162-166. Je me contenterai d'ajouter les observations suivantes tirées d'un ouvrage qui fait autorité : Richard, *Eléments de botanique*. Paris, 1846, pag. 572 : « Mais ce ne fut qu'en 1789 que l'on eut véritablement un ouvrage complet sur la méthode des familles naturelles. Le *Genera Plantarum* d'A. L. de Jussieu présenta la science des végétaux sous un point de vue si nouveau, par la précision et l'élégance qui y règnent, par la profondeur et la justesse des principes généraux qui y sont exposés pour la première fois, que c'est depuis cette époque seulement que la méthode des familles naturelles a été véritablement créée, et que date la nouvelle ère de la science des végétaux. . . . . . L'auteur du *Genera Plantarum* posa le premier les bases de la science, en faisant voir quelle était l'importance relative des différents organes entre eux et par conséquent leur valeur dans la classification. . . . . Il a fait, selon la remarque de Cuvier, la même révolution dans les sciences d'observation que la chimie de Lavoisier dans les sciences d'expérience. En effet, il a non seulement changé la face de la botanique, mais son influence s'est également exercée sur les autres branches de l'histoire naturelle, et y a introduit cet esprit de recherches, de comparaisons et cette méthode philosophique et naturelle vers le perfectionnement de laquelle tendent désormais les efforts de tous les naturalistes. »

seconde, que cette classification, loin d'être artificielle, est strictement naturelle; puisque c'est une loi de la nature que les plantes ayant un cotylédon sont endogènes et croissent au moyen d'additions faites au centre de leurs étamines, tandis que les plantes ayant deux cotylédons sont exogènes et sont forcées de croître au moyen d'additions faites, non plus au centre de leurs étamines, mais à la circonférence (1). La troisième, c'est que lorsque les plantes tirent leur croissance du centre, la disposition du fruit et des feuilles est triple; mais que si elles croissent à la circonférence, cette disposition est presque toujours quintuple (2).

Voilà ce que les Français du dix-huitième siècle accomplirent en ce qui regarde le règne végétal (3); et si nous portons nos regards vers le règne minéral, nous verrons que nous leur devons d'aussi grandes obligations. L'étude des minéraux est la plus imparfaite des trois branches de l'histoire naturelle, parce que, malgré sa simplicité apparente, et le nombre immense d'expériences qui ont été faites, on n'est pas encore parvenu à constater la véritable méthode d'investigation. Car on en est à se demander s'il faut subor-

(1) De là, la disparition d'une source féconde en erreurs, puisque nous savons maintenant que ce n'est que dans les dycotylédones qu'on peut consulter l'âge avec certitude. Henslow, *Botany*, pag. 243. Comparez Richard, *Éléments de botanique*, pag. 159, aphorisme XXIV. Relativement aux étamines des plantes endogènes qui, étant pour la plupart tropicales, ont été moins étudiées que les exogènes, consultez Lindley, *Botanique*, t. I, pag. 221-236. On trouvera dans le même ouvrage (pag. 229, seq.) un aperçu des principes que Schleiden avança sur ce sujet en 1839.

(2) Relativement à la disposition des feuilles, appelée aujourd'hui phyllotaxis, consultez Balfour, *Botany*, pag. 92; Burdach, *Physiologie*, t. V, pag. 518.

(3) La classification par cotylédones a si pleinement réussi que « with very few exceptions, however, nearly all plants may be referred by any botanist, at a single glance, and with unerring certainty, to their proper class; and a mere fragment even of the stem, leaf, or tome other part, is often quite sufficient to enable him to decide this question. » A l'égard des difficultés qui subsistent encore au sujet de la triple division en cotylédones du règne végétal tout entier, consultez Lindley, *Botany*, t. II, pag. 61, seq.

donner la minéralogie aux lois de la chimie ou à celles de la crystallographie ou si l'on doit examiner les deux séries de lois (1). Quoi qu'il en soit, il est certain que jusqu'à ce jour, la chimie s'est montrée incapable de résoudre les phénomènes minéralogiques; et, à l'exception de Berzélius, il n'est aucun chimiste, doué de pouvoirs suffisants de généralisation qui ait entrepris cette tâche; quant à la plupart des conclusions de Berzélius lui-même, elles ont été renversées par la splendide découverte de l'isomorphisme que nous devons, comme on le sait de reste, à Mitscherlich, l'un des plus grands penseurs de l'Allemagne (2).

Quoique la partie chimique de la minéralogie soit dans un état informe, disons mieux, anarchique, son autre partie, c'est à dire la crystallographie, a fait de grands progrès; et là encore ce sont des Français du dix-huitième siècle qui ont pris l'initiative. Vers 1760, Romé de Lisle (3) donna le

(1) M. Swainson (*Study of Natur. Histor.*, pag. 356) dit : « Mineralogy, indeed, which forms but a part of chemistry. » C'est là décider la question bien rapidement, mais en attendant que deviennent les lois géométriques des minéraux? Que ferons-nous du rapport entre leur structure et les phénomènes optiques que sir David Brewster a fixés avec un si haut talent?

(2) Les difficultés que la decouverte de l'isomorphisme et du polymorphisme ont introduites dans l'étude des minéraux sont sans nul doute considérables; mais M. Beudant (*Minéralogie*. Paris, 1841, pag. 37) exagère, ce me semble, leur effet « sur l'importance des formes cristallines. » Elles font beaucoup plus de tort à la disposition purement chimique, parce que nos instruments sont encore trop imparfaits pour mesurer les angles menus des cristaux et que le goniomètre peut fort bien ne pas nous révéler les différences qui existent réellement; par conséquent il est probable que nombre de prétendus cas d'isomorphisme ne sont pas réellement ce qu'on prétend. On a longtemps regardé le goniomètre réflecteur de Wolleston comme le meilleur instrument que possédassent les cristallographes, mais je trouve dans Liebig et Kopp (*Reports*, t. 1, pag. 19, 20) que Frankenheim en a récemment inventé un à l'aide duquel on peut mesurer les angles des « microscopic crystals. » A l'égard de la somme d'erreurs que l'on commet en mesurant les angles, consultez Phillip, *Mineralogy*, 1837, pag. VIII.

(3) Il dit : « Depuis plus de vingt ans que je m'occupe de cet objet. » Romé de Lisle, *Cristallographie ou description des formes propres à tous les corps du règne animal.* Paris, 1783, t. I, pag. 91.

premier l'exemple d'étudier les cristaux d'après un système assez large pour comprendre toutes les variétés de leurs formes primordiales et pour se rendre compte de leurs irrégularités et du caprice apparent de leurs dispositions. Il prit pour guide dans cette investigation la supposition fondamentale que tout ce qu'on nomme irrégularité est au fond parfaitement régulier et que les opérations de la nature sont invariables (1). A peine cette grande idée venait elle d'être appliquée à presque toutes les formes innombrables dans lesquelles se cristallisent les minéraux, qu'un autre Français illustre, Haüy, suivit ces données en les enrichissant de ressources encore plus étendues (2). Ce remarquable savant

(1) Consultez son *Essai de cristallographie*. Paris, 1772, pag. x : « Un de ceux qui m'a le plus frappé ce sont les formes régulières et constantes que prennent naturellement certains corps que nous désignons par le nom de cristaux. » Dans le même ouvrage, pag. 13 : « Il faut nécessairement supposer que les molécules intégrantes des corps ont chacune, suivant qui lui est propre, une figure constante et déterminée. » Dans son dernier traité (*Cristallographie*, 1783, t. I, pag. 70), après avoir donné quelques exemples des complications extraordinaires que présentent les minéraux, il ajoute : « Il n'est donc pas étonnant que d'habiles chimistes n'aient rien vu de constant ni de déterminé dans les formes cristallines, tandis qu'il n'en est aucune qu'on ne puisse, avec un peu d'attention, rapporter à la figure élémentaire et primordiale dont elle dérive. » Buffon lui-même, malgré sa belle découverte de cette loi, venait de déclarer « qu'en général la forme de cristallisation n'est pas un caractère constant, mais plus équivoque et plus variable qu'aucun autre des caractères par lesquels on doit distinguer les minéraux. » De Lisle, t. I, pag. xviii. A l'égard du grand progrès accompli par de Lisle, consultez Herschel, *Nat. Philos.*, pag. 239 : « He first ascertained the important fact of the constancy of the angles at which their faces meet. »

(2) Le premier ouvrage d'Haüy parut en 1784 (Quérard, *France littéraire*, t. IV, pag. 41), mais il avait déjà lu deux mémoires spéciaux en 1781 à l'Académie. Cuvier, *Éloges*, t. III, pag. 138. Le rapport intellectuel d'Haüy avec son prédécesseur doit être évident pour tous les minéralogistes ; mais le docteur Whewell, qui a traité de ce point assez judicieusement, ajoute (*Hist. of the Induct. Sciences*, t. III, pag. 229, 230) : « Unfortunately, Romé de Lisle and Haüy, were not only rivals but in some measure enemies. . . . . Haüy revenged himself by rarely naming Romé in his works, though it was manifest that his obligations to him were immense ; and by recording his errors while he corrected them. » Eh bien, la vérité est que, loin de parler rarement de Lisle, il en parle sans cesse ; j'ai compté plus de trois cents passages dans le grand ouvrage de Haüy où il est fait mention de de Lisle et allusion à ses écrits. Ainsi dans un passage il dit au sujet de son rival : « En un mot, sa cristallographie est le fruit d'un travail immense par son étendue, presque entièrement neuf par

consomma l'union de la minéralogie et de la géométrie; ainsi, en faisant porter les lois de l'espace sur les dispositions moléculaires de la matière, il peut pénétrer jusqu'à la structure intime des cristaux (1). Par là, il réussit à prouver que les formes secondaires de tous les cristaux sont dérivés de leurs formes primaires par un procédé régulier de décroissement (2); et que lorsqu'une substance passe de l'état liquide à l'état solide, les particules sont forcément amenées à la cohésion, suivant un système qui pourvoit à tous les changements possibles, puisqu'il comprend même les couches successives qui altèrent le type ordinaire du cristal en troublant sa symétrie naturelle (3). Certes, constater que les

son objet et très précieux par son utilité. » Haüy, *Traité de minéralogie*. Paris, 1801, t. I, pag. 17. Ailleurs il l'appelle « cet habile naturaliste, ce savant célèbre » (t. II, pag. 323), « ce célèbre naturaliste » (t. III, pag. 442). Se reporter également au t. IV, pag. 51, etc. Dans un ouvrage d'un assez grand mérite que celui du docteur Whewell, il importe qu'on relève ces erreurs, parce que c'est le livre le plus estimable que nous ayons sur l'histoire générale des sciences, et nombre d'auteurs se sont laissé surprendre eux-mêmes pour surprendre ensuite leurs lecteurs en adoptant trop implicitement les assertions de cet écrivain plein de talent et d'habileté. Je désire particulièrement prévenir le lecteur contre la partie physiologique de l'histoire du docteur Whewell où, par exemple, l'auteur perd entièrement de vue l'antagonisme entre les méthodes de Cuvier et de Bichat, et, tandis que des pages tout entières sont consacrées à Cuvier, Bichat est défini en quatre lignes.

(1) « Haüy est donc le seul véritable auteur de la science mathématique des cristaux. » Cuvier, *Progrès des sciences*, t. II, pag. 8. Voyez également pag. 317. Le docteur Clarke, dont le fameux cours de minéralogie excitait si hautement l'intérêt de ses auditeurs, fut redevable à Haüy, dans les entretiens qu'il eut avec lui, des principales données qu'il exposa. Consultez Otter, *Life of Clarke*.

(2) Voyez un admirable exposé des trois formes du décroissement dans Haüy, *Traité de minéralogie*, t. I, pag. 285, 286. Consultez aussi Whewell, *Hist. of the Induct. Sciences*, t. III, pag. 224, 225. Cet auteur cependant ne parle pas de la classification d'Haüy, des « décroissements sur les bords, » des « décroissements sur les angles » ni des « décroissements intermédiaires. »

(3) Et, comme il le distingua nettement, la véritable méthode était d'étudier les lois de la symétrie, puis de les appliquer par déduction aux minéraux, au lieu de s'élever par l'induction des aberrations que présentaient alors les minéraux. Procédé intéressant à observer, parce qu'il est analogue à la méthode des meilleurs pathologistes qui cherchent la philosophie de leur sujet dans les phénomènes physiologiques plutôt que dans les phénomènes pathologiques, redescendant ainsi du normal à l'anormal. « *La symétrie des formes*, sous

perturbations apportées à la symétrie sont susceptibles d'être calculées mathématiquement, c'était là richement agrandir nos connaissances; mais ce qui, à mes yeux, importe davantage encore, c'est que cette méthode est l'indice de l'ascension vers cette magnifique idée: que tout ce qui se passe est régi par une loi et que la confusion et le désordre sont impossibles (1). Car, en prouvant que les formes les plus rudes et les plus singulières des minéraux sont les résultats naturels de leurs antécédents, Haüy posa les fondements de ce qu'on peut appeler la pathologie du monde inorganique. Quelque paradoxale que puisse paraître cette notion, il est certain que la symétrie est aux minéraux ce que la santé est aux animaux, de telle sorte qu'une forme irrégulière parmi les cristaux répond à une maladie apparente chez les animaux (2). Lors donc que les esprits se furent familiarisés à la grande vérité, qu'il n'y a dans le règne minéral, à proprement parler, aucune irrégularité, il leur fut plus facile de saisir cette vérité encore plus haute, que le même principe est applicable de tous points au règne animal, quoique, en

lesquelles se présentent les solides que nous avons considérés jusqu'ici, *nous a fourni des données* pour exprimer les lois de décroissemens dont ces solides sont susceptibles. » Haüy. *Traité de minéralogie*, t. I, pag. 442. Comparez t. II, pag. 192.

(1) « Un coup d'œil peu attentif, jeté sur les cristaux, les fit appeler d'abord de *purs jeux de la nature*, ce qui n'étoit qu'une manière plus élégante de faire l'aveu de son ignorance. Un examen réfléchi nous y découvre des lois d'arrangement, à l'aide desquelles le calcul représente et enchaîne l'un à l'autre les résultats observés, lois si variables et en même temps si précises et si régulières, ordinairement très simples, sans rien perdre de leur fécondité. » Haüy, *Minéralogie*, t. I, pag. XIII, XIV. De même (t. II, pag. 57) : « Notre but, qui est de prouver que les lois d'où dépend la structure du cristal sont les plus simples possibles dans leur ensemble. »

(2) A l'égard de la propriété remarquable que possèdent les cristaux en commun avec les animaux de réparer leurs propres maux, consultez Paget, *Pathology*, 1853, t. I, pag. 152, 153, qui confirme les expériences faites par Jordan sur ce curieux sujet : « The ability to repair the damages sustained by injury. . . . is not an exclusive property of living beigns ; for even crystals will repair themselves when, after pieces have been broken from them, they are placed in the same conditions in which they were first formed. »

raison de la complexité supérieure des phénomènes, le jour ne soit pas proche où nous arriverons à une démonstration identique. Mais enfin cette démonstration est possible, et c'est là le principe dont dépendent les progrès futurs de toute science organique, mieux encore, de toute science mentale. Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que la même génération qui établit ce fait « les aberrations apparentes que présentent les minéraux sont strictement régulières, » prit aussi l'initiative pour fixer ce point encore plus insigne « les aberrations de l'esprit humain sont régies par des lois aussi infaillibles que celles qui déterminent la condition de la matière inerte. » L'examen de ce principe nous entraînerait à une digression hors de notre sujet : disons, toutefois, qu'à la fin du siècle, Pinel fit paraître, en France, son fameux traité sur l'aliénation mentale : œuvre remarquable sous beaucoup de rapports, mais surtout en ceci qu'elle fait table rase de toutes les vieilles idées relatives au caractère mystérieux et inscrutable des maladies mentales (1); la maladie elle-même y est considérée comme un

(1) « M. Pinel a imprimé une marche nouvelle à l'étude de la folie. . . . . En la rangeant simplement, et sans différences aucunes, au nombre des autres dérangemens de nos organes, en lui assignant une place dans le cadre nosographique, il fit faire un pas immense à son histoire. » Georget, *de la Folie*. Paris, 1820, pag. 69. Nous lisons dans le même ouvrage (pag. 295) : « M. Pinel, le premier en France, on pourrait dire en Europe, jeta les fondemens d'un traitement vraiment rationnel en rangeant la folie au nombre des autres affections organiques. » M. Esquirol, qui traite des principes modernes et purement scientifiques, dit dans son grand ouvrage (*des Maladies mentales*. Paris, 1838, t. I, pag. 336) · « L'aliénation mentale, que les anciens peuples regardaient comme une inspiration ou une punition des dieux, qui dans la suite fut prise pour la possession des démons, qui dans d'autres temps passa pour une œuvre de la magie; l'aliénation mentale, dis je, avec toutes ses espèces et ses variétés innombrables, ne diffère en rien des autres maladies. » Il attribue formellement à son prédécesseur la reconnaissance de ces principes, « grâce aux principes exposés par Pinel. » Pag. 340. Pinel lui-même distingua nettement le rapport entre ses propres idées et l'esprit du siècle. Consultez Pinel, *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, pag. xxxii : « Un ouvrage de médecine, publié en France à la fin du dix-huitième siècle, doit avoir un autre caractère que s'il avoit été écrit à une époque antérieure. »

phénomène qui se produit inévitablement dans certaines conditions données; on y forge un nouvel anneau de cette vaste chaîne de faits qui rattache le matériel à l'immatériel, et réunissant ainsi l'esprit et la matière dans une seule étude, prépare aujourd'hui la voie à quelque généralisation qui, les embrassant tous deux, servira de centre commun, de point de ralliement assuré pour tous les fragments épars de nos connaissances.

Voilà les principes dont l'aube commença à poindre, parmi les penseurs français, à la fin du seizième siècle. J'ai dépeint plus longuement que je ne me le proposais, et pourtant d'une manière peu proportionnée à l'importance du sujet, le talent et le succès extraordinaires avec lesquels ces hommes illustres cultivèrent leurs sciences respectives. Néanmoins, nous en avons assez dit pour convaincre le lecteur de la vérité de la proposition que nous voulions démontrer, à savoir que, dans la seconde partie du dix-huitième siècle, l'intellect en France s'appliqua à l'étude du monde extérieur avec un zèle jusque-là sans exemple, aidant ainsi au vaste mouvement dont la révolution elle-même ne fut qu'une simple conséquence. Qu'il y ait un rapport intime entre les progrès scientifiques et la révolution sociale, c'est ce qui ressort évidemment de ce fait ci : tous deux sont dus à la même soif d'amélioration, au même mécontentement de ce qui a été accompli antérieurement, au même esprit impatient, scrutateur, insubordonné et audacieux. Mais en France cette analogie générale fut renforcée par les circonstances curieuses que j'ai déjà indiquées; et en vertu desquelles l'activité de la nation se tourna, durant la première moitié du siècle, plutôt contre l'Église que contre l'État; de telle sorte que, pour compléter les antécédents de

la révolution, il était nécessaire que, dans la seconde partie du siècle, le plan d'attaque fût changé. C'est précisément ce qu'accomplit la merveilleuse impulsion donnée à toutes les études des sciences naturelles. Car l'attention humaine se fixant sérieusement sur le monde extérieur, le monde intérieur fut délaissé : or, comme le monde extérieur correspond à l'État, et le monde intérieur à l'Église, il rentrait dans le système du même développement intellectuel que les assaillants de l'édifice constitué tournassent contre les abus politiques cette même énergie que la génération précédente avait exclusivement dirigée contre les abus religieux.

Ainsi donc la révolution française, comme toute grande révolution dont le spectacle ait été donné au monde, fut précédée d'une transformation radicale dans les habitudes et les idées de la nation. En outre, à la même époque, se produisait un vaste mouvement social, intimement lié au mouvement intellectuel, disons même en faisant partie en tant que, né des mêmes causes il fut suivi des mêmes résultats. Je ne ferai qu'examiner à grands traits cette révolution sociale, parce que, dans un autre volume, il sera nécessaire de retracer son histoire minutieusement, afin d'expliquer les transformations, moindres, à la vérité, mais cependant remarquables, qui s'opérèrent simultanément dans la société anglaise.

En France, avant la révolution, le peuple, toujours très sociable, était également très exclusif. Les hautes classes, sous le couvert d'une supériorité imaginaire, considéraient avec mépris ceux dont la naissance ou les titres n'étaient pas égales aux leurs. La classe immédiatement au dessous singeait ces manières, l'exemple était contagieux, si bien que tout ordre de la société s'ingéniait à trouver quelque

distinction fantaisiste qui le préservât de la pollution de l'ordre inférieur. Absurde système où les uniques sources de la supériorité, les trois véritables, supériorité des mœurs, de l'esprit, et du savoir, étaient entièrement dédaignées! aussi l'orgueil finit par s'indurer dans les âmes; mais quel orgueil! Ce n'était point de différences essentielles qu'on se glorifiait, mais de ces questions secondaires, qui à très peu d'exceptions près sont le pur résultat du hasard, et partant ne sauraient être des preuves de mérite (1).

Le premier coup vigoureux porté à cet état des choses, ce fut l'impulsion inouïe donnée à la culture des sciences physiques: car les grandes découvertes qui surgissaient de toutes parts, stimulaient non seulement les penseurs, mais aiguillonnaient encore la curiosité des désœuvrés et des gens moins réfléchis. Cours de chimie, de géologie, de minéralogie, et de physiologie, tous ces cours étaient suivis par ceux qui venaient chercher la surprise comme par ceux qui venaient chercher la science.

A Paris, une foule énorme se portait aux réunions scientifiques. Les salles et les amphithéâtres (2), où l'on exposait les grandes vérités de la nature, ne suffisaient plus à contenir leur audience; en plusieurs cas, il fallut les agrandir (3). Les

(1) Rapprochez les *Mém. de Ségur*, t. I, pag. 23, de la préface des *Historiettes* de des Réaux, t. I, pag. 34. Voici une preuve frappante de l'état des esprits : le prince de Montbarey, dans ses *Mémoires*, critique fort doucement Louis XV. A cause de ses scandaleuses débauches? dira-t-on. Mieux que cela, il lui reproche d'avoir été choisir pour maîtresses des femmes qui n'étaient pas de haute naissance. *Mém. de Montbarey*, t. II, pag. 341; t. III, pag. 117.

(2) Et cela même pour entendre traiter de l'anatomie. En 1768, Antoine Petit commença son cours anatomique dans le grand amphithéâtre du jardin du roi; la foule accourue pour l'entendre était si grande, que non seulement tous les siéges étaient occupés, mais encore sur les rebords des fenêtres se tenaient nombre d'avides curieux. On en trouvera une description fort pittoresque dans la *Biog. universelle*, t. XXXIII, pag. 494.

(3) Le docteur Thomson (*Hist. of Chemistry*, t. II, pag. 169) dit en parlant du cours

séances de l'Académie, au lieu d'être suivies par quelques érudits solitaires, attiraient tous ceux à qui le rang ou l'influence assuraient une place (1). Il n'était pas jusqu'aux petites maîtresses qui, oubliant leur frivolité ordinaire, ne courussent entendre discourir sur la composition d'un minéral, sur la découverte d'un nouveau sel, la structure des plantes, l'organisation des animaux, les propriétés du fluide électrique (2). Tous les rangs semblaient altérés de la soif des connaissances. Les études les plus profondes et les plus difficiles étaient en vogue parmi des gens dont les pères avaient ignoré presque jusqu'au nom de toutes ces sciences. La brillante imagination de Buffon rendit la géologie tout à coup populaire; l'éloquent Fourcroy en fit autant pour la chimie et Nollet pour l'électricité, tandis que les admirables

de chimie de Fourcroy, ouvert en 1784 : « Such were the crowds both of men and women, who flocked to hear him that it was tierce necessary to enlarge the size of the lecture-room. » Ce fait est également indiqué dans Cuvier, *Éloges*, t. II, pag. 19.

(1) En 1779, on observa que « les séances publiques de l'Académie française sont devenues une espèce de spectacle fort à la mode, » et, comme la mode ne fit que grandir, la foule devint enfin si grande, qu'en 1785 l'on jugea nécessaire de diminuer le nombre des billets d'entrée; l'on proposa même d'exclure les dames, en raison de quelques scènes tumultueuses qui s'étaient produites. Grimm et Diderot, *Correspond. littéraire*, t. X, pag. 341; t. IV, pag. 148, 149, 185, 251.

(2) Goldsmith, qui se trouvait à Paris en 1755, dit avec étonnement : « I have seen as bright a circle of beauty at the chemical lectures of Rovelle as gracing the cours of Versailles. » Prior, *Life of Goldsmith*, t. I, pag. 180; Forster, *Life of Goldsmith*, t. I, pag. 65. Au milieu du siècle l'électricité était fort en vogue parmi les Parisiennes, et Franklin fit renaître quelques années plus tard l'intérêt qu'on éprouvait à ces expériences. Consultez Grimm, *Correspond.*, t. VII, pag. 122, et Tucker, *Life of Jefferson*, t. I, pag. 190, 191. Cuvier (*Éloges*, t. I, pag. 56) nous dit qu'on trouvait même les descriptions anatomiques que Daubenton écrivit pour Buffon jusque « sur la toilette des femmes. » Dans les *Mém. de Genlis*, t. VI, pag. 32, ce changement dans les goûts est indiqué, quoique avec un ton railleur. Se reporter au récit qu'en fait Townsend, qui voyageait en France en 1786 avant de se rendre en Espagne : « A numerous society of gentlemen and ladies of the first fashion meet to hear lectures on the sciences, delivered by men of the highest rank in their profession. . . . . I was much struck with the fluency and elegance of language with which the anatomical professor spoke, and not a little so with the deep attention of his auditors. » Townsend, *Journey through Spain*, t. I, pag. 41. Voyez aussi Smith, *Tour on the Continent in* 1786, t. I, pag. 117.

travaux de Lalande répandirent partout le goût de l'astronomie. Bref, il suffira de dire que, pendant les trente années qui précédèrent la révolution, l'extension des sciences physiques fut si rapide, qu'on leur sacrifia les anciennes études classiques (1). On considérait ces sciences comme la base essentielle de toute bonne éducation, et une légère teinture en était jugée indispensable pour tout homme en dehors de la classe des artisans (2).

Les résultats qu'amena cette transformation remarquable sont très curieux, et leur énergie et leur rapidité les rendirent très décisifs. Tant que les différentes classes se renfermèrent dans les études particulières à leur sphère, elles y trouvèrent une raison puissante de conserver leurs habitudes distinctes; et la subordination, ou, pour ainsi dire, la hiérarchie de la société fut aisément maintenue. Mais dès que les membres des divers ordres se rencontrèrent dans le même lieu, attirés par le même objet, une sympathie nouvelle commença à les

(1) Dans une lettre écrite en 1756 on lit : « Mais c'est peine perdue aujourd'hui que de plaisanter les érudits; il n'y en a plus en France. » Grimm, *Correspond.*, t. II, pag. 15. En 1764 : « Il est honteux et incroyable à quel point l'étude des anciens est négligée. » T. IV, pag. 97. En 1768 : « Une autre raison qui rendra les traductions des auteurs anciens de plus en plus rares en France, c'est que depuis longtemps on n'y sait plus le grec et qu'on néglige l'étude du latin tous les jours davantage. » T. IV, pag. 140. Sherlock (*New Letters from an English Traveller*. London, 1781, pag. 86) dit : « It is very rare to meet a man in France that understands Greek. » En 1785, Jefferson écrit de Paris à Madison : « Greek and Roman authors are dearer here than, I believe, any where in the world; nobody here reads them, wherefore they are not reprinted. » Jefferson, *Correspond.*, t. I, pag. 301. Relativement à cette négligence des études classiques, grand signe précurseur de la révolution, consultez *Mém. de Montbarey*, t. III, pag. 181; Villemain, *Littérature au* XVIIIe *siècle*, t. III, pag. 243-248; Schlosser, *Eighteenth Century*, t. I, pag. 344.

(2) On trouvera de nombreux témoignages de la popularité des sciences physiques et même de l'étude scientifique à laquelle s'adonnaient ceux-là mêmes dont on ne devait guère attendre un tel zèle dans les ouvrages suivants : *Mém. de Roland*, t. I, pag. 115, 268, 324, 343; *Mém. de Morellet*, t. I, pag. 16; Dupont de Nemours, *Mém. sur Turgot*, pag. 45, 52, 53, 411; *Mém. de Brissot*, t. I, pag. 62, 151, 319, 336, 338, 357; Cuvier, *Progrès des sciences*, t. I, pag. 89.

rapprocher réciproquement. Le plus noble et le plus durable de tous les plaisirs, le plaisir qui provient de l'acquisition de nouvelles vérités fut alors le grand lien qui réunit tous ces éléments sociaux jusque-là plongés dans l'orgueil de leur isolement. De plus, ce ne fut pas seulement une étude nouvelle qu'on offrit à leurs yeux : ce fut aussi un nouveau modèle de mérite. Dans l'amphithéâtre et dans la salle des cours, le premier objet qui appelle l'attention c'est le professeur, l'orateur. La division s'établit entre ceux qui enseignent et ceux qui apprennent. La subordination des rangs fait place à la subordination du savoir (1). Aux distinctions niaises et factices de la vie mondaine succèdent ces distinctions larges et véritables, les seules qui séparent réellement l'homme de l'homme. Le progrès de l'intellect introduit un nouvel objet de vénération ; le vieux culte du rang est fortement ébranlé, et voilà ses sectaires superstitieux à qui on apprend à plier le genou devant ce qu'ils regardent comme la châsse d'un dieu étrange. La salle de la science est le temple de la démocratie. Qui vient pour apprendre confesse son ignorance, anéantit, pour ainsi dire, sa supériorité et commence à s'apercevoir que la grandeur humaine n'a aucun rapport avec la splendeur des titres ou la dignité de la naissance ; qu'elle n'a que faire de quartiers, écussons, généalogies, dextres, chevrons, senestres, bandes, azurs, gueules et autres bouffonneries héraldiques, mais qu'elle dépend de la hauteur de ses idées, des facultés de son intellect et de l'étendue de son savoir.

(1) Un célèbre écrivain a fort bien dit, quoiqu'à un point de vue différent : « Il ne peut y avoir dans les sciences morales, pas plus que dans les sciences physiques, ni maîtres, ni esclaves, ni rois, ni sujets, ni citoyens, ni étrangers. » Comte, *Traité de législation*, t. I, pag. 43.

Tels furent les principes qui, dans la seconde partie du dix-huitième siècle, commencèrent à agir sur ces classes qui avaient longtemps joui sans conteste de la domination suprême (1). Et ce qui nous montre la force de ce grand mouvement, c'est qu'il fut accompagné d'autres changements sociaux, qui, tout légers qu'ils semblent par eux-mêmes, acquièrent une haute signification dès qu'on les relie à l'histoire générale de l'époque.

Tandis que les immenses progrès des sciences physiques révolutionnaient la société, en inspirant aux différentes classes un commun idéal, et en fixant ainsi un nouveau modèle de mérite, une tendance plus triviale, mais également démocratique se révélait jusque dans les formes conventionnelles de la vie sociale. S'il nous fallait décrire l'ensemble de ces changements, le tableau occuperait une place en dehors de toutes proportions raisonnables, eu égard aux autres parties de cette introduction : néanmoins, il est certain que tant qu'on n'aura pas soigneusement examiné toutes ces transformations, il sera complétement impossible d'écrire l'histoire de la révolution française. Afin de faire ressortir ce que j'entends, je vais indiquer deux de ces innovations qui sont fort remarquables et également intéressantes, par suite de leur analogie avec ce qui s'est passé dans la société anglaise.

(1) Les remarques que Thomas fit sur Descartes en 1765, dans un *Éloge* couronné par l'Académie, nous fournissent la preuve des opinions qui, dans la seconde partie du dix-huitième siècle, se répandaient rapidement en France. Voyez le passage commençant par ces mots : « Oh! préjugés! oh! ridicule fierté des places et du rang! » etc. *OEuvres de Descartes,* t. I, pag. 74. A coup sûr, trente ans plus tôt, nul n'eût osé se servir d'un tel langage en pareille occasion. C'est d'ailleurs ce que dit le comte de Ségur de la jeune noblesse avant la révolution : « Nous préférions un mot d'éloge de d'Alembert, de Diderot, à la faveur la plus signalée d'un prince. » *Mém. de Ségur,* t. I, pag. 142. Voyez aussi t. II, pag. 46.

Le premier de ces changements a rapport au costume et au dédain manifesté pour la parure extérieure, considérée jusque-là comme l'un des sujets les plus importants. Sous le règne de Louis XIV, disons même pendant la première partie du règne de Louis XV, ce n'étaient pas seulement les petits-maîtres, mais encore les personnages distingués par leur savoir qui déployaient dans leur mise une précision des plus délicates, une tournure parfaite et étudiée, des broderies d'or et d'argent, des manchettes, bref un attirail fastueux que l'on ne rencontre nulle part de nos jours, si ce n'est dans les cours des princes européens qui ont maintenu une certaine splendeur barbare. Ce goût de la parure allait si loin qu'au dix-septième siècle le rang d'un personnage se révélait immédiatement par son extérieur, nul n'ayant la hardiesse d'empiéter par son costume sur la classe au dessus de la sienne (1). Mais dans le mouvement démocratique qui précéda la révolution française, les esprits devinrent sérieux, trop appliqués à de plus hautes questions, pour s'occuper des babioles qui absorbaient toute l'attention de leurs pères. Partout se manifesta le plus profond dédain pour l'affectation de la mise. A Paris, l'innovation se fit sentir jusque dans ces brillantes réunions, où un certain degré de toilette recherchée est considéré encore de nos jours comme la chose du monde la plus naturelle. Dans les dîners, dans les soupers, dans les bals, nous disent les observateurs contemporaines, la toilette était devenue d'une telle simplicité, que les rangs étaient confondus : enfin les deux sexes abandonnèrent bientôt toutes marques distinctives, les hommes se

(1) On trouvera de curieux détails au sujet de la distinction des classes par le costume dans Monteil, *Hist. des divers Etats*, t. VII, pag. 7-10, et Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. I, pag. 36, note.

présentant dans le monde en froc, et les femmes en peignoirs (1). Bien plus, cela fut poussé jusqu'à un tel point, que le prince de Montbarey, qui se trouvait à Paris à cette époque, nous assure que, peu de temps avant la révolution, ceux-là mêmes qui avaient des décorations prenaient soin de les cacher sous leur froc boutonné, de manière à faire disparaître ces marques distinctives (2).

La seconde innovation à laquelle j'ai fait allusion est également très intéressante comme signe du temps; je veux dire, cette tendance à amalgamer les différents ordres de la

(1) Au mois d'août 1787, Jefferson écrit de Paris (*Correspondance*, t. II, pag. 224) : « In society, the *habit habillé* is almost banished, and they begin to go even to great suppers in frock : the court and diplomatic corps, however, must always be excepted. They are too high to be reached by any improvement. They are the last refuge from which etiquette, formality, and folly will be driven. Take away these, and they would be on a level with other people. » Jefferson était homme d'Etat et diplomate, et il connaissait admirablement les gens de son métier. Néanmoins la transformation qu'il indique était en voie d'exécution depuis plusieurs années. Dans une lettre, écrite en 1786, nous lisons : « Il est rare aujourd'hui de rencontrer dans le monde des personnes qui soient ce qu'on appelle habillées. Les femmes sont en chemise et en chapeau, les hommes en froc et en gilet. » Grimm, *Correspondance*, t. XIV, pag. 485. Cette tendance se manifestait déjà en 1780, ainsi qu'on pourra s'en assurer dans la même *Correspondance*, t. XI, pag. 141, 142. Ségur, qui assista à tous ces changements et qui ne les vit pas d'un bon œil, dit en parlant des partisans de cette réforme : « Ils ne voyaient pas que les frocs, remplaçant les amples et imposans vêtemens de l'ancienne cour, présageaient un penchant général pour l'égalité. » *Mem. de Ségur*, t. I, pag. 131. Soulavie (*Règne de Louis XVI*, t. VI, pag. 38) observe que « les grands, vers les approches de la révolution, n'avoient plus que des habits simples et peu coûteux. » « On ne distingua plus une duchesse d'une actrice. » Se reporter à un extrait tiré de Montjoye et cité dans Alison, *History*, t. I, pag. 352, 253; *Mémoires sur Marie-Antoinette*, t. I, pag. 226, 372; t. II, pag. 174; *Mémoires de madame du Hausset*, introduction, pag. 17.

(2) « Les personnes du premier rang et même d'un âge mûr, qui avaient travaillé toute leur vie pour obtenir les ordres du roi, preuve de la plus haute faveur, s'habituèrent à en cacher les marques distinctives sous le froc le plus simple, qui leur permettait de courir à pied dans les rues et de se confondre dans la foule. » *Mém. de Montbarey*, t. III, pag. 161, 162. Il y a un autre changement qui mérite d'être rapporté. La baronne d'Oberkirch, qui revint à Paris en 1783, observa à son arrivée que « gentlemen began about this time to go about unarmed, and wore swords only in full dress. . . . . And thus the French nobility laid aside a usage which the example of their fathers had consecrated through centuries. » D'Oberkirch, *Memoirs*. Lond., 1852, t. II, pag. 211.

société (1), qui se manifesta par l'établissement des clubs; institution remarquable qui nous semble parfaitement naturelle parce que nous y sommes habitués, mais dont l'existence, on peut l'affirmer en toute justice, ne fut possible qu'au dix-huitième siècle. Avant cette époque, chaque classe était si jalouse de sa supériorité sur celle qui venait après elle, que toute idée de réunion sur un pied d'égalité était hors de question; et, bien que l'on pût, à l'occasion, prendre des airs à la fois protecteurs et familiers, faire le bon prince en un mot avec ses inférieurs, cette familiarité n'était que la marque de l'immense intervalle qui séparait protecteur et protégé, puisque le premier n'avait pas à redouter qu'on abusât de sa condescendance. Dans ces bons vieux temps, l'on avait du respect pour le rang et la naissance; qui comptait ses vingt ancêtres était vénéré à un point dont nous ne saurions nous faire une idée de nos jours, jours dégénérés! Quant à rien qui approchât de l'égalité sociale, c'était là un principe trop absurde pour que même on le conçût. Comment donc supposer la possibilité de l'existence d'une institution qui eût placé de simples hères de niveau avec ces illustres personnages, dans les veines desquels coulait le sang le plus pur, et avec l'écartelure armoriale desquels personne ne pouvait espérer rivaliser.

Mais, au dix-huitième siècle, le progrès des lumières fut si remarquable, que le nouveau principe de la supériorité intellectuelle empiéta rapidement sur l'antique principe de la supériorité aristocratique. Dès que ces empiétements se furent étendus jusqu'à un certain point, ils donnèrent lieu à

(1) On en vit un exemple frappant dans le nombre des *mésalliances* qui devinrent assez fréquentes vers le milieu du règne de Louis XV. Consultez *Mém. de Montbarey*, t. III, pag. 156, 157; Lacretelle, *Dix-huitième siècle*, t. III, pag. 220.

une institution qui leur était parfaitement appropriée : c'est ainsi que s'établirent pour la première fois des clubs, où toutes les classes instruites purent se réunir, sans prendre garde aux autres différences qui, dans la période précédente, les tenaient parquées chacune chez soi. La particularité de cette institution fut que, dans le simple but de récréations sociales, des hommes furent mis en contact, qui, suivant l'ordre aristocratique, n'avaient rien en commun, mais qui étaient aujourd'hui placés sur le même pied, par cela même qu'ils appartenaient au même établissement, se conformaient aux mêmes règles et recueillaient les mêmes avantages. On s'attendait, cependant, à ce que les membres, quoiqu'ils pussent différer sous beaucoup d'autres rapports, fussent tous jusqu'à un certain point, instruits, c'est ainsi que la société reconnut pour la première fois une distinction jusqu'alors inconnue, la division entre nobles et non nobles étant remplacée par cette autre division entre instruits et non instruits.

Donc, aux yeux de l'observateur philosophe, la naissance et le développement des clubs est une question d'une immense importance ; et, comme je le démontrerai plus tard, c'est une question qui a joué un grand rôle dans l'histoire d'Angleterre, durant la seconde partie du dix-huitième siècle. Mais, pour revenir à notre sujet, il est intéressant d'observer que les premiers clubs, dans le sens moderne du mot, qui existèrent jamais à Paris furent formés vers 1782, sept ans seulement avant la révolution française. Au début, ils n'étaient destinés qu'à être des lieux de réunions sociales, mais ils prirent bientôt le caractère démocratique, conforme à l'esprit du siècle. Leur premier résultat, ainsi que le remarque un observateur pénétrant de ce qui se passait alors autour

de lui, fut de rendre les mœurs des hautes classes plus simples qu'elles n'avaient été jusque-là et d'affaiblir ce goût des formes et des cérémonies qui était approprié à leurs premières habitudes. Ces clubs eurent également pour résultat de séparer les deux sexes, et l'on rapporte qu'après leur établissement les femmes recherchèrent davantage la compagnie de leur propre sexe et sortirent plus souvent seules en public (1). Cette séparation eut pour effet de développer chez les hommes une rudesse républicaine que l'influence de l'autre sexe aurait tendu à réprimer. Toutes ces circonstances effacèrent les anciennes lignes de démarcation entre les divers rangs et, en fondant toutes les classes en une seule, rendirent irrésistible la force de leur opposition réunie, force qui renversa rapidement l'Église et l'État. L'on ne saurait naturellement constater d'une manière certaine l'époque exacte à laquelle les clubs devinrent politiques, toutefois cette transformation semble s'être opérée vers 1784 (2). Dès lors tout fut fini;

(1) « Nous commençâmes aussi à avoir des clubs; les hommes s'y réunissaient, non encore pour discuter, mais pour dîner, jouer au wisk et lire tous les ouvrages nouveaux. Ce premier pas, alors presque inaperçu, eut dans la suite de grandes et momentanément de funestes conséquences. Dans le commencement son premier résultat fut de séparer les hommes des femmes, et d'apporter ainsi un notable changement dans nos mœurs; elles devinrent moins frivoles, mais moins polies, plus fortes, mais moins aimables; la politique y gagna, mais la société y perdit. » *Mém. de Ségur*, t. II, pag. 28. Vers le printemps de 1786, cette séparation des sexes était devenue encore plus marquée, et partout l'on se plaignait que les dames fussent obligées d'aller toutes seules au théâtre, les hommes étant à leurs clubs. Se reporter aux curieuses observations contenues dans Grimm, *Correspondance*, t. XIV, pag. 486-489, où il est également parlé du « prodigieux succès qu'a eu l'établissement des clubs à l'anglaise. » A l'égard du délaissement dans lequel on laissait les femmes, consultez William, *Letters from France*, t. II, pag. 80, 3e édit., pag. 1796.

(2) Les remarques de Georgel ne paraissent s'appliquer qu'aux clubs politiques. « A Paris les assemblées de nouvellistes, les clubs qui s'étoient formés à l'instar de ceux des Anglais, 'expliquaient hautement et sans retenue sur les droits de l'homme, sur les avantages de la liberté, sur les grands abus de l'inégalité des conditions. Ces clubs, trop accrédités, avoient commencé à se former en 1784. » *Mém. de Georgel*, t. II, pag. 310.

quoique le gouvernement fît fermer le principal club dans lequel toutes les classes discutaient les questions politiques, on reconnut l'impossibilité d'arrêter le torrent; donc, l'ordre de suppression fut rappelé, le club se réunit de nouveau, et l'on ne chercha plus à interrompre le cours des affaires qu'une longue suite d'événements antérieurs avait rendu inévitable (1).

Pendant que tout conspirait à renverser les vieilles institutions, soudain éclata un événement qui produisit les effets les plus remarquables en France et qui par lui-même caractérise hautement l'esprit du dix-huitième siècle. Au delà de l'Atlantique, un grand peuple, poussé à bout par l'injustice intolérable du gouvernement anglais, prit les armes, se souleva contre ses oppresseurs et, après une lutte désespérée, conquit glorieusement son indépendance. En 1776, les Américains présentèrent à l'Europe cette noble déclaration qui devrait être sans cesse placée sous les yeux des princes dans leur enfance, et inscrite sur les portiques de tous les palais. Dans ces lignes immortelles, ils déclaraient que l'objet de tout gouvernement est de maintenir les droits du peuple; que du peuple seul il reçoit ses pouvoirs, et que « chaque fois qu'un gouvernement porte atteinte à ces fins, le peuple a le droit de le changer ou de l'abolir et d'insti-

(1) « Le lieutenant de police fit fermer le club nommé *club du salon;* ordre arbitraire et inutile: ce club alors était composé de personnes distinguées de la noblesse ou de la haute bourgeoisie, ainsi que des artistes et des hommes de lettres les plus considérés. Cette réunion offrait, pour la première fois, l'image d'une égalité qui devient bientôt, plus que la liberté même, le vœu le plus ardent de la plus grande partie de la nation. Aussi le mécontentement produit par la clôture de ce club fut si vif, que l'autorité se crut obligée de le rouvrir. » *Mém. de Ségur,* t. III, pag. 258, 259. Relativement à l'accroissement de ces clubs de 1787 à 1789, consultez du Mesnil, *Mém. sur Lebrun,* pag. 148; *Mém. de Lafayette,* t. I, pag. 312, 322, 391, 434; t. II, pag. 9; Barruel, *Hist. du jacobinisme,* t. I, pag. 40; t. II, pag. 310; t. V, pag. 101, 168; Thiers, *Hist. de la révolution,* t. I, pag. 36. Paris, 1834.

tuer un nouveau gouvernement, en posant ses fondements sur des principes et en organisant ses pouvoirs dans la forme que le peuple estimera les plus susceptibles d'assurer sa sécurité et son bonheur (1). »

Cette déclaration eût-elle été faite, une seule génération plus tôt, que la France tout entière, à l'exception de quelques penseurs avancés, l'eût repoussée avec horreur et mépris. Mais telle était alors la disposition de l'esprit public que ses doctrines furent non seulement accueillies avec enthousiasme par la majorité de la nation française, mais encore que le gouvernement lui-même ne put résister à l'entraînement général (2). En 1776, Franklin arrive en France, en qualité d'envoyé du peuple américain. Fêté chaleureusement par toutes les classes (3), il parvient à amener le gouvernement à signer un traité par lequel la France s'engage à défendre les droits que la jeune république a glorieusement acquis (4). A Paris, l'enthousiasme est irrésistible (5). De

(1) « That whenever any form of government becomes destructive of these ends, it is the right of the people to alter or abolish it, and to institute a new government, laying its foundations on such principles, and organizing its powers in such form, as to them shall seem most likely to effect their safety and happiness. » *Mém. of Franklin*, t. II, pag. 14, seq.; *Mem. of Jefferson*, t. I, pag. 17-21, où sont donnés les passages changés par le congrès.

(2) Ségur (*Mémoires*, t. I, pag. 111) dit que Maurepas répéta à diverses reprises à son père que l'opinion publique força le gouvernement contre son gré à faire cause commune avec l'Amérique. Consultez *Mém. de Georgel*, t. IV, pag. 370, et Flassan, *Diplomatie française*, t. VII, pag. 166.

(3) La nouvelle en fut bientôt connue en Angleterre. En janvier 1777, Burke (*Works*, t. II, pag. 394) écrit : « I hear that Dr Franklin has had a most extraordinary reception at Paris from all ranks of people. » Soulavie (*Règne de Louis XVI*, t. II, pag. 50) dit : « J'ai vu Franklin devenir un objet de culte. » Au sujet de sa popularité, consultez *Mém. d'Épinay*, t. III, pag. 419.

(4) Flassan, *Diplomatie française*, t. VII, pag. 159; *Life of Franklin, by Himself*, t. II, pag. 60, 61; Mahon, *Hist. of England*, t. VII, pag. 197, 198.

(5) On fera bien de comparer la lettre sarcastique écrite de Paris par lord Stormont dès décembre 1774 (Adolphus, *George III*, t. II, pag. 346) avec Lafayette, *Mémoires*, t. I, pag. 24, 169, 229; Dutens, *Mém. d'un voyageur*, t. II, pag. 317; *Mém. de Ségur*, t. II, pag. 149, et Schlosser, *Eighteenth Century*, t. V, pag. 175.

toutes parts, accourent en foule des citoyens qui s'offrent à traverser l'Atlantique et à combattre pour les libertés de l'Amérique. L'héroïsme avec lequel ces troupes auxiliaires aidèrent à cette noble lutte constitue un passage plein de charmes dans l'histoire de cette époque, mais cela ne rentre pas dans mon sujet : je n'ai simplement qu'à indiquer l'effet que produisit ce mouvement, qui précipita la venue de la révolution. Effet extrêmement remarquable ! Car, sans parler du résultat indirect provenant de l'exemple d'une rébellion triomphante, les Français furent encore stimulés davantage au contact avec leurs nouveaux alliés. Les officiers et les soldats français qui servirent en Amérique, introduisirent dans leur pays, à leur retour, ces opinions démocratiques qu'ils venaient de sucer dans la jeune république (1). Par là, de nouvelles forces vinrent s'ajouter aux tendances révolutionnaires déjà dominantes, et c'est un fait digne de remarque que Lafayette puisa à la même source l'un de ses actes les plus célèbres. Il tira l'épée en faveur des Américains, ceux-ci à leur tour, lui communiquèrent cette fameuse doctrine des droits de l'homme qu'à son instigation, l'assemblée nationale adopta formellement (2). A vrai dire, on a tout lieu de croire que le gouvernement français reçut le

(1) De Staël, *Sur la révolution*, t. I, pag. 88; *Mém. de Montbarey*, t. III, pag. 134, 186 *Mém. de Ségur*, t. I, pag. 277; Campan, *Mém. de Marie-Antoinette*, t. I, pag. 233; t. III; pag. 96, 116; Soulavie, *Règne de Louis XVI*; Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, pag. 176; *Mém. de du Hausset*, introd., pag. 40; *Mém. de Genlis*, t. VI, pag. 57; Jefferson, *Mem. and Corresp.*, t. I, pag. 59, et le discours de Maitland (*Parl. Hist.*, t. XXX, pag. 198, 199), ainsi que les remarques du duc de Bedford (t. XXXI, pag. 663).

(2) Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. I, pag. 46. Dumont (*Souvenirs*, pag. 97) l'appelle « idée américaine. » Consultez à cet égard *Mém. de Lafayette*, t. I, pag. 193, 268, 269, 446; t. II, pag. 139, 140; Jefferson, *Correspond.*, t. I, pag. 90; Barruel, *Hist. du jacobinisme*, t. V, pag. 311. Bouillé, ennemi et cousin de Lafayette, traite de l'influence que la révolution américaine exerça sur l'esprit de ce dernier. *Mém. de Bouillé*, t. I, pag. 102; t. II, pag. 131, 183.

coup de grâce de la main d'un Américain : car, assure-t-on, ce fut d'après le conseil de Jefferson que le parti populaire du corps législatif se constitua en assemblée nationale et jeta hautement le défi à la couronne (1).

Ici se termine mon examen des causes de la révolution française : mais avant de conclure ce volume, il me semble qu'en raison de la variété des sujets qui ont été traités, il est nécessaire que j'en résume les points principaux et que j'expose, aussi brièvement que possible, la marche de cet argument long et compliqué au moyen duquel j'ai cherché à prouver que la révolution fut un événement résultant forcément de circonstances antérieures. Ce sommaire, en remettant le sujet tout entier sous les yeux du lecteur, remédiera à la confusion que l'abondance des détails a pu faire naître et simplifiera une investigation que nombre de lecteurs pourraient être tentés de considérer comme surchargée de longueurs inutiles : mais la raccourcir, c'eût été affaiblir dans sa partie essentielle la base des principes généraux que je cherche à établir.

En considérant la situation de la France immédiatement après la mort de Louis XIV, nous avons vu que sa politique ayant entraîné le pays au bord de sa ruine et ayant détruit tout vestige de libre recherche, une réaction devint nécessaire ; mais que les matériaux de cette réaction ne purent se trouver au sein d'une nation soumise pendant cinquante ans à un système aussi débilitant. Par suite de ce défaut inté-

(1) « The Duke of Dorset, the English ambassador, writing to Mr. Pitt from Paris, July 9th, 1789, said : « Mr. Jefferson, the American minister at this court, has been a great deal consulted by the principal leaders of the *tiers état ;* and I have great reason to think that it was owing to his advice, that order called itself *l'Assemblée nationale.* » Tomline, *Life of Pitt,* t. II, pag. 266.

rieur, les Français les plus illustres reportent leur attention au dehors; de là, cette admiration soudaine pour la littérature de l'Angleterre et le tour de penser propre à son peuple. Une nouvelle vie étant ainsi insufflée dans le corps épuisé de la société française, de son sein jaillit un esprit d'ardeur et de recherche, dont on n'avait pas vu d'exemple depuis Descartes. Ce mouvement inattendu irrite les hautes classes qui cherchent à l'étouffer et font tous leurs efforts pour détruire ce goût de libre penser qui gagne chaque jour du terrain. Dans ce but, elles persécutent les littérateurs avec une telle cruauté, qu'il doit nécessairement arriver de deux choses l'une: ou l'intellect de la France retombera sous le joug, ou il prendra hardiment l'offensive. Heureusement pour les intérêts de la civilisation, c'est la dernière alternative qui est adoptée: alors, en 1750 ou environ, commence une lutte terrible, dans laquelle les principes de liberté que la France a puisés en Angleterre et qu'on n'a cru jusqu'ici applicables qu'à l'Église, sont pour la première fois appliqués au gouvernement. D'autres événements de même nature viennent coïncider avec ce mouvement ou plutôt découler de ce mouvement même. C'est alors que les économistes politiques parviennent à démontrer tout le mal que l'intervention des classes dominantes a fait aux intérêts matériels mêmes de la nation, comment par leurs mesures de protection, elles ont créé le tort là où l'on supposait qu'elles avaient assuré des avantages. Cette découverte remarquable en faveur de la liberté générale met une nouvelle arme entre les mains du parti démocratique, que vient encore renforcer l'incomparable éloquence avec laquelle Rousseau attaque l'ordre des choses établi. La même tendance se révèle dans l'impulsion extraordinaire donnée à toutes les études des

sciences physiques, qui familiarisent les esprits à l'idée de progrès et amènent un choc entre celles-ci et les idées naturellement stationnaires et conservatrices du gouvernement. Les découvertes faites dans le monde physique provoquent une agitation et une impatience hostiles à l'esprit de routine, et partout funestes aux institutions qui n'ont d'autres titres que leur ancienneté. Cette ardeur apportée à la poursuite des sciences physiques opère un changement dans l'éducation : les langues anciennes sont délaissées, et cet abandon détache un nouvel anneau de la chaîne qui relie le présent au passé. L'Église, protectrice naturelle des vieilles idées, est incapable de résister au goût passionné de la nouveauté, parce que l'ennemi est dans son camp, parce que le traître l'affaiblit. Le calvinisme a fini par tellement se répandre dans le clergé gallican, que celui-ci s'est divisé en deux partis contraires : il ne peut plus présenter à l'ennemi commun un seul front de défense. Le développement de cette hérésie est également important en ce que, l'essence du calvinisme étant démocratique, l'esprit révolutionnaire se révèle jusqu'au sein de la caste théocratique, si bien que la discorde intérieure de l'Église se complique de la discorde entre l'Église et le gouvernement. Tels sont les principaux symptômes du vaste mouvement qui aboutit à la révolution française; tous indices d'un état social si anarchique, si complétement désorganisé qu'aux yeux de tous, il est certain qu'une grande catastrophe menace le pays. Enfin, lorsque tout est prêt à faire explosion, la nouvelle de la rébellion des Américains tombe comme une étincelle sur la masse inflammable, et produit un incendie qui ne cesse ses ravages que le jour où elle a détruit tout ce que les Français chérissaient autrefois et donné au genre humain le terrible

spectacle des crimes que peut commettre un peuple généreux, surexcité par de longues années de tyrannie et de souffrance.

Voilà une esquisse rapide des données sur les causes de la révolution française, auxquelles m'ont amené mes études. Que j'aie constaté toutes les causes, je ne le suppose nullement ; mais du moins, on trouvera, je l'espère, que je n'en ai omis aucune qui fût importante. Sans doute, parmi les matériaux qui constituent l'évidence on découvrira beaucoup de défauts : et un travail plus étendu eût été suivi d'un plus grand succès. Ces vides, j'en ai conscience ; et je ne puis que regretter que la nécessité où je suis de pénétrer dans une carrière encore plus large, m'ait forcé de laisser tant à combler aux auteurs futurs. En même temps, il faut se rappeler que c'est ici la première tentative qu'on ait jamais faite pour étudier les antécédents de la révolution française d'après un plan assez vaste pour embrasser l'ensemble de tous leurs points intellectuels. En dépit de toute bonne philosophie, et, disons-le, en dépit du sens commun, les historiens persistent opiniâtrément à négliger ces grandes sections des sciences physiques où, dans tous les pays civilisés, se révèlent le plus distinctement les opérations de l'esprit humain, et où par conséquent l'on peut facilement constater les habitudes mentales. Aussi la révolution française, sans contredit l'événement le plus important, le plus compliqué et le plus glorieux de toute l'histoire, qui l'a décrite? Des auteurs, dont plusieurs ont déployé de très hauts talents, mais qui tous se sont montrés dénués de cette instruction scientifique préliminaire, sans laquelle il est impossible de saisir l'esprit d'aucune époque ou d'arriver à un vaste aperçu de ses diverses parties. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple; nous

avons vu que l'impulsion extraordinaire donnée aux études du monde physique, était intimement reliée au mouvement démocratique qui renversa les institutions de la France. Eh bien, les historiens n'ont pas pu indiquer ce rapport, par la raison qu'ils ne connaissaient pas les progrès qui s'accomplirent en physique et en histoire naturelle. C'est pour cela que leur sujet est défiguré, mutilé, privé de toutes ces admirables proportions qu'il devrait présenter. D'après le plan ordinaire, l'historien descend au rôle d'annaliste, de sorte qu'au lieu de résoudre un problème, il se contente de peindre un tableau. Donc, sans vouloir rabaisser les travaux des auteurs pleins de talent qui ont rassemblé les matériaux de l'histoire de la révolution française, nous pouvons affirmer hautement que cette histoire elle-même n'a jamais été écrite, ceux qui ont entrepris cette tâche ne possédant pas les ressources nécessaires pour leur permettre de la considérer simplement comme une seule partie du mouvement beaucoup plus vaste qui se fit sentir sur tous les points de la science, de la philosophie, de la religion et de la politique.

Mes efforts ont-ils abouti à remédier à ce défaut? C'est aux juges compétents qu'il appartient de décider cette question. Mais du moins ce dont j'ai la certitude, c'est que, quelles que soient les imperfections qu'on puisse observer, la faute n'en est pas à la méthode proposée : non, elles proviennent de la presque impossibilité où est un seul homme de mettre complétement en œuvre toutes les parties d'un système aussi vaste. C'est sur ce point, et seulement sur celui-là, que j'éprouve le besoin d'une grande indulgence. Quant au plan lui-même, je n'ai aucune crainte, intimement convaincu que je suis que le jour n'est pas éloigné où l'histoire de l'homme

sera placée sur sa véritable base, où son étude sera reconnue comme la plus noble et la plus ardue de toutes les sciences, et où l'on s'apercevra distinctement que, pour la cultiver avec succès, elle exige un esprit vaste, enrichi de toutes les lumières du savoir humain. Lorsque ce principe sera complétement admis, ceux-là seuls dont les pensées seront à la hauteur de la tâche, ceux-là seuls écriront l'histoire, qui sera reprise des mains des biographes, généalogistes, compilateurs d'anecdotes, chroniqueurs des faits et gestes des cours, des princes et des nobles; alors, disparaîtront tous ces diseurs de profession qui, embusqués à chaque coin, infestent la grande route de notre littérature nationale. Que de tels compilateurs puissent empiéter sur une carrière qui distance de si loin la leur, qu'ils puissent s'imaginer que, par là, ils sont capables de jeter du jour sur les actions de l'humanité, certes, voilà une des nombreuses preuves de la condition arriérée de nos connaissances historiques et de la confusion qui existe dans le tracé de leurs limites. Si j'aide quelque peu à faire tomber tous ces intrus en discrédit et à inspirer aux historiens le sentiment de la dignité de leur profession, j'aurai rendu à mon époque quelques petits services, et je serai pleinement satisfait qu'on dise qu'en beaucoup de cas je n'ai pas réussi à accomplir ce que je me proposais au début. Je reconnais volontiers que ce volume contient plusieurs défaut de ce genre; pour ma défense je ne puis qu'invoquer l'immensité du sujet, la courte durée de la vie et l'imperfection de toute entreprise isolée. Je désire donc qu'on juge cet ouvrage, non d'après le mérite achevé de ses parties distinctes, mais d'après la méthode suivant laquelle ces parties ont été fondues en un tout complet et harmonieux. J'ai le droit de m'attendre à une appréciation de cette nature, en

raison de la nouveauté et de la grandeur de l'entreprise. J'ajouterai encore que si le lecteur a trouvé des opinions qui fussent contraires aux siennes, il doit songer que ses principes à lui sont peut-être les mêmes que ceux que moi aussi j'ai un jour maintenus, et que j'ai abandonnés parce qu'après avoir étendu le cercle de mes études, j'ai reconnu qu'ils ne s'appuyaient sur aucune preuve solide, qu'ils étaient contraires aux intérêts de l'homme et funestes aux progrès de ses lumières. Passer au creuset les idées dans lesquelles nous avons été élevés pour rejeter ensuite toutes celles qui ne supportent pas l'épreuve, est une tâche si pénible, que ceux qui reculent devant cette souffrance devraient réfléchir un instant avant de déverser le blâme sur ceux qui sont en proie à cette souffrance. Sans doute, il se peut que mes propositions soient erronées, mais elles sont du moins le résultat d'une probe recherche de la vérité, d'un travail opiniâtre et d'une réflexion patiente et pénible. Ce n'est pas en déclarant qu'elles mettent en péril d'autres conclusions, qu'on renversera des conclusions acquises par ce procédé; qu'on porte des allégations contre leur tendance supposée, cela ne les affectera même pas. Les principes que je soutiens sont basés sur des arguments fort clairs et s'appuient sur des faits dûment constatés. Les deux seuls points à vérifier sont donc ceux-ci : les arguments sont-ils justes? les faits sont-ils certains? Si les deux conditions ont été remplies, les principes s'ensuivent comme conséquence inévitable. Dans ce volume, leur démonstration est nécessairement incomplète : aussi le lecteur doit-il, pour porter un jugement définitif, attendre la fin de cette introduction, ce qui lui permettra alors de considérer le sujet sous toutes ses faces. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la suite de cette intro-

duction sera consacrée à l'étude de la civilisation en Allemagne, en Amérique et en Écosse; chacun de ces pays présentant un caractère différent de développement intellectuel, leur civilisation suivit donc une marche différente dans leur histoire religieuse, scientifique, sociale et politique. Je chercherai à constater les causes de ces différences. Ensuite, nous aurons à généraliser les causes elles-mêmes; et, après les avoir ainsi rapportées à certains principes communs à toutes, nous posséderons ce qu'on peut appeler les lois fondamentales de la pensée en Europe; car la divergence des divers pays est régie par la direction que prennent ces lois ou bien par leur énergie relative. Découvrir ces lois fondamentales, tel sera l'objet de l'introduction, tandis que, dans le corps de l'ouvrage, j'appliquerai ces lois à l'histoire de l'Angleterre, en m'efforçant à leur aide de définir les phases par lesquelles nous avons successivement passé, de fixer les bases de la civilisation actuelle et d'indiquer la voie de nos progrès futurs.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

